



## Über dieses Buch

Dies ist ein digitales Exemplar eines Buches, das seit Generationen in den Regalen der Bibliotheken aufbewahrt wurde, bevor es von Google im Rahmen eines Projekts, mit dem die Bücher dieser Welt online verfügbar gemacht werden sollen, sorgfältig gescannt wurde.

Das Buch hat das Urheberrecht überdauert und kann nun öffentlich zugänglich gemacht werden. Ein öffentlich zugängliches Buch ist ein Buch, das niemals Urheberrechten unterlag oder bei dem die Schutzfrist des Urheberrechts abgelaufen ist. Ob ein Buch öffentlich zugänglich ist, kann von Land zu Land unterschiedlich sein. Öffentlich zugängliche Bücher sind unser Tor zur Vergangenheit und stellen ein geschichtliches, kulturelles und wissenschaftliches Vermögen dar, das häufig nur schwierig zu entdecken ist.

Gebrauchsspuren, Anmerkungen und andere Randbemerkungen, die im Originalband enthalten sind, finden sich auch in dieser Datei – eine Erinnerung an die lange Reise, die das Buch vom Verleger zu einer Bibliothek und weiter zu Ihnen hinter sich gebracht hat.

## Nutzungsrichtlinien

Google ist stolz, mit Bibliotheken in partnerschaftlicher Zusammenarbeit öffentlich zugängliches Material zu digitalisieren und einer breiten Masse zugänglich zu machen. Öffentlich zugängliche Bücher gehören der Öffentlichkeit, und wir sind nur ihre Hüter. Nichtsdestotrotz ist diese Arbeit kostspielig. Um diese Ressource weiterhin zur Verfügung stellen zu können, haben wir Schritte unternommen, um den Missbrauch durch kommerzielle Parteien zu verhindern. Dazu gehören technische Einschränkungen für automatisierte Abfragen.

Wir bitten Sie um Einhaltung folgender Richtlinien:

- + *Nutzung der Dateien zu nichtkommerziellen Zwecken* Wir haben Google Buchsuche für Endanwender konzipiert und möchten, dass Sie diese Dateien nur für persönliche, nichtkommerzielle Zwecke verwenden.
- + *Keine automatisierten Abfragen* Senden Sie keine automatisierten Abfragen irgendwelcher Art an das Google-System. Wenn Sie Recherchen über maschinelle Übersetzung, optische Zeichenerkennung oder andere Bereiche durchführen, in denen der Zugang zu Text in großen Mengen nützlich ist, wenden Sie sich bitte an uns. Wir fördern die Nutzung des öffentlich zugänglichen Materials für diese Zwecke und können Ihnen unter Umständen helfen.
- + *Beibehaltung von Google-Markenelementen* Das "Wasserzeichen" von Google, das Sie in jeder Datei finden, ist wichtig zur Information über dieses Projekt und hilft den Anwendern weiteres Material über Google Buchsuche zu finden. Bitte entfernen Sie das Wasserzeichen nicht.
- + *Bewegen Sie sich innerhalb der Legalität* Unabhängig von Ihrem Verwendungszweck müssen Sie sich Ihrer Verantwortung bewusst sein, sicherzustellen, dass Ihre Nutzung legal ist. Gehen Sie nicht davon aus, dass ein Buch, das nach unserem Dafürhalten für Nutzer in den USA öffentlich zugänglich ist, auch für Nutzer in anderen Ländern öffentlich zugänglich ist. Ob ein Buch noch dem Urheberrecht unterliegt, ist von Land zu Land verschieden. Wir können keine Beratung leisten, ob eine bestimmte Nutzung eines bestimmten Buches gesetzlich zulässig ist. Gehen Sie nicht davon aus, dass das Erscheinen eines Buchs in Google Buchsuche bedeutet, dass es in jeder Form und überall auf der Welt verwendet werden kann. Eine Urheberrechtsverletzung kann schwerwiegende Folgen haben.

## Über Google Buchsuche

Das Ziel von Google besteht darin, die weltweiten Informationen zu organisieren und allgemein nutzbar und zugänglich zu machen. Google Buchsuche hilft Lesern dabei, die Bücher dieser Welt zu entdecken, und unterstützt Autoren und Verleger dabei, neue Zielgruppen zu erreichen. Den gesamten Buchtext können Sie im Internet unter <http://books.google.com> durchsuchen.



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

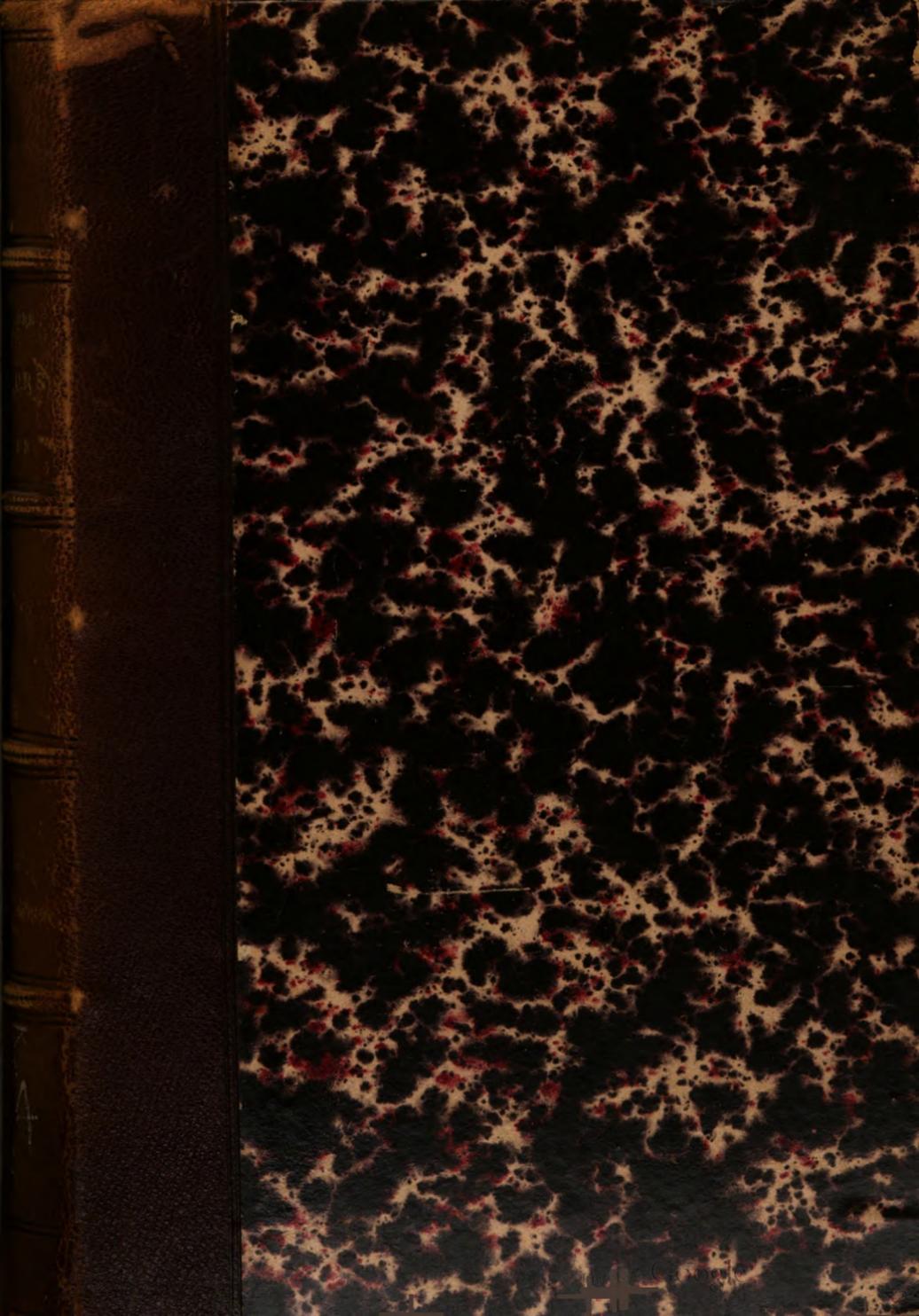
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



334  
Library of



Princeton University.

Presented by

Henry F. Montagnier '99

11216

11216

11216





---

Genève. – Imprimerie Wyss et Duchêne.

---

PASTEURS

ET

LAIQUES



# PASTEURS

ET

## LAÏQUES

DE L'ÉGLISE DE GENÈVE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

---

SEIZE NOTICES BIOGRAPHIQUES

écrites pour la *Semaine religieuse* de Genève

PAR

FRANCIS CHAPONNIÈRE

LUCIUS LUTSCHER. — CHARLES BARDE. — AUGUSTE  
THOMAS. — J.-ADRIEN NAVILLE. — THÉODORE NECKER.  
— FRANÇOIS BORDIER. — EMILE GUERS. — CHARLES-  
O.-VIGUET. — FRÉDÉRIC SIORDET. — LOUIS SEGOND. —  
LOUIS VALLETTE. — J.-ETIENNE DUBY. — THÉODORE  
BOREL. — ALEXANDRE LOMBARD. — ANDRÉ DUVAL.  
THÉODORE CLAPARÈDE.

GENÈVE

Veuve J. JULLIEN, éditeur

1889





## AVANT-PROPOS

---

Cédant à des sollicitations réitérées, qui me venaient de côtés fort divers, je me suis décidé à réunir en un petit volume une quinzaine des quarante ou cinquante notices biographiques que j'ai dû rédiger, depuis une dizaine d'années, pour la feuille religieuse dont je suis le rédacteur.

Le désir, bien excusable, qu'éprouve tout écrivain attaché au service de la presse périodique, d'arracher quelques-unes de ses productions les moins improvisées au complet oubli qui atteint si promptement les articles de journaux, n'aurait pas suffi à me déterminer à l'exhumation que je tente aujourd'hui si des amis, peut-être trop indulgents, ne m'avaient assuré que plusieurs de ces morceaux pourraient contribuer à l'édification des âmes, et si des critiques connus pour leur indépendance n'avaient émis l'opinion que le recueil de ces biographies pourrait fournir des matériaux précieux aux futurs historiens de l'Eglise de Genève.

La petite galerie que j'offre maintenant au public ne contient que des portraits genevois. Les notices, assez

1567  
384  
23

737644

nombreuses, que j'ai fait paraître sur des Suisses d'autres cantons ou sur des chrétiens étrangers renfermaient bien quelquefois (par exemple celles sur *Ad. Christ, Ed. Güder, L. Nagel*, celles sur *Tholuck, J.-T. Beck, J.-H. Wichern, J.-A. Dorner*, etc.) des détails empruntés à mes souvenirs personnels, mais elles n'auraient pu être réimprimées sans avoir préalablement subi des remaniements considérables, opérés au moyen des biographies complètes qui ont retracé, depuis lors, la vie et l'œuvre de ces hommes d'Eglise.

J'ai également laissé de côté celles de mes notices genevoises qui ne comptaient pas 250 lignes d'impression (*Ch. Léger, E. Lecoultré, J. Pallard, T. Pertuzon, Ad. Perrot*, M<sup>lles</sup> *B. Cellérier* et *F. Schaub*, etc.) et celles qui portaient sur des personnages qui ont été, de la part d'autres écrivains, l'objet de biographies plus développées (*Am. Roget, Et. Chastel*, etc.)

Je ne me suis point cru autorisé à faire figurer dans ce volume ceux des articles nécrologiques de la *Semaine religieuse* que la rédaction devait à l'obligeance de divers collaborateurs. Il est néanmoins évident que des notices telles que celles de M. Th. Borel sur M. et M<sup>me</sup> *Butinide la Rive*, de M. J.-E. Duby sur *Eugène Colladon*, de M. Ernest Martin sur *Jules Trembley*, de M. L. Ruffet sur *Henri de Laharpe*, de M. L. Rœhrich sur *Jacques Claparède*, de M. L. Vallette sur *Louis Brocher*, de M. J.-L. Boissonnas sur *Albert Freundler* et *Joseph Richard*, et bien d'autres encore, seront aussi dignes, pour le moins, que mes propres esquisses, d'être consultées avec soin par les personnes qui voudront acqué-

rir une idée complète de la vie intérieure du protestantisme genevois dans le deuxième et le troisième quart de notre siècle.

Le présent volume offre naturellement quelques-unes des défauts inhérents aux livres qui ne sont que des recueils d'articles détachés. Son plan a été déterminé par un facteur qui a quelque chose d'arbitraire ou du moins d'accidentel, car l'ordre dans lequel ces nécrologies se succèdent est tout simplement celui des décès de leurs héros. On remarquera sans doute aussi que ces notices sont de proportions inégales, et que les plus longues ne sont pas toujours consacrées aux personnages les plus importants. Le soin, peut-être trop scrupuleux, avec lequel j'ai énuméré, dans plusieurs de ces morceaux, soit les petites assemblées où tel de mes collègues avait siégé, soit les petits écrits qu'il avait fait paraître, alourdit incontestablement la marche de ces biographies, bien qu'il se justifie à la rigueur par la place importante que ce genre d'action occupe, dans la vie de plus d'un homme de mérite, chez un peuple que Sismondi accusait déjà d'être *brochurier* et auquel Petit-Senn reprochait sa *comitasserie*. On pourra encore être désagréablement frappé, en parcourant ce volume, de la répétition, à quelques pages d'intervalle, de certaines formes, peut-être même de certaines phrases qui ne produisaient pas auparavant cet effet de monotonie, attendu qu'elles se trouvaient alors séparées les unes des autres par une épaisse liasse d'articles intermédiaires. Enfin, plusieurs des morceaux réunis dans ce livre renferment des allusions aux événements et aux situations

de l'époque à laquelle ils ont paru dans la *Semaine religieuse*. — Si j'avais voulu faire disparaître de cet ouvrage tout vestige de son origine, toute trace de la date primitive de ses divers chapitres, ce travail un peu puéril m'aurait coûté des heures et une peine qui m'ont semblé pouvoir être mieux employées autrement. Je me suis donc borné à revoir de près le fond même des textes, à y adjoindre quelques intercalations et quelques notes, et à rectifier avec soin toutes les inexactitudes de fait que j'avais pu y découvrir moi-même ou que d'autres m'avaient obligeamment signalées.

Un mot encore. Le témoin qui comparait devant un tribunal chargé de prononcer sur le sort d'un prévenu doit jurer de dire « la vérité, rien que la vérité, *toute la vérité*. » Ce redoutable serment n'est pas réclamé du journaliste que son devoir appelle à résumer, en face d'une tombe fraîchement creusée et en présence d'une famille en deuil, les services rendus par un coreligionnaire distingué. Dans une telle conjoncture, le public est bien plutôt porté à rappeler au biographe l'adage bien connu : *De mortuis nihil nisi bene*, « on ne dit que du bien des morts. » Je n'ai pu m'empêcher, dans les pages qui suivent, de tenir grand compte de ce sentiment naturel et général. Aussi ai-je l'impression que le titre le mieux approprié aux portraits légèrement adoucis de cette petite galerie aurait été, au fond, celui d'*Eloges ecclésiastiques*. J'ai néanmoins toujours cherché à conserver la pleine indépendance de mes jugements, et si je ne puis me flatter d'avoir dit *toute la vérité*, j'espère n'avoir dit *que la vérité*, dans la mesure où elle est compatible avec la charité.

La critique réciproque joue d'ailleurs un assez grand rôle dans notre vie républicaine pour que, — à l'heure où nos amis chrétiens ne peuvent plus tirer aucun profit de nos répréhensions fraternelles, — nous retrouvions le droit d'écouter notre cœur et de laisser un libre cours à nos justes sympathies. Je puis le dire en toute sincérité : en étudiant de près la carrière de plusieurs des hommes dont on va lire la biographie, j'ai parfois éprouvé l'un des sentiments les plus bienfaisants que je connaisse, celui d'une vive, sérieuse et *humiliante* admiration. Avec quelle joie profonde j'ai constaté que, malgré tous ses déficits religieux et moraux, notre chère Genève était encore le berceau de tant de nobles caractères, l'asile de tant de belles et saintes vies ! Heureux serais-je si je pouvais amener quelques-uns de mes lecteurs à répéter avec moi cette parole du Psalmiste, dont j'aurais pu faire l'épigraphe de ce volume : *C'est dans les saints qui sont dans le pays, c'est dans ces nobles âmes que je prends tout mon plaisir.* (Ps. XVI, 3.)

1<sup>er</sup> Novembre 1888.

FRANCIS CHAPONNIÈRE,  
Pasteur auxiliaire de l'Eglise nationale  
de Genève.







## LUCIUS LUTSCHER

(Semaine religieuse du 20 novembre 1875.)

---

Lucius Lütcher, qui est mort à Genève le 6 octobre dernier, était né en avril 1793, à Felsberg, près de Coire. Son père, qui était pasteur de ce village, dut le quitter précipitamment en 1799, à l'occasion des troubles causés dans le canton des Grisons par la guerre franco-autrichienne. Il se réfugia dans notre ville, où il avait fait, quelques années auparavant, ses études de théologie. Y trouvant la Communauté réformée allemande privée de conducteur spirituel, il entreprit aussitôt de rétablir son culte, et, au mois de mai 1800, il fut élu pasteur de cette Eglise, qu'il devait desservir jusqu'à sa mort.

Définitivement établi à Genève, Pierre Lütcher fit venir auprès de lui ses deux fils. Lucius, qui était alors âgé de six ou sept ans, se mit courageusement à l'étude du français, et il put bientôt entrer dans notre Collège,

dont il suivit toutes les classes, passant des années entières sans manquer une leçon et sans encourir une mauvaise note.

Les épreuves que notre cité avait subies durant la période de la Révolution, celles qu'elle traversait encore sous la domination de l'étranger, donnaient alors à la vie genevoise un cachet de religieuse gravité. Les influences de la famille, de l'école et de l'Eglise s'unissaient pour inculquer aux jeunes gens le regret des choses anciennes et l'espérance d'un avenir meilleur. C'est dans cette atmosphère éminemment tonique que Lucius Lütcher passa les jours de son adolescence, et son caractère y contracta une sorte de virilité précoce. Son application, sa complaisance et sa modestie lui avaient gagné, dès ses premières années de Collège, l'estime de ses maîtres et l'affection de ses condisciples, parmi lesquels se trouvaient ses futurs collègues Coulin, Eymar et Merle d'Aubigné. L'écolier modèle devint le plus laborieux des étudiants. Entré aux Auditoires, le jeune Lütcher dut pourvoir lui-même à son entretien en enseignant, à côté de l'allemand, sa langue maternelle, les mathématiques, pour lesquelles il possédait de réelles aptitudes. Au sortir de la Faculté des Sciences et des Lettres, il se décida, dans un sentiment sérieux, à embrasser la vocation de son père. Tout en faisant sa théologie, il entra, comme sous-maître, dans la pension Gerlach, et quand sonna l'heure de la Restauration de la République, il porta quelque temps les armes en qualité de volontaire.

Consacré en 1816, M. Lütcher partit pour l'Allema-

gne en compagnie de son ami Merle d'Aubigné, avec lequel il avait, peu auparavant, ébauché cette traduction française du *Guillaume Tell* de Schiller, que M. Merle ne tarda pas à faire paraître. Ils assistèrent ensemble, en octobre 1817, à cette célèbre fête de la Wartbourg, sous l'impression de laquelle le futur historien de la Réformation conçut la première idée de son grand ouvrage. M. Lütcher passa un an à Leipzig, où il suivit des cours à l'Université et s'exerça à prêcher en allemand, mais, au bout de ce temps, il fut rappelé à Genève par l'état de santé de son père. Après l'avoir assisté d'abord comme suffragant (dès février 1819), il lui succéda (le 15 octobre 1820) comme pasteur en titre de l'Eglise allemande réformée, dont les ressortissants l'avaient élu à l'unanimité.



Ce poste, qui n'eût pu faire vivre son nouveau titulaire si ce dernier n'avait continué à donner des leçons et s'il ne s'était résolu à prendre chez lui des pensionnaires, était loin, cependant, d'être une sinécure. M. Lütcher n'avait pas seulement à prêcher tous les dimanches, sans jouir de la faculté de se faire remplacer; il n'avait pas seulement à instruire les enfants et les catéchumènes, à visiter les pauvres et les malades, à consoler les affligés et les mourants d'une colonie qui devint chaque jour plus nombreuse et plus nécessaire; il avait encore à patronner une foule de jeunes filles sans place, à secourir une multitude de voyageurs en

passage, à gérer les biens relativement considérables de la Communauté, et à écrire des milliers de lettres pour des affaires d'assistance ou de mariages. Cette tâche compliquée et souvent bien ingrate, M. Lütcher l'entreprit avec un entier dévouement, et, pendant près de quarante années, il s'en acquitta avec un zèle infatigable.

Sa paroisse, qui était son premier intérêt, n'épuisait pourtant pas son activité. D'autres œuvres ne tardèrent pas à bénéficier aussi de son esprit pratique, de la régularité de ses habitudes, de la variété de ses connaissances et de l'étendue de ses relations. Dès 1814, M. Lütcher avait été l'un des fondateurs de la Société biblique, dont il fut plus tard le secrétaire pendant un quart de siècle au moins. Il devint également l'un des créateurs et le factotum de la Bibliothèque populaire. Dans les conférences qui se tinrent à Genève en 1835, à l'occasion du Jubilé de la Réformation, M. Lütcher (qui en rédigea, pour l'impression, le compte rendu détaillé) émit le vœu qu'il se formât une association destinée à propager le christianisme évangélique, proposition qui fut huit ans plus tard réalisée, au moins en partie, par la fondation de la Société des Protestants disséminés. Membre actif de la Commission des Collèges, deux fois président du Comité de la Société de Lecture, le pasteur allemand participa aussi, et plus encore, aux travaux de la Société d'Utilité publique. Ce fut sous le patronage de cette dernière société qu'il devint et demeura pendant plus de vingt ans (avec MM. Diodati et Dupin) le principal rédacteur d'un almanach populaire, le *Nouveau Messager suisse*, auquel il sut procurer

des articles des Genevois les plus distingués de cette époque, en particulier de son parent et ami Etienne Dumont.



Une carrière aussi honorablement et aussi utilement remplie aurait dû, semble-t-il, en assurant à M. Lütcher la reconnaissante estime de tous ses compatriotes, mettre son caractère personnel au-dessus de toute attaque, et sa situation pastorale à l'abri de tout ébranlement. Il n'en fut rien, cependant. La vieillesse du pasteur réformé allemand fut troublée par les déplorables agissements d'une faction, plus politique encore que religieuse, qui trouva bon de prendre sa paroisse pour théâtre et pour laboratoire de ses premiers exploits ecclésiastiques. Ce parti, qui se forma vers 1855 au sein de la Communauté, et qui se rendit bientôt maître des élections en s'appuyant sur la masse des jeunes Suisses allemands domiciliés à Genève depuis une année à peine, commença par exclure des Directions de la Bourse et de l'Eglise M. Lütcher et tous ses anciens coopérateurs. Feignant, ensuite, de vouloir procurer au pasteur sexagénaire un soulagement que celui-ci ne réclamait pas, il lui imposa, malgré toutes ses protestations, un suffragant absolument indigne, qui avait réussi à se faire passer pour un martyr de la science indépendante, mais qui n'était au fond que le coryphée de la plus vulgaire incrédulité. M. Lütcher était néanmoins resté à son poste, et il avait courageusement

entrepris d'éclairer ses paroissiens sur les antécédents suspects et sur les funestes visées de son collègue, quand la nouvelle Direction de l'Eglise décida, en juillet 1858, de mettre son vieux pasteur à la retraite. Elle lui accordait, en même temps, une pension annuelle de mille francs, qu'elle devait cesser de lui payer « s'il ne se soumettait pas à tout, » et qu'elle ne tarda pas, en conséquence, à supprimer d'un trait de plume.

Ce dénouement, aussi pénible qu'imprévu, d'un long et fidèle ministère, fut pour M. Lüscher une bien douloureuse épreuve. Il déploya, dans ces tristes circonstances, un rare mélange d'énergie et de douceur. Tant qu'il put croire que ses adversaires ne péchaient que par ignorance et par irréflexion, il poursuivit la lutte avec une indomptable fermeté. Lorsqu'il dut se convaincre qu'ils agissaient en toute connaissance de cause, il jugea sa tâche achevée et il se retira sans bruit de l'arène. En 1864, il fit encore paraître, comme par acquit de conscience, une *Notice sur la destruction de l'Eglise allemande réformée à Genève et sur les moyens de la rétablir*. Mais ce fut là sa dernière intervention dans cette controverse, et lorsqu'en 1868, M. W<sup>'''</sup> fut abandonné par ses partisans eux-mêmes, et qu'il échangea, pour un temps, la robe du ministre contre le tablier du débitant de bière, M. Lüscher ne céda point à la tentation de triompher d'une chute qui ne laissait derrière elle que des ruines. Dégagé de toute préoccupation personnelle, il encouragea dès lors de grand cœur tout ce qui fut essayé par d'autres pour rendre aux Allemands réformés de Genève un culte véritablement

évangélique, mais il évita plutôt, par discrétion, de mêler son nom à ces entreprises. Son rôle public était terminé.



Rentré dans la vie privée, l'ancien pasteur allemand continua à participer aux travaux des diverses Sociétés philanthropiques et religieuses dont il était membre. Il avait toujours été un chaud patriote, et il ne cessa point de prendre un vif intérêt à la marche des affaires de sa cité d'adoption. Il éprouva souvent de la tristesse à la vue des changements profonds subis par les institutions genevoises, mais il ne se réfugia jamais dans la bouderie. Sans songer à s'occuper publiquement de politique, il tenait à remplir, dans toute leur étendue, ses devoirs de citoyen, et le 25 juin 1872, il adressait encore au Grand Conseil un écrit anonyme où ce *Vieux Genevois, franc démocrate*, soumettait à notre corps législatif un projet de réforme électorale.

A cette époque, cependant, M. Lüscher ne vivait plus guère que pour sa famille. En 1867, il fit un dernier voyage à Paris, où le second de ses fils occupait dans la banque une situation considérable. En 1871, sa digne compagne (née Théremin) et lui eurent la joie de pouvoir célébrer, au milieu du cercle toujours plus étendu de leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, le cinquantième anniversaire de leur mariage. L'heure vint, toutefois, où le robuste vieillard ne put plus échapper aux atteintes de l'âge. Divers accidents, qui

entraînèrent de grandes souffrances et nécessitèrent de pénibles opérations, lui firent comprendre que ses jours étaient désormais comptés. M. Lütcher, dont l'esprit avait conservé toute sa lucidité, vit approcher avec calme l'heure de son délogement. Il *savait en qui il avait cru*, et c'est dans la paix de la foi et de l'espérance chrétiennes qu'il s'est endormi le 6 octobre 1875, laissant à tous ceux qui avaient eu le privilège de le connaître le souvenir et l'exemple d'une piété simple et sobre dans ses manifestations, mais dont l'épreuve avait montré toute la profondeur et la solidité. *Heureux les serviteurs que le Maître, quand il viendra, trouvera veillant et faisant leur devoir!*





## CHARLES BARDE

(Semaine religieuse du 27 juillet 1878 <sup>1</sup>.)

---

Genève a perdu, le 12 juillet dernier, l'un des hommes qui ont le plus fidèlement et le plus efficacement contribué, pendant le deuxième et le troisième quart de ce siècle, à ranimer et à entretenir au sein de notre Eglise le feu sacré de la foi et de la vie chrétiennes. En nous arrêtant aujourd'hui, avec quelque détail, sur la carrière de M. le pasteur Ch. Barde, notre but n'est pas seulement de rendre au frère que nous pleurons l'hommage de reconnaissance qui est dû à sa mémoire; nous désirons aussi faire partager à nos lecteurs les impressions, aussi

<sup>1</sup> Depuis que cette courte notice a été rédigée, la famille de M. Barde a fait imprimer, comme manuscrit, sous ce titre : *Une Jeunesse d'autrefois* (Genève, impr. Privat, 1884, un vol. in-12 de 350 p.), un récit très détaillé des trente premières années de son chef. Mais ces souvenirs biographiques et autobiographiques s'arrêtent à l'année 1832 et n'ont du reste pas été mis en librairie.

édifiantes qu'instructives, que nous avons nous-même retirées de l'étude de cette simple, mais noble vie.

## I

Jean-Charles Barde était né dans notre ville le 29 septembre 1803. Il reçut de ses parents cette forte éducation morale qui était alors l'une des traditions de la vieille bourgeoisie de Genève, et dut ses premières impressions religieuses, soit à sa pieuse mère, soit aussi, plus tard, à une sœur aînée qu'il eut le chagrin de perdre de bonne heure. Après avoir fait ses études classiques dans notre Collège et dans notre Académie, il se décida pour la carrière pastorale, et il entra, en 1823, dans notre Auditoire de Théologie, où il se distingua surtout par sa conscience et par son application au travail.

En 1825, au cours de ses études, M. Barde refusa, pour demeurer fidèle à sa vocation ecclésiastique, la place avantageuse de précepteur du prince royal de Wurtemberg, et en juillet 1827, il fut consacré au saint ministère, après la soutenance d'une thèse intitulée : *Examen des moyens employés dans la législation de Moïse pour conserver chez les Israélites la croyance en un seul Dieu*. En août, il se rendit à Lyon, où il exerça, pendant huit mois, la charge de suffragant. Il y retrouva Adolphe Monod, qu'il avait déjà connu à Genève, et il y rencontra Adolphe Christ, de Bâle, avec lequel il se

lia alors pour la vie. Ces amitiés chrétiennes contribuèrent, de concert avec diverses expériences pastorales, à donner à la piété déjà sérieuse du jeune ministre quelque chose de plus décidé. Parti de Genève avec certaines préventions contre les idées et contre les hommes du Réveil religieux, il fut assez étonné d'apprendre, avant de quitter Lyon, de la bouche d'un de ses auditeurs, qu'il venait de faire un sermon tout à fait... *methodiste*.

Ce séjour à Lyon fut suivi, après un intervalle de quelques mois, d'un hiver passé à Paris, de novembre 1828 à février 1829. M. Barde assista alors aux célèbres cours de Cousin, Villemain et Guizot, et forma de précieuses relations avec quelques-unes des personnes les plus distinguées de la société protestante, telles que MM. et M<sup>mes</sup> Monod, GrandPierre, Lutteroth, Waddington, Delessert, la duchesse de Broglie, la comtesse Pelet (de la Lozère), etc.

En février 1829, le jeune candidat genevois se rendit en Angleterre : il séjourna d'abord à Eastbourne et à Brighton, puis à Londres, ensuite dans le Berkshire, fit, en juillet et août, une rapide tournée en Ecosse, et revint enfin dans la métropole pour y occuper pendant deux mois, comme suffragant de M. Sterky, la chaire de l'Eglise suisse. Grâce aux excellentes recommandations d'une amie vénérée, à laquelle notre frère attribuait un rôle important dans son développement religieux, — M<sup>me</sup> Vernet-Pictet, — M. Barde fit alors la connaissance de plusieurs familles anglaises fort zélées pour l'avancement du règne de Dieu ; il passa deux

jours à la campagne chez le grand Wilberforce, assista à la consécration du célèbre missionnaire Duff par l'illustre professeur Chalmers, et reçut une profonde impression de ses rapports avec le pasteur Scholl, le Rév. Daniel Wilson, depuis évêque de Calcutta, l'Hon. et Rév. M. Noël, qui devint plus tard pasteur baptiste, le Rév. Ed. Irving, M<sup>me</sup> Elisabeth Fry, le D<sup>r</sup> R. Wardlaw, l'excellent Th. Erskine de Roseneath, etc.

Après avoir traversé la Belgique et l'Allemagne et s'être arrêté à Bruxelles chez son ami Merle d'Aubigné et à Francfort auprès du pasteur Appia, M. Barde se retrouva à Genève en février 1830. Reçu avec une certaine défiance par le clergé officiel, qui lui reprochait de n'avoir vu à l'étranger que les adhérents du parti « méthodiste », il ne fut pas tout d'abord appelé aux emplois secondaires que la Compagnie réservait alors aux jeunes ministres. Il s'en consola en faisant des visites pastorales à des malades et à des affligés, en donnant des leçons de religion à l'Asile des Jeunes filles du chemin des Savoises, en créant une école du dimanche dans une maison amie et en célébrant des cultes du soir dans des salons particuliers. Ajoutons que, dès 1828, il était entré dans le Comité des Missions, que venaient d'instituer MM. Peschier, Moulinié, Gausen, Duby père et fils, et quelques laïques de leurs amis.

L'affiliation de M. Barde au petit groupe des ecclésiastiques orthodoxes pouvait lui inspirer la crainte que la Vénérable Compagnie ne lui fit faire à sa porte un stage assez prolongé. Aussi était-il sur le point d'accepter

une vocation à l'étranger, lorsque la fondation de la Société évangélique détermina le corps des pasteurs officiels à faire place, dans son sein, à deux nouveaux représentants des doctrines du Réveil. M. J.-E. Duby était l'un des deux élus, M. C. Barde fut l'autre : en décembre 1831, il était appelé à l'un des postes vacants de la ville.

## II

Installé en janvier 1832, le jeune pasteur eut d'abord la direction d'une seule dizaine (le quartier situé entre le Molard et la Fusterie) ; il accepta plus tard la charge supplémentaire d'une dizaine voisine, mais il ne la conserva pas, croyons-nous, jusqu'au bout. Il s'efforça, dès l'entrée, de créer dans le quartier qui lui était échu une espèce de vie paroissiale, et il y exerça, par son ministère aussi énergique que dévoué, une influence locale extraordinaire, dont on retrouve encore aujourd'hui la trace après un intervalle de plus d'un quart de siècle. Ce succès était d'autant plus remarquable que M. Barde se trouva, pendant un temps, dans des circonstances qui rendaient sa tâche particulièrement difficile. Fils d'un conseiller d'Etat de l'ancien régime (M. Barde-Bordier) et gendre d'un ancien syndic (M. de Gallatin), il était appelé à fonctionner, comme pasteur, dans un quartier qui fut, pendant plusieurs années, l'un des centres principaux de l'agitation libérale. M. Barde se tira de cette situation malaisée en concen-

trant, le plus possible, son activité sur les intérêts de la religion, et il ne mit guère le pied sur le terrain de la politique que pour faire paraître, peu après la Révolution de 1841, une petite brochure de quatre pages, qui était un appel au rapprochement de tous les bons citoyens.

En 1845, notre frère s'adressait de nouveau à la presse, pour publier, de concert avec son intime ami, le pasteur J.-Et. Coulin, le *Catéchisme* qui leur avait été, en quelque sorte, légué par le vénéré M. Cellérier père. Dans leur préface, les deux éditeurs remarquaient qu'ils étaient « voués, par le choix de leur cœur, à la charge d'instruire les catéchumènes. » Ces lignes nous révèlent le principal levier sur lequel M. Barde s'appuyait dans son œuvre paroissiale. En 1832, tous les catéchumènes de la ville qui ne recevaient pas une instruction particulière étaient encore réunis, sans distinction de quartier, dans de grandes classes ordinairement confiées à de jeunes ministres, qui ne pouvaient contracter avec leurs nombreux élèves que des rapports superficiels et éphémères. Frappé des désavantages de ce régime, M. Barde résolut, dès le début de son pastorat, d'ouvrir, lui le premier, un cours public pour les catéchumènes de sa paroisse, et son christianisme fervent, expansif et joyeux ne tarda pas à lui gagner — et à gagner, du même coup, à l'Évangile — le cœur d'un bon nombre de ses jeunes élèves des deux sexes. Par ses visites pastorales et ses cultes funèbres, notre frère exerçait une action analogue sur les malades et sur les affligés de sa paroisse. Ses méditations de la semaine

(et, en particulier, les *prières* du Temple-Neuf) et ses prédications du dimanche (notamment ses sermons de communion) répondaient, à la même époque, aux besoins religieux d'un grand nombre d'âmes, qui, sans se laisser arrêter par certaines imperfections de forme, étaient, au contraire, attirées par le caractère tout à la fois intime et pratique que M. Barde savait donner à ses discours. Visant, en effet, avant tout, à mettre ses auditeurs en contact direct avec Christ, et à les faire progresser dans la communion de Jésus, notre frère trouvait, pour parler de l'amour de son Sauveur, les accents les plus onctueux et les plus pénétrants, et il excellait, en particulier, à rattacher les petits détails de la vie usuelle aux grands mobiles du sentiment chrétien.

Ces divers moyens d'action ne suffisaient cependant pas au zèle entreprenant de M. Barde. Justement désireux de voir donner, dans les cadres de l'Eglise nationale, une satisfaction aussi complète que possible à toutes les aspirations légitimes qui poussaient alors bien des fidèles du côté des communautés dissidentes, il institua de bonne heure des cultes du soir et des réunions de missions. Ces assemblées se tinrent d'abord dans son appartement, mais, comme le nombre de leurs habitués allait toujours en croissant, notre frère les transporta, en 1841, au rez-de-chaussée de la même maison, dans cette *Salle de la rue du Soleil-Levant* que le public religieux baptisa promptement du nom plus court et plus expressif de *Local Barde*. C'est dans cette salle basse, moralement transformée en chambre haute, que M. Barde présida longtemps, avec l'assistance

de quelques-uns de ses collègues (MM. Diodati, Coulin père, Duby, Demole, Vernet, etc.) un culte régulier du dimanche soir, un catéchisme du jeudi après midi, et bien d'autres réunions encore. C'était, malgré son nom brillant et lumineux, un bien humble et sombre local, et nous doutons fort que personne y ait jamais vu resplendir les rayons du soleil de la nature, mais nous pouvons, en revanche, affirmer que c'est là qu'un grand nombre d'âmes ont vu pointer pour elles l'aurore de la grâce divine.

Tant de travaux (et il y en avait encore d'autres, dont nous dirons un mot plus loin) finirent cependant par altérer la santé de M. Barde. De fréquents maux du larynx, qui lui rendaient parfois la prédication pénible, et une certaine difficulté de mémorisation, qui l'obligeait, à son grand regret, à lire ses sermons au lieu de les réciter, lui faisaient redouter les devoirs de la chaire. Il était, d'autre part, un peu lassé des difficultés sans cesse renaissantes qu'il avait avec l'administration ecclésiastique. On comprendra aisément, sans que nous ayons besoin d'insister sur ce point, que de nombreux frottements devaient se produire entre des corps inféodés au latitudinarisme dogmatique, très jaloux de maintenir l'unité de l'Eglise nationale et quelque peu pénétrés de l'esprit de routine, et un pasteur plein d'initiative et de spontanéité, fort prononcé dans ses convictions orthodoxes, et peu désireux de collaborer avec ceux qui ne les partageaient pas. Sous la pression de ces divers motifs, M. Barde prit, en 1851, un congé assez long. Ce repos momentané n'ayant pas amélioré sa santé, il

se décida, en automne 1852, à aller passer l'hiver dans le Midi de la France, et il se démit, en conséquence, de ses fonctions de pasteur. Ainsi se termina la première et la plus courte moitié de la carrière ecclésiastique de notre frère.

### III

Toutefois, pour un pasteur *par la grâce de Dieu*, comme l'était M. Barde, le pastorat ne prend fin qu'avec la vie. A son ministère officiel de près de 21 années devait succéder, après quelques mois d'intervalle, un ministère inofficiel, mais non moins important, de plus d'un quart de siècle. De retour du Midi, il se sentit suffisamment fortifié dans sa santé pour pouvoir assumer de nouveau, à un titre purement volontaire et entièrement désintéressé, toutes les fonctions qu'il avait précédemment remplies, à l'exception seulement de la prédication proprement dite.

M. Barde ne se contenta pas de reprendre toutes les petites assemblées du Soleil-Levant. Il recommença, et ses leçons privées, et ses classes publiques d'instruction religieuse, et il consacra, jusqu'en 1873, le meilleur de ses forces à cette tâche spéciale, pour laquelle il avait un don très remarquable. Environ 900 catéchumènes, jeunes gens ou jeunes filles, ont reçu son enseignement. Il les suivait, avec une affectueuse fidélité, dans toutes les circonstances de leur vie ultérieure, et il les convoquait régulièrement, quatre fois par année, pour un service de préparation à la sainte Cène. Une

des dernières joies de notre vénéré frère a été de recevoir, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa consécration, d'un certain nombre de ses anciennes élèves, un touchant souvenir de reconnaissance.

Conseiller spirituel et visiteur préféré d'un grand nombre de familles, M. Barde devint, en outre, à partir de 1852, le chapelain attitré de la *Société des Domes-tiques protestantes* ; il allait voir, dans leur infirmerie particulière, les servantes malades, et il célébra presque jusqu'à la fin de sa vie, pour les membres de la Société, un culte mensuel du dimanche après midi. Il fut également, pendant un certain laps de temps, le chapelain des *Petites Ecoles industrielles*, fondées en 1853 par M<sup>me</sup> Vaucher-Guédin ; c'était lui qui se chargeait de l'instruction biblique des jeunes filles recueillies dans cet établissement.

A côté de ces fonctions d'enseignement religieux et de cure d'âme, M. Barde avait accepté un rôle considérable dans la direction d'un bon nombre de nos œuvres chrétiennes. Entré, comme nous l'avons dit, dès 1828, dans le *Comité des Missions*, il en était devenu président en 1835, et il ne cessa dès lors de lui consacrer une part importante de ses loisirs et de ses forces. Il correspondait constamment, à ce sujet, avec son ami M. Christ-Sarasin, et l'on aurait peine à compter les rapports missionnaires qu'il a rédigés, et surtout les assemblées missionnaires qu'il a présidées, depuis les anciennes *prières mensuelles des missions* du mardi, à une heure, jusqu'aux petites réunions du *Sou de Bâle*. C'est, on peut le dire, d'une soirée qui se tint, en 1843,

dans une campagne alors louée par M. Barde, et autour de la personne du vaillant Lacroix, que l'on peut faire dater le réveil un peu général de l'intérêt missionnaire au sein de l'Eglise nationale de Genève.

M. Barde était également, parmi nous, l'incarnation vivante de l'*Alliance évangélique*. Dès 1846, il saluait avec joie la fondation de cette société, dont il présida, à plusieurs reprises, le Comité genevois. Il se rendit en 1851 à Londres, et en 1855 à Paris, pour assister à ses assemblées œcuméniques, et, en 1861, il s'occupa avec ardeur des Conférences analogues de Genève.

Patron zélé de l'*Union chrétienne de jeunes gens*, membre actif du cercle chrétien de l'*Union évangélique*, M. Barde contribua aussi, pour une très large part, à la fondation de la *Salle de la Rive droite* (ouverte en novembre 1855), et de la *Salle de la Réformation* (inaugurée en septembre 1867). Il présida longtemps l'administration de ce dernier bâtiment, et il s'occupa, jusqu'à la fin de sa vie, de la *Bibliothèque calvinienne* et du *Musée missionnaire* qui y ont trouvé un abri.

Bien que M. Barde vouât plus volontiers son attention aux œuvres proprement religieuses qu'aux entreprises simplement philanthropiques, nous ne devons pas oublier que c'est également à son initiative que notre ville doit la création de la *Buanderie* de la rue du Rhône (ouverte en 1857). Rappelons, en outre, qu'il fut, pendant plusieurs années, l'un des représentants de notre canton dans le Conseil d'administration de la *Colonie agricole et professionnelle* de Serix.

Correspondant genevois de la *Société centrale d'Evan-*

*gélisation* de Paris et de la *Société des Livres religieux* de Toulouse, M. Barde fut aussi, pendant quelques années, l'un des membres les plus influents, soit de notre *Société pour la Sanctification du Dimanche*, soit de notre *Société biblique*. Sorti de ce dernier Comité en 1862 ou 1863, il organisa néanmoins l'*Association des Lecteurs de la Bible*, dont les membres s'engageaient à visiter régulièrement un certain nombre de malades, d'infirmes et de vieillards, et il présida souvent, de concert avec M. le pasteur Ferrier, une *réunion mensuelle d'études bibliques*, établie surtout en vue de la classe peu lettrée.

Ceci nous amène à parler encore d'une *réunion de prières* dont M. Barde était la principale colonne. Commencée en janvier 1860 au Soleil-Levant, ensuite transférée au Casino, puis à la chapelle de l'Athénée, et enfin dans un appartement de la rue du Cloître, cette petite réunion, qui s'était d'abord tenue tous les jours, n'eut lieu plus tard que toutes les semaines. Nulle part, peut-être, le cœur chrétien et pastoral de notre frère ne s'épanchait avec une ferveur aussi communicative, avec un aussi touchant abandon. — Pendant l'hiver 1861 à 1862, il prit, de même, la direction des *réunions d'appel* convoquées pour le lundi soir, à la Salle de la Rive droite (réunions où se font entendre, indifféremment, des pasteurs et des laïques des deux Eglises nationale et libre), et il se consacra, jusqu'au printemps de 1878, à cette œuvre excellente, avec cette persévérance qu'il savait mettre dans l'accomplissement des petits devoirs, aussi bien que des grands.

Il nous sera bien permis d'ajouter que la maison hospitalière de M. et de M<sup>me</sup> Barde-de Gallatin était à Genève l'un des centres les plus importants, l'un des plus ardents foyers de ce que l'on pourrait appeler la sociabilité chrétienne. Pendant de longues années, notre frère invitait périodiquement chez lui les étudiants en théologie, pour s'entretenir avec eux de sujets relatifs à la vie spirituelle et à l'activité pastorale. S'il passait, d'autre part, dans le rayon de notre ville, quelque serviteur de Christ, distingué dans l'œuvre de l'évangélisation ou de la mission, l'on pouvait être sûr d'avance que M. Barde l'inviterait aussitôt à descendre dans sa maison, et qu'il se hâterait de réunir autour de son hôte ceux des amis du Règne de Dieu auxquels il penserait pouvoir faire par là du plaisir et du bien.

Depuis une année, et surtout depuis quelques mois, notre frère avait commencé à souffrir assez sérieusement des atteintes de l'âge et de la maladie. Dieu a épargné à son fidèle serviteur l'épreuve pénible d'une longue inaction, et il lui a fait la grâce de pouvoir en quelque sorte mourir debout. Trois semaines avant de quitter ce monde, M. Barde put encore présider la séance annuelle de la Société des Missions, et quatre jours avant sa mort, il dirigeait encore lui-même son culte domestique. Mais il sentait pourtant très nettement lui-même que le moment du départ approchait. Le 12 juillet, sa famille comprit qu'il lui serait redemandé à la fin du jour. Vers midi, sa fille dévouée, qui se trouvait auprès du fauteuil sur lequel le mourant respirait

péniblement, lui récitait les premiers versets du XIV<sup>e</sup> chapitre de l'Évangile selon saint Jean. Lorsqu'elle fut arrivée à ces paroles du Sauveur : « *Et quand je m'en serai allé et que je vous aurai préparé le lieu, je reviendrai et vous prendrai avec moi, afin que là où je serai, vous y soyez aussi* », M. Barde l'interrompit pour continuer lui-même : « *Et vous savez où je vais, et vous en savez le chemin. Je suis le chemin...* » Il s'arrêta, et sa fille reprit : « *Je suis le chemin, la vérité et la vie.* » Sur quoi notre frère répéta avec une singulière énergie d'expression : « *... et la vie !* » Tel fut le dernier mot qu'il prononça avant de perdre connaissance. Quelques instants après, notre frère était lui-même entré dans cette vie éternelle qu'il avait si ardemment contemplée, saluée et comme embrassée par avance.

#### IV

Nous ne pouvons chercher à résumer l'impression que nous laissent la carrière et la personnalité de M. Barde sans dire, tout d'abord, un mot de son point de vue et de sa position ecclésiastiques. Notre frère était avant tout, nous l'avons déjà dit, un *homme d' Alliance évangélique*. Il était toujours prêt à travailler à l'avancement du Règne de Dieu avec quiconque *invoquait sincèrement le nom du Seigneur Jésus-Christ*, et il se plaisait à rendre son culte à Dieu partout où il le voyait *adoré en esprit et en vérité*. Nous nous souvenons de l'avoir vu remplacer, plusieurs mois de suite, dans

la chapelle de l'Oratoire, le ministre indépendant chargé du culte de la jeunesse, et l'on pourrait citer de lui beaucoup d'autres traits du même genre, capables de désorienter et peut-être de scandaliser tous les Consistoires passés ou présents : espérons mieux de ceux de l'avenir !

On se tromperait, toutefois, grandement, si l'on croyait que M. Barde ne fût pas très attaché, par certains côtés, à l'institution nationale, ou du moins très sensible à certains mérites du régime national. « Je suis multitudiniste, nous disait-il un jour, et je mourrai multitudiniste. » Non pas, sans doute, qu'il pensât que l'Eglise dût être constituée ou gouvernée par les masses indifférentes et incrédules. Mais il croyait que, tout en plaçant à sa tête des fidèles, et des fidèles seulement, l'Eglise devait ouvrir ses bras, sans arrière-pensée, à tous les habitants du pays. Homme d'instinct et d'expérience, bien plus que de réflexion ou de système, M. Barde jugeait de ces choses moins d'après la théorie que d'après la pratique. Il savait, pour l'avoir mainte fois constaté dans son ministère officiel, qu'il y a, surtout dans la classe peu instruite et peu aisée, une foule de personnes trop ignorantes ou trop dépendantes pour qu'on puisse attendre d'elles qu'elles se joignent à une Eglise libre, tant qu'une Eglise nationale subsistera dans le pays, et qui n'en sont pas moins altérées de vérité et de vie, et beaucoup plus ouvertes, au fond, aux saines influences du christianisme positif qu'à l'action délétère d'un aride rationalisme. Pénétré de respect et d'amour pour toute âme immortelle, quelque humble

que pût être son enveloppe terrestre, notre frère ressentait, à l'égard de ces petits dont nous parlons, quelque chose de la compassion éprouvée par son Maître, à la vue des multitudes qui erraient çà et là comme des brebis privées de berger. Aussi demandait-il à l'Eglise d'aller avec confiance au devant des foules et de les envelopper cordialement dans sa sollicitude maternelle. Optimiste par conviction plus encore que par caractère, il croyait qu'il fallait mêler hardiment le levain du christianisme évangélique à la pâte de la vie nationale, tout en s'efforçant d'empêcher que le sel de l'Eglise ne perdit, en retour, une partie de sa saveur. — La vérité nous force cependant à dire que les épreuves que notre Eglise traverse depuis quelques années avaient fini par ébranler passablement le *nationalisme* de notre frère. Il était souvent tenté de croire que, dans l'état actuel des choses, l'institution officielle causait des dommages qui surpassaient ses services. En 1875, il ne voulut pas se faire inscrire lui-même sur le rôle des *pasteurs auxiliaires* de l'Eglise nationale. Il consentit néanmoins à s'y laisser porter d'office, à la suite d'une visite personnelle du président du Consistoire, démarche à laquelle, il faut le dire, il fut particulièrement sensible. Il était homme de cœur, et tout ce qui, chez les autres, venait du cœur, trouvait aussi le chemin de son cœur.

Nous devons, en effet, le faire remarquer en terminant cette esquisse : M. Charles Barde n'était, à proprement parler, ni un savant théologien, ni un penseur ingénieux, ni un orateur disert, ni un élégant écrivain. Il n'avait reçu de la nature aucun talent de premier

ordre, et ses meilleurs amis auraient parfois voulu pouvoir donner à telle de ses vues quelque chose de plus large, à tel de ses desseins quelque chose de plus souple. Il laisse néanmoins après lui, dans sa ville natale, une empreinte profonde, et bien des croyants (parmi lesquels il en est de fort cultivés), se réclament de lui comme de leur père spirituel. C'est que, dans le Royaume de Dieu, la primauté n'appartient pas au génie, mais à la foi qui transporte les montagnes, à la pureté de cœur qui reflète le ciel, et à la débonnaireté qui *hérîte de la terre*. Nature humble, droite et aimante, notre frère avait reçu l'Évangile avec une enfantine simplicité, il le propageait avec une juvénile ardeur, et il le pratiquait avec une conséquence toute virile. Sachant en qui il croyait, et vivant selon ce qu'il croyait, il était si imprégné de sa foi qu'elle débordait, en quelque sorte, de sa personnalité tout entière. Quand on apercevait son aimable et gracieux sourire, quand on sentait son cordial serrement de main, quand on entendait sa voix sympathique et vibrante, on demeurait sous le charme de cette piété toute rayonnante de joie et de sainte tendresse. Tel était, si notre impression ne nous trompe pas, le secret principal de la puissante et bienfaisante influence de M. Barde. *Bon et fidèle serviteur* de Jésus-Christ, il a *fait briller, devant les hommes, la lumière de son Père céleste* : il se repose aujourd'hui, nous en avons la confiance, *dans la joie de son Seigneur*.





## AUGUSTE THOMAS

(Semaine religieuse du 16 août 1879.)

---

Jean-Marc-Auguste *Thomas*, que nous avons perdu le dimanche 3 août 1879, était né à Lyon, de parents genevois, le 8 juillet 1829. Il fit toutes ses études sur les bancs de notre Collège et de notre Académie. Son talent de récitation le fit de bonne heure remarquer dans les soirées de la Société des Amis de l'Instruction ; à la même époque, ou à peu près, il devenait membre du Comité central de la Société de Zofingue, association à laquelle il resta toujours vivement attaché.

Diverses circonstances providentielles, parmi lesquelles une instruction religieuse donnée par M. le pasteur Ch. Barde et de grandes épreuves de famille, ayant affermi les convictions et mûri la piété du jeune étudiant, Auguste Thomas se décida, en 1849, à suivre l'exemple qui lui avait été donné, quatre ans auparavant, par son frère aîné (M. Louis Thomas) et à se

vouer à la carrière ecclésiastique. Après quatre années d'étude dans notre auditoire officiel, il soutint sa thèse, qui était un *Essai sur le prophète Michée*, et fut consacré au saint ministère le 17 décembre 1853.



Ce fut en France que notre frère exerça d'abord les fonctions pastorales auxquelles il venait de se vouer. Du mois de mai au mois d'août 1854, il fut appelé à remplacer, en qualité de suffragant, M. le pasteur Pertuzon, de Dijon. A peine était-il à son poste qu'une grave épidémie de choléra éclatait dans sa circonscription paroissiale, surtout dans la ville de Gray, et foudroyait, à ses côtés, un de ses amis. Le jeune ministre faisait de bien bonne heure l'apprentissage des émouvantes responsabilités du pastorat évangélique.

En février 1855, M. Thomas passa à Estissac (Aube), où la *Société centrale* de Paris et le Consistoire de Meaux lui confiaient la charge de pasteur-suffragant. La communauté protestante qui s'était récemment formée dans cette localité, et qui y avait même acquis un bâtiment, avait, dès l'abord, été traitée par le gouvernement d'*association illégale*, et en 1852, le pasteur de Troyes, M. Recordon, avait été condamné, ainsi que son collaborateur M. Dugand, pour avoir tenu à Estissac des réunions de plus de vingt personnes. Le jeune délégué du Consistoire de Meaux, qui avait cru se mettre en règle avec la loi en prenant la précaution de réunir

ses auditeurs dans son propre appartement, et par groupes de moins de vingt personnes, ne fut pas plus heureux que ses prédécesseurs. Le 17 juillet 1855, « le sieur *Thomas*, Jean-Marc-Auguste, agissant en sa qualité de pasteur, » se voyait condamné, par le tribunal de Troyes, à 50 francs d'amende et aux frais de la poursuite. Son crime était d'avoir « reçu habituellement, et sans distinction de personnes, dans son domicile, attenant au temple protestant d'Estissac, un grand nombre d'habitants d'Estissac, qui pénétraient librement chez lui pour y recevoir l'instruction religieuse et se livrer aux pratiques du culte. » Aux yeux du tribunal, « ces réunions, par leur fréquence, par le nombre des personnes qui y étaient admises sans réserve, bien qu'on évitât d'atteindre à la fois un nombre considérable, se composaient, en réalité, de plus de vingt personnes, venant successivement à diverses reprises, présentaient tous les caractères de la publicité et constituaient ainsi, de la part de ceux qui les composaient, le délit d'association publique, réprimé par les articles 291 et suivants du Code pénal, etc., etc. » — Cette sentence, qui inaugurerait une nouvelle restriction apportée par la jurisprudence française à l'exercice de la liberté religieuse, ne paralysa nullement le zèle du jeune pasteur genevois. Il multiplia ses rapports individuels avec ses paroissiens, allant de maison en maison pour lire et méditer la Parole de Dieu. Il eut aussi l'idée d'organiser, chaque dimanche, un service d'omnibus qui permettait aux protestants d'Estissac de venir à tour de rôle assister au culte à

Troyes, c'est-à-dire à six lieues de leur domicile, et quand, en novembre 1856, notre frère fut invité à aller s'établir à Rouen pour servir d'auxiliaire à M. le pasteur Paumier, il ne voulut quitter Estissac qu'après y avoir vu installer à sa place un évangéliste à poste fixe.



Cette nouvelle suffragance de Rouen, qui valut à M. Thomas les plus honorables témoignages d'estime et de reconnaissance, dura à peu près deux ans et demi. En 1859, notre frère revint définitivement à Genève, où il était rappelé par son mariage. Peu après, il consentit à se charger d'une partie des fonctions du vénérable pasteur des Eaux-Vives ; plus tard, à remplacer, successivement, pour un laps de temps assez long, deux pasteurs de la Ville, quartier de la Rive droite. Dès 1861, il fut l'un des chapelains de nos Ecoles primaires, et il s'acquitta avec une exactitude et un zèle remarquables de ces fonctions assez ingrates et décourageantes, qu'il sut élever à la hauteur d'un véritable pastorat. M. Thomas prenait, à la même époque, une part très active aux réunions de prières organisées par quelques-uns de ses collègues, et il devenait le secrétaire de la *Société pour la Sanctification du Dimanche*, société qui commençait alors à étendre son champ de travail. Il fut aussi, pendant plusieurs années, le correspondant genevois d'une feuille de Paris, la *Croix*, journal de la vie chrétienne. En outre, et malgré ses préoccupations essentiellement

pratiques, notre frère se faisait un devoir de continuer, dans son cabinet, certaines études scientifiques. C'est ainsi qu'en 1869, il fit paraître dans le *Compte rendu de Théologie et de Philosophie* une analyse très soignée de l'une des meilleures éthiques de l'Allemagne moderne, la *Morale chrétienne* du Dr Chr.-Friedr. Schmid.

Pendant ces dix ou onze années de pastorat auxiliaire, il n'y eut, pour ainsi dire, presque pas de dimanche où M. Thomas n'ait été appelé à occuper la chaire de quelqu'un de ses collègues. Animé de convictions très ardentes et très personnelles et dévoré du besoin de les répandre, notre frère aimait de toute son âme le ministère de la prédication. Si, comme le veut le proverbe latin, c'est le cœur, le *pectus*, qui fait l'orateur, M. Thomas possédait la qualité maîtresse qui constitue le fond même de l'éloquence. Ce qui pouvait manquer à ses discours, sous le rapport de la pondération des termes, de l'enchaînement des idées et de la netteté des développements, était amplement racheté par la pénétrante originalité de la pensée et la chaleur communicative du débit. La prédication de notre frère était, du reste, presque toujours une sorte de combat; il en était de même de ses prières, où il répandait devant Dieu son âme tout entière, entraînant ainsi ses auditeurs à se joindre réellement à lui pour assiéger de leurs supplications le trône de la grâce.

Quoiqu'il remplît, en fait, toutes les fonctions du ministère pastoral, M. Auguste Thomas souffrait un peu de n'avoir point la position assise et le champ de travail déterminé de l'ecclésiastique régulièrement élu

par une paroisse. Ses vœux furent comblés lorsqu'en décembre 1869, il fut enfin nommé pasteur à Genève, en remplacement de M. Ernest Vaucher. Notre frère se donna tout entier à ces deux dizaines qui venaient de lui être définitivement confiées et qu'il administrait, du reste, depuis déjà deux ans, à titre provisoire. Sa porte était toujours ouverte à tous ses paroissiens, et, de son côté, il réussissait à pénétrer dans toutes leurs demeures. La sainte hardiesse avec laquelle il s'appliquait au devoir de l'exhortation et de la répréhension pastorale, l'ardeur militante avec laquelle il pratiquait l'abordage des âmes et la direction des consciences, ne pouvaient naturellement pas manquer de provoquer ici et là certains murmures. Mais ceux mêmes des paroissiens de M. Thomas qui trouvaient que leur pasteur les avait parfois serrés de trop près, ne pouvaient s'empêcher de l'admirer et de le louer lorsqu'ils apprenaient qu'à force de courage et de persévérance, il avait réussi à ramener à une vie honnête tel pécheur qui passait pour entièrement endurci, et ceux qui ne lui savaient aucun gré du zèle religieux avec lequel il poursuivait dans les déserts du monde les brebis égarées de son troupeau, étaient bien forcés de rendre hommage à son dévouement philanthropique.



Ce fut le 2 juillet 1873 que M. Thomas ressentit tout à coup la première atteinte de la grave maladie qui

devait l'emporter. On pouvait espérer qu'il n'y avait là qu'un accident passager, causé par un excès de fatigue, au milieu des ardeurs de l'été. Aussi, après quelques semaines de repos, notre frère reprit le fardeau de sa paroisse. Mais, en juin 1874, il fut de nouveau contraint de demander un congé, et, en septembre 1875, il se vit forcé de résigner ses fonctions. A ce propos, il écrivit à ses paroissiens une lettre émouvante qui se terminait par ces mots : « Croyez-le, chers amis, je vous accompagnerai toujours de mes prières : pour avoir donné ma démission aux hommes, je ne l'ai pas donnée à Dieu. Je suis toujours à son service, comme à celui de mes frères. Je ne vous dit pas *adieu*, mais *au revoir*, et je vous place tous sous la souveraine bénédiction de Celui qui fait concourir toutes choses à notre bien et à Sa gloire. »

Ce n'étaient point là de vaines paroles. Privé, par une mystérieuse dispensation de la Providence, de ce ministère officiel qu'il avait désiré avec tant d'ardeur et qu'il exerçait avec une sorte de passion, M. Thomas n'en conserva pas moins, pour ses anciens paroissiens, une sollicitude pastorale du caractère le plus touchant. De sa retraite de Frontenex, il continuait à visiter fidèlement les familles qu'il savait éprouvées par la maladie ou par le deuil ; les dimanches qui précédaient les grandes fêtes, il réunissait ses anciennes catéchumènes ; enfin, au plus fort de la maladie, il consacrait des heures entières à faire, en esprit, le tour de ses deux dizaines, priant avec ferveur pour chacun de ses anciens paroissiens.

Pendant vingt mois, M. Thomas vit sa santé subir une amélioration soutenue, qui lui permit encore d'entreprendre la traduction de deux ouvrages du pasteur presbytérien anglais James Hamilton : le *Roi-Prédicateur*, édifiantes méditations sur l'Ecclésiaste, pleines d'imagination, d'esprit et de vigueur, qui excitèrent l'intérêt même du prote qui en corrigeait les épreuves, — et la *Vie de Moïse*, qui, grâce aux bons soins d'un ami du défunt, est maintenant sous presse et paraîtra avant la fin de 1879. Notre frère reprit, finalement, ses leçons dans les Ecoles primaires, soit à Genève, soit, pendant quelques mois, à Vandœuvres. Il se remit même peu à peu à la prédication, et, après s'être fait entendre dans les petites chapelles de la campagne, il recommençait à monter dans les chaires de temples plus importants, lorsqu'en septembre dernier, un retour de l'affection dont il était atteint l'obligea de renoncer complètement à cet office, qui était pour lui la plus grande des joies. — Dans les premiers mois de 1879, la maladie de M. Thomas prit un caractère si grave que sa famille le crut et qu'il se crut lui-même aux portes du tombeau. Dieu lui accorda cependant encore quelques semaines de répit et de relèvement, mais, au commencement du mois de juillet, les symptômes alarmants reparurent, et le dimanche 3 août, au matin, notre frère s'endormait dans la paix de son Dieu et de son Sauveur. Il était préparé de longue date à cette heure suprême, dans laquelle il ne voyait plus, depuis bien des mois, que l'heure de la délivrance : « Quand le Seigneur Jésus viendra, — disait-il dans l'élan d'une

foi que l'épreuve n'avait rendue que plus ardente et plus candide, — c'est moi qui chanterai gloire ! »



Pendant sa longue et pénible maladie, M. Thomas était arrivé à un degré de maturité morale et spirituelle qui frappait vivement tous ses alentours. Ce n'était là, du reste, que le couronnement d'un travail intérieur déjà bien ancien. D'un caractère naturellement généreux et cordial, mais véhément et passionné, notre frère s'était mis de bonne heure à l'école de Jésus-Christ et sous la discipline du Saint-Esprit. Dieu lui avait enseigné en première ligne les vertus *actives*, et M. Thomas en était arrivé à offrir à ses paroissiens et à ses collègues l'exemple et le modèle d'un pasteur complètement dévoué à son ministère spirituel ; le Seigneur l'avait, en second lieu, fait passer par une série de déceptions, de sacrifices et de souffrances qui l'avaient profondément initié aux devoirs *passifs* du renoncement, de la patience et de la douceur. Sa soumission à la volonté du Tout-Puissant et sa confiance dans l'amour du Père céleste édifiaient tous ceux qui avaient le privilège de l'approcher, et chose remarquable ! c'était à l'heure où l'on aurait pu s'attendre, à vues humaines, à le trouver le plus abattu et le plus découragé, qu'on le trouvait le plus serein et le plus joyeux.

Le mardi 5 août, la dépouille mortelle de M. Aug. Thomas a été déposée par sa famille dans le paisible

cimetière de Cologny. Sur sa tombe, l'un de ses collègues a donné lecture de cet *Hymne au pasteur fidèle* qu'Alexandre Vinet a inséré au début de sa *Théologie pastorale*, et dont les dernières stances résument admirablement la vie et la mort du frère que nous venons de perdre :

• Heureux le pasteur fidèle ! Sa charité multiplie ses sacrifices, et ses sacrifices multiplient sa charité ; l'amour, qui est l'âme de ses travaux, en est aussi la très grande récompense.

• Heureux le pasteur fidèle ! Ce que voudrait être chaque chrétien, il l'a été. Cette croix, que chacun essaie à son tour, il la porte sans cesse. Ce Jésus, à qui le monde dispute incessamment nos regards, ce Jésus est lui-même son monde et l'objet de sa contemplation assidue.

• Heureux, trois fois heureux, si tout son désir est d'ajouter quelques voix au concert des bienheureux, et de rester caché dans la joie universelle, gardant seulement dans son cœur l'invincible regard et l'éternel *Cela va bien !* du Maître et du Père. »





## J. - ADRIEN NAVILLE

(Semaine religieuse du 25 décembre 1880.)

---

La mort inattendue de l'homme distingué dont le nom figure en tête de ces lignes a excité, au près et au loin, des regrets aussi profonds que nombreux. Après avoir vu, à Genève même, le convoi funèbre de M. Adrien Naville suivi par une foule considérable, composée de citoyens de toute condition sociale, de tout parti politique et de toute croyance religieuse, nous commençons à recueillir dans les journaux étrangers l'écho des sentiments douloureux que son départ prématuré provoque bien au-delà de nos frontières, notamment dans ces cercles évangéliques où le frère que nous venons de perdre jouissait d'une grande influence internationale. Nos lecteurs ne seront donc point surpris si nous consacrons une notice un peu étendue à la mémoire d'un homme qui, malgré son caractère purement laïque et le peu d'éclat extérieur de son activité, n'en était pas

moins considéré au dehors comme l'un des représentants les plus notables de la Genève religieuse.

## I

Jacques-Adrien Naville appartenait par sa naissance à une famille genevoise dont le nom se retrouve, dès avant l'époque de la Réforme, sur le tableau des conseillers de la République. Son grand-père, M. Naville-de Gallatin, qui avait successivement occupé les charges de procureur général et de conseiller d'Etat, avait été immolé, en 1794, aux fureurs révolutionnaires; après avoir refusé de se dérober, par la fuite, au jugement de ses concitoyens, il avait demandé à ses proches d'élever ses enfants pour le service de leur pays. Cette recommandation avait été suivie. Au moment où Adrien Naville vint au monde, le 28 mars 1816, son père, Edouard Naville, qui n'avait encore que 29 ans, occupait déjà un poste de quelque importance dans l'administration genevoise; il devait entrer sept ans plus tard au Conseil d'Etat et revêtir, à trois reprises différentes, la dignité de syndic. Adrien Naville, qui était l'aîné de ses fils, n'avait que quatre ans lorsqu'il perdit sa mère, fille du professeur Henri Boissier, longtemps recteur de l'Académie; deux ans après, son père se remariait avec la fille du célèbre agronome Lullin de Châteauevieux. Les deux familles Naville et Boissier habitant l'une et l'autre, en hiver, à la rue des Chanoines, dans un hôtel

construit sur l'emplacement d'une des demeures successives de Calvin, et passant toutes deux l'été aux Eaux-Vives, dans les deux campagnes voisines de Monchoisy et des Vollandes, le jeune Adrien fut élevé presque autant par son aïeule maternelle que par sa belle-mère. C'est cependant à Madame Naville-de Châteaueux, qui fut peu à peu gagnée au mouvement du Réveil, que notre ami vénéré attribuait l'impulsion décisive donnée plus tard à ses sentiments religieux.

Après avoir parcouru avec succès la série des leçons de notre Collège et de notre Académie, Adrien Naville entra à la Faculté de Droit, où il suivit les cours de Bellot, de Pierre Odier, d'Antoine Cherbuliez, et dont il sortit, en 1838, en soutenant une thèse sur la *Restitution de la dot*. Ces brillantes études furent couronnées par d'intéressantes pérégrinations, qui conduisirent le jeune licencié en droit, d'abord à Berlin, où il passa un hiver, puis en Norvège, en Suède, et même dans la Russie d'Europe, qu'il traversa d'un bout à l'autre, de St-Petersbourg à Moscou et de Nijnéi-Novogorod à Odessa. De retour de ce grand voyage d'instruction et d'un autre voyage d'affaires qui l'avait conduit dans les départements français du Nord-Ouest, M. Adrien Naville se maria, en 1841, avec M<sup>lle</sup> Sophie Rigaud, l'une des trois filles de J.-J. Rigaud, l'éminent premier syndic de l'époque, dont il devait plus tard (1879) publier la biographie. Cette union parfaitement assortie, qui fut resserrée par la naissance de deux fils et de trois filles, devait donner à celui qui la contractait trente-cinq années du bonheur domestique le plus pur et le plus profond.

Peu après son mariage, M. Naville entrait dans l'étude de M<sup>e</sup> Gide pour y faire son stage d'avocat. Il venait de le terminer à l'âge de 26 ans, lorsqu'en novembre 1842, il fut nommé maire de la commune des Eaux-Vives, office auquel son père avait été lui-même appelé à l'âge de 21 ans. Trois ans plus tard, en décembre 1845, il échangeait déjà ces fonctions municipales contre celles de conseiller d'Etat. Après quelques hésitations causées par la variété même des aptitudes du nouvel élu, ses collègues l'attachèrent au Département de la Police. Mais il ne devait pas occuper longtemps cette charge; dès le 7 octobre de l'année suivante, un mouvement populaire, sur lequel il serait hors de propos de s'étendre ici, venait provoquer la chute du Conseil d'Etat en fonctions et marquer la clôture définitive du régime conservateur.

La Révolution genevoise de 1846 ayant brisé la carrière politique du jeune magistrat, les circonstances publiques, jointes à certains intérêts de famille, le déterminèrent bientôt à transporter pour un temps sa résidence et son activité en dehors des limites de notre pays. M. Naville-de Châteauvieux, qui était, comme son beau-père, un agronome distingué, et qui exploitait, depuis plusieurs années, de grands domaines forestiers sur les confins de l'Alsace et de la Lorraine, s'était joint, en 1842, à une vaste entreprise ayant pour but de transformer en prairies les grèves pierreuses de la Moselle. Il faisait, en conséquence, de fréquents séjours à Epinal et surtout dans une propriété rurale qu'il avait acquise à quelques minutes de Charmes, dans le département

des Vosges. En 1847, M. Adrien Naville vint s'établir dans cette dernière localité et prendre la direction des travaux agricoles inaugurés par son père. Si nous nous arrêtons ici sur cet épisode de sa carrière extérieure, c'est qu'il coïncide, croyons-nous, avec le début de son activité religieuse. Plusieurs des employés de l'entreprise de la Moselle appartenaient au culte réformé; on avait, de plus, découvert dans les lieux circonvoisins quelques protestants disséminés. Aussi l'un des premiers soins de la famille Naville fut-il de faire pour Epinal ce qu'elle avait déjà fait auparavant pour Sarrebourg, c'est-à-dire de demander et de faciliter l'envoi d'un pasteur dans la circonscription qu'elle habitait. Ce pasteur présidait à Charmes un service mensuel; mais, dans les intervalles de ses visites, M. Adrien Naville se mit à célébrer lui-même, dans sa ferme de Moselli, un culte ouvert à tous les protestants des environs. Il lui arriva même un jour d'officier, en l'absence du pasteur, aux funérailles d'un de ses coreligionnaires. Venant de la part d'un homme dont le tempérament naturel était assez réservé et qui ne jouit jamais d'une grande facilité de parole, ce trait nous montre qu'à cette époque les expériences et les responsabilités de la vie avaient déjà mûri les convictions religieuses et stimulé le zèle missionnaire de notre frère. Il se montrait fidèle à faire valoir le talent qu'il avait reçu: le Maître pouvait l'appeler à des postes plus élevés et à de plus graves devoirs.

## II

La mort du syndic Naville, survenue en février 1851, et celle du syndic Rigaud, qui lui succéda trois ans après, en mars 1854, ramenèrent et fixèrent M. Adrien Naville à Genève, et marquèrent en quelque sorte le début de la seconde moitié de sa carrière, de cette période de près de trente années dans laquelle il put appliquer à la poursuite désintéressée des œuvres religieuses et philanthropiques les connaissances et la capacité qu'il avait acquises dans la pratique des affaires publiques et privées.

La *Société évangélique* de Genève, dont il partageait pleinement les doctrines, fut une des premières à réclamer ses services. Entré, en 1853, dans le Département de l'Évangélisation à l'Extérieur, il en présida le Comité de 1856 à 1866, de 1871 à 1875, et enfin de 1879 au jour de sa mort; il présenta sept fois le rapport de ce Département à l'assemblée générale de la Société, et alla fréquemment en plaider les intérêts, soit à Paris, soit à Londres, soit dans d'autres villes de la Grande-Bretagne. Lorsqu'en 1854, cinq évangélistes, un instituteur et trois fidèles protestants de Saône-et-Loire furent condamnés à l'amende et à la prison, pour délit de réunions non autorisées, et que les scellés furent apposés sur les quatre chapelles de la Société évan-

gélique, M. Adr. Naville se rendit, avec M. William Turrettini, dans le Louhannais, pour y faire une enquête sur les événements, et pour fortifier le courage des victimes de l'intolérance. Il rédigea ensuite, de concert avec son collègue, deux mémoires justificatifs qui, portés à Napoléon III par le comte de St-George, finirent par obtenir la pleine et entière réparation des attentats commis en Bourgogne contre la liberté religieuse. — Dans cette circonstance et dans d'autres du même genre, M. Naville avait fait preuve d'une intelligence pratique et d'un sérieux moral qui lui avaient mérité la haute estime de ses collègues de la Société évangélique. Aussi fut-il appelé, en 1860, à faire partie du Comité général de la Société; en 1864, il remplaça à la vice-présidence son frère cadet, M. Gabriel Naville, qui venait de mourir, et il conserva ce poste jusqu'à 1866, moment où il le quitta pour ne le reprendre qu'en 1879. En outre, dans l'intervalle, en 1869 et 1870, il avait consenti, pendant deux ans, à occuper le siège de la présidence.

L'année 1869, dans laquelle M. Adr. Naville dut, pour la première fois, diriger l'assemblée générale annuelle de la Société évangélique, avait été marquée, dès le début, dans la Suisse romande, par la grande levée de boucliers du christianisme libéral. Cette circonstance devait naturellement se refléter dans le discours d'ouverture du président de la Société. Après avoir exposé la crise religieuse du moment, il continuait en ces termes: « Demeuré moi-même membre de l'Eglise nationale, quoique étroitement lié d'affection et de

communion avec mes frères de l'Eglise indépendante, je sens profondément les angoisses qui remuent le cœur des chrétiens nationaux professant la doctrine évangélique. » Puis, passant du présent à l'avenir, M. Naville appelait de tous ses vœux « une profession plus accentuée de la doctrine évangélique par les laïques et les pasteurs, et une union plus étroite entre les chrétiens évangéliques des diverses Eglises, » et il terminait en exprimant l'idée que la Société évangélique pouvait fort bien devenir le terrain neutre sur lequel s'établirait la sainte et généreuse alliance qu'il avait en vue. — Notre frère paraît avoir beaucoup tenu à cette dernière espérance. Il ne s'y attachait cependant point d'une manière assez exclusive pour se refuser à prendre part aux œuvres de défense religieuse qui se constituaient sur un terrain un peu différent. Lorsque l'*Union nationale évangélique* fut créée en 1871, M. Naville se joignit de grand cœur à cette association. Il prit plusieurs fois la parole dans ses assemblées générales et dans ses réunions d'hommes. Et c'est encore comme membre de l'Eglise nationale qu'il signa, en juin 1880, l'Appel qui engageait les électeurs protestants à voter sans arrière-pensée le projet de loi prononçant la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

La position intermédiaire que M. Adr. Naville occupait, à Genève, entre nos diverses Eglises (il suivait habituellement, en hiver, les services de l'Oratoire et, en été, le culte officiel de Genthod) le rendait particulièrement apte à jouer un rôle prépondérant dans l'œuvre de l'*Alliance évangélique*. Se trouvant à Londres

en 1851, il y avait, croyons-nous, pris part à la première Conférence universelle de cette association ; il devait, en tous cas, plus tard, se rendre aux Conférences de Paris (1854), Amsterdam (1867) et Bâle (1879). Nommé, dès 1852, président du Comité de Genève, il occupait ce poste en 1861, lorsque notre ville fut appelée au périlleux honneur de recevoir à son tour dans ses murs les chrétiens évangéliques de toute Eglise et de toute nation. Les préparatifs compliqués de ces imposantes assises, les discussions passionnées auxquelles leur convocation donna lieu bien des mois d'avance, les exigences multipliées auxquelles il fallut chercher à satisfaire pendant les dix jours des assemblées, tout cela devait imposer au président de la Conférence des occupations et des préoccupations assez lourdes. Ce n'était pas sans crainte que M. Naville avait assumé cet office ; il s'en acquitta avec une haute distinction. Ceux de nos lecteurs qui ont assisté aux réunions de septembre 1861 se rappellent sans doute ce noble discours d'ouverture et de salutations dans lequel le président de l'assemblée retraçait, dans un style aussi ferme qu'élevé, les principaux événements des quatre dernières années ; ils n'ont, en tous cas, point perdu le souvenir de ce touchant discours de clôture et d'adieux, où le même orateur, laissant en quelque sorte déborder son âme d'homme et de chrétien, rendait grâce à Dieu de la pleine réussite des Conférences, et suppliait ses auditeurs de faire en sorte que le mouvement de foi et de charité inauguré par ces belles assemblées devint toujours plus vaste et toujours plus profond.

L'*Œuvre protestante espagnole*, qui devait être l'un des principaux intérêts religieux de M. Naville, au moins pendant les dernières années de sa vie, fut pour lui comme un legs des réunions de l'Alliance évangélique. Dans sa séance du 7 septembre, la Conférence de Genève avait décidé que les divers Comités de l'Alliance feraient sans retard des démarches communes pour obtenir la liberté des trente ou quarante personnes qui étaient alors détenues en prison, sur divers points de l'Espagne, pour avoir pris part à des cultes évangéliques. Après d'assez longs délais imposés par les circonstances, les députés des différentes branches de l'Alliance se donnèrent rendez-vous à Madrid, au printemps de 1863, pour présenter à la reine d'Espagne une protestation solennelle contre la sentence rigoureuse qui avait frappé leurs frères en la foi. Lorsque, le 29 avril, le tribunal supérieur de Grenade, jugeant en troisième instance, condamna de nouveau Matamoros, Alhama et Trigo à 9 et 7 ans de galères, la délégation protestante commençait à arriver à Madrid, et la démarche qu'elle annonçait produisait sur la ville et sur la cour une impression assez vive. Réunie sous la présidence de M. Naville, dans un ancien palais de l'Inquisition transformé en hôtel, elle se disposait à écrire à Isabelle II, pour lui demander une audience que le marquis de Miraflores, premier ministre de la couronne, lui avait d'avance refusée, lorsqu'elle apprit (le 21 mai) que la reine d'Espagne, n'osant pas braver l'opinion européenne, mais, voulant du moins sauver la fierté castillane, venait de se décider, « par un pur

mouvement de sa miséricorde, » à commuer en d'autant d'années d'exil les années de travaux forcés auxquelles les prisonniers de Grenade et de Malaga avaient été condamnés. Le but immédiat poursuivi par les délégués de l'Alliance était dès lors atteint. Ils purent se borner à joindre aux divers documents qu'ils avaient été chargés de placer sous les yeux d'Isabelle II une adresse assez courte, dans laquelle, après avoir remercié la souveraine de sa clémence, ils lui exprimaient respectueusement le vœu de voir la législation espagnole modifiée dans un sens favorable à la liberté religieuse.

Mais les amis du protestantisme espagnol ne pouvaient pas s'en tenir là. Il s'agissait pour eux de procurer à leurs coreligionnaires exilés des moyens d'existence et de préparer les voies à l'œuvre d'évangélisation qu'on devait se proposer d'entreprendre dans la péninsule ibérique dès que des jours meilleurs auraient lui pour ce pays. Les divers Comités de l'Alliance évangélique se partagèrent la tâche. Dès l'automne de 1863, celui de Genève se chargeait de l'entretien du jeune étudiant Antonio Carrasco. Mais l'œuvre espagnole prenant chaque jour une plus grande extension, il fallut, en 1865, se résoudre à la remettre, à Genève, à un Comité spécial, dont M. Adrien Naville accepta et garda jusqu'à la fin la présidence. Tout en facilitant les études d'un certain nombre de jeunes protestants espagnols, ce Comité soutint d'abord le pasteur évangélique placé à Madrid comme chapelain de l'ambassade de Prusse ; puis, après la chute d'Isabelle, qui ouvrit (en 1868) l'Espagne

à la liberté religieuse, il présida à la création successive de l'Eglise de la Madera-Baja, à Madrid, de l'Eglise protestante de Carthagène et de celles de Reus, Tarragone et Pont d'Armentera. — Cette œuvre étendue et souvent épineuse n'imposait point seulement, à celui qui avait bien voulu se charger de sa direction générale et de sa surveillance habituelle, un grand travail administratif et une lourde responsabilité financière; elle plaçait entre ses mains une sorte d'autorité épiscopale que peu de laïques auraient pu, su et voulu exercer. M. Naville s'acquittait de ce mandat difficile avec une compétence et une conscience que ses collègues ne pouvaient se lasser d'admirer. Les lettres qu'il adressait aux divers agents du Comité espagnol (deux ou trois d'entre eux étaient des hommes jeunes encore, qui avaient fait de longs séjours sous son toit hospitalier) étaient empreintes d'un caractère tout paternel et remplies des directions les plus sages, portant, tantôt sur l'activité extérieure des évangélistes, tantôt sur leur vie spirituelle elle-même. — Voyant que cette œuvre espagnole reposait de plus en plus sur lui, M. Naville ne voulut rien négliger pour se rendre capable de la mieux conduire. Il lisait déjà couramment la langue castillane; il voulut arriver à l'écrire aussi couramment. A l'âge de 64 ans, il résolut de prendre, deux fois par semaine, une leçon dont l'heure était sacrée, et quelques jours avant sa mort, il pouvait annoncer aux siens, avec un sourire de satisfaction, qu'il avait enfin réussi à rédiger deux lettres d'affaires en espagnol!

## III

Si les œuvres religieuses que nous venons d'énumérer se plaçaient au centre de l'activité de M. A. Naville, elles n'étaient pourtant point pour lui l'objet d'une préoccupation exclusive. Doué d'une intelligence élevée et d'une culture étendue, que ses nombreux voyages et ses relations variées venaient sans cesse agrandir, il prenait intérêt à tout ce qui en était digne, et aucun des domaines légitimes de l'activité humaine ne lui demeurait étranger.

Bien qu'il fût, à l'exemple de son père et de son beau-père, un conservateur *libéral*, sachant allier au respect de la tradition la sympathie pour le progrès, sa carrière politique, brusquement interrompue par les événements de 1846, ne pouvait plus guère être reprise sur le terrain cantonal. Elle le fut cependant, pour une courte période de temps, sur le terrain fédéral. Lorsqu'à la fin de 1856, la guerre avait failli éclater entre la Suisse et la Prusse, M. Naville avait demandé et obtenu de pouvoir rentrer dans les cadres de l'armée avec son ancien grade de lieutenant. En mars 1860, certaines difficultés étant survenues entre la Suisse et la France à l'occasion de l'annexion de la Savoie, notre ami put servir son pays dans une situation plus élevée. Le Conseil fédéral, qui désirait assurer à son projet de

Congrès européen l'appui du Cabinet britannique, eut l'idée d'envoyer à Londres un ministre plénipotentiaire. Son choix tomba sur M. le professeur Auguste de la Rive. Notre illustre concitoyen, que des liens de parenté et d'amitié unissaient à M. Adrien Naville et qui connaissait bien les précieuses relations que son cousin avait formées dans les classes dirigeantes de l'Angleterre, et les aptitudes remarquables qu'il avait déployées dans plus d'une transaction délicate, eut l'idée de se l'adjoindre en qualité de secrétaire. Cette Mission suisse à Londres, qui ne devait durer que quelques semaines, se prolongea en réalité pendant trois mois entiers. Les efforts des deux représentants de la Confédération ne furent point couronnés d'un complet succès. Les sentiments de sympathie qui leur furent témoignés par les ambassadeurs des grandes puissances étrangères, aussi bien que par la plupart des hommes publics anglais, ne se traduisirent pas en actes décisifs. Mais si les revendications, assez hardies pour l'époque, de la Confédération suisse ne furent point alors entendues, « la faute n'en peut être imputée aux hommes qui eurent l'honneur de la représenter au dehors dans des circonstances difficiles et critiques, que la moindre bévue commise par eux aurait aggravées et rendues plus périlleuses encore <sup>1</sup>. »

Quoiqu'il ne s'occupât plus guère de politique active, M. Adrien Naville avait tenu à ce que son nom continuât

<sup>1</sup> *Aug. de la Rive, Notice biographique, par L. Soret. 1877 ; p. 181.*

à figurer sur le tableau des membres de plusieurs de nos associations patriotiques. Assez versé dans les questions financières, il faisait partie du Conseil d'une Compagnie industrielle où ses avis étaient très écoutés. Il s'intéressait activement aux diverses institutions vouées, parmi nous, au développement des lettres, des sciences et des arts. Il s'était joint, dès le début, à la Société genevoise d'Histoire et d'Archéologie, qui s'était fondée à la fin de 1837, dans la bibliothèque de son grand-père Boissier (cabinet de travail qui devait plus tard devenir le sien); il s'était également agrégé à la Société de Géographie et aux Sociétés suisses d'Histoire et de Statistique. En 1878, il avait participé à la fondation et accepté la présidence de la Société auxiliaire pour l'avancement des Sciences. Membre, depuis 1843, de la Société des Arts, il était entré, en 1855, dans le Comité de la Classe d'Agriculture, dont il fut plus d'une fois président et rapporteur; et il lui arriva, à deux reprises, de conférencier dans les locaux de la Société, une fois sur les voyages de Livingstone (travail publié dans la *Bibliothèque universelle*, 1858, t. I), et une autre fois sur l'aménagement des jardins et des parcs. Enfin, M. Naville, dont la main était toujours ouverte pour l'exercice de la charité privée, ne restait point non plus étranger aux efforts de la philanthropie collective. Nous devons notamment relever la part importante qu'il prit successivement à la création de la Buanderie publique de la rue du Rhône (1856), à l'organisation des secours portés aux blessés de la guerre d'Italie (1859), à l'œuvre des Nègres affranchis (1866) et enfin à l'assis-

tance matérielle des soldats français internés en Suisse (1870).

## IV

Depuis quelques années, cependant, l'état de santé de M. A. Naville l'avait forcé de restreindre le cercle de ses occupations. De violentes attaques de goutte venaient de temps en temps le confiner dans son cabinet, ou même le clouer dans son lit, et bien que la souffrance physique, qu'il supportait avec une patience exemplaire, l'empêchât rarement de recevoir ses visites et de dicter ses lettres, elle ne laissait pas de gêner ses mouvements et d'entraver parfois son activité. En novembre 1876, la mort de M<sup>me</sup> Naville-Rigaud vint créer à son foyer l'un de ces vides profonds que la tendresse d'une famille nombreuse et bien unie peut atténuer, mais qu'elle ne réussit jamais à combler. A partir de ce moment, notre frère parut de plus en plus détaché des intérêts passagers du monde visible. Son trésor était au ciel, et là aussi était son cœur. La place qu'il donnait dans sa vie au recueillement, à la méditation de l'Écriture et à la communion avec Dieu, devenait de jour en jour plus grande. Rien toutefois ne faisait présager aux siens l'imminence de son délogement. Le samedi 4 décembre, après avoir ouvert sa journée par une lecture domestique dans laquelle les siens remarquèrent ces mots : *Veillez donc, car vous ne savez ni le jour, ni l'heure, où le Fils de l'homme doit venir*, il avait vaqué,

comme d'ordinaire, à ses occupations quotidiennes, visité, dans l'après-midi, un collègue et ami gravement malade, et passé la soirée dans le cercle de sa famille. Le lendemain, avant le jour, il fut surpris par une attaque d'apoplexie, et quand les siens accoururent à son appel, ils le trouvèrent déjà presque sans connaissance. Une demi-heure après, la lutte avait pris fin. Le Maître de nos destinées, qui le savait sans doute préparé au départ, lui avait accordé le privilège de mourir debout.

Les paroles de regret qui ont été prononcées sur la tombe de M. Ad. Naville par le doyen du Comité de la Société évangélique, ont été ratifiées par tous ceux qui assistaient aux funérailles de cet homme de bien. Sous un abord un peu froid, sous des manières toujours courtoises, mais plutôt rigides, il cachait un grand fond de vraie bienveillance et de solide dévouement, qu'il avait acquis et accru par une discipline incessante exercée sur sa propre nature. Homme de devoir, et aussi sévère pour lui-même qu'indulgent pour les autres, M. Naville avait noblement supporté l'éclipse des brillantes espérances dans lesquelles il avait été élevé ; il avait su accepter sans arrière-pensée les tâches plus obscures qui lui étaient imposées par la main de la Providence, et il s'en acquittait avec une persévérance attentive et une fidélité de détail qu'on ne rencontre pas toujours chez les hommes de loisir qui consentent encore à s'occuper des affaires de l'Eglise. Dans les œuvres chrétiennes qu'il avait prises à cœur, il réalisait l'alliance assez rare de l'homme de gouvernement et de l'homme de prière, — de l'administrateur perspicace

et judicieux, exact et discret, qui sait peser chacune de ses démarches et qui cherche à concilier les intérêts rivaux, et du chrétien convaincu, fervent, expérimenté, vraiment *spirituel*, qui a constamment en vue la gloire de son Père céleste et le bien de ses frères, et qui, vivant en communion étroite avec son Sauveur, est toujours prêt à lui exposer en toute simplicité ses besoins et à lui soumettre familièrement ses sentiments intimes. Aussi, le vide que la mort de M. Naville vient de créer dans plus d'un de nos Comités religieux est-il considérable, et nous ne serions point étonné qu'en se demandant avec anxiété comment ils répareront cette perte, quelques-uns de ses anciens collaborateurs ne fassent monter vers le ciel la plainte du psalmiste : *Sois-nous en aide, Eternel, car les hommes pieux s'en vont, et les fidèles disparaissent parmi les fils des hommes !*

Dans ces circonstances sérieuses, il ne sera peut-être pas hors de propos de faire entendre encore une fois la voix du frère que nous venons de perdre, et de terminer cette notice en citant quelques paroles qu'il prononçait, en 1870, aux assemblées de la Société évangélique. Après avoir énuméré les noms et retracé les services des fidèles serviteurs de Christ entrés, peu auparavant, dans la paix éternelle des rachetés, il continuait en ces termes : « Chaque année il en tombe à droite et à gauche. Que le Seigneur donne à ceux qui restent et aux recrues qu'il nous envoie la foi et la fidélité de plusieurs de ceux que nous avons perdus ! Mais, surtout, qu'il nous donne des forces et de l'activité en raison des besoins actuels

de nos œuvres ! Le temps marche et nous ouvre de nouvelles perspectives ; des luttes nouvelles se préparent ; chaque année voit surgir des circonstances imprévues pour lesquelles le passé ne suffit plus. — Ah ! que Dieu produise en nous tout le renouvellement nécessaire pour être à la hauteur de l'œuvre à laquelle il nous appelle ! Que ceux qui concourent par leurs dons et par leurs prières, comme ceux qui travaillent dans le champ même et ceux qui dirigent, que tous, revêtus d'un zèle plus ardent par le Saint-Esprit, accomplissent fidèlement la tâche que notre Maître a départie à chacun ! »





## THÉODORE NECKER

(*Semaine religieuse* du 22 janvier 1881.)

---

La mort frappe à coups redoublés sur les corps directeurs de nos œuvres religieuses. En moins de trois mois, la Société évangélique de Genève vient de perdre son président et ses deux vice-présidents. Après Henri de La Harpe, après J.-Adrien Naville, c'est Théodore Necker que Dieu a jugé bon d'enlever aux travaux et aux combats de cette terre. Pour être moins imprévue que les deux précédentes, cette dernière perte ne nous en paraît pas moins douloureuse. Notre ami ne comptait que cinquante ans révolus et l'on pouvait encore attendre beaucoup de lui pour l'avenir. Nos lecteurs comprendront et partageront nos regrets quand ils auront fait avec nous la revue rapide des services signalés que M. Necker a pu rendre, durant sa courte vie, et malgré les entraves qui compliquaient son activité extérieure, à la grande et sainte cause du Règne de Dieu.

## I

Jacques Necker, le fameux ministre des finances de Louis XVI, ne laissa, comme on le sait, qu'une fille, la célèbre baronne de Staël-Holstein. Les héritiers actuels du nom qu'il a illustré ne sont donc point ses descendants, mais bien ceux de son frère, Louis Necker, sieur de Germany, qui fut successivement professeur de mathématiques à l'Académie de Genève et chef d'une maison de banque à Paris et à Marseille. Will.-Alb.-Théodore Necker, auquel cette courte notice est consacrée, était l'arrière-petit-fils de Louis Necker. Ses grands parents, M. et M<sup>me</sup> Necker-de Saussure, s'étaient distingués, l'un, comme professeur de botanique et comme conseiller d'Etat de la république de Genève; l'autre, comme biographe de M<sup>me</sup> de Staël et comme auteur de cet admirable traité de pédagogie chrétienne qui s'appelle *l'Education progressive*. Le père de Théodore Necker, qui portait le même prénom que lui, et qui avait épousé M<sup>lle</sup> Mathilde Prevost, avait fondé une maison de commerce à Trieste. Il habitait encore cette ville lorsque notre ami vint au monde, le 7 mai 1830.

Ce fut cependant à Genève que Théodore Necker fit presque toute son éducation. Quatre ou cinq ans après sa naissance, ses parents revinrent s'établir dans leur patrie. M<sup>me</sup> Necker-Prevost, qui avait été élevée à Sati-

gny, et qui y avait fortement subi, dans sa jeunesse, l'influence religieuse de Cellérier père et de Gausсен, avait hérité de l'antique manoir — un ci-devant prieuré d'augustins — que l'on remarque, de la voie ferrée, à droite de l'église de ce village. C'était là que la famille passait l'été; l'hiver, elle habitait la ville. Théodore Necker parcourut avec succès la série des cours de notre Collège et de notre Académie, participant largement aux distractions honnêtes de la vie d'étudiant, et charmant, par les éclats de sa joyeuse humeur, les réunions de la Société de Zofingue. Ses études générales achevées, la question de sa vocation temporelle se posa. M. Necker-Prevost était mort en 1849; la direction du domaine de Satigny paraissait devoir revenir à son fils aîné. Théodore se décida donc pour l'agriculture, et en 1850, il se rendit en Ecosse, où il était particulièrement attiré par la présence de son oncle paternel, M. Louis Necker, qui, après avoir professé la géologie à l'Académie de Genève, avait été poursuivre le cours de ses studieuses recherches dans un coin perdu de l'île de Skye. Le jeune bachelier genevois passa quinze mois dans cette contrée, s'occupant, en été, d'économie rurale chez un fermier de Linlithgow, suivant, en hiver, des cours scientifiques à l'Université d'Edimbourg, mais ne s'intéressant, paraît-il, que très faiblement encore à la vie religieuse de ce pays si foncièrement protestant et chrétien.

Il y aurait quelque affectation de notre part à ne rien dire ici du fait, déjà connu de la plupart de nos lecteurs, qui, en contrariant, dans une certaine mesure, les rêves

ambitieux et mondains que notre ami pouvait caresser dans sa jeunesse, a très probablement contribué, dans la main de la Providence, à donner à sa carrière une direction sérieuse. Les portraits de l'illustre Jacques Necker nous montrent en lui un homme d'une taille élevée et d'une forte corpulence. Lorsqu'en 1851, son arrière-petit-neveu revint de son séjour d'Ecosse, cette ampleur de formes avait pris chez lui des proportions tout à fait inaccoutumées. Les quelques déconvenues — moins nombreuses cependant qu'on ne pourrait le penser — auxquelles cette incommodité dut forcément condamner son amour-propre furent-elles un des moyens dont Dieu se servit pour détacher son cœur des vanités d'ici-bas et pour le tourner vers des biens plus solides et plus élevés? — Il est tout au moins permis de le supposer. Nous tenons cependant à dire que la piété bien décidée à laquelle M. Necker arriva dès l'âge de vingt-trois ou vingt-quatre ans fut due à l'attrait victorieux exercé sur lui par le christianisme expansif et fervent de quelques-uns de ses amis d'enfance, bien plus encore qu'aux réflexions mélancoliques que put lui inspirer l'insuccès de telle ou telle de ses aspirations terrestres. En 1854, notre frère se faisait agréger à l'Union chrétienne de jeunes gens, dont il devait être nommé vice-président quelques années plus tard. Devenu membre actif de cette société religieuse, il ne se contenta pas de s'appliquer avec ardeur à l'élaboration de ses règlements; il profita de ce qu'il était chef de famille pour inviter, chaque semaine, à sa table, ses camarades de l'Union, répartis à cet effet en deux ou trois séries, sans aucune distinc-

tion quelconque de position extérieure. Ces soirées familières de la rue des Belles-Filles, et les après-midi champêtres qui leur succédaient à Satigny pendant la belle saison, ont laissé à tous ceux qui ont eu le privilège d'y prendre part les plus vifs et les plus charmants souvenirs.

Dans les années qui suivirent, M. Necker, auquel des circonstances de divers genres avaient créé des loisirs, et dont l'on avait pu apprécier de bien des côtés la foi sincère et la parfaite obligeance, fut successivement appelé à s'adjoindre aux Comités directeurs de plus d'une de nos œuvres religieuses. Mais, avant de nous étendre sur les services qu'il leur rendit, il nous faut bien dire un mot d'un épisode intime qui devait exercer une influence déterminante sur la carrière ultérieure de notre ami. En 1858, l'heureuse conclusion de son mariage avec une compagne à tous égards digne de lui (M<sup>lle</sup> Hélène Boissier) était venue combler ses espérances les plus vives et ses vœux les plus chers. Cette prospérité domestique ne devait, hélas ! durer que peu d'années. Au moment où M. Necker pouvait s'attendre à la voir encore accrue par la présence d'un enfant à son foyer, et où il achevait, sur le coteau de Coligny, la construction de la belle villa qui devait dorénavant abriter sa famille, son épouse lui fut enlevée, six ans, presque jour pour jour, après son mariage, en même temps que la fille qu'elle venait de lui donner. — Cette terrible épreuve, qui aurait pu accabler notre frère comme un coup de massue, agit au contraire sur lui comme un salutaire aiguillon. En présence de cet

écroulement subit de son bonheur terrestre, il s'attacha avec une ardeur renouvelée aux promesses de la Parole divine et aux devoirs de notre vocation éternelle. Surmontant son immense douleur, qu'il s'était promis à lui-même de ne faire peser sur personne, il se leva et, *les reins ceints et la lampe allumée*, il se consacra désormais sans réserve, et avec un dévouement toujours croissant, à toutes les bonnes œuvres que le Seigneur lui avait préparées.

## II

La plus immédiate, peut-être, des obligations religieuses qui s'imposaient à la conscience de notre frère était le devoir d'apporter son concours actif à l'Eglise dont il faisait partie. Bien qu'il assistât fréquemment, lorsqu'il habitait la campagne, au culte officiel de la paroisse de Satigny, Théodore Necker se rattachait sans arrière-pensée à l'*Eglise évangélique libre*, dont il adoptait pleinement les principes religieux. Il s'intéressa de bonne heure à la marche de cette communauté. Ce ne fut cependant qu'à la fin de 1872 qu'il fut appelé à siéger dans son Presbytère, dont la présidence lui fut ensuite confiée à trois reprises différentes. Cette charge d'ancien ne lui imposait pas, comme à d'autres, des fonctions de l'ordre spirituel, mais dans les nombreuses questions de gouvernement ecclésiastique qu'il dut contribuer à résoudre, ses collègues eurent toujours à

se louer de son esprit à la fois sérieux, progressif et conciliant.

Disons-le pourtant. L'œuvre de la *Société évangélique* absorba bien plus les pensées et les forces de notre ami que celle de l'Eglise libre. Entré en 1860 dans le Département de l'Évangélisation à l'Intérieur, en 1865 dans celui de l'Extérieur, en 1868 dans la Direction de l'École de Théologie, en 1861 dans le Comité général, appelé à la présidence de la Société, soit de 1871 à 1875, soit en 1878, il eut à s'occuper à la fois de toutes les branches de cette vaste entreprise chrétienne. Il n'eut pas seulement à rédiger pour elle un grand nombre de rapports; il s'imposa à son intention de continuel et fatigants voyages. Il visita à plusieurs reprises les Eglises que la Société a fondées dans l'Ouest de la France. Au cœur du terrible hiver 1870-71, il se rendit à Barmen, puis à Berlin, pour obtenir des autorités allemandes les brevets nécessaires aux aumôniers protestants que la Société évangélique avait envoyés aux prisonniers de guerre français. Il fit également plusieurs voyages de collecte dans la Grande-Bretagne, en particulier en 1876, où il passa trois mois en Ecosse avec M. de la Harpe, continuellement occupé à faire connaître au public chrétien de ce pays les travaux et les besoins de la Société évangélique de Genève. En juillet 1877, nous le trouvons aux bains de St-Moritz, dans l'Engadine, présidant à l'inauguration d'une nouvelle chapelle protestante dont il avait été l'un des plus zélés promoteurs. — Et si notre frère était toujours prêt à quitter ses pénates pour aller visiter et encou-

rager ses coreligionnaires du dehors, il n'était pas moins disposé à ouvrir toutes larges les portes de sa maison et de son cœur lorsqu'il s'agissait d'accueillir à Genève ses frères de l'étranger. C'est à sa table hospitalière que plus d'un collecteur dans l'embarras a été présenté aux souscripteurs habituels de nos œuvres chrétiennes, et la dernière fête annuelle de la Société évangélique n'est pas la seule qui ait réuni des centaines d'invités sur la terrasse et dans les salons de cette villa de Cologny que M. Necker semblait posséder pour ses amis et pour le public bien plus encore que pour lui-même.

Les relations étendues et variées que l'œuvre de la Société évangélique avait procurées à M. Necker le rendaient éminemment propre à occuper un poste important dans l'état-major de l'*Alliance évangélique*. Entré, assez jeune encore, dans le Comité genevois de cette association, il fut appelé, de 1872 à 1879, à alterner régulièrement pour la présidence du Bureau avec M. J.-Adrien Naville. Ces fonctions l'amènèrent à s'occuper activement des démarches que l'Alliance entreprit, à cette époque, en faveur des luthériens persécutés des provinces baltiques et des chrétiens opprimés de l'empire ottoman. Lors de l'Exposition universelle de 1873, M. Th. Necker se rendit à Vienne, pour chercher à y organiser, avec l'aide de M. le pasteur H. Dubois, des réunions rattachées à l'Alliance évangélique. Puis, profitant de l'occasion, il reprit le chemin de la Hongrie (qu'il avait déjà traversée en 1868, en allant faire un voyage d'agrément à Constantinople), et poussa jusqu'à

Debreczin, où il désirait entrer en rapport avec les principaux défenseurs du christianisme évangélique. Dans les années suivantes, il s'occupa surtout de l'organisation de la Branche suisse de l'Alliance, aux réunions de laquelle il représenta plusieurs fois Genève. En septembre 1879, il put encore assister à la Conférence œcuménique de Bâle, dont il présida l'une des séances et où il appuya de sa signature une motion relative au trafic de l'opium en Chine.

Les relations que M. Necker avait nouées, sous le pavillon de l'Alliance évangélique, avec quelques protestants distingués des Etats autrichiens, attirèrent peu à peu son attention sur la détresse extrême des Eglises et surtout des *Ecoles réformées de la Bohême et de la Moravie*. Un voyage d'une quinzaine de jours, qu'il fit dans ces provinces en septembre 1876, en compagnie d'un ami hongrois, M. J. de Szilassy, l'amena à publier, en 1877, une assez longue brochure, dans laquelle il signalait les misères qu'il avait constatées de ses propres yeux, et conjurait les protestants de nos contrées de tenter un effort pour y porter remède. M. Necker acceptait à la même époque (et bien qu'il eût déjà la responsabilité de trois ou quatre présidences) la direction générale du Comité formé à Genève pour s'occuper de cette œuvre nouvelle, dont il allait peu après plaider la cause à Bâle et à Neuchâtel. Des lettres d'Autriche et de Bohême, que nous avons sous les yeux, nous montrent quelle douleur sincère sa mort vient d'inspirer à ses amis et à ses protégés de ce pays.

On se tromperait grandement, du reste, si l'on

s'imaginait que les besoins religieux de l'étranger faisaient oublier à notre frère ceux de son propre pays, et que la tâche relativement aisée des délégations extraordinaires lui faisait perdre de vue les devoirs plus obscurs et plus assujettissants qui surgissaient chaque jour sur ses pas. Les *Ecoles évangéliques* de notre ville l'avaient occupé bien avant les écoles réformées des provinces tchèques, et même bien avant cette école protestante de St-Genix (dans l'Ain) dont l'entretien dépend encore de la vente qui se fait périodiquement dans le village voisin de Satigny. — Entré, vers l'âge de 25 ans, dans le Comité de l'Ecole de la Péliisserie (transportée plus tard à la rue des Chanoines), notre frère en prit la présidence en 1870, et il la conserva jusqu'à la fin. « Quant aux services que M. Necker a rendus à notre école — nous écrit à ce propos le secrétaire du Comité — ils ont été incessants : pendant plusieurs années, visites régulières dans les classes, plusieurs fois par semaine ; conférences hebdomadaires avec les régents ; examens, d'abord trimestriels, plus tard semestriels, à faire subir aux enfants ; dons extraordinaires pour aider à couvrir les dépenses de l'école dans les années où les ressources avaient été moins abondantes, ou pour faire l'essai d'une nouvelle classe lorsque le besoin s'en faisait sentir ; achat, en 1874, pour le compte particulier de notre ami, de l'immeuble occupé depuis quatre ans par l'école ; restauration du local et du préau ; don spécial pour faciliter le renouvellement du mobilier, etc. L'inépuisable libéralité de M. Necker, la sagesse de ses vues, l'aménité qu'il

apportait dans les délibérations, nous laissent de profonds regrets et en laisseront dans les cœurs de tous ceux qui s'intéressent à l'éducation chrétienne à Genève. »

Convaincu, comme il l'était, que l'instruction de la jeunesse doit être tout entière enveloppée d'une atmosphère religieuse, M. Necker ne pouvait manquer de se préoccuper des moyens de préparer pour cette œuvre des instituteurs croyants et pieux. Il portait donc un vif intérêt aux Ecoles normales évangéliques de Peseux (Neuchâtel) et d'Annonay (Ardèche). Au mois d'octobre 1878, il prit, en outre, une part très active à la fondation de la *Classe pédagogique de Lutry*, destinée, comme on le sait, à former des institutrices chrétiennes pour les écoles primaires de la Suisse romande. Lors d'une visite qu'il avait faite à cet établissement en septembre dernier, il avait promis d'y retourner, Dieu voulant, le premier lundi de chaque mois. Cette perspective, dont maîtres et élèves se réjouissaient également, ne devait pas se réaliser. Mais la sollicitude de notre frère pour cette création encore insuffisamment affirmée ne se démentit pas un instant, et le 2 janvier 1881, il s'occupait encore d'assurer à l'œuvre de Lutry le concours permanent de ses amis chrétiens.

La place nous manque ici pour nous étendre sur les services de moindre importance que M. Necker a encore rendus à d'autres institutions philanthropiques et religieuses, telles que la *Maison des Diaconesses de Saint-Loup*, le *Comité Tronchin de Secours pour les vieillards*, et la *Salle de la Réformation*. Nous nous reprocherions

toutefois de ne rien dire du tout de son activité patriotique. Bien que notre ami n'ait jamais postulé ni rempli aucune fonction publique, il n'aurait pas voulu se désintéresser complètement des affaires de son pays. Dans les moments de crise électorale, il fut fréquemment appelé à payer de sa personne, mais il n'était point homme de parti, et le seul écrit politique qu'il ait jamais rédigé, à notre connaissance, a été un mémoire inédit destiné à plaider la cause de la représentation des minorités dans les conseils législatifs de la nation.

### III

C'est au milieu de cette activité toujours plus complexe et toujours plus utile, que notre frère commença, il y a dix-huit mois environ, à se sentir arrêté par la maladie. Il ne se plaignit d'abord que d'une certaine fatigue chronique bien compréhensible chez un homme de sa stature qui, logeant, même l'hiver, à la campagne, passait en ville des journées entières, occupé à courir de Comité en Comité, se reposant, entre deux affaires, dans une école de jeunes garçons, et s'en allant demander le soir le vivre et le couvert à l'hospitalité de tel ou tel de ses proches. En revanche, vers la fin de 1879, M. Necker se sentit atteint d'un mal positif, et il dut faire appel, au commencement de l'année suivante, à l'intervention des chirurgiens. Le soulagement temporaire amené par cette opération put lui faire espérer une

guérison radicale. Toutefois, aux approches de l'automne, le mal revint, plus grave et plus menaçant que jamais. A partir de ce moment, notre frère entendit une voix intérieure lui disant avec autorité : *Dispose de ta maison, car tu t'en vas mourir !* Désirant régler pour le mieux l'avenir des œuvres religieuses dont il avait assumé la responsabilité, désirant aussi profiter, le plus possible, des précieux bienfaits de la fraternité chrétienne, il se fit transporter à la ville à l'entrée de l'hiver. Ceux de ses collaborateurs qui ont été appelés, tel soir de novembre, à venir conférer en petit comité dans sa chambre de malade n'oublieront pas la scène touchante et solennelle de ce grand lit, à demi caché dans la pénombre, d'où notre frère laissait tomber, de temps en temps, d'une voix déjà altérée, quelque remarque encore parfaitement lucide. Et les personnes, plus nombreuses encore, qui ont eu, pendant ces deux ou trois derniers mois, le privilège d'être reçues, les unes après les autres, auprès du fauteuil ou au chevet de notre ami, n'oublieront pas non plus le spectacle édifiant de sa cordiale bienveillance et de son inaltérable sérénité. Ayant depuis longtemps remis son âme entre les mains du Seigneur, le mourant ne pouvait plus souhaiter que son épreuve se prolongeât. Le délogement subit de M. Adrien Naville, qui, la veille de sa mort, avait passé, auprès du lit de M. Necker, toute une heure d'intime et fraternelle causerie, avait vivement impressionné notre ami. Il demandait à Dieu de lui épargner, à lui aussi, la douleur de se survivre à lui-même. Sa prière devait être exaucée. Le 10 janvier, à la suite d'un accident

subit, il s'endormait, presque sans souffrance et sans agonie, de ce sommeil suprême que sa foi lui avait appris à envisager comme l'avant-coureur d'un bienheureux réveil.

En donnant d'avance à sa famille quelques instructions sur ses funérailles, Théodore Necker lui avait exprimé le désir que le pasteur chargé de les présider développât devant les assistants cette parole de St-Paul : *Christ est ma vie et la mort m'est un gain*. Le choix de ce texte ne témoigne pas seulement de la solidité des convictions chrétiennes de notre ami, il nous révèle aussi toute l'intimité de sa vie religieuse. Ceux qui ne connaissaient M. Necker que superficiellement pouvaient être uniquement frappés de la finesse de son esprit, de la bonhomie de son caractère, de l'égalité de son humeur, de l'affabilité de son accueil. Ceux qui avaient été appelés à travailler avec lui à quelque œuvre religieuse avaient pu s'apercevoir de la consciencieuse énergie avec laquelle il s'appliquait à vaincre la nonchalance primitive de sa nature et à surmonter, en particulier dans ses incessants voyages, les difficultés spéciales qui naissent pour lui de sa constitution physique. Les personnes de son entourage et de son voisinage qui avaient passé par l'épreuve avaient été touchées du véritable amour chrétien qu'il savait déployer envers les petits et les faibles de ce monde, les âmes égarées, les cœurs affligés, et tout particulièrement vis-à-vis de ceux de ses semblables dont l'existence avait été, comme la sienne, bouleversée par un grand deuil. Seuls quelques amis intimes, auxquels il

permettait de lire au fond de sa conscience, pouvaient savoir combien notre frère souffrait de ses infirmités morales, combien il recherchait la communion de son Sauveur et de son Dieu, combien il soupirait après la complète rédemption, non seulement de son corps, mais aussi de son âme. Dans quelques strophes gracieuses qui ont été mises sous nos yeux, Théodore Necker, — qui avait lui aussi ses heures de poésie, — bénit, en termes émus, cet « ange austère de la souffrance » qui se montre un ami pour celui qui sait boire sans murmure la coupe qui lui est tendue ; il salue de loin ce *sweet home*, cette maison paternelle vers laquelle l'esprit du racheté s'élance librement lorsque la mort vient briser ses lourdes chaînes. Les meilleurs rêves de la terre sont encore au-dessous des réalités du ciel. Notre ami possède maintenant, nous en avons le ferme espoir, ces biens éternels auxquels il aspirait ici-bas de toutes les puissances de son âme. Respect et reconnaissance à sa chère mémoire ! Et puisse-t-il trouver dans la génération qui s'élève, et qui bientôt aura remplacé la sienne, beaucoup d'imitateurs et de continuateurs !





## FRANÇOIS BORDIER

(Semaine religieuse du 13 août 1881.)

---

« Vous êtes sans contredit le plus *jeune* de nos pasteurs », disait naguère un journaliste de Paris au vénérable Georges Fisch, que Dieu vient de retirer de ce monde à l'âge de 73 ans. Malgré la différence des situations et des caractères, un éloge tout semblable aurait pu être adressé parmi nous à M. le pasteur François Bordier, qui nous a été enlevé quinze jours plus tard, au commencement de sa 66<sup>me</sup> année. Bien que notre frère fût depuis longtemps atteint d'une maladie dangereuse, dont il était facile de suivre la marche progressive et de prévoir l'inévitable issue, bien qu'il vécût incessamment lui-même dans la pensée qu'il pouvait être, d'un instant à l'autre, rappelé de la scène de ce monde et transporté dans une patrie meilleure, cet énergique vieillard était demeuré si abordable à tous les visiteurs, il avait conservé tant d'élan, tant

d'initiative, tant d'intérêt actif pour toutes les bonnes et saintes entreprises qui avaient jusqu'alors occupé sa vie, que ses nombreux amis ne soupçonnaient pas l'imminence de son délogement, et que la nouvelle de ce décès, survenu le samedi 16 juillet, a été pour beaucoup d'entre eux l'occasion d'une douloureuse surprise. On peut dire de M. Bordier qu'il est mort debout, comme cet empereur romain dont la dernière parole fut celle-ci : *Laboremus!* (travaillons). — Esquisser à grands traits la carrière pastorale du frère que nous venons de perdre, énumérer rapidement quelques-unes des œuvres chrétiennes auxquelles il est demeuré jusqu'au bout attaché, ce sera dire à la fois les services signalés qu'il a rendus à l'Eglise de Genève et le vide considérable que son départ va créer au milieu de nous.

## I

La dernière édition de la *France protestante* nous raconte que Guillaume Bordier, *sergier*, c'est-à-dire fabricant et marchand de toile, originaire des environs d'Orléans, et contraint, pour cause de religion, d'abandonner tous ses biens et de se réfugier à Genève, y obtint, en 1571, des lettres de bourgeoisie; que son fils Nicolas, après avoir été diacre de la Bourse française, fut successivement élu conseiller aux Deux-Cents et membre du Consistoire; enfin qu'un des quatorze enfants de Nicolas, Jacques, fut, pendant trente-quatre

ans, pasteur du village de Cartigny. Tous les héritiers actuels du nom de Bordier (à Genève, cela s'entend) descendent de ce Jacques, et c'est au sein de l'une des quatre branches de cette famille — qui a fourni à l'Etat, comme à l'Eglise, plus d'un serviteur distingué — qu'André-Ferdinand-François Bordier naquit le 8 juillet 1816.

Il connut peu son père, qu'un emploi commercial exercé dans de grandes entreprises industrielles retint longtemps à Mulhouse, et ensuite à Annecy, mais il eut le privilège d'être élevé par sa mère et par sa tante (M<sup>lle</sup> Rose Rey) dans ces principes religieux qui faisaient alors partie de l'héritage moral de la vieille bourgeoisie genevoise. Ses études classiques, commencées dans un institut privé dirigé par deux de ses parents, MM. les ministres Rey et Henry, s'achevèrent dans notre Collège et dans notre Académie. Vers l'âge de dix-sept ans, il s'enrôla avec enthousiasme dans les rangs des Sociétés de Belles-Lettres et de Zofingue; il s'efforçait, à cette époque, de réveiller l'intérêt de ses camarades pour l'étude de l'histoire suisse.

En 1836, François Bordier se décida à entrer dans l'Auditoire de Théologie. S'il se sentait poussé du côté de la carrière ecclésiastique, ce n'était pas que ses expériences spirituelles fussent encore très profondes et ses convictions religieuses très assises, mais il était déjà dominé par le désir sincère de consacrer sa vie au bien moral de ses semblables. Contrairement à ce qui se passe d'ordinaire en pareil cas, et malgré l'esprit un peu frondeur qui régnait alors à l'Auditoire, la foi de

Bordier s'affermir pendant ses études, principalement, semble-t-il, sous l'influence des entretiens et des leçons du professeur Cellérier. En 1840, il pouvait être consacré au saint ministère, après avoir soutenu avec honneur une thèse de 47 pages intitulée: *Recherches sur la prédication du Christianisme par les Apôtres*.

Au sortir de l'Auditoire de Théologie, M. Bordier s'engagea d'abord comme gouverneur dans la maison du colonel Henri Tronchin, de Bessinge et de Lavigny. A ce préceptorat d'un ou deux ans succédèrent, en 1843, deux séjours successifs à l'étranger. Le jeune ministre se rendit d'abord à Heidelberg, où il fut le pensionnaire de l'historien Weber, puis à Paris, où il désirait, selon l'expression consacrée, prendre connaissance des hommes et des choses.

La mort de M. Bordier-Rey, survenue au commencement de 1844, rappela son fils unique à Genève. Ayant déjà perdu sa mère quelques années auparavant, le jeune ministre s'établit à son propre ménage. Il fut bientôt chargé par la Société des Protestants disséminés de diriger le culte périodique de Morez, dans le Jura, — par la Société des Catéchumènes de tenir une classe d'instruction religieuse — et, croyons-nous, aussi par l'Union protestante, de s'occuper d'une de ses œuvres de prosélytisme. Sur ces entrefaites, la mort regrettable du jeune pasteur Allamand ayant créé un vide dans le clergé de la paroisse de Genève, notre frère obtint, en janvier 1846, le poste devenu vacant, et en septembre de la même année, il vit tous ses vœux réalisés par son mariage avec une compagne parfaitement digne de lui

(M<sup>lle</sup> Caroline Raymond), qui devait être, dès le début, le meilleur appui de son ministère.

## II

La *demi-paroisse* qui avait été assignée à M. le pasteur Bordier, et qu'il devait desservir pendant 26 années, était située dans le faubourg de St-Gervais. Elle comprenait une partie de la rue du Temple et du quartier du Seujet, et primitivement aussi (jusqu'à 1861), la rue et le quai des Etuves. Bien que notre frère n'ait pas toujours connu l'aisance, il ne voulut jamais se charger que d'une seule dizaine, afin de pouvoir s'occuper de plus près de ses paroissiens, et il ne consentit jamais non plus à donner des leçons, ni à recevoir des pensionnaires, désireux qu'il était de consacrer ses trop rares loisirs à des œuvres chrétiennes d'un intérêt général.

Dans le quartier indigent qui avait été placé sous ses soins, la cure d'âmes se confondait sans cesse avec l'exercice de la bienfaisance. Lorsqu'il s'agissait de venir en aide aux déshérités de ce monde, M. Bordier savait déployer un dévouement aussi ingénieux qu'il était infatigable. Dieu seul sait le nombre des misères qu'il a soulagées, des familles qu'il a relevées, des êtres dévoyés qu'il a su ramener dans le droit chemin.

Péniblement impressionné par le défaut de culture religieuse et morale de la plupart des adolescents qu'on

lui amenait à l'époque du catéchuménat, M. Bordier établit pour ces jeunes garçons, presque tous apprentis ou messagers, un *cours biblique préparatoire*, qui avait lieu un soir de la semaine au local de Coutance. Pendant de longues années, il se chargea seul, ou presque seul, de ces leçons difficiles et assujettissantes, sortant avec ses élèves à l'issue de la classe, pour les reconduire tous jusqu'à la porte de leur allée. Plus d'un de ces ci-devant gamins des rues se plait aujourd'hui à reconnaître que c'est à l'affectueuse sollicitude de M. Bordier qu'il doit d'être devenu un honorable père de famille. Plus tard, le pasteur de St-Gervais se fit aider dans cette tâche spéciale par des étudiants en théologie, auxquels il donnait, à cette occasion, les conseils les plus judicieux, et qu'il contribuait de la sorte à préparer au ministère actif.

Devenu dès l'abord, comme nous allons le dire, pasteur-catéchiste, M. Bordier n'était guère appelé à prêcher que les jours de fête, principalement les jours de jeûne et de réception des catéchumènes. Ses *prédications*, toujours travaillées avec soin, manquaient peut-être un peu de profondeur dogmatique et de souffle oratoire, mais elles étaient toujours riches en observations utiles et en exhortations pressantes. Notre frère possédait, en tous cas, un don particulier pour les *méditations familiales*, et on aimait à l'entendre dans ces services du soir qu'il avait beaucoup contribué à faire instituer dans des locaux privés, et qui furent plus tard transportés dans les temples officiels.

Lors de son appel au pastorat, M. Bordier avait été

chargé du *catéchisme* de 2 heures, qui, à cette époque, était censé former le degré intermédiaire entre le catéchisme supérieur de la Madeleine et le catéchisme élémentaire de la Fusterie, mais qui, en fait, était suivi (assez peu régulièrement, vu l'heure défavorable) par les jeunes gens de tout âge du quartier de St-Gervais. Notre frère ne se laissa point rebuter par les difficultés de sa tâche ; il s'efforça de rendre ses instructions nourries, claires, variées, et, par ce travail assez ingrat de sept années, il se prépara à l'œuvre analogue, mais plus étendue, qui devait l'occuper pendant plus de dix-huit années.

En effet, lorsqu'en mai 1853, le Consistoire remania l'organisation des services pour la jeunesse et qu'il établit le matin, dans plusieurs temples, des catéchismes élémentaires soumis à quelques-unes des formes des écoles du dimanche, c'est à M. Bordier que fut confié le service de St-Gervais. Ses jeunes auditeurs ne tardèrent pas à être fort nombreux ; on en compta par moments près d'un millier. L'habile et zélé catéchiste s'ingénia dès lors toujours plus à donner à ses enseignements toute la perfection dont ils étaient susceptibles. Il les illustrait par des anecdotes, souvent même par des tableaux graphiques dont nous aurons à reparler plus loin. Il savait d'ailleurs gagner la confiance et entretenir l'ardeur des auxiliaires dont il avait réussi à s'entourer. Nous pourrions nous étendre longuement sur ce point, mais un seul trait suffira. Lorsque M. Bordier cessa d'être le directeur du catéchisme de St-Gervais, il voulut du moins en rester

moniteur. Pendant neuf ans, il présida régulièrement son groupe, venant, en été, tout exprès de la campagne pour être à St-Gervais à 8 heures du matin, et ce n'est guère qu'un an avant sa mort qu'il a enfin consenti à être relevé de son poste.

Comme pasteur en office, M. Bordier fit partie, dès l'origine des *Diaconies* (1850), de celle de Saint-Gervais-Sud, et il voulut également en demeurer membre après sa démission. Il en accepta plus d'une fois la présidence et s'occupa avec zèle de toutes les œuvres qui s'y rattachent, spécialement de la *Bibliothèque populaire de Saint-Gervais*.

Son accession au pastorat actif lui avait déjà ouvert, en 1846, la porte de la *Vénérable Compagnie*. C'était le moment où ce corps était accusé, de plus d'un côté, d'être asservi à la routine et réfractaire à tous les progrès. M. Bordier y entra comme représentant d'une jeune école qui désirait rompre avec les traditions cléricales, multiplier les innovations courageuses et montrer aux laïques pieux que les ecclésiastiques pouvaient encore se mettre à la tête de toutes les réformes opportunes ou nécessaires. « J'ai constamment voté avec les conservateurs, nous disait-il naguère avec un fin sourire, et je crois pourtant que, tout bien compté, j'ai toujours été le plus radical des membres de la Compagnie. » M. Bordier fit au sein de ce corps un grand nombre de propositions, les unes très actuelles et pratiques, d'autres aventureuses ou prématurées. Quelques-uns des projets de notre frère échouaient dans l'application après avoir été adoptés en principe, mais la

plupart d'entre eux finirent par être réalisés avec succès après avoir été plus ou moins souvent renvoyés aux calendes grecques. Lorsqu'après la refonte ecclésiastique de 1847, la Compagnie institua les Commissions permanentes du clergé, M. Bordier devint membre actif de deux ou trois d'entre elles, notamment de la *Commission des Intérêts protestants* qui organisa des cours de prosélytes et des conférences sur la foi réformée, et de la *Commission de la Vie religieuse*, qui prit l'initiative des cultes du soir et de séances apologétiques de toute nature. C'est peut-être ici le lieu d'ajouter que, sans être lui-même musicien, notre frère fut amené par ses préoccupations de catéchiste à prendre un vif intérêt au développement du *chant sacré*. En 1861 et dans les années suivantes, il fit venir à Genève et reçut sous son toit, d'abord M. et M<sup>me</sup> Chevé, puis M<sup>lle</sup> Allix, et ce fut lui surtout qui organisa les exercices de chant qui eurent lieu à cette époque à la Madeleine, et dont plusieurs de nos lecteurs et de nos lectrices conservent sans doute encore le souvenir.

Pour terminer ce qui concerne l'activité officielle de M. le pasteur Bordier, nous devons encore rappeler ici que notre ami fut élu en mai 1867, et non sans une compétition sérieuse, l'un des six membres ecclésiastiques du Consistoire, qu'il fit partie de ce corps jusqu'en mai 1871, et qu'il remplit, pendant la dernière de ces quatre années, l'office de vice-président. L'on entra alors dans une période agitée; c'était l'heure des premières manifestations ouvertes du christianisme libéral. Le *Mémorial* n'existant point encore à cette époque,

aucun document imprimé ne peut nous renseigner sur le rôle que M. Bordier put jouer dans les débats du Consistoire, mais ce que nous savons des opinions ultérieures de notre frère nous porte à supposer que, tout en demeurant, pour sa part, fermement attaché aux principes évangéliques, et en désirant que la fraction croyante de l'Église s'organisât fortement pour le travail et pour la lutte, il devait éprouver quelque scrupule à refuser à la nouvelle école droit de cité dans l'établissement national.

### III

Indépendamment de ses obligations officielles, M. le pasteur Bordier avait de bonne heure assumé la responsabilité de bien des œuvres volontaires, et cette partie de sa tâche l'occupa plus activement encore lorsqu'une première atteinte de la maladie qui devait l'emporter l'amena, vers la fin de 1871, à se démettre de ses fonctions pastorales.

La société religieuse qui doit ici figurer en première ligne, vu qu'elle tenait la première place dans les pensées de notre frère, est sans contredit le *Comité genevois des Publications religieuses*, dont M. Bordier avait (de concert avec M. Cellérier) proposé la fondation en 1851, et dont il avait recueilli la présidence en 1854. Aux yeux de notre ami, qui était très frappé de l'influence actuelle de la presse, cette œuvre modeste se rat-

tachait aux intérêts les plus sérieux du pays. Il se préoccupait constamment de pourvoir nos bibliothèques populaires de bons livres religieux, de provoquer et de faciliter la publication d'ouvrages vraiment distingués, et de soumettre les productions nouvelles au contrôle d'une critique éclairée. Les écrits dus à l'initiative ou mis sous le patronage du Comité qu'il présidait forment une liste d'une centaine de titres. Mais ce chiffre ne donne encore qu'une idée incomplète des efforts auxquels notre frère se livrait dans le but d'enrichir notre librairie protestante de langue française. Des personnes bien informées nous affirment que, sans les démarches multipliées de M. Bordier, certains monuments littéraires et religieux d'une haute valeur, tels que la *Correspondance des Réformateurs* de M. Herminjard et la *Version de l'Ancien Testament* de M. Segond, n'auraient probablement jamais vu la lumière du jour.

M. Bordier fit aussi partie, au moins pendant un temps, du Comité de rédaction des *Etrennes religieuses*. Il inséra successivement dans ce recueil les morceaux suivants : *L'île chrétienne* (1855) ; *Nos craintes et nos espérances*, sermon de jeûne (1862) ; *L'Oraison dominicale* (1863) ; *Le bilan de nos œuvres* (1869). Un autre fragment, d'abord imprimé dans les *Etrennes* (1868) : *Comment agir sur le cœur des enfants*, fut reproduit en brochure, et plus tard incorporé dans un volume in-12 de 140 pages, qui fut publié sous ce titre : *Aux Parents, Conseils sur l'éducation* (1872). Le morceau sur *Pestalozzi*, inséré dans les *Etrennes* de 1874, se rattachait de même à un travail biographique plus étendu (82 pages)

que la librairie Sandoz a fait paraître en 1873. — Toutes ces productions de notre frère sont rédigées dans un style preste, alerte, bien troussé, abondant en images, en un mot, remarquablement populaire.

Puisque nous en sommes à mentionner les publications auxquelles M. le pasteur F. Bordier a été associé, nous devons encore rappeler qu'il prépara, de concert avec son ami M. E. Lecoultre et avec M. le pasteur Guillot, le volume des *Lectures bibliques* (Bible abrégée pour la jeunesse), et qu'il revit, en vue de l'impression, un grand nombre de morceaux de l'*Année biblique*. Son école du dimanche lui suggéra, d'autre part, deux entreprises littéraires que cette notice ne saurait passer sous silence. Dès les premières années de son pastorat et jusqu'à la semaine qui précéda sa mort, notre frère s'occupa de réunir des anecdotes historiques propres à illustrer les leçons religieuses et morales de la Bible, dépouillant, à ce point de vue, toutes les publications qui pouvaient tomber sous sa main. Il se forma de la sorte une collection manuscrite qui arriva à comprendre 6,000 morceaux renfermés dans 24 gros cartons. Après avoir fourni beaucoup de ces fragments à l'éditeur des quatre volumes de la *Gerbe*, M. Bordier s'était chargé, depuis 1872, d'approvisionner à cet égard le journal *l'Education chrétienne*, et sachant qu'il ne pouvait jamais compter sur le lendemain, il avait pris de l'avance sur son travail, si bien qu'il a laissé le recueil de Lausanne pourvu d'anecdotes encore pour une dizaine de mois. Notre frère entreprit également en vue de son catéchisme, et en faisant appel à la com-

plaisance d'un grand nombre de personnes bien disposées, une collection de planches coloriées, représentant les végétaux, les animaux, les paysages, les édifices, les costumes dont il est question dans la Bible. Ces tableaux, qui ont été récemment complétés et réduits par M. le pasteur B. Tournier, vont probablement être publiés, et l'une des dernières joies de notre ami a été d'en pouvoir contempler, l'avant-veille de sa mort, le premier spécimen lithographié<sup>1</sup>.

En dehors de son œuvre favorite des publications religieuses, M. Bordier s'occupait encore avec zèle de plusieurs autres entreprises de propagande évangélique. Entré, dès le début (1853), dans la *Société genevoise des Intérêts protestants*, il fit dès lors constamment partie de sa *Commission d'Évangélisation*, plus connue aujourd'hui sous la dénomination nouvelle de *Mission intérieure*. Son rôle fut encore plus actif au sein de l'*Union nationale évangélique*, dont il avait été l'un des principaux fondateurs. Il fit, sans interruption, partie de son Comité du mois de novembre 1871 au mois d'avril 1879, et, pendant les trois dernières années de cette série, il siégea constamment dans le Bureau; il présidait en même temps la Commission de l'Enseignement religieux. C'est à lui qu'on peut faire remonter la première idée de presque toutes les œuvres successivement entreprises par l'Union, sans parler de plusieurs autres créations qui

<sup>1</sup> Ces tableaux ont paru en 1885 sous ce titre: *Douze Planches d'Archéologie biblique et d'Histoire naturelle*. Genève, Lithographie Haas et Dépôt des Publications religieuses.

sont jusqu'ici demeurées à l'état de projet, telles que le groupement de l'Union en Sections de paroisse ou de quartier, et l'établissement d'un Cercle évangélique en ville.

M. Bordier s'intéressait en outre à un bon nombre d'institutions d'assistance, de patronage ou de relèvement moral. Il était un des membres les plus zélés du *Comité Tronchin de Secours pour les Vieillards*. Entré en 1846 dans la *Société de Secours*, il la présida souvent de 1849 à 1880, veillant avec sollicitude sur les apprentis qui lui étaient confiés. Il fut, en 1879, un des fondateurs du *Comité pour l'envoi d'enfants à la montagne*, et cette entreprise philanthropique l'occupa jusqu'à ses tout derniers jours. A la mort de M. le pasteur Ch. Barde, il était devenu le chapelain de la *Société des Domestiques protestantes*, fonctions qu'il dut remettre en novembre dernier à son ami M. le pasteur Le Fort. Bien auparavant, il avait commencé à surveiller le placement de celles de ses anciennes catéchumènes qui prenaient du service hors de notre pays, et en octobre 1874, il fut l'un des principaux organisateurs de l'*Agence en faveur des Institutrices et des Gouvernantes suisses à l'étranger*. Rappelons aussi qu'il fit, dès le début, et jusqu'en 1877, partie du Comité administratif du *Refuge* de Jargonnant.

C'était bien, enfin, dans la pensée de M. Bordier, une œuvre philanthropique que cette gestion du *Casino de St-Pierre*, dont il fut chargé il y a quelques années comme président de la Société civile de l'immeuble. Toujours préoccupé des intérêts de sa paroisse, l'ancien

pasteur de St-Gervais aurait voulu voir s'élever, sur la rive droite du Rhône, un bâtiment du même genre, et en 1871, il lut à la *Société d'Utilité publique* un mémoire qui fut imprimé dans le *Bulletin* de cette Société, et dans lequel il proposait l'érection, au centre du faubourg, d'un édifice spécial, qui pourrait abriter des salles de cours, des locaux de sociétés, des écoles, un restaurant, et même, une buanderie économique. Ce beau projet ne fut pas réalisé tel quel, mais, bien que la construction de la nouvelle Ecole d'Horlogerie ait permis de l'ajourner à des temps meilleurs, il serait peut-être bon de ne pas le perdre entièrement de vue.

#### IV

La simple énumération des œuvres extérieures auxquelles M. le pasteur F. Bordier a pris une part active a si fort entamé l'espace dont nous pouvons disposer ici, qu'il nous reste à peine la place de résumer cette notice en disant quelques mots des qualités maitresses de notre frère, des dons particuliers qu'il avait reçus, de ses tendances générales et de son développement intérieur.

L'ami que nous pleurons avait une nature singulièrement dévouée et désintéressée. Son caractère était empreint à un haut degré de bienveillance, de modestie et de loyauté. Ceux qui ne le connaissaient que superficiellement ont pu parfois trouver son tempérament un

peu inquiet, ses allures un peu brusques, son verbe un peu sommaire : il était vif, impressionnable, facilement dominé par la préoccupation du moment, et, lorsqu'il avait quelque chose dans la tête, ou sur le cœur, il fallait qu'il déchargeât son âme, et il le faisait en allant droit au but. Mais ceux qui le voyaient de près, et qui savaient comment il déclinait les éloges, réclamait le contrôle et supportait les critiques de ses collaborateurs, ceux qui savaient avec quel obligeant intérêt, avec quelle patience inaltérable il pouvait s'occuper de quiconque, ami ou adversaire, avait besoin de ses services, étaient unanimes à rendre hommage à son humilité et à sa bonté, tout autant qu'à sa remarquable droiture.

M. Bordier semblait être toujours à l'affût de quelque progrès à réaliser, toujours à la brèche pour faire triompher quelque bonne pensée. La promptitude de son coup d'œil, la sobriété de son jugement, sa facilité de travail, sa régularité d'habitudes faisaient de lui un organisateur modèle. Habile à *racheter le temps* et à profiter de l'occasion, toujours prêt à se charger lui-même des besognes désagréables, mais possédant aussi le talent assez rare de découvrir et d'utiliser toutes les bonnes volontés disponibles, persévérant dans les œuvres qu'il avait entreprises, mais sachant néanmoins les transformer, quand il le fallait, pour les adapter à des temps nouveaux, il a rendu d'inappréciables services à toutes nos institutions évangéliques.

La plupart des jeunes pasteurs débutent dans la vie active pénétrés de hautes et profondes théories qu'ils

appliquent ensuite plus ou moins mal dans la pratique journalière. Il paraît en avoir été tout autrement de M. Bordier. Lorsqu'il entra dans le saint ministère, son idéal était tout simplement, semble-t-il, de s'acquitter le plus exactement possible de ses nouveaux devoirs professionnels. Chez lui, ce fut la pratique qui agrandit peu à peu la théorie ; ce fut l'accomplissement fidèle de sa tâche pastorale qui mûrit graduellement, et sa pensée, et sa vie religieuse.

Parti, en matière dogmatique, du supranaturalisme rationnel de notre ancienne Faculté de Théologie, il était petit à petit arrivé, par suite de ses réflexions, de ses lectures, de ses études bibliques, à une conception doctrinale sensiblement plus spirituelle, plus évangélique, plus conforme à l'enseignement de Christ et de ses apôtres. Parti, dans les questions ecclésiastiques, de ce nationalisme latitudinaire qui était généralement professé à l'époque de ses études, il avait été graduellement amené par son expérience pastorale à souhaiter, et même à réclamer l'affranchissement de notre vieille Eglise de la compromettante tutelle de l'Etat, et sa reconstitution sur des bases largement populaires, mais nettement évangéliques. Parti, enfin, au point de vue proprement religieux, de cette piété essentiellement patriotique et quelque peu judaïque qu'il appelait d'ordinaire (en faisant allusion à la Genève protestante de 1835), la *piété jubiléenne*, il avait été conduit, sans secousse, mais par un développement tout naturel, à mieux comprendre le rôle du Fils et du St-Esprit dans l'économie de la rédemption, et à placer la communion

---

avec le Christ invisible au centre même de sa vie intérieure. C'est ainsi que, selon la promesse biblique, l'éclat de la lumière d'En haut allait croissant sur le sentier de ce fidèle serviteur de Dieu. La sérénité de son front, la ferveur de ses prières, témoignaient bien qu'il était mûr pour le ciel, dans lequel il se transportait chaque jour par avance. Il marchait avec le Seigneur ; le Seigneur l'a retiré à Lui. Ne le plaignons pas ; ne murmurons pas. Vivons plutôt, comme lui, de la vie du juste, et que notre fin soit semblable à la sienne!





## EMILE GUERS

(Semaine religieuse du 4 novembre 1882.)

---

L'homme remarquable dont le nom figure en tête de ces lignes, et qui était devenu, depuis quelques années, le doyen des pasteurs de notre canton, et le dernier survivant des promoteurs du Réveil religieux de la Restauration, s'est endormi, dans la paix de son Sauveur, le vendredi 27 octobre, à l'âge de 88 ans et demi, après avoir conservé jusqu'au dernier jour la plénitude de ses facultés intellectuelles. Le dimanche suivant, sa dépouille mortelle a été déposée au cimetière de Plainpalais, au milieu des témoignages d'estime et de regret d'un bon nombre de chrétiens de toute dénomination, qui avaient tenu à rendre un suprême hommage à ce vénérable vétéran d'une grande cause.

Le père de M. le pasteur Guers était un prêtre constitutionnel de la Savoie, qui, chassé de son pays par les excès de la Révolution, s'était réfugié à Genève et s'était fina-

lement décidé à épouser une Française du Pays de Gex. Il ouvrit dans sa cité d'adoption un commerce de librairie et s'y tourna, au moins pour un temps, du côté des idées protestantes. Il eut quatre enfants. Les deux aînés devinrent protestants : c'étaient M. le pasteur Guers et M<sup>me</sup> Beroud, qui dirigea longtemps, de concert avec sa belle-sœur (M<sup>me</sup> Susanne Guers) notre principale librairie évangélique. Les deux autres se firent catholiques : c'étaient sœur Emilie Guers, directrice du pensionnat du Sacré-Cœur, établi jadis à Carouge, et aujourd'hui transféré à Veyrier, et M<sup>me</sup> Berthier, qui fut longtemps à la tête d'une librairie catholique, installée à la descente de la Cité, quelques pas au-dessous de la boutique de sa sœur.

Né à Prévessin, près de Ferney, le 25 mars 1794, le jeune Emile Guers suivit d'abord les leçons du Collège de Genève, puis les cours de lettres, de sciences et de théologie de notre Académie. Pendant ses études, il parvint à une foi vivante et à des convictions orthodoxes en fréquentant le petit troupeau morave de notre ville. Il fut affermi dans ces mêmes principes par ses entretiens avec l'un des instruments les plus actifs du Réveil religieux de nos pays de langue française, le congrégationaliste écossais Robert Haldane. Il devait être consacré en 1817 avec Fréd. Monod, Henri Merle, Barth. Bouvier, et plusieurs autres de ses condisciples, et il avait même soutenu, le 26 avril, quinze thèses *De veritate historiæ Jobi. poeticè digestæ* (c'est-à-dire : De la vérité du fond de l'histoire de Job, malgré le caractère poétique de sa forme), lorsque son refus d'accepter le

trop célèbre Règlement prohibitif voté le 3 mai par la Compagnie des Pasteurs l'empêcha d'être admis aux derniers examens du saint ministère.

M. Guers se trouvait ainsi rejeté du côté de la dissidence. Dès le mois de septembre de la même année, il prit part à la fondation de la première Eglise indépendante de notre ville, et se mit à annoncer la Parole de Dieu dans ses divers lieux de culte, concurremment avec ses pasteurs, MM. Méjanel, Gonthier et Pyt. Méjanel ayant été expulsé de Genève, et Pyt ayant accepté un poste à Saverdun, la petite Eglise confia, en 1818, les fonctions pastorales à MM. Empaytaz et Guers. Ce dernier reçut d'abord, en 1819, l'imposition des mains d'Ami Bost; puis, cette première ordination ne suffisant pas, aux yeux de l'autorité civile, pour le faire exempter du service militaire, M. Guers partit pour Londres avec son collègue et beau-frère M. J.-G. Gonthier, et les deux jeunes gens se firent consacrer une seconde fois en 1821, dans une chapelle congrégationaliste de Londres, par huit pasteurs dissidents, appartenant aux trois dénominations presbytérienne, indépendante et baptiste.

A partir de ce moment, M. Guers fut, presque sans interruption, l'un des conducteurs spirituels de la petite communauté dissidente qui, après s'être d'abord rassemblée au local de la *Tête-Noire*, dans la rue de la Croix-d'Or, puis, à côté de l'*Ecu de France* (aujourd'hui le *Grand-Aigle*), dans la rue du Rhône, ne tarda pas à se transporter sur la place du Bourg-de-Four, qu'elle devait quitter, en 1839, pour la ruelle de la Pélisserie. Ce pastorat avait ses périls, car on sait qu'au début,

ceux que la Compagnie appelait les *methodistes*, et le peuple les *mômiers*, eurent plus d'une fois à endurer les mauvais traitements d'une multitude égarée. M. Guers était aussi l'agent central de la Société continentale de Londres, qui avait été fondée à Genève, en même temps que l'Eglise indépendante, pour s'occuper surtout de l'évangélisation de la France. En 1819, il fut l'un des promoteurs de la Société des Missions étrangères, auxiliaire de l'Institut de Bâle, association qui devait être plus tard remplacée par un autre Comité reposant sur une base plus large. Lorsqu'en 1849, l'Eglise évangélique libre se constitua par la fusion des deux dissidences de 1817 et de 1831, M. Guers, dont l'expérience des 30 dernières années avait passablement adouci l'anti-cléricalisme et le rigorisme disciplinaire, se rallia de grand cœur à la nouvelle Eglise et prit place au rang des membres de son Presbytère. Il ne monta guère, croyons-nous, dans la chaire de l'Oratoire, mais il continua, pendant plus de trente ans, à prendre une part active au service de sainte Cène et d'édification mutuelle qui se célèbre, le dimanche matin, à la chapelle de la Pélisserie. Il le présidait encore au commencement de cette année.

## II

Si la parole vivante du consciencieux interprète des doctrines du Réveil ne s'est fait entendre, parmi nous, que dans un cercle fort restreint, les nombreux écrits

de M. Guers, qui sont rédigés dans un style sobre, net et précis, et dont quelques-uns ont été plusieurs fois réédités en français et traduits en anglais et même en allemand, ont fait connaître et propagé ses vues au sein d'un public beaucoup plus étendu.

L'activité littéraire de M. Guers se déploya d'abord dans le domaine du journalisme religieux. Dès 1819, il rédigea, de concert avec son ami Marc Dejoux, le *Magasin évangélique*, revue d'instruction et d'édification chrétienne et de nouvelles missionnaires, qui parut, jusqu'à la fin de 1822, par livraisons mensuelles de 60 à 80 pages. Il fonda plus tard, avec M. Louis Perrot, le *Conservateur chrétien*, recueil de morceaux religieux dont il publia deux ou trois volumes (jusqu'en 1826).

La position que M. Guers occupait à la tête de l'Eglise du Bourg-de-Four l'amena aussi de bonne heure à devenir l'un des principaux théoriciens du système ecclésiastique dont les deux traits fondamentaux étaient la séparation rigoureuse entre les convertis et les inconvertis et la stricte imitation du modèle apostolique. De là son *Essai sur la nature et l'organisation des Eglises de Christ* (Genève, 1833), auquel Ami Bost répondit, deux ans après, par la publication de ses propres *Recherches*, symptôme avant-coureur de sa rentrée dans le clergé national. Cette espèce de manuel du séparatisme ne fut pas le seul écrit de controverse ecclésiastique qui sortit de la plume de M. Guers. Les circonstances l'amènèrent plus tard à combattre l'Eglise romaine dans une brochure intitulée : *Christ et le*

*Pape, ou le vrai et le faux Sacerdoce* (Valence, 1847), et à s'élever contre la propagande irvingienne et mormonne dans les deux écrits que voici: *L'Irvingisme et le Mormonisme jugés par la Parole de Dieu* (Genève, 1853), et *Le Mormonisme polygame*, extrait de *l'Avenir* (Genève, 1855).

Dans les publications que nous venons de citer, M. Guers se renfermait d'ordinaire avec une certaine anxiété sur le terrain purement biblique. L'exégèse était, en effet, son domaine favori, et dans ce vaste champ, le coin qu'il cultivait avec une prédilection particulière, était celui de la typologie et de la prophétie messianique. Son livre de *Jonas, fils d'Amittai* (Toulouse, 1846), vise plutôt à l'édification spirituelle et morale. Les ouvrages dans lesquels M. Guers développe ses vues, à nos yeux beaucoup trop littéralistes, sur les rapports des deux Alliances et sur les choses finales, sont les écrits suivants: *Le Camp et le Tabernacle du Désert*, ou le Christ dans le Culte lévitique (Toulouse, 1845); *Israël au dernier jour de l'Economie actuelle*, ou Essai sur la restauration prochaine de ce peuple, suivi d'un fragment sur le Millénarisme (Paris et Genève, 1856); *Le Littéralisme dans la Prophétie* (Genève et Lausanne, 1862); et enfin: *Etude sur l'Épître aux Hébreux* (Genève, 1862). Ajoutons que M. Guers, qui était très versé dans l'hébreu et qui aimait même (on nous le rappelait naguère sur sa tombe) à s'entretenir avec Dieu dans cette langue, fut, pour l'Ancien Testament, l'un des collaborateurs les plus actifs de la *Version* dite de *Lausanne*.

Quelques autres publications de M. Guers appartiennent plutôt au domaine de la dogmatique, mais de la dogmatique exclusivement scripturaire. Elles portent les titres suivants: *Indication de passages de l'Écriture sainte sur quelques-uns des points les plus importants de la doctrine évangélique* (Nouvelle édition, Genève, 1844); *Le Saint-Esprit, Étude doctrinale et pratique sur sa personne et sur son œuvre* (Genève, 1865); *Le Sacrifice de Christ, son double aspect, ou la Rédemption selon la Bible* (Paris et Genève, 1867); *La Cène du Seigneur et ses divers aspects* (Genève, 1868); et enfin: *État moral et Combat du croyant sous la grâce, études sur deux passages de l'Épître aux Romains* (Genève, 1871).

M. Guers a aussi abordé le domaine de l'histoire et de la biographie religieuses, mais l'un de ses premiers écrits, dans ce genre, était encore un fruit de ses préoccupations exégétiques. Nous voulons parler ici, non de ses *Epoques de l'Église de Lyon* (Genève, 1827; 2<sup>e</sup> édition, 1854), mais de son *Histoire abrégée de l'Église de Jésus-Christ*, rattachée aux grands traits de la Prophétie (Genève, 1832; Toulouse, 1850). En 1840, M. Guers traduisit avec son ami Méjanel et publia à Toulouse, sous le titre de *La Force de la Vérité*, un récit authentique de la conversion d'un recteur anglican, le Rév. *Thomas Scott*. Il donna plus tard une version française de la *Vie de Henri Martyn*, missionnaire aux Indes et en Perse (2<sup>e</sup> édition, Paris et Genève, 1846). Quant à sa *Vie de Henri Puyt*, ministre de l'Évangile (Toulouse et Genève, 1850), elle put être

rédigée de première main, et elle forme comme un premier chapitre des mémoires de M. Guers lui-même. D'autres fragments de ces souvenirs personnels, aussi instructifs à consulter, pour l'histoire du Réveil religieux, que les mémoires d'Ami Bost et la Biographie de César Malan, ont été consignés dans les deux dernières publications de M. Guers : *Le premier Réveil et la première Eglise indépendante à Genève*, d'après ses archives et les notes et souvenirs de l'un de ses pasteurs (Genève, 1871); et : *Notice historique sur l'Eglise évangélique libre de Genève*, rédigée par ses membres et ses amis, à l'occasion du 25<sup>m</sup>e anniversaire de sa fondation (Genève, 1875). Si quelqu'un entreprend un jour de retracer avec quelque détail la vie du frère que nous venons de perdre, il trouvera dans ces derniers écrits presque tous les matériaux de sa biographie.

### III

Tels ont été les principaux éléments de la carrière extérieure de M. Guers. Ce n'est pas en face de sa tombe fraîchement creusée que nous entamerons un débat sur sa pensée et sur son œuvre, et que nous nous croirons obligé d'exposer les réserves que nous aurions à faire sur l'activité théologique et ecclésiastique de ce vaillant champion du premier Réveil. Soixante-cinq ans nous séparent aujourd'hui des débuts de ce grand mouvement religieux. Parmi les chrétiens

évangéliques de la génération à laquelle nous appartenons, il en est bien peu qui se refusent à reconnaître le côté divin de cette œuvre, bien peu aussi qui ne sachent discerner l'alliage humain qui s'y est largement mêlé, et qui a justifié, dans une certaine mesure, les résistances contemporaines et les réactions postérieures. M. Guers n'était pas un calviniste rigoureux, comme ses amis Malan et Gaussen ; mais il était comme eux, et à certains égards plus qu'eux, un adhérent convaincu de l'ancienne notion de la Bible-code. Les théologiens évangéliques qui ne sont pas restés complètement réfractaires aux importantes révélations de la critique moderne n'ont pu voir sans quelque regret le dernier survivant des hommes du Réveil user, à diverses reprises, de la légitime influence qu'il possédait dans les cercles de l'Eglise libre pour dénoncer et pour combattre, sous le nom de semi-rationalisme, des conceptions nouvelles qui leur paraissent marquer un progrès dans la connaissance de la vérité religieuse. Mais l'œuvre de tout serviteur de Dieu a ses imperfections et ses lacunes, et il ne faut pas attendre de chacun d'eux autre chose et plus qu'il ne peut donner. D'ailleurs, — nous sommes heureux de pouvoir le dire, — dans les limites où ses convictions orthodoxes et littéralistes laissaient à sa pensée un libre jeu, M. Guers était loin de se croire infaillible et de demeurer immobile. Il savait qu'il avait encore bien des choses à apprendre et à désapprendre. Nous n'en voulons d'autre preuve que cette note qu'il glissait, il y quelques mois à peine, dans un catalogue de ses ouvrages, que nous

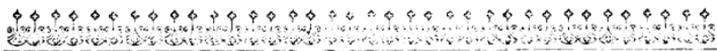
lui avions fait demander pour l'*Encyclopédie Lichtenberger* : « Hélas ! disait-il, il faudrait avoir deux vies : la première, pour les faire ; la seconde, pour les retourner ! »

En esquisant, dans les quelques lignes qui précèdent, la silhouette de M. Guers, nous n'avons pu parler que du théologien et du fondateur d'Eglise, tel qu'il nous apparaissait dans ses livres et ses actes publics. Quant au conducteur spirituel et à l'homme privé, ils nous seront sans doute dépeints ailleurs, par quelqu'un de ceux qui ont eu le privilège d'avoir M. Guers pour pasteur ou pour ami <sup>1</sup>. La lecture des productions sorties de sa plume, et les quelques rapports, hélas ! bien fugitifs et bien superficiels, que nous avons pu entretenir, de loin en loin, avec cet excellent chrétien, nous ont pourtant permis de constater la profondeur de sa piété, la bienveillance de ses sentiments, la droiture et la simplicité de son caractère, et enfin, la finesse et la pondération de son esprit, car cet homme qu'on avait taxé, dans sa jeunesse, d'extravagance et de témérité, se distinguait par un ferme bon sens, qui était tout à fait du terroir, et qui le préserva sans doute de bien des erreurs et de bien des fautes. Grâce à Dieu, les années font leur œuvre. Elles affaiblissent peu à peu l'une des choses les plus tenaces de ce monde, les rancunes religieuses ou anti-religieuses. A l'âge où il était parvenu, M. Guers n'avait plus parmi nous

<sup>1</sup> Quelques jours après la publication de nos lignes dans la *Semaine religieuse*, ce devoir était rempli par M. le prof. Ruffet, dans le *Chrétien évangélique* du 20 novembre 1882, pp. 512-518.

d'ennemi. En rencontrant ce vigoureux vieillard sur la Treille ou dans les Bastions, plus d'un peut-être de ceux qui, cinquante ans auparavant, avaient été vociférer sous les fenêtres de sa chapelle, se retournait sur son passage pour le saluer d'un regard de respect et de sympathie, accompagné (qui sait ?) d'un léger mouvement de fierté patriotique. Et nous ne serions pas étonné d'apprendre qu'en lisant, dans les annonces des journaux, la nouvelle de sa mort, plus d'un de ces vieux Genevois qui avaient jadis épanché leur mauvaise humeur contre l'étroitesse de ce *methodiste*, et l'opiniâtreté de ce *sectaire*, ait fait sur le passé un retour mélancolique et se soit pris à murmurer à demi-voix : « Encore un caractère qui s'en va ! »





## CHARLES VIGUET

(Semaine religieuse des 31 mars et 7 avril 1883.)

---

Le vaillant serviteur de Dieu dont le nom figure en tête de cette notice appartenait à une génération notablement plus âgée que la nôtre, et la seconde moitié de sa carrière ecclésiastique a été parcourue dans un milieu situé en dehors de notre horizon journalier. Les rapports personnels que nous avons pu entretenir, dans quelques rencontres fugitives, avec l'excellent professeur de Lausanne, ne nous auraient pas mis à même de retracer exactement sa vie et d'esquisser dignement sa figure. Si, faute d'un collaborateur mieux qualifié que nous pour cette tâche, nous nous hasardons à remplir nous-même ce devoir de piété, ce n'est qu'après avoir entendu les amis particuliers et les élèves favoris du frère respecté que nous venons de perdre, relu quelques-uns de ses écrits et largement utilisé les articles nécrologiques déjà publiés sur lui par le *Journal de Genève*, par *Evangile et Liberté*, par le *Chrétien évangé-*

lique de Lausanne et par le *Journal religieux* de Neuchâtel. Les lignes qui suivent ne sont que le résumé bien imparfait des principales données que nous avons pu emprunter à ces diverses sources d'information.

## I

Né à Genève le 17 novembre 1825, Charles-Octave Viguet était le seul fils de M. John Viguet, pharmacien à la place Saint-Gervais, puis à la rue des Allemands, et député au Conseil représentatif et souverain. Sa mère, femme très pieuse et fort distinguée à plus d'un égard, était la fille de M. P.-J. Bridel, marchand drapier à Genève, qui avait acheté la bourgeoisie de notre ville et qui y remplit divers emplois dans la magistrature; elle était par conséquent la nièce du doyen Ph.-C. Bridel, de Montreux, et du professeur d'hébreu J.-Ph.-L<sup>s</sup> Bridel, de Lausanne, et elle était aussi la sœur du doyen Ph.-L. Bridel-Verrey, qui devait occuper, au moment de la démission de 1845, la charge de premier pasteur de la ville de Lausanne. — Sous l'empire de ces influences de famille, le jeune Viguet montra de bonne heure des dispositions sérieuses, qui ne purent être que fortifiées par les instructions évangéliques qu'il reçut à l'âge du catéchuménat. Il fit des études distinguées au Collège et à l'Académie de sa ville natale, où il se lia surtout avec les futurs avocats Serment et Peyrot, et le futur docteur Piachaud. Il entra ensuite à la Faculté de Théologie, où il devint l'ami intime de ses

collègues MM. Schrœder, L. Thomas, Tissot, Dandiran, Bouvier, Coulin, Tournier, etc., et le disciple préféré du professeur Diodati, qui était en grand rapport avec son oncle Bridel. Ce fut sur la suggestion de ce dernier qu'il fit une étude particulière des *Pères apologètes du second et du troisième siècles*, et qu'il publia sur ce sujet, au sortir de l'Auditoire, une thèse de 67 pages, qui se faisait déjà remarquer par la solidité des recherches personnelles.

Consacré en décembre 1848, M. Vignet fut appelé, dès le mois d'avril suivant, à remplacer pendant quelques mois M. Lagier, pasteur de la paroisse nationale de Perroy (Vaud). Il passa ensuite deux ans, d'août 1849 à septembre 1851, à Moutier-Grandval (Jura bernois), comme suppléant du vieux pasteur Moschard, le père du conseiller d'Etat bernois. Ces deux suffragances achevèrent l'apprentissage du jeune théologien genevois, et furent pour lui l'occasion d'expériences précieuses, dont il aimait à reparler plus tard.



C'est cependant dans son canton natal que M. Vignet désirait obtenir une cure définitive. Le poste de Cartigny, sur la rive gauche du Rhône, à deux lieues de Genève, s'étant trouvé vacant à la fin de 1851, le vicaire de Moutier s'y présenta; il y fut nommé le 21 septembre. Un an et demi plus tard, au printemps de 1853, le nouveau pasteur de Cartigny épousait M<sup>lle</sup> Henriette Wessel, de Genève, qui devait être pour lui, jusqu'à la

fin de sa vie, la compagne la plus fidèle et l'aide la plus dévouée.

Sur ce pastorat de village qui remplit toute la première partie de la carrière ecclésiastique de M. Viguet, nous ne croyons pouvoir mieux faire que de transcrire presque sans changement quelques notes qui nous ont été transmises par un de nos confrères, lui-même enfant de Cartigny et ancien catéchumène du défunt :

« C'est le 18 octobre 1851, nous dit M. L. Wuarin, que M. Viguet fut installé à Cartigny, en remplacement de M. Colondre. La paroisse lui fit l'accueil le plus sympathique. Toutes les fleurs de l'automne furent mises à contribution pour les guirlandes destinées à fêter son arrivée. Jacques Martin prononça le discours d'installation et, entre temps, en vieux soldat qu'il était, il s'en allait auprès des artilleurs improvisés qui maniaient les *boites* pour les exhorter à s'en servir avec prudence.

« Les treize années du pastorat de M. Viguet n'ont rien présenté de ce qui frappe les regards et retentit au loin. Sa vie à Cartigny était une existence d'humble et simple consécration au devoir. Ceux de ses paroissiens qui avaient besoin d'appui eurent en lui un ami bienveillant et sûr, ceux qui cherchaient des directions un conseiller attentif et judicieux, ceux qui méritaient des répréhensions un censeur courageux et fidèle. Comme prédicateur, M. Viguet n'était pas ce qu'on peut appeler *populaire* : il manquait un peu de chaleur communicative; dans son horreur de la rhétorique et du charlatanisme, il évitait avec un scrupule excessif tout ce qui

lui semblait mêler l'artifice humain au divin message qu'il était chargé de transmettre à ses auditeurs. Et cependant, la simplicité, la lucidité de sa prédication la rendaient accessible même aux moins cultivés de ses paroissiens. D'ailleurs, si sa parole était froide, tous ceux qui connaissaient M. Viguet savaient qu'elle était sincère, et par là elle retrouvait de l'éloquence. Sa vie tout entière était une prédication. Sa présence commandait le respect, non seulement de sa personne, mais de tout ce qui est bon, honnête et pur.

« Ses catéchismes dans le temple ainsi que ses leçons de religion à l'école constituaient un enseignement biblique très solide et très substantiel. M. Viguet présidait quelquefois un culte du soir dans sa salle à manger, pour ses catéchumènes et leurs familles. A plusieurs reprises, il fit aussi, pendant l'hiver, des séries de conférences, roulant surtout sur des sujets d'histoire. Elles eurent un très grand succès. On n'était pas encore blasé sur ce nouveau moyen d'instruction ; d'ailleurs, le futur professeur s'entendait à merveille à faire revivre les souvenirs du passé.

« Peut-être M. Viguet ne trouva-t-il pas à Cartigny la récompense de tous ses efforts. Peut-être ne fut-il pas apprécié comme il l'aurait mérité. La distinction de son talent et de son cœur était chose discrète qui devait passer presque inaperçue pour la masse. Cependant il a éveillé la lumière dans bien des âmes, il a consolé bien des affligés, il a rendu de sa foi un témoignage fidèle qui ne pouvait rester sans fruit. »



Nous venons d'entendre les souvenirs d'un des catéchumènes de M. Viguet. Mais il résulte également des confidences de M. Viguet lui-même que sa grande préoccupation, à Cartigny, était de donner à ses paroissiens, jeunes et vieux, « une instruction biblique forte et précise ». — « Dans nos campagnes, écrivait-il, en 1858, au *Chrétien évangélique* de Lausanne, il faudra des efforts longuement soutenus et une lutte opiniâtre contre des obstacles tenaces et divers, pour populariser de nouveau une connaissance du christianisme quelque peu approfondie et solide, et pour que les mots évangéliques, qui ne sont pourtant pas oubliés, réveillent dans les esprits des idées claires et justes, dans les cœurs des convictions fermes, des sentiments actifs, des espérances vivantes. »

Ce fut sans doute pour contribuer, autant qu'il était en lui, à ce réveil de la « connaissance chrétienne » au sein du troupeau protestant, que M. Viguet, profitant du vote du Consistoire de 1854, qui avait proclamé la liberté relative des manuels catéchétiques, publia, dès 1855, avec MM. Coulin et Tournier, un *Formulaire d'Instruction chrétienne à l'usage des catéchumènes*. Ce petit livre, qui avait été rédigé essentiellement par M. Viguet, sur un plan conçu par son ami M. Schröder, a atteint, en 1879, sa sixième édition. Passablement remanié dans le détail, il a acquis avec le temps une forme plus pratique et plus populaire; mais le contenu dogmatique en est toujours demeuré fidèle à la tradition orthodoxe réformée.

L'élaboration de ce manuel ne fut pas le seul travail

de cabinet qui ait occupé, dès cette même époque, les loisirs du pasteur de Cartigny. Lorsque l'Union chrétienne de Jeunes gens de Genève organisa, en 1857, une série de séances historiques sur le *Christianisme aux trois premiers siècles*, M. Viguet accepta d'ouvrir cette série par une première conférence sur *l'Etat du monde à la venue de Jésus-Christ*, conférence qui fut imprimée, la même année, avec celles de MM. de Gasparin, Bunge-ner et Merle d'Aubigné. Après la mort du professeur Diodati, il travailla aussi à la publication de ses œuvres posthumes. M. Viguet rendit également hommage à ce maître vénéré dans les colonnes du *Chrétien évangélique*, recueil qui avait été fondé, en 1858, par M. L. Bridel, et dans lequel le pasteur de Cartigny, qui était son cousin germain, avait accepté de faire (1858 à 1862) une chronique régulière de l'Eglise nationale de Genève.

M. Viguet n'entendait pas, en effet, renfermer toute son activité dans les étroites limites de sa paroisse de campagne. S'il prêchait peu dans les grands temples de la ville, il se préoccupait pourtant beaucoup de la marche générale de l'Eglise. Bien que le Consistoire de cette époque se plût à favoriser de son mieux le développement de la vie chrétienne, M. Viguet ne pouvait se dissimuler les graves défauts d'un régime ecclésiastique qui reposait, au fond, sur la confusion du citoyen et du fidèle, et il aurait voulu qu'au lieu de fermer les yeux sur ce vice et sur ce péril, les croyants entreprissent sérieusement d'émanciper de plus en plus l'Eglise du joug de l'Etat, tout en évitant d'inféoder la société reli-

gieuse à une coterie spéciale et restreinte. Ceux qui partageaient, sur ce point comme sur d'autres, les aspirations de M. Viguet, le firent porter au Consistoire lors du renouvellement de 1859. Mais son nom ne passa pas sans peine à l'élection, et ses idées étaient alors trop peu répandues dans les sphères dirigeantes de l'Eglise nationale pour qu'il ait pu exercer une grande influence sur la marche de ce corps pendant les quatre ans où il eut l'honneur de siéger dans son sein.



Les principes dogmatiques et ecclésiastiques de M. Viguet lui assignaient un rôle plus considérable dans les conseils de l'Alliance évangélique. Lors de la quatrième Conférence universelle de l'Alliance, tenue à Genève en 1861, il avait été chargé d'un discours sur la *Liberté religieuse considérée comme garantie de l'ordre et de la paix des Etats*. Aux approches du troisième anniversaire séculaire de la mort de Calvin, le Comité genevois de l'Alliance résolut de publier un volume composé de fragments choisis dans les œuvres françaises du grand Réformateur, et M. le pasteur Viguet, qui s'était chargé de ce travail de concert avec son ami M. le professeur Tissot, fit bientôt paraître cet ouvrage de 453 pages sous le titre de *Calvin d'après Calvin*. Il prononça en outre, le 27 mai 1864, dans la salle de la Rive droite, un remarquable discours sur le *Caractère distinctif de J. Calvin*, discours dans lequel il montrait comment la pensée maîtresse du Réformateur, celle de

la souveraineté de Dieu, avait rayonné dans toute sa doctrine, sa vie et son œuvre.

Ces pages, écrites avec beaucoup de finesse et de fermeté, furent très appréciées de ceux qui les entendirent. La chaire d'histoire de l'Eglise et des dogmes que L. Vulliemin avait jusqu'alors occupée au sein de la Faculté libre de Théologie de Lausanne allait être vacante par suite de la retraite volontaire du vieil historien. M. L. Bridel, qui songeait, depuis quelque temps déjà, à faire adjoindre M. Viguet à cette Faculté, prit texte de la conférence du 27 mai pour prouver à ses amis que nul n'occuperait plus dignement la chaire à repourvoir que son cousin de Cartigny. De son côté, M. Viguet lui-même se sentait mieux fait pour la vocation de professeur de théologie que pour celle de pasteur de campagne. Il éprouvait d'ailleurs un vif attrait pour l'Eglise libre vaudoise, dont il avait jadis (lors de ses séjours d'étudiant chez son oncle de Lausanne) suivi de près l'énfantement douloureux, dans cette chambre haute qui lui avait servi de berceau. Il n'hésita donc pas longtemps à répondre affirmativement à ce nouvel appel.

En passant au service de l'Eglise libre vaudoise, M. Viguet avait formellement déclaré « qu'il n'entendait point par là se séparer de l'Eglise nationale de Genève, et qu'il était au contraire désireux de conserver sa place dans son clergé, d'entretenir avec elle, autant que cela lui serait possible, des relations suivies et d'être considéré par elle comme lui appartenant toujours, quoique éloigné d'elle de position, non de cœur. » (*Bulletin du*

*Consistoire*, 20 décembre 1864). Cette situation se modifia cependant après le vote de la loi constitutionnelle de 1874. Au commencement de 1875, le nom du professeur de Lausanne fut omis sur le nouveau rôle des « pasteurs auxiliaires » de Genève, catalogue sur lequel le Consistoire d'alors n'inscrivait du reste que ceux des ministres de l'Eglise nationale qui étaient encore domiciliés dans le canton. M. Viguet ne réclama pas contre cette omission, qu'il aurait probablement été lui-même le premier à provoquer. Cependant, lorsqu'il venait, presque chaque été, passer quelques semaines de vacances dans sa campagne de la Queue-d'Arve, il fréquentait d'habitude l'église paroissiale de Plainpalais, et montait même, à l'occasion, dans la chaire de ce temple, où l'on était toujours heureux de revoir sa physionomie intelligente et sympathique, et d'entendre sa parole si nette, si grave et si sage.

## II

Ce fut le 14 décembre 1864 que M. Viguet fut installé dans la chaire d'histoire ecclésiastique de l'Eglise libre vaudoise. Il ne tarda pas à se trouver parfaitement à son aise et à sa place dans ce nouveau milieu.

Succéder à un maître tel que Louis Vulliemin n'était cependant pas une tâche facile, surtout pour un homme qui se qualifiait lui-même de simple « commençant. » Les cours que M. Viguet était chargé de donner en vinrent à comprendre, avec le temps, l'histoire de l'Eglise,

l'histoire des dogmes, l'archéologie biblique et la littérature française; il devait aussi diriger une partie des exercices homilétiques des étudiants en théologie, et, pendant dix ans, il fut appelé à présider, tous les quinze jours, dans son salon, leurs conférences familières et à les assister, en toute occasion, de ses directions pastorales. Le nouveau professeur s'acquitta de tous ces devoirs avec beaucoup de conscience et de succès. Ses cours ne renfermaient rien de très original ni de très profond, mais ils étaient disposés avec beaucoup de méthode, rédigés avec beaucoup de clarté, et ils se distinguaient par la sûreté des informations comme par l'autorité des jugements. Au reste, à mesure que ses collègues plus anciens que lui, MM. Chappuis, Berdez, Clément, étaient enlevés par la mort et remplacés par de jeunes théologiens de beaucoup de promesses, mais sans grande expérience pastorale, M. Viguet devenait de plus en plus, dans la Faculté libre, le représentant principal des saines traditions, le lien vivant entre la science et la pratique, entre l'Ecole et l'Eglise, l'homme de poids et de mesure qui inspirait à tous, ecclésiastiques et laïques, professeurs et étudiants, une confiance et une sécurité absolues.

Peu à peu, et surtout depuis la mort de M. Samuel Chappuis, survenue au printemps de 1870, M. le professeur Viguet se trouva aussi tout naturellement appelé à s'occuper de l'administration de l'Eglise à laquelle il s'était rattaché. En 1871, il entra au Conseil d'Eglise de la paroisse libre de Lausanne, Conseil dont il resta membre jusqu'à l'automne dernier. Faisant de droit

partie du Synode, il prit souvent la parole dans ses délibérations et devint membre de la Commission synodale (de 1877 à 1883) et de celle des Missions (1871-1881). Il présida à diverses époques ces différents corps, entre autres le Synode, de 1877 à 1879. Ce fut lui qui rédigea le rapport à la suite duquel ce corps décida (en 1874) la fondation de la Mission vaudoise, et lui aussi qui, à huit ans de distance (1872 et 1880), présida la consécration des deux frères Paul et Henri Berthoud.

M. Viguet devint également membre et bientôt président du Comité de Lausanne pour l'Évangélisation de l'Espagne et du Comité vaudois de l'Alliance évangélique. En cette dernière qualité, il siégea comme vice-président aux grandes Conférences œcuméniques de Bâle de septembre 1879. Il fut encore appelé, depuis juin 1879, à la vice-présidence et, depuis juin 1881, à la présidence de la Société vaudoise de Théologie. « Comme président, dit à ce propos le *Chrétien évangélique*, M. Viguet réunissait l'autorité et la souplesse, le respect des traditions et l'esprit d'à-propos, la sobriété de parole et les ressources oratoires. En un mot, rappelant en cela Calvin, l'objet de sa vénération, il était homme de gouvernement, et sa force résidait en grande partie dans le maniement des esprits. »

Avec cela, le professeur d'histoire ecclésiastique savait encore trouver des loisirs pour travailler directement, lorsque l'occasion s'en présentait, à l'édification de l'Eglise. Il prêchait assez souvent pour des visites de paroisse ou des installations de pasteur, et portait

quelquefois dans les chaires de Lausanne des expositions dogmatiques ou pratiques qui manquaient peut-être un peu de couleur et de mouvement, mais qui se faisaient remarquer par leur solidité comme par leur lucidité. A deux reprises, il remplaça deux des pasteurs de la ville pour leurs instructions religieuses, et lui qui n'avait jamais eu d'enfants, réussissait fort bien à se mettre à la portée de la jeunesse et à captiver l'attention de ses catéchumènes.



Pendant son séjour à Lausanne, M. Viguet n'a publié d'autre livre proprement dit qu'un petit choix d'anciens hymnes latins (*Spicilegium hymnorum et sequentiarum Ecclesiae latinae, Lausannae, 1880*). Doué d'un sentiment littéraire très vif et très fin, il avait lui-même composé de bonne heure, et en fort bon français, de gracieuses poésies, qui lui étaient inspirées, tantôt par le spectacle de la nature ou l'expérience de la vie, tantôt par des fêtes domestiques, nationales ou religieuses. Quelques-uns de ces morceaux ont été imprimés pour des ventes de charité ; trois ou quatre d'entre eux avaient paru jadis sous le titre de *Lumière de la Vie*, un autre roulait sur la *Nuit de l'Escalade* ; un autre sur les *Sciences naturelles élevant l'âme humaine vers Dieu* ; M. Imer-Cuno en a récemment donné cinq dans son recueil des *Chants du Pays* <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Depuis la publication de la présente notice dans la *Semaine religieuse*, M<sup>me</sup> Viguet a fait paraître, sous ce titre : *Post Tenebras Lux*, un choix de poésies de son mari. (Lausanne, Bridel, 1886. Un vol. in-12 elzévir de 117 p.)

A défaut d'ouvrages théologiques ou religieux un peu développés, M. Viguet nous laisse pourtant un certain nombre d'articles de revue. Bien qu'il ne fût entré dans le Comité de rédaction du *Chrétien évangélique* que depuis 1882, il avait collaboré à cette publication dès ses premiers débuts, et il y a successivement inséré, outre ses lettres de Genève, déjà mentionnées plus haut, quelques morceaux bibliographiques, deux notices biographiques (sur *Ed. Diodati* et *Alexis Reymond*), quatre discours d'ouverture de la Faculté de Théologie, et trois autres articles sur des sujets divers, entre autres, un sermon sur la *Sainte Cène*, qui a été reproduit plus tard sous la forme de traité spécial. La *Revue de Théologie et de Philosophie* de Lausanne a également fait paraître, de 1875 à 1880, cinq articles dus à la plume du docte professeur, et qui élucident, à l'aide d'une érudition minutieuse, diverses questions relatives, pour la plupart, à la symbolique ou à la dogmatique réformée.

Le goût particulier de M. Viguet pour cet ordre de travaux tenait sans doute à sa prédilection pour les vues et pour les œuvres des anciens docteurs protestants. Parmi les pasteurs genevois de sa génération, il avait été, dans l'Église nationale, l'un des premiers qui fût remonté, dans ses études et dans ses sympathies, de Cellérier père, de Diodati ou de Vinet aux réformateurs eux-mêmes, et surtout à Calvin ; il exhortait volontiers ses élèves à conserver à notre théologie française son caractère propre par un contact plus fréquent avec les grands théologiens réformés. Dès 1860, et même

auparavant, nous l'entendons se plaindre, en diverses rencontres, de ce qu'on prononce parfois hardiment sur l'auteur de *l'Institution chrétienne* sans s'être même donné la peine d'aller chercher sa doctrine dans ses propres ouvrages : « Tout théologien, écrivait-il en 1881, a le droit incontestable de combattre ou d'amender la doctrine calviniste, mais il faut d'abord qu'il ait le courage et la franchise de l'étudier dans ses sources, de l'envisager en face et de la représenter telle qu'elle est, au lieu de lui substituer, ainsi qu'on le fait sans cesse, des allégations qu'on regarde probablement comme ses conséquences logiques, mais qui ont été explicitement et constamment désavouées par ceux qui ont formulé, professé et soutenu cette doctrine elle-même. » (*Chrétien évangélique*, 1881, p. 127.)

Préoccupé de ce devoir, M. Viguet s'était, par exemple, attaché à prouver que Calvin n'avait nullement proclamé la perdition de tous les petits enfants morts en bas âge, mais qu'il avait au contraire enseigné le salut de ces enfants, qu'ils eussent ou non reçu le baptême, pourvu que leurs parents appartenissent à la catégorie des fidèles. (*Théologie et Philosophie*, 1878, p. 136.) M. Viguet avait de même fait observer que, si Calvin avait cru à la damnation de tous les hommes en vertu du péché originel, c'est qu'il avait en même temps admis que tous les hommes ont réellement trempé, d'une manière mystérieuse, dans la faute primitive. (*Chrét. évang.*, 1881, p. 126.) — Mais il ne faudrait pas conclure de ces apologies partielles de l'orthodoxie calviniste que le professeur de Lausanne

fût demeuré ou redevenu, dans sa théologie particulière, un homme du seizième siècle. Loin de là. Plusieurs articles qui côtoient, dans les mêmes revues, ceux que nous venons de citer, nous montrent que M. Viguet se rendait fort bien compte de l'élément humain, et par conséquent relatif, qui se rencontre, dans la formule de chaque dogme, à côté de son noyau divin et immuable. (Voir *Théol. et Phil.*, 1877, p. 12.) Il était orthodoxe, au sens large de ce mot, mais sans surfaire le moins du monde la valeur d'une doctrine correcte. « L'attachement à l'orthodoxie, disait-il en 1878, peut être un moyen pour atteindre la foi vivante en Christ, mais à la condition que cet attachement ne soit autre chose que le respect de la vérité, le désir sérieux de retenir la saine doctrine, la crainte de mettre nos propres pensées à la place de celles de Dieu; le moyen deviendrait stérile, bien plus, se changerait en un obstacle, s'il venait à se substituer au but. » (*Chrét. év.*, 1878, p. 507.) Le professeur de Lausanne eût été le dernier à vouloir méconnaître les progrès théologiques réalisés par les trois siècles de recherches et de méditations qui se sont écoulés depuis la Réforme. « Personne plus que nous, écrivait-il en 1864, n'aime et n'apprécie Calvin; mais depuis son époque la science a marché et le commentateur moderne a à sa disposition des connaissances et des matériaux que tout le génie de Calvin ne pouvait lui faire deviner. » (*Chrét. év.*, 1864, p. 136.) Dans un autre discours, M. Viguet constatait « l'étroitesse intellectuelle » du Réveil, la « défiance de plusieurs de ses promoteurs à l'endroit de la science

théologique, » la nécessité de soumettre l'orthodoxie anglaise du XVII<sup>e</sup> siècle à une revision sévère, sans cependant soustraire à ce même contrôle la théologie allemande du XIX<sup>e</sup> siècle. S'il demandait un retour aux anciens docteurs de l'Eglise, c'était donc pour qu'on allât leur demander, « non pas une théologie toute formulée à répéter machinalement, » mais seulement « des lignes directrices à prolonger, à compléter et, au besoin, à rectifier. » (*Chrét. év.*, 1875, p. 68-80.)

Et de fait, M. Viguet usait largement, pour lui-même, de ce droit de corriger la tradition qu'il revendiquait pour les autres. S'il citait souvent Calvin, il citait plus souvent encore Vinet, et il semble même qu'il n'admit la prédestination calviniste que dans le sens où Vinet l'avait lui-même admise. Traditionnel pour le fond de sa dogmatique, il l'était beaucoup moins dans la question de méthode. Sa notion de l'autorité, sa manière d'envisager l'Ecriture sainte, n'étaient nullement celles de Bén. Pictet ou de Gausson. Aussi, tandis qu'au sein du clergé genevois, et en face du vieux libéralisme socinien, M. Viguet avait pu passer pour un réactionnaire intransigeant et rigide, il remplissait bien plutôt, dans l'Eglise vaudoise, et vis-à-vis de l'ancienne orthodoxie du Réveil, le rôle d'un novateur, prudent et modéré pour lui-même, mais fermement décidé à user de sa légitime influence pour assurer à la théologie croyante toute la liberté d'allures nécessaires à son développement normal.



L'activité si constante et si ramifiée dont nous venons

d'esquisser le tableau demeurerait incompréhensible si l'on ne connaissait les habitudes d'ordre et de méthode qui distinguaient M. Viguet. Ce trait de caractère, qui se trahissait déjà dans l'élégante régularité de l'écriture de notre frère et dans la netteté correcte du moindre billet tombé de sa plume, le rendaient très économe de son temps et de ses forces et lui permettait d'éviter ces alternatives de nonchalance imprudente et de travail forcé qui troublent l'équilibre de tant d'autres existences intellectuelles.

Il faut dire aussi que, jusqu'à l'âge de 56 ans, le professeur de Lausanne n'avait jamais été entravé par la maladie. Cet état de santé, dû à une hygiène sévère, bien plus qu'à une constitution robuste, ne devait pas se maintenir au delà de ce terme. « Depuis plus d'une année, dit le *Journal religieux*, M. Viguet ressentait les germes de la cruelle affection de l'estomac qui devait nous l'enlever. Une double cure au Gurnigel, pendant l'été 1882, ne le soulagea point. Pendant les mois de novembre et décembre, il se traîna encore jusqu'à l'Auditoire de Théologie. On avait repris quelque espoir. Depuis deux mois, le déclin des forces devint rapide. La foi de notre frère ne se démentit pas. Toujours ferme et toujours calme, alors même que la parole expirait sur ses lèvres, son regard montrait le ciel, d'où lui venait le secours. Ce serviteur de Dieu a édifié dans les jours de maladie, autant que dans les jours de santé. Jusqu'au terme de sa course, *il tint ferme comme s'il eût vu Celui qui est invisible*. Il s'endormit en paix le 10 mars. On peut dire de lui ce qui était écrit dans

le registre du Consistoire de Genève, lors du décès de Calvin : *Allé à Dieu samedi.* »

Dans la cérémonie funèbre célébrée le surlendemain, et où la Genève religieuse était officiellement représentée par MM. les pasteurs Coulin, Ch. Martin et L. Thomas, toutes les voix qui se sont fait entendre auprès du cercueil de M. Viguet ont pu répéter, l'une après l'autre, qu'*un fort et vaillant homme était tombé en Israël.* Fort et vaillant, notre frère l'était, malgré la délicatesse de son organisation intellectuelle et morale, par la clarté de ses vues, par la précision de ses connaissances, par la fermeté de son jugement, par ce talent d'administration qu'il tenait peut-être en partie de son origine et de son éducation genevoises, et qui poussait tous les Comités dont il faisait partie à remettre entre ses mains le gouvernail de leurs œuvres. Fort et vaillant, il l'a été surtout par son empire sur lui-même, par la sagesse, la maturité, la pondération de son caractère, par la solidité de ses convictions, la persévérance de ses poursuites, la sûreté de son commerce, par la sérénité de son espérance chrétienne dans les épreuves domestiques qui avaient bien des fois assombri sa vie, comme par l'héroïsme de sa patience en face des souffrances physiques qui devaient marquer la fin de sa carrière. Cette énergie intellectuelle et morale n'excluait d'ailleurs nullement la modestie et la douceur. Sous un extérieur réservé et plutôt austère, sous un langage sobre et peu démonstratif, M. Viguet cachait un cœur fidèle et chaud. Sa charité se manifestait à tous, non seulement par une complaisance à toute épreuve, mais

encore par l'intelligence et le respect des convictions d'autrui, ainsi que par une débonnairété tout à fait exempte de l'esprit de rancune, d'intrigue et de malice. Et cette bienveillance était d'autant plus générale et plus soutenue qu'elle n'était pas en lui la simple efflorescence du caractère naturel, mais bien le fruit mûri du sentiment chrétien.

M. Viguet vient d'être enlevé à l'Eglise à un âge relativement peu avancé, et au moment où nous pouvions tous attendre encore beaucoup de lui. Il nous laisse le bel exemple d'un chrétien qui a toujours été scrupuleusement fidèle à son devoir journalier, sans se reposer sur l'avenir, qu'il savait être en dehors de son contrôle, mais sans non plus se tourmenter de l'avenir, qu'il savait être entre les mains de Dieu. Quoique mort, il nous parle encore, et il nous adresse à tous cet appel, dont il avait fait, en quelque sorte, le mot d'ordre de sa vie et qu'il répétait encore, il y a trois ans, près du cercueil de son collègue Fréd. Rambert : *Faisons, tandis qu'il est jour, les œuvres de Celui qui nous a envoyés, car la nuit vient où personne ne peut travailler.*





# FRÉDÉRIC SIORDET

(*Semaine religieuse du 22 décembre 1883.*)

---

Quand, au matin du vendredi 7 décembre, le bruit se répandit dans notre ville qu'après huit jours seulement de maladie, l'excellent pasteur Siordet venait d'être retiré de ce monde dans la force de l'âge et dans la pleine activité de son ministère, cette douloureuse nouvelle produisit dans le public un sentiment voisin de la consternation. Cette impression tenait sans doute en partie au caractère foudroyant de ce coup inattendu. Pour des motifs de diverse nature, il est assez rare, à Genève, qu'un pasteur en office soit brusquement enlevé à son œuvre au milieu même de sa carrière, sans avoir pu ménager dans son existence une sorte d'intervalle entre la vie et la mort. Mais ce saisissement général, qui, dans bien des familles, se traduisait par des larmes involontaires, provenait moins (il était facile de le voir) de la surprise occasionnée par le brusque

départ de notre ami que de l'émotion causée par le vide sensible qui venait de se creuser dans nos cercles chrétiens. Siordet n'était guère envisagé au dehors, ni même peut-être parmi nous, comme une des *colonnes* de notre Eglise. Mais, dans le sanctuaire de Dieu vivant, les pierres les plus utiles ne sont peut-être pas les imposants monolithes taillés pour l'ornement de la façade; ce sont ces humbles et robustes moellons qui demeurent à demi enfoncés dans l'épaisseur des murailles, et qui néanmoins peuvent seuls assurer la valeur et la solidité de l'édifice. Le fidèle pasteur que le Chef invisible de l'Eglise vient de nous reprendre était, dans notre ville, un de ces piliers cachés de la maison de Dieu. Rappeler brièvement ce qu'ont été sa vie, son œuvre et son caractère, ce sera faire comprendre à ceux qui ne l'ont connu que de loin l'étendue de notre perte et la grandeur de notre deuil.

## I

Les parents de Frédéric Siordet, qui étaient cousins germains l'un de l'autre, et portaient tous deux le même nom, appartenaient à une vieille souche genevoise dont la plupart des rejetons avaient pris l'habitude de se transplanter pour un plus ou moins long temps à Londres, où les chefs de la famille avaient fondé une importante maison de marchandises et où ils occupaient un rang élevé dans la petite colonie suisse de la Cité. De

retour dans leur patrie après avoir acquis en Angleterre une honnête aisance, M. et M<sup>me</sup> Siordet-Siordet s'étaient établis à Chambésy, dans une jolie petite campagne d'où l'on jouit d'une vue magnifique sur le lac et les Alpes. C'est dans cet aimable séjour que Frédéric-Jacques-Stephan Siordet naquit le 27 novembre 1834. Mais les négociants retirés ne satisfont pas toujours ici-bas leurs rêves de repos agreste. Notre ami n'avait que cinq ans quand il perdit, dans l'espace de six mois, d'abord sa mère et ensuite son père. Son frère aîné, sa sœur et lui furent alors confiés à la tutelle dévouée de deux parents célibataires, le frère de leur père et la cousine germaine de leur mère. Ils trouvèrent en outre un affectueux appui chez deux sœurs de leur mère, dont l'une avait épousé le pasteur J.-D. Choisy, qui occupa, de 1824 à 1848, la chaire de philosophie de l'Académie de Genève, et l'autre, le pasteur J.-S. Golaz, qui desservit, de 1834 à 1845, la paroisse de Céligny.

Frédéric Siordet montra de bonne heure un aimable caractère et une âme ouverte au souffle de la piété. Malgré quelques accès d'une obstination enfantine que la grâce de Dieu devait transformer plus tard en douce et modeste fermeté, il se fit bientôt la réputation d'un jeune homme docile et sérieux. Mais il n'avait que peu de facilité pour les études. Elève de notre Collège, il n'y remporta guère de distinctions honorifiques, et ce ne fut qu'à force de travail qu'il réussit à se maintenir au niveau de la moyenne de ses camarades. Au Gymnase, il en fut encore de même et Siordet dut déployer toute la résolution de son caractère pour doubler le cap de

l'examen de bachelier ès lettres. Témoins de ses déconvenues académiques, émus de sa santé délicate, ses parents songeaient à lui faire quitter les études ; ils lui conseillaient de se vouer à l'agriculture ou au commerce. Mais un instinct supérieur, développé chez lui par l'exemple de plusieurs de ses proches et de ses amis, le poussait du côté de la vocation pastorale. Il entra donc en théologie en automne 1854. Toutefois, et malgré la persévérante énergie qu'il puisait, alors déjà, dans son esprit de prière, il n'aurait peut-être pas franchi le seuil de la carrière ecclésiastique sans les encouragements réitérés de son cousin M. Louis Choisy, qu'il alla voir à Londres en août 1856, et de son intime ami M. Albert Hirschgartner. Ses efforts finirent pourtant par être couronnés de succès. Le 12 novembre 1858, il soutint, devant la Vénérable Compagnie, la dissertation de 63 pages qu'il avait fait imprimer sous le titre de : *Recherches sur la meilleure méthode à suivre dans l'Instruction religieuse des catéchumènes*, et le 12 décembre suivant, il était consacré au saint ministère avec ses amis MM. Bruno, Champendal, Dubois et Hirschgartner, après un remarquable et solennel discours de M. le pasteur L. Segond.

Quelques semaines après, en janvier 1859, Siordet partit pour Paris, d'où il se rendit sans retard à Londres. Il fit en Angleterre et en Ecosse un séjour de neuf mois, s'initiant à la marche des œuvres chrétiennes de ce pays et nouant des relations avec plus d'un pasteur distingué, notamment avec le Rév. Dr Guthrie, d'Edimbourg. Durant ce séjour, le jeune ministre genevois

prêcha quatre fois à l'Eglise suisse de Londres, où son onction précoce lui valut, dit-on, l'honorable surnom de « petit saint Jean ». Revenu à Genève dans le courant de l'automne, Siordet s'y fiança avec la sœur d'un de ses condisciples, la fille du vénérable pasteur J.-L.-C. Dubois, que nous avons perdu au mois de septembre 1882. Il entra ainsi dans une famille où la piété vivante était en honneur et où les convictions évangéliques qu'il avait puisées, comme catéchumène, dans les leçons du pasteur Jacques Martin, et qu'il n'avait cessé dès lors de mûrir par ses réflexions personnelles, devaient trouver un nouvel et précieux appui.

Frédéric Siordet eût bientôt l'occasion de faire, comme suffragant, un premier apprentissage du ministère évangélique. Après avoir, pendant quelques semaines, suppléé M. Th. Claparède à Chancy, il fut appelé par M. Droin à l'assister, pendant deux ans et demi, dans l'administration de la vaste paroisse de Carouge. Il consentit ensuite à remplacer, pendant six mois (juin à novembre 1863), son beau-frère, M. H. Dubois, qui était alors pasteur à Sonvillier. Dans ce haut vallon du Jura bernois, comme dans les campagnes du canton de Genève, Siordet se fit promptement apprécier par le sérieux de sa parole et de sa vie, en même temps qu'il se faisait aimer pour sa douceur constante et sa bienveillance universelle. Lorsqu'il dut quitter Sonvillier, il emporta avec lui les regrets unanimes de la paroisse, et il y laissa des souvenirs qui ne sont point encore effacés.

L'heure vint enfin où notre ami fut honoré d'un poste

fixe dans sa propre patrie. En septembre 1865, il s'était présenté sans succès au Petit-Saconnex, mais, le 15 octobre 1865, il fut appelé, au second tour de scrutin, à occuper dans la paroisse de Genève une demi-charge de pasteur. La dizaine qui lui avait été assignée au début était comprise entre les deux places de la Fusterie et du Molard, mais, quatre ans après, le 1<sup>er</sup> novembre 1869, il consentit, pour obliger ses collègues, à l'échanger contre une circonscription moins centrale, plus pauvre et plus peuplée, la dizaine comprise entre la rue des Alpes et la rue de Monthoux, aux Pâquis. C'est ce quartier, qui ne comptait alors que 1,700 habitants, mais qui ne tarda pas à en contenir 3,000, qui devait être, désormais et jusqu'au bout, le principal théâtre de l'activité pastorale de notre frère.

## II

Cette activité pastorale ne se portait pas en première ligne du côté de la prédication proprement dite. Siordet, qui n'était ni un savant, ni un penseur, n'était pas non plus un orateur : sa composition était correcte, mais elle manquait un peu de trait, de couleur et de mouvement ; son débit était onctueux, mais il eût gagné à acquérir plus de mordant, de vigueur et de variété. Aussi accepta-t-il volontiers de ses collègues et du Consistoire une charge de catéchiste qui le dispensait, en dehors des jours de grande fête, non pas sans doute des services du soir, mais bien des services ordinaires du dimanche matin.

Il mit, d'ailleurs, beaucoup de soins à ces cultes pour la jeunesse, comme aux leçons de religion qu'il donna pendant longtemps dans les écoles primaires de son quartier, et à l'enseignement régulier par lequel il préparait à la communion les catéchumènes de sa paroisse. La simplicité, la cordialité, la gravité paternelle de ses instructions lui ont toujours valu le respectueux attachement de ses élèves, avec lesquels il s'efforçait du reste de demeurer en relation ou en correspondance, et la confiante affection des moniteurs du Temple-Neuf, qu'il tenait à réunir familièrement chez lui une fois au moins chaque année.

Mais, si notre frère était un bon catéchiste, il était surtout un excellent pasteur. Homme de devoir et de dévouement, bon économiste de son temps, modèle d'ordre et de méthode, plein de tact, de mesure et de savoir-faire, Siordet ne laissait rien à désirer dans l'administration matérielle de sa paroisse. Il visitait régulièrement les familles qui lui étaient confiées, entrant, avec un intérêt sincère, dans le détail de leurs difficultés et de leurs peines, et leur venant en aide, — souvent au moyen de ses ressources personnelles, — avec une largeur que plusieurs de ses collègues ont pu trouver exagérée. (Le seul opuscule qu'il ait jamais publié, en dehors de sa thèse, roulait sur le devoir de proportionner ses dons à ses revenus et portait ce titre que son auteur semblait avoir pris pour devise : *Plus et plus gaiement!*) Mais ce n'était pas seulement des aumônes que Siordet apportait à ses paroissiens. Il prenait au sérieux ce beau mot de *cure d'âmes* qui fait du pasteur

fidèle le médecin des cœurs et des consciences malades. Il s'appliquait, avec zèle et avec amour, à consoler les affligés, à relever les découragés, à faire rentrer en eux-mêmes les êtres dévoyés, à ramener au bercail les brebis égarées. Tout le monde comprendra que nous ne puissions détailler ici les secrets de cet admirable ministère. Nos lecteurs suppléeront eux-mêmes, par leurs propres souvenirs, aux lacunes forcées de notre rapide et superficiel exposé. Disons seulement qu'elles sont nombreuses, dans notre ville et ailleurs, les personnes qui doivent aux exhortations et aux prières de celui que nous pleurons avec elles quelque'un des germes les plus vivaces de leur régénération morale ou de leurs progrès spirituels.

L'activité religieuse de SiorDET s'étendait en effet bien au delà des limites de sa paroisse des Pâquis et du cercle restreint de ses devoirs officiels. Toujours prêt à rendre service, à combler une lacune, à répondre à un appel, il se chargeait, sans se faire prier ni se laisser remercier, d'une foule de travaux surrogatoires. Il n'était pas seulement un des membres des plus actifs de sa Diaconie Saint-Gervais-Nord; il en avait, à son tour, accepté la présidence. Il dirigeait également, depuis plusieurs années, le Comité des Réunions d'évangélisation de la Rive droite, réunions où se font entendre des pasteurs et des laïques de nos différentes Eglises; c'était lui qui se chargeait de déterminer les sujets et de convoquer les orateurs, et il avait su sacrifier à cette séance régulière du lundi soir une ancienne réunion de collègues à laquelle il était pourtant très

attaché. Depuis l'époque de sa suffragance de Carouge, il n'avait jamais cessé de s'occuper du petit groupe protestant de Landecy ; il pourvoyait au culte qui se célébrait en été dans ce village catholique de notre frontière, et il continuait à y visiter des personnes infirmes ou malades. Et lorsqu'au mois de juillet ou d'août il s'échappait trois ou quatre semaines pour aller lui-même en villégiature à Chesières ou à Villars, il ne manquait jamais, quelque avide de repos qu'il pût être, d'organiser dans son hôtel de montagne un service divin du dimanche.

Fermelement convaincu — malgré la douceur et la modestie de son caractère et son sincère amour de la paix — du devoir qui incombait et qui incombe encore à la fraction évangélique de notre Eglise nationale de se grouper en un seul corps autour de l'étendard de la foi, Siordet se joignit dès l'origine à la Société des Pasteurs nationaux évangéliques, qu'il eut même l'honneur de présider au moins une fois, et il fit également partie, de novembre 1873 à Pâques 1876, du Comité de l'Union nationale évangélique, association dont il avait été l'un des fondateurs. Il siégea aussi, depuis 1866 ou 1867 jusqu'à sa mort, dans le Comité de la Société biblique. Appelé, de bonne heure, à s'agréger à la Commission d'Evangelisation, il avait été élu, en 1874, vice-président de ce Comité, et les évangélistes de la Mission intérieure trouvaient en lui leur confident le plus aimé et leur conseiller le plus respecté. Entré de même, au commencement de 1866, dans le Comité auxiliaire genevois de la Société des Missions de Paris,

il en était devenu secrétaire au mois de mai de la même année et le président au mois de novembre 1875 ; profondément attaché à cette œuvre, il cherchait à la populariser par ses allocutions et ses rapports de circonstance ; il aimait à recevoir chez lui les missionnaires en passage, et lorsqu'ils étaient repartis pour leur lointain séjour, il trouvait encore le temps de leur écrire des lettres de sympathie et d'encouragement. Siordet était enfin l'un des membres les plus zélés du Comité genevois de l'Alliance évangélique ; il avait toujours pris une part considérable aux réunions de prières, d'édification ou de sainte Cène organisées sous les auspices de cette association, et son dernier voyage, entrepris quelques semaines avant sa mort, avait eu pour but de représenter Genève aux conférences d'Alliance évangélique convoquées à Lyon pour le 1<sup>er</sup> et le 2 novembre.

### III

Tel était le vaste champ dans lequel se déployaient les efforts chrétiens du pasteur Frédéric Siordet. Le vif regret que sa mort a causé dans toutes les couches de la population genevoise a montré le cas qu'on faisait de ses services, et l'affectueuse estime qu'on avait partout pour sa personne. Comme on l'a dit ailleurs, ce deuil général est un symptôme encourageant, au milieu d'une situation morale et religieuse qui n'en offre pas beaucoup de semblables. Il nous montre la trace profonde

que peut encore laisser dans la vie de notre peuple l'activité paisible et discrète d'un pasteur des âmes dont les talents n'ont rien d'extraordinaire et d'éclatant, et dont toute la supériorité consiste dans l'élévation et la pureté d'un caractère tout pénétré de l'amour de Dieu et du prochain.

Il est vrai que cette supériorité était indiscutable. S'il est aisé de découvrir ce qui pouvait manquer à notre défunt ami sous le rapport de l'envergure intellectuelle, de la richesse des idées et des connaissances, de la vigueur, soit de l'esprit d'initiative, soit du sens critique, — et encore avait-il fait, sous ces divers rapports, des progrès incessants, — il serait difficile de signaler dans la belle âme de cet Israélite sans fraude un seul défaut moral un peu saillant. Ceux qui vivaient avec lui dans l'intimité du foyer domestique étaient le plus frappés de l'excellence de son caractère : « Mon gendre, disait récemment son beau-père, doit avoir ses défauts, puisqu'il est un homme, mais je ne les ai point encore découverts. »

Comme parent, comme ami, comme collègue, Sior-det était un vrai modèle de droiture et de discrétion, de délicatesse et de désintéressement, de bonne grâce et d'égalité d'humeur. Il s'oubliait et s'effaçait constamment lui-même pour obliger les autres ou les faire valoir. Dans les cas difficiles et douteux, ses avis étaient écoutés par ses jeunes confrères comme s'ils eussent été l'expression même de la conscience chrétienne. Pasteur dans tout son être et à toutes les heures, il ne cherchait pas seulement à concentrer toutes ses pensées

et toutes ses forces sur ses devoirs professionnels ; il exerçait sur ses sentiments et sur son langage une discipline sévère, bannissant rigoureusement de ses entretiens tout ce qui aurait pu paraître en désaccord avec la dignité, l'humilité et la charité réclamées d'un ministre de Jésus-Christ. Lorsqu'on le suivait dans son œuvre journalière, il semblait parfois qu'on eût devant les yeux une illustration vivante du 13<sup>e</sup> chapitre soit de l'Épître aux Romains, soit de la 1<sup>re</sup> Épître aux Corinthiens, et que ce ministre de la Nouvelle Alliance portât, lui aussi, sur son front comme les prêtres de l'Ancienne, cette belle devise : *Sainteté à l'Éternel*.

La haute spiritualité de Sirdet était empreinte de tant de candeur, de calme et de sérénité ; elle sentait si peu l'effort et la lutte, qu'on aurait pu n'y voir que le plein épanouissement d'un heureux naturel. Nous devons cependant le dire : Au témoignage de ceux qui le connaissaient le mieux, notre frère n'a été ce qu'il a été que par un combat intense livré au *vieil homme* et par un recours incessant à la grâce divine. La prière, sous toutes ses formes, louange, requête, intercession, tenait une place importante dans sa vie intérieure, et sa préoccupation principale était de se maintenir en communion constante avec le céleste Ami dont il attendait toute lumière et toute force morale.

Cette préoccupation, chez notre frère, était déjà ancienne, mais elle s'était certainement accrue sous l'influence du mouvement religieux inauguré en Angleterre et en Amérique par M. Pearsall Smith, et propagé dans les pays de langue française par M. Théodore

Monod. Siordet avait présidé à Genève, en mars 1875, le Comité des *Réunions* dites de *Consécration*. Deux ou trois mois après, il s'était rendu à Brighton pour y prendre part à des assemblées analogues. Avec la sagesse et l'équilibre qui le caractérisaient, il avait laissé de côté les éléments douteux qui ont pu se mêler à ce grand mouvement spirituel, pour n'en retenir que la donnée capitale : le devoir de se consacrer sans réserve à Dieu et aux hommes en s'unissant tout entier au Sauveur et en tendant sans cesse et de toute son âme à parvenir au niveau de la « parfaite stature de Christ ».

Personne n'atteint ici-bas ce but idéal, et notre frère n'y était pas non plus parvenu. Mais il réalisait à un haut degré cette vertu trop rare que saint Paul définit (2 Cor. XI, 3) par une expression intraduisible en français (la *fidélité ingénue envers Christ*?) et qui désigne l'état d'une âme qui regarde constamment et exclusivement au Seigneur comme une épouse fidèle regarde à son époux. De là vient qu'en s'approchant de Frédéric Siordet, on respirait comme un effluve de l'esprit du Maître et qu'on contemplait comme un reflet de son image. Heureux l'homme dont on peut dire que *Christ est sa vie*, car c'est à lui que s'applique cette parole de l'apôtre : *Soit que nous vivions, nous vivons pour le Seigneur ; soit que nous mourions, nous mourons pour le Seigneur ; soit donc que nous vivions, soit que nous mourions, nous sommes au Seigneur.*





## LOUIS SEGOND

(Semaine religieuse des 18 et 25 juillet, 1<sup>er</sup> et 8 août 1885.)

---

Quand, il y a trois ou quatre ans, nous nous adressâmes à M. le professeur Segond pour obtenir de lui les éléments de la courte notice biographique et bibliographique qui devait lui être consacrée dans l'*Encyclopédie des Sciences religieuses*, ce ne fut pas sans peine que nous réussîmes à lui arracher les quelques données qui ont été reproduites, au lendemain de sa mort (avec les inexactitudes que nous y avons laissé subsister) par la plupart de nos journaux politiques et religieux. Le jour des funérailles de notre vénéré collègue, nous avons appris que, pendant sa dernière maladie, il avait positivement défendu à sa famille de fournir aux auteurs présumés d'articles nécrologiques sur sa personne aucun renseignement nouveau relatif à sa longue carrière. L'inflexible réserve de notre frère lui était-elle inspirée par les scrupules d'une conscience délicate ou

par les caprices d'une humeur quelquefois un peu farouche? Nous ne savons. Quoi qu'il en soit, cette circonstance nous a fait un moment hésiter à réaliser le projet, que nous avons dès l'abord formé, de rendre, dans les colonnes de la *Semaine*, un hommage sympathique à la mémoire de notre ancien maître. Nous ne pouvions oublier, toutefois, que M. Segond lui-même avait fait imprimer, en 1884, pour quelques amis, le discours d'adieux qu'il avait prononcé, le 5 juin 1864, en prenant congé de sa paroisse de Chêne, discours qui renferme, sur les années de sa jeunesse et de sa maturité, les détails autobiographiques les plus intimes et les plus précieux. Comme notre honoré collègue avait bien voulu nous mettre au nombre des destinataires de ce petit volume, — que nous avons d'ailleurs, pendant ces vingt dernières années, entretenu avec lui des relations assez suivies, — et que nous avons eu, mainte fois et tout récemment encore, le privilège de recueillir sur sa carrière les souvenirs de ses amis les plus familiers, — nous avons fini par nous dire qu'il ne nous était ni moralement ni matériellement impossible de résumer ici à grands traits la remarquable activité de ce pasteur consciencieux et de ce savant distingué. Que nos lecteurs veuillent bien nous pardonner les imperfections de cette esquisse !

## I

Jacques-Jean-Louis Segond était, dans toute l'étendue du terme, un fils de ses œuvres. Si l'on fait, pour un

moment, abstraction de l'influence de la grâce divine, on peut dire qu'il a dû tout ce qu'il a été aux efforts énergiques et persévérants de sa volonté de fer. Il n'avait reçu de la Providence aucun de ces dons naturels : naissance, fortune, avantages extérieurs, primauté intellectuelle, qui facilitent dès l'entrée la carrière des privilégiés de la destinée. Il vint au monde le 3 mai 1810, dans la commune suburbaine de Plainpalais, aux portes de Genève. Son père, de nationalité française et de confession catholique, était originaire de Pariset, près de Grenoble ; après avoir servi comme grenadier dans les armées de Napoléon I<sup>er</sup> et reçu deux blessures au siège de Saint-Jean-d'Acre (avril 1799), il avait épousé une protestante de vieille souche genevoise (M<sup>lle</sup> Dufour) et ouvert une échoppe de cordonnier dans la Rue basse de la Croix-d'Or. M<sup>me</sup> Segond-Dufour obtint de son mari qu'il fit baptiser ses deux fils dans la religion réformée et qu'il fréquentât habituellement notre culte avec sa famille. L'éducation première qui put être donnée à notre ami dans ce milieu si modeste offrait cependant des déficits qu'il eut quelque peine à combler plus tard.

Nous savons peu de chose de l'enfance du futur professeur, sinon qu'à son propre jugement, tout alors, jusque dans ses jeux, aurait pu réveiller à un œil attentif les indices naissants de sa vocation pastorale. Son instruction religieuse, qui eut lieu sous la direction d'un ecclésiastique plein de cœur, laissa des traces profondes dans son être moral : « Ce fut, dit-il lui-même, un beau jour dans ma vie que celui où, paré du titre de catéchumène, je m'acheminai joyeux et serein vers le sanc-

tuaire, où j'entendis proclamer mon admission au nombre des membres de l'Eglise, et mon droit de participer aux symboles sacrés du corps et du sang de Christ, le Sauveur des âmes. Et ma poitrine palpitait, et mon cœur se donnait à Dieu sans effort comme sans réserve. Dès ce moment, je trouvais mon bonheur à suivre assidûment les exercices du culte ; je retenais, j'inscrivais, pour les méditer, les passages que me disaient à la table sacrée les ministres qui distribuaient la coupe et le pain. Et le perfectionnement intérieur m'apparaissait déjà comme la première tâche du chrétien sur la terre, comme la source des joies les plus saintes et les plus pures. »

Après avoir lu ces touchantes confidences, on comprendra sans peine qu'arrivé à l'âge de raison, le jeune élève du Collège ou de l'Auditoire de Belles-Lettres se soit décidé à se vouer à la carrière ecclésiastique. Pendant tout le cours de ses études supérieures, il dut donner des leçons pour suffire à ses besoins ; cette circonstance développa chez lui le goût de l'enseignement, qui ne devait jamais le quitter ; l'initiation aux sciences naturelles, sous la direction des maîtres réputés qui faisaient alors la gloire de notre Académie, lui inspirait à la même époque une violente passion pour la médecine et la chirurgie. Mais le sentiment de sa vocation pastorale l'emporta, chez Segond, sur tous les attraits qui auraient pu le détourner du sentier qu'il avait choisi, et, en 1830, il se fit immatriculer à la Faculté de Théologie de Genève, sous les auspices du Comité des Etudiants français.

Ceux des amis de Segond qui l'ont connu comme étudiant nous le dépeignent comme un grand jeune homme maigre et sec, aux traits irréguliers, d'un abord difficile, d'un caractère bizarre et taciturne. Sa vivacité d'intelligence n'avait rien d'extraordinaire, mais sa puissance de travail était déjà merveilleuse. Très renfermé en lui-même, il ne livrait guère alors à ses camarades les secrets de sa vie intérieure. Mais voici ce qu'il devait plus tard raconter lui-même à ses paroissiens sur ses expériences de cette époque :

« J'entrai en théologie. Au premier abord, la spécialité des objets d'enseignement m'offrit peu d'attrait, comparativement à ceux qui m'avaient occupé jusqu'alors. La prédication seule me captiva ; et, au bout de deux mois, j'eus hâte de présenter un premier sermon, pour le texte duquel j'avais choisi ces paroles du Psaume LXXXIV : *Un jour dans tes parvis vaut mieux que mille ailleurs*. C'était, dans ma pensée primitive, comme une hymne de reconnaissance envers le Seigneur pour les joies religieuses que j'avais retirées du culte public, depuis l'époque de mon admission à la sainte Cène. Je fus encouragé par mes professeurs et mon zèle redoubla.

« Tout à coup une circonstance imprévue, sans anéantir mon goût pour la composition des sermons, vint imprimer à mes études une direction particulière que rien au monde n'a pu étouffer. La Compagnie des Pasteurs ouvrit en faveur des étudiants en théologie un concours sur cette question : *Recherches sur le dogme de l'immortalité de l'âme chez les Hébreux*. Je voulus

concourir, et mon mémoire fut couronné. Mais, pour cela, il m'avait fallu lire l'Ancien Testament tout entier; et, pour plus de sécurité dans mes investigations, j'avais cru devoir remonter au texte original hébreu, à propos duquel je sentis combien ma science était encore chancelante. J'en eus honte; et, à dater de cette époque, les langues orientales, l'exégèse, l'archéologie et la critique sacrée entrèrent irrévocablement pour une large part dans mes travaux...

« Toutefois, le danger était là. Une pareille passion pouvait, à son début, me détourner des tendances pratiques, offrir à mon imagination des perspectives éblouissantes, en un mot, me faire perdre de vue l'exercice humble et dévoué du pastorat... Une grande épreuve m'était nécessaire. Près du terme de mes études, je fus atteint d'une maladie grave, si grave que le médecin, à la suite d'une crise, revint s'informer au matin de l'heure à laquelle j'avais expiré. De mon lit, où je ne pouvais faire aucun mouvement, j'entendis, le jour de Pâques, les cloches qui appelaient les fidèles au sanctuaire, et, pour la première fois, je ne rompais pas le pain avec eux, je ne buvais pas avec eux la coupe de la réconciliation. Des amis m'entouraient; et j'entends encore la voix de l'un d'eux qui lisait à mon chevet le chapitre quatorzième de l'Évangile de saint Jean... J'étais convaincu que je mourrais, et j'étais désespéré, non pas que j'eusse peur, mais par l'idée d'avoir passé sur la terre sans avoir fait aucun bien. « Il me semble, « disais-je à l'un des professeurs venus pour me voir, « que Dieu aurait pu me laisser vivre pour que je

« devinsse utile à quelque chose. » — Dieu savait bien ce qu'il faisait. Il ne voulait pas que je fusse appelé à consoler les malades sans avoir personnellement connu les douloureuses étreintes de la souffrance. Il me rendit à la vie. Et, par sa grâce, je fus consacré au saint ministère, il y a maintenant trente années. »

## II

Cette consécration, qui eut lieu en 1834, ne marquait point encore, pour le jeune ministre du saint Evangile, l'entrée définitive dans le pastorat actif. Un intervalle de six années s'écoula même entre ces deux grandes dates de sa vie.

Segond qui ne perdit jamais son temps, employa d'abord cette période intermédiaire à l'acquisition des deux diplômes supérieurs que peuvent délivrer nos Facultés de Théologie. Il avait déjà pris, en 1834, le grade de bachelier à Strasbourg, après la présentation d'une étude critique sur le livre de *Ruth*. Ce fut dans la même ville qu'il fit, en 1835, ses examens de licencié, en soutenant une thèse française sur l'*Ecclésiaste* et une thèse latine sur le *Scheol*, et qu'il subit enfin, en 1836, les épreuves du doctorat en théologie, en publiant une dissertation de 57 pages grand in-8°, intitulée : *De la nature de l'Inspiration chez les auteurs et dans les écrits du Nouveau Testament*. Le jeune théologien, qui avait donné à son mémoire cette épigraphe caractéristique : « Il faut que les hommes gâtent toujours un peu

tout ce qu'ils touchent, » attribuait aux auteurs et aux écrits sacrés une inspiration surnaturelle, mais il ne partageait pourtant pas les opinions absolues que Gaussen devait, quatre ans plus tard, développer sur ce point dans sa *Théopneustie* ; en insistant sur l'individualité marquée des écrivains du Nouveau Testament et sur la faillibilité relative de leurs écrits, Segond se rapprochait au contraire de l'enseignement plus tempéré de son ancien professeur d'herméneutique, J.-E. Cellérier. Il concluait par cette définition, qui nous paraît empreinte d'un cachet encore trop intellectualiste, mais dont nous ne croyons pas qu'il se soit jamais sensiblement écarté dans la suite de ses recherches : « L'inspiration est une influence surnaturelle de Dieu sur ses envoyés destinés à enseigner la Révélation, influence qui, en laissant dans la plupart des cas leurs facultés libres, leur communiquait à divers degrés une force supérieure, un accroissement de lumières et de pouvoirs miraculeux, en sorte que, sans posséder une toute-science absolue, ni être à l'abri de quelques erreurs ou faiblesses, ils étaient rendus capables d'annoncer dans leur pureté la doctrine et la morale évangéliques et de les transmettre fidèlement à la postérité. »

Dans l'intervalle de ses trois visites à Strasbourg, Segond avait passé un an et demi à Bonn, où il s'était livré, sous la direction de l'arabiste Freytag, à l'étude des langues orientales, et un an à Eisenach, où, tout en composant sa thèse de docteur, il avait achevé de s'initier à la connaissance de la théologie germanique. De

retour à Genève en automne 1836, il y fonda aussitôt (en vue de la composition d'un commentaire pratique qui ne vit jamais le jour) une Société d'Exégèse du Nouveau Testament qui subsista jusqu'en 1841. De 1835 à 1838, il donna au *Protestant de Genève* divers articles sur des sujets bibliques. En 1837, il fit paraître une traduction des *Monologues* de Schleiermacher, traduction dont une seconde édition, dédiée à M. Ernest Naville, devait être publiée en 1868, à l'occasion du Centenaire du grand penseur allemand. Il y a loin, assurément, des spéculations mystiques et quelque peu panthéistiques du professeur de Berlin au supranaturalisme très sobre et très posé que le théologien genevois s'était approprié sur les bancs de nos auditoires. Il y avait toutefois dans l'individualisme de Schleiermacher un côté qui devait plaire à Segond. Écoutons plutôt la préface du traducteur : « Je transcrirai, dit-il, avec joie et sympathie, ces paroles d'amour et de liberté, que jadis il proféra ; elles pourront apprendre à quelques-uns à n'estimer la matière que ce qu'elle vaut, à s'étudier eux-mêmes, à donner à leur esprit l'activité qu'il réclame et à faire cas de la puissance de leur volonté ; elles ranimeront chez plusieurs, peut-être, l'imagination languissante, et encourageront le vieillard à se parer, jusqu'à la fin, de jeunesse et de vie. »

La collaboration que Segond avait accordée au *Protestant de Genève* l'engagea, en mai 1838, dans une courte et assez insignifiante controverse avec l'abbé de Baudry. En 1839, il consacra un temps considérable à la refonte du catalogue de la Société de Lecture de

Genève, catalogue qui comprenait alors 10,755 ouvrages. Il acceptait en même temps des leçons particulières, montait quelquefois dans les chaires de la ville et de la campagne, et préparait, en vue des étudiants en théologie, un cours libre sur l'histoire de la langue hébraïque (été 1838) et un autre cours sur l'interprétation de la Genèse (hiver 1839-40). « Ce fut, disait Segond, lorsqu'il esquissa plus tard cette période de sa carrière, ce fut un temps de vives jouissances pour mon esprit. Mais mon cœur n'était pas satisfait. Il me fallait le contact avec ceux qui souffrent, avec les enfants dont l'âme est plus candide que la nôtre; il me fallait des affections et des épreuves, des occasions d'activité pratique et de dévouement: je n'avais rien de tout cela. L'existence me semblait trop facile; à mes yeux, je n'accomplissais point une tâche. Et je rêvais de plus en plus une paroisse... »

Ce rêve ne devait pas tarder à se réaliser. A la fin de 1840, le poste de Chêne-Bougeries se trouva vacant, par suite de la démission du pasteur Jacques Martin, qui avait lui-même succédé à David Munier. Segond, qui venait d'acquérir, en 1839, la bourgeoisie genevoise, posa sa candidature pour cette place, en concurrence avec J.-L. Vallette, qui était son aîné de dix ans, qui était lui-même originaire de Chêne, et qui remplissait alors, avec un certain éclat, les fonctions de pasteur à Naples. Heureusement pour le plus jeune des candidats, l'orthodoxie accentuée de son émule et les relations fraternelles de ce dernier avec la Société évangélique effrayèrent la majorité de la Compagnie des Pasteurs,

corps auquel incombaient, à cette époque, les nominations de ce genre. Après une lutte très serrée, qui se prolongea durant cinq tours de scrutin, le nom de Segond sortit de l'urne électorale. C'était le 4 décembre 1840. Le 10 janvier suivant, notre frère était installé dans la paroisse de Chêne.

### III

Segond, qui, malgré la largeur de son esprit et l'indépendance de ses allures, n'était pas *laïciste* du tout, se faisait du pastorat évangélique une idée très sérieuse et très élevée. Ceux qui n'ont pas eu le privilège de s'entretenir familièrement avec lui sur ces matières pourront se rendre compte de ses principes de théologie pratique en parcourant le remarquable sermon sur les *Réalités du Saint-Ministère* qu'il prononça, en 1858, pour la consécration de cinq de nos futurs pasteurs, sur ce texte de saint Paul : *Cette parole est certaine que celui qui désire être évêque désire une chose excellente.* (Tim. III, 1.) Le même souffle pénètre, du reste, ce discours d'adieux de 1864 auquel nous avons déjà fait plus d'un emprunt et que nous voudrions pouvoir transcrire ici tout entier.

« Le pastorat! disait Segond à ses paroissiens de Chêne, quoi de plus noble et de plus excellent! Se sentir un continuateur de l'œuvre commencée, il y a dix-huit siècles, par Jésus et par ses apôtres, chargé de

dispenser aux hommes les mystères du Royaume de Dieu, de convier les pécheurs à la repentance, de leur crier paix et pardon de la part du Sauveur, en faisant briller à leurs yeux la grâce salutaire et les biens éternels que Christ nous a acquis par son sang répandu sur une croix ! Devenir en quelque sorte le père d'une nombreuse famille, chargé d'exciter à la piété, à la tempérance, à la justice, à la charité, et d'inculquer au jeune enfant des principes moraux et religieux ; se réjouir avec ceux qui sont dans la joie, pleurer avec ceux qui pleurent, se montrer l'ami du pauvre, l'appui de la veuve et de l'orphelin, le consolateur des malades et des affligés, assister les mourants à leur dernière heure, prier avec eux et les recommander aux compassions du Père céleste ; en un mot, exhorter, soulager, réconcilier et bénir ; faire toutes ces choses avec amour, avec zèle, les placer en première ligne dans ses pensées, dans ses affections, comme c'est le devoir d'un pasteur fidèle !... Ah ! y a-t-il sur la terre une vocation plus auguste, plus sainte, plus noble et plus excellente ? Je ne m'étonne pas si l'apôtre Paul attribuait à la miséricorde divine le privilège du ministère qui lui fut imposé, et dont il se glorifiait du sein même des tribulations, des souffrances et des angoisses !... »

En venant s'établir à Chêne-Bougeries, Segond sentait vivement ce privilège, mais il sentait vivement aussi l'insuffisance de ses forces propres et les difficultés de sa tâche particulière. Ainsi qu'il devait plus tard le remarquer lui-même, sa nouvelle paroisse n'était pas une paroisse comme toutes les autres. L'auditoire qui

se groupait dans son église avait été habitué, par les deux prédécesseurs de Segond, David Munier et Jacques Martin, et par leurs suppléants ordinaires, André Thouron et Barthélemy Bouvier, à une prédication fort distinguée. La circonscription de Chêne était d'ailleurs assez étendue, et sa population, formée d'éléments très hétérogènes, comprenait beaucoup de ménages mixtes et nombre de personnes qui devaient, à divers titres, éveiller la sollicitude et réclamer l'assistance du pasteur. Segond, qui avait choisi pour texte de son discours d'entrée ces paroles de l'apôtre : *Etant revêtu de ce ministère par la miséricorde qui nous a été faite, nous ne perdons point courage* (2 Cor. IV, 1), se mit vaillamment à l'œuvre et, Dieu aidant, il ne tarda pas à voir le fruit de ses efforts.

Sa prédication se conformait, pour le fond des choses, à cette règle du *Discours d'adieux* : « Le pasteur, disait Segond, doit se montrer fidèle dans la proclamation des doctrines évangéliques, annonçant avec une pleine liberté Jésus crucifié, mort pour nos péchés et ressuscité pour notre justification ; mais évitant ces subtilités dogmatiques qui irritent plus qu'elles n'édifient, aussi bien que la tendance à faire reposer le christianisme entier sur quelques préceptes de morale dépourvus d'une sanction divine. » — Cette prédication était du reste très captivante pour la forme. Non pas que les discours de Segond ne fussent, surtout au début, un peu rocailleux pour le style, un peu anguleux pour le geste, un peu trainants et saccadés pour le débit, où les soubresauts inattendus succédaient sans transition aux len-

teurs non moins inaccoutumées. Mais, en dépit et peut-être en vertu même de ces particularités, la parole ferme, sobre, nette, nerveuse, souvent piquante, originale, assaisonnée de sel et pleine de verveur, du pasteur de Chêne, fixait toujours l'attention de ses auditeurs et elle finissait même par exercer, sur beaucoup d'entre eux, un attrait aussi puissant qu'imprévu.

Dans la pratique de la cure d'âmes, Segond montrait un réel sentiment du devoir. Fidèle dans ses exhortations et ses répréhensions, il n'avait point égard à l'apparence des personnes et ne se laissait pas plus séduire par les compliments des uns qu'intimider par les critiques des autres. Il témoignait du reste aux pauvres, aux affligés, aux enfants, une affection chrétienne qui rayonnait au travers de son enveloppe austère et qui lui a gagné le cœur de beaucoup de ses anciens paroissiens.

Pendant son pastorat de Chêne, Segond était encore trop strictement inféodé aux méthodes traditionnelles de l'Eglise établie pour tenter volontiers des voies nouvelles dans le champ de l'évangélisation populaire. Il est cependant un point sur lequel il prit une initiative aussi heureuse que hardie. Ce fut lui qui, en juin 1861, convoqua, dans une campagne de sa paroisse, et malgré les hochements de tête de ses amis d'alors, la première réunion religieuse en plein air qui ait eu lieu publiquement dans notre canton.

Ses principes, ses goûts et ses dons particuliers le portaient du reste plutôt du côté des œuvres d'éducation chrétienne. Pédagogue de race, Segond fut de

bonne heure conduit à donner des soins de prédilection à l'enfance et à la jeunesse. Il envisageait l'instruction religieuse des catéchumènes comme l'une des fonctions les plus importantes de son ministère, et s'efforçait de contracter avec ses jeunes paroissiens des deux sexes des relations sérieuses et durables. La sollicitude pastorale avec laquelle il les suivait dans la vie se peint d'une manière bien touchante dans la préface et dans le texte des quatre discours de confirmation qu'il fit imprimer en 1864 comme souvenir pour ses anciens catéchumènes. Très préoccupé du développement religieux de la jeunesse, le pasteur de Chêne n'était pas moins jaloux de ses progrès intellectuels. On put le voir donner aux jeunes demoiselles de sa paroisse des leçons élémentaires de latin ; une autre fois, il leur fit un cours sur la nomenclature des connaissances humaines. Toujours très lié avec l'instituteur de la commune, il s'occupait beaucoup de l'école primaire. Ce fut lui qui restaura l'Ecole enfantine de Chêne (Asile paroissial de l'Enfance), l'installa, à la Mairie, dans un beau local muni d'un jardin, et en fit un établissement modèle que les philanthropes venaient visiter de loin. Il développa en outre une Ecole paroissiale de couture fondée par son prédécesseur, et créa à Villette et à Grange-Canal deux écoles protestantes, dont la seconde lui a survécu.

Mais le zèle pédagogique de Segond l'entraîna dans une entreprise encore plus courageuse et méritoire. Frappé, vers la fin de son séjour à Chêne, du fait qu'il n'existait pas à Genève même de bonne école enfantine,

il institua, en 1863, en ville, dans le quartier de la Rive droite, une école qui devait recevoir de petits enfants de 3 à 8 ans et former en même temps des maîtresses capables de les bien diriger. Cette Ecole de la rue du Cendrier jouissait du patronage de la Société genevoise d'Utilité publique, mais c'était le pasteur de Chêne qui était l'âme de son petit Comité. C'était lui qui avait choisi l'emplacement et dirigé la construction de l'école; c'était lui qui recevait le vendredi les nouveaux élèves et qui cherchait à placer les futures institutrices. Et quand, plus tard, quelques-uns de ses amis fondèrent dans le même quartier une Ecole évangélique de jeunes filles de 6 à 15 ans, qui n'a malheureusement pas pu survivre, comme la première, à la « lutte pour l'existence, » Segond offrit encore au Comité de cette œuvre nouvelle de remplir les fonctions d'inspecteur des études; il se rendait toutes les semaines à la rue Kléberg; il procédait, à la fin de l'année, aux interrogations des élèves; il fixait lui-même les récompenses et choisissait les livres qui devaient être donnés en prix; et, pour toutes ces fonctions remplies avec le soin le plus scrupuleux, il ne voulut jamais accepter la rémunération même la plus modeste.

#### IV

Pour terminer tout de suite ce que nous avons à dire de l'activité pédagogique de Segond, nous avons

empiété, à la fin du paragraphe précédent, sur un sujet auquel nous devons maintenant consacrer quelques pages : l'œuvre religieuse que, pendant son pastorat de Chêne, notre regretté collègue accomplit en dehors de sa paroisse.

Nous ne nous étendrons pas ici sur un incident de sa jeunesse qui serait assurément digne d'intérêt, mais sur lequel les détails nous manquent. Au moment de la guerre du Sonderbund, pendant l'hiver 1847-1848, Segond dut accompagner, en qualité d'aumônier militaire, un bataillon genevois qui fit un long séjour dans le Valais. Cette circonstance le mit en rapport avec ses coreligionnaires établis dans ce canton catholique. Il célébra pour eux, à Sion et à Martigny, des services religieux qui furent accueillis avec empressement. Aussi, lorsque Segond rentra dans ses foyers, le Comité genevois des Protestants disséminés lui proposa de venir renforcer ses rangs. Il fit partie de ce Comité depuis 1848 jusqu'à sa mort, et retourna trois fois, de 1848 à 1850, sur les bords du Haut-Rhône, pour y visiter, au nom de ses collègues de Genève, ces réformés dont son fils devait être, plus tard, quelque temps le pasteur.

Abstraction faite de cette épisode militaire de trois mois, l'activité extra-paroissiale de Segond fut une activité très paisible et surtout littéraire. Dès le début de son pastorat, il avait réglé l'emploi de ses heures avec un soin minutieux, et ménagé, dans chacune de ses semaines, un judicieux équilibre entre les devoirs de paroisse et les travaux de cabinet. Ce croisement

méthodique de ses occupations lui permit de beaucoup étudier et de beaucoup publier.

Les ouvrages qu'il composa durant cette période peuvent se classer sous trois chefs bien distincts.

Quelques-uns de ces travaux avaient un but de pure édification. Tout en s'associant activement, dès 1849, à la publication des *Étrennes religieuses*, qui étaient dues à l'initiative de M. le pasteur Gaberel, mais auxquelles Segond fournit plus d'un article, il fit paraître lui-même, en 1850, sous le titre de *Soirées chrétiennes*, quatorze récits religieux, empruntés à des sources diverses. Cette première série devait être suivie, en 1871, d'une seconde série analogue. L'une et l'autre furent accueillies avec faveur par le public modeste auquel elles étaient essentiellement destinées.

D'autres écrits sortis au même moment de la même plume rentraient plutôt dans la catégorie des manuels d'instruction religieuse.

En 1851, Segond fit imprimer une *Géographie de la Terre-Sainte*, modèle d'exactitude et de lucidité, dont une seconde édition, revue et corrigée après le voyage de l'auteur en Palestine, devait voir le jour en 1883.

Quelques années plus tard, la Vénérable Compagnie chargea Segond de rédiger, sous le contrôle d'une Commission spéciale, le dernier *Catéchisme* officiel ou officieux que ce corps ait cru devoir publier collectivement. Ce manuel, dont la première édition parut en 1858 et la seconde en 1863, réalisait certains progrès sur ceux qui l'avaient précédé. Il renonçait à exposer la doctrine chrétienne sur le plan du Symbole des

Apôtres, et la morale sur le plan des Dix Commandements. Au début de la division dogmatique, il introduisait une section sur le *Péché* entre le paragraphe consacré à *Dieu* et l'article du *Sauveur*. Au commencement de la division morale, il plaçait un chapitre d'introduction sur la *Vie chrétienne* (conversion et sanctification) et proclamait hautement que nos différents devoirs se rattachent tous à l'amour de Dieu et du prochain. Toutefois, comme sa date peut bien le faire penser, ce manuel avait l'inconvénient d'être le produit d'une sorte de théologie moyenne, qui ne pouvait satisfaire longtemps les esprits rigoureux. Bien qu'il fût marqué au cachet d'un supranaturalisme accentué, les pasteurs orthodoxes de l'Eglise de Genève ne s'en servirent guère, le jugeant trop maigre et trop sec sur certains points importants et controversés relatifs à la foi ou à la vie chrétienne. D'autre part, la *Revue de Théologie* de Strasbourg le soumit, par l'organe de M. A. Réville, à une critique virulente dont il sortit passablement maltraité. Cette œuvre de transaction devait être aussi une œuvre de transition. Nous ne croyons pas qu'à l'heure actuelle, elle soit encore communément employée dans plus de deux ou trois de nos paroisses.

Il ne devait pas en être de même des *Récits bibliques à l'usage de la jeunesse*, dont Segond publia la première partie en 1862. Ces récits sont de simples extraits de l'Écriture, reliés pourtant entre eux par quelques phrases qui ne sont pas littéralement bibliques. Promptement adoptés par le Consistoire de Genève pour les catéchismes de l'Eglise nationale et les leçons de reli-

gion des écoles primaires et secondaires, ils n'ont pas eu un moindre succès en dehors de notre canton et de notre pays. Il s'est vendu en vingt ans 24,000 exemplaires des Récits de l'*Ancien Testament*. Les Récits du *Nouveau Testament*, qui n'ont vu le jour qu'en 1883, s'écoulaient encore, eux aussi, à des milliers d'exemplaires.

Mais c'étaient surtout ses études hébraïques qui charmaient, à cette époque, les loisirs du pasteur de Chêne, et qui, selon sa propre expression, lui « servaient de délassement pendant les heures disponibles et de nourriture intellectuelle durant les veilles de la nuit. »

Nous avons déjà retracé plus haut, d'après le témoignage de Segond lui-même, les origines et les débuts de cette passion dominante. Dès la première année de son ministère à Chêne (1841), le jeune érudit faisait paraître son *Traité élémentaire des accents hébreux envisagés comme signes de ponctuation*, avec cette épigraphe empruntée à Luther : « Certes, quelque limitée que soit ma connaissance de la langue hébraïque, je ne l'échangerais pas contre tous les trésors du monde. » (2<sup>e</sup> édition, 1874). Cette familiarité de Segond avec le dialecte d'Israël devint de jour en jour plus intime. On a prétendu que, pour s'entretenir la main, il s'amusa à traduire en hébreu les romans français contemporains. C'est là de la pure légende ; le seul tour de force de cette nature qu'il ait jamais accompli, à notre connaissance, fut une imitation dans son idiome favori du *Gaudeamus igitur*, imitation qui lui avait été demandée, à titre de curiosité, par une société d'étudiants dont il

était membre honoraire. Mais Segond n'en possédait pas moins à fond les langues sémitiques. Lors de son voyage en Palestine, il put s'entretenir, sans interprète, en hébreu avec les rabbins, et même un peu en arabe, avec les portefaix.

On l'envisagea par conséquent de bonne heure, au sein du jeune clergé genevois, où ces connaissances spéciales étaient rares, comme l'héritier présomptif de la chaire d'hébreu de notre Académie, et lui-même (c'était une de ses petites faiblesses) ne cachait nullement l'impatience que lui faisait éprouver le retard de cette succession ; hâtons-nous d'ajouter que, sur la foi d'assurances assez vagues, il avait toujours compté la recueillir non comme un legs, mais comme un don entre vifs. La chaire de langues orientales et d'exégèse de l'Ancien Testament était alors occupée par un homme supérieur, qui ne se plongeait dans l'hébreu qu'à ses heures perdues, mais dont la démission prématurée aurait, à d'autres égards, privé la Faculté et l'Académie elle-même d'une de leurs meilleures forces. Pour mettre fin à une compétition virtuelle ou latente dont la prolongation eût été fort regrettable, le professeur Munier offrit lui-même de céder à Segond une partie de son enseignement, et la Compagnie des Pasteurs demanda, dès 1858 ou 1859, au pasteur de Chêne, de faire à la Faculté de Théologie des cours supplémentaires d'archéologie biblique et d'introduction à l'Ancien Testament.

Ces cours, sur lesquels nous reviendrons plus loin, eurent lieu, depuis 1859 et 1862, presque chaque année,

à raison de trois leçons par semaine, données, tantôt dans le semestre d'été, tantôt dans le semestre d'hiver. Ils furent dès l'entrée très goûtés des étudiants. Segond se trouva dès lors tout naturellement acheminé à échanger les devoirs du pasteur de campagne contre ceux du savant chrétien et à quitter Chêne pour rentrer à Genève.

Après vingt-quatre ans de ministère actif, l'affaiblissement de ses forces physiques devait aussi le pousser à la même résolution. « Notre organisation ecclésiastique, disait-il dans son sermon d'adieux, n'autorise point, comme dans d'autres contrées, l'emploi des suffragants... Or, j'en ai la conviction profonde, au temps actuel, ce ne sont pas des restes de vigueur qu'il faut à nos paroisses, travaillées comme elles le sont; c'est une plénitude de force et de vie chez leurs conducteurs spirituels, c'est une activité incessante qui n'ait pas pour barrière les infirmités et le déclin de l'âge. » — Il se démit donc, au printemps de 1864, avec conviction, mais non sans tristesse, de sa charge de pasteur de Chêne et, l'été suivant, il transporta son cabinet d'études en ville, dans cette chambre haute de la rue Etienne-Dumont (n° 14) où devaient s'élaborer les œuvres magistrales dont nous avons encore à parler.

## V

« Je vous quitte, pour aller... je ne sais où, semblable à la feuille détachée, que le vent chasse au devant d'elle. »

Ainsi parlait Segond dans ce discours d'adieux où il prenait congé de ses paroissiens de Chêne. Au moment même où il fut prononcé, ce mot était peut-être exempt de toute exagération oratoire. Mais le sort du pasteur démissionnaire ne tarda pas à être fixé. Le sermon que nous venons de citer avait été prononcé le 5 juin 1864, et, le 1<sup>er</sup> juillet suivant, une Commission spéciale que la Compagnie des Pasteurs avait chargée, depuis quelque temps, d'aviser aux moyens de doter nos Eglises d'une meilleure version de l'Ancien Testament, proposait à ses mandataires de confier ce travail à M. l'ancien pasteur Segond.

Nous aurons à caractériser plus loin cette œuvre capitale, qui devait couronner la carrière de notre vaillant collègue. Mais avant de parler de Segond comme traducteur de la Bible, nous devons parler de lui comme catéchiste et comme professeur.

Nous serons très bref sur le premier point. Disons seulement que, dès 1865, l'ancien pasteur de Chêne fut chargé, par notre Consistoire national, de la direction habituelle du catéchisme élémentaire du temple de l'Auditoire. Segond, qui conserva ces fonctions pendant huit années consécutives, déploya dans cet office hebdomadaire les qualités pédagogiques que nous avons déjà signalées plus haut. Sa parole originale excita dès l'abord la curiosité des enfants et elle captiva bientôt leur attention. Segond se démit de sa charge de catéchiste en 1873, après sa nomination à une chaire de professeur ordinaire, mais il n'en continua pas moins à suivre avec beaucoup d'intérêt tous les efforts qui se

faisaient en vue de l'instruction chrétienne de l'enfance. Il aimait déjà auparavant à se rendre à Lausanne, au moment des assemblées religieuses, pour y assister à la réunion de la Société vaudoise des Ecoles du Dimanche. C'est même ainsi qu'il contracta des relations et conquit des sympathies qui devaient grandement contribuer, plus tard, au succès de sa traduction biblique.

Le docte hébraïsant poursuivait, en même temps, ses cours supplémentaires à la Faculté de Théologie. Pour indiquer le caractère et pour signaler le mérite de cet enseignement, nous emprunterons le langage de deux des anciens élèves de Segond, langage qui ne sera certainement démenti par aucun de leurs condisciples.

« Quel professeur ! dit M. H. Berguer dans la *Feuille centrale de la Société de Zofingue* (juillet 1885). Parlant lentement, simplement, il disait en une langue sobre et pure exactement ce qu'il fallait dire pour être parfaitement compris ; pas un mot de trop, mais pas un qui manquât. Il épuisait le sujet, mais sans faire d'excursions dans les environs... Il semblait avoir pris pour épigraphe de sa vie intellectuelle la formule de Ch. Secrétan : *Comprendre, c'est simplifier*, et, à l'usage de ses élèves, il l'appliquait ainsi : *Faire comprendre, c'est simplifier*. Les cahiers écrits sous sa dictée restaient minces d'aspect, mais le contenu était savoureux ; il excellait à condenser et à rendre assimilable la nourriture qu'il devait donner à ses élèves. Nous le nommions en souriant le Liebig de la théologie. Et, outre la parfaite logique interne qui présidait à son enseignement,

il savait lui donner encore une symétrie extérieure qui était pour la mémoire un puissant auxiliaire. Il demeure pour beaucoup de ses élèves le type du professeur. »

« Tous ceux qui ont suivi les cours de M. Segond, a dit à son tour, dans *Évangile et Liberté* (26 juin), M. le professeur L. Gautier, auront été frappés, comme nous, des grandes qualités de clarté et de précision qui distinguaient cet enseignement. En général peu développées, les leçons étaient rigoureusement coordonnées et déposaient, non seulement dans les cahiers, mais dans les esprits aussi, des notions très nettes et très positives. M. Segond n'était pas de ceux qui laissent un cours inachevé pour s'être perdus dans les considérations préliminaires, si bien que la fin du semestre arrive et que la besogne ne peut plus être terminée. On sentait que chez lui tout était calculé systématiquement, et nous pouvons nous rappeler une année où le cours finit avant la fin du semestre, les matières étant épuisées<sup>1</sup> : trait caractéristique à divers points de vue. »

Voilà pour la forme. Un mot maintenant sur le fond même des choses. Ceux de nos lecteurs qui ont étudié l'Ancien Testament de Segond peuvent se rendre compte en gros des résultats de son exégèse. Ils seront peut-être curieux d'avoir également un aperçu des solutions qu'il donnait aux principaux problèmes de la critique. Voici ce qu'il enseignait, sous ce rapport, à

<sup>1</sup> Souvent aussi les leçons finissaient avant l'heure, le sujet fixé d'avance ayant été traité dans son ensemble. — F. G.

l'époque où nous suivions les cours de l'Auditoire des Macchabées, c'est-à-dire autour de 1865.

C'était pour les livres historiques que Segond s'éloignait peut-être le plus des opinions traditionnelles. Après une longue résistance, il était arrivé à la conviction que le *Pentateuque* et le livre de *Josué* avaient été rédigés, au moyen de plusieurs documents primitifs, à une époque antérieure à la Captivité, mais très postérieure aux temps du Désert. Dans le livre des *Chroniques*, il signalait bien des inexactitudes et des lacunes, qu'il attribuait en partie au caractère sacerdotal de cet écrit. Pour *Esdras* et *Néhémie*, il inclinait aussi à admettre une rédaction finale opérée après la mort de ces deux personnages. *Esther* était à ses yeux, non pas un récit authentique ni une pure fiction, mais bien une histoire vraie, légèrement embellie par son dernier rapporteur.

Pour les livres poétiques, Segond avait adopté des vues intermédiaires. Il tenait *Job* pour un poème didactique éclos à l'époque de Salomon. Quant aux *Psaumes*, il attribuait toujours à David le plus grand nombre de ceux qui lui ont été assignés par les anciennes suscriptions, et il était peu disposé à rajeunir d'autres de ces hymnes en les plaçant, comme certains critiques, au temps de la domination syrienne ou de celle des Macchabées. Il continuait également à attribuer à Salomon le contenu du livre des *Proverbes*, à l'exception des deux derniers chapitres, dont le titre indique lui-même une autre origine. En revanche, il rejetait l'*Ecclésiaste* au delà de la captivité de Babylone, et il ne

pensait pas que l'auteur inconnu du *Cantique des Cantiques* eût eu lui-même la pensée de faire de ce poème une sorte d'allégorie religieuse.

Dans les questions relatives aux livres prophétiques, notre honoré collègue se montrait beaucoup plus décidément conservateur. Il était très peu disposé à renoncer à l'unité des oracles d'*Esaïe*, et il lui semblait même que le Nouveau Testament pourrait être ébranlé dans sa base si la seconde partie du livre (ch. XL-LXVI) était attribuée à un autre prophète, postérieur à l'exil. Il maintenait aussi les solutions traditionnelles en ce qui concerne *Jérémie*, *Ezéchiël*, *Zacharie* et tous les *petits prophètes*. Pourtant, tout en voyant dans le livre de *Jonas* le plus avancé, le plus élevé, le plus spirituel des livres de l'Ancien Testament, il le comprenait, non comme un récit historique, mais comme une parabole destinée à inculquer indirectement aux Juifs la grande idée de la vocation des Gentils.

Quant à *Daniel*, les problèmes qui s'agitent autour de ce livre avaient beaucoup tourmenté Segond. Les deux premières fois qu'il fut appelé à traiter ce chapitre, il se décida, à la dernière heure, à manquer la leçon promise, qu'il avait intentionnellement rejetée à la fin de son cours ; il expliquait ensuite à ceux de ses élèves qui le pressaient de questions sur ce sujet qu'il n'y voyait décidément pas clair. A une époque ultérieure, il prit, nous dit-on, le parti d'exposer successivement l'opinion traditionnelle et l'hypothèse moderne, et de laisser ensuite la conclusion en suspens, en exprimant l'espoir que l'avenir pût révéler aux savants chrétiens

une solution moyenne faisant droit à toutes les données du problème.

Telle était la position que Segond prenait dans les questions de critique sacrée relatives à l'Ancien Testament. Bien que ses vues reposassent sur de longues et sérieuses recherches, il n'a guère publié, dans ce champ d'études, que les trois articles de l'*Encyclopédie des Sciences religieuses* qui roulent sur l'Ecclésiaste, Esaïe et Ezéchiel. Il avait pourtant un moment songé à livrer à l'impression le cours que nous venons de résumer à grands traits. Nous lui avons entendu raconter qu'entre 1860 et 1865, après l'apparition des études bibliques d'Ernest Renan et de Michel Nicolas, il s'était mis en rapport avec leur éditeur, Michel Lévy, en vue de la publication d'une Introduction à l'Ancien Testament. Mais ces pourparlers avaient échoué à la dernière heure, parce que le libraire de Paris exigeait que l'ouvrage projeté fût d'une lecture facile, même pour les profanes, et qu'il ne contint point de citations hébraïques. Lorsque Segond se fut révélé au grand public comme un savant distingué, l'occasion s'offrit plus d'une fois à lui de réaliser son ancien projet. Mais, à ce moment, ce fut lui qui s'y refusa, soit que les progrès incessants de la science eussent remis en question quelques-uns des résultats auxquels il croyait être précédemment parvenu, soit qu'il ne voulût pas compromettre le succès encore incertain de sa version de la Bible en compliquant les débats qu'elle soulevait de ceux qu'aurait pu susciter tel ou tel de ses jugements critiques. Ce sont sans doute les mêmes motifs qui l'ont

déterminé à interdire, dans ses dernières volontés, la publication posthume de ses cours d'introduction et de son commentaire sur *Job*.

Les conclusions critiques que nous venons d'indiquer sont du reste, nous le répétons, celles que Segond exposait vers 1865, lorsqu'il n'était encore que simple « chargé de cours. » Il est possible qu'il les ait légèrement modifiées plus tard, dans l'enseignement plus complet qu'il fut appelé à donner depuis 1872, époque à laquelle la Compagnie des Pasteurs le choisit, par un vote unanime, pour succéder à Munier dans la chaire de langues orientales et d'exégèse de l'Ancien Testament. Quoi qu'il en soit, les quelques nouveautés acceptées par Segond n'étaient pas, aux alentours de 1865, aussi communément ébruitées et discutées qu'elles le sont aujourd'hui, où elles comptent des partisans avoués dans presque toutes les Facultés de Théologie de langue française et allemande et même dans la plupart des Ecoles de langue anglaise. Il pouvait donc redouter qu'une initiation soudaine aux hardiesses de la critique n'eût pour effet d'ébranler, chez quelques-uns de ses élèves, les fondements même de la foi. Segond, qui eut toujours un vrai cœur pastoral, comprenait bien ce péril, mais il s'efforçait consciencieusement de le conjurer. Avec une sollicitude digne de tout éloge, il se mettait à la place et au niveau de ses jeunes auditeurs et leur tendait une main paternelle pour les aider à franchir sains et saufs le dangereux passage qui conduit de la foi naïve de l'enfant à la foi plus éclairée du théologien. Tous ceux de ses disciples auxquels il a rendu

ce service capital lui en garderont une longue reconnaissance.

C'est, en effet, le moment de le dire. Si, comme collègue, le professeur Segond n'était pas sans défaut, comme maître, il avait des qualités éminentes. Doué d'une individualité très prononcée, et, comme on l'a déjà dit, très « autonome » à tous égards, n'entendant pas plus se courber docilement sous le joug d'autrui qu'il ne tenait à entraîner bon gré mal gré le prochain dans son orbite, il était presque entièrement dépourvu de l'esprit collégial et se prêtait assez mal à l'action collective ; aussi ses collaborateurs avaient-ils toujours besoin de se rappeler ses rares mérites pour ne pas se laisser déconcerter par ses boutades imprévues. Mais, dans ses rapports avec ses élèves, toutes ces épines disparaissaient comme par enchantement. Jeune d'esprit jusqu'au dernier jour, Segond sympathisait avec la jeunesse, et nul ne savait l'éperonner comme lui. Sur ce point, tous les témoignages sont unanimes. « Les étudiants, dit à son sujet M. L. Gautier, trouvaient en lui un guide sûr et un conseiller bienveillant, et non seulement il s'attirait leur respect, mais aussi leur affection et leur confiance. » « C'était, dit M. Berguer, un maître toujours abordable et heureux d'être abordé, plein de bienveillance pour les laborieux et charitable à ceux qui trouvaient dur le défrichement du sol sémitique. D'une scrupuleuse probité pédagogique, il avait la confiance très grande et l'affection de ses élèves. » — Chose curieuse ! Segond, qui parfois semblait plus disposé à cultiver l'amitié particulière des étrangers

que celle de ses compatriotes, semblait également plus anxieux de s'assurer la parfaite estime de ses élèves que celle de ses collègues. C'est ainsi qu'il consentit plus d'une fois, dans les débats auxquels il fut mêlé vers la fin de sa carrière, à donner aux étudiants de l'Auditoire de Théologie des explications délicates qu'il refusait opiniâtrement à ses confrères de la Compagnie des Pasteurs ou du Conseil de la Faculté de Théologie.

Mais ceci nous amène, par une transition toute naturelle, à parler de la version biblique qui fut la principale préoccupation du défunt pendant les vingt dernières années de sa vie.

## VI

La version biblique de Segond, ou, tout au moins, sa version de l'Ancien Testament, est née de la rencontre providentielle d'un dessein depuis longtemps formé par l'Eglise nationale de Genève et d'un vœu personnel qui avait dû germer d'assez bonne heure dans l'esprit du pasteur de Chêne.

« Depuis bien des années, — lisons-nous dans la Préface que la Compagnie des Pasteurs devait mettre, en 1873, en tête de l'Ancien Testament Segond — la presse religieuse attirait justement l'attention sur l'insuffisance des versions actuellement en usage dans les Eglises de langue française ; les sociétés bibliques, si religieusement conservatrices par la nature même de leur

mandat, avaient commencé à s'émouvoir à leur tour et à pousser au travail ; déjà même quelques travaux d'une incontestable valeur avaient été imprimés. L'Eglise de Genève ne pouvait pas rester indifférente à ce mouvement, qu'elle avait du reste pour sa part contribué à provoquer. Il y avait là pour elle un intérêt de premier ordre, un devoir immédiat envers cette portion du peuple de Dieu qui regarde encore à elle, une noble tradition à perpétuer, si l'on veut même une position à garder, acquise depuis les temps de la Réforme. Elle a donc formé le plan de préparer et de publier une nouvelle traduction de la Bible, d'après les textes originaux. »

Cette nouvelle traduction de la Bible, la Compagnie avait d'abord songé à la faire élaborer par des Commissions tirées de son sein. Pour l'Ancien Testament, en particulier, des délégations de ce genre avaient fonctionné, non sans de nombreuses défailances, d'abord de 1817 à 1830, puis de 1840 à 1841, et enfin en 1859 et en 1860. Mais la Compagnie avait dû reconnaître que, si une collaboration de cette nature était encore possible pour une simple révision, il fallait, dans le cas d'une traduction nouvelle, que l'œuvre revêtît un caractère individuel, et qu'elle fût accomplie « par un homme spécialement préparé et qualifié, qui y consacrerait tout son temps, toutes ses facultés, tous ses soins, et en portât en quelque sorte la responsabilité devant l'Eglise et devant Dieu. »

Dans cette situation donnée, la pensée de la Compagnie se porta d'autant plus naturellement sur Segond

que le pasteur de Chêne avait semblé vouloir se recommander lui-même au choix de ses collègues par une publication récente qui avait toute l'apparence d'une épreuve de candidat. A la fin de 1863, en effet (l'ouvrage porte le millésime de 1864), Segond avait fait paraître, sous le titre de *Chrestomathie biblique*, un choix de morceaux de l'Ancien Testament, traduits du texte hébreu et accompagnés de sommaires et de notes, et, dans la préface de ce recueil, il avait expliqué que, si son but premier était d'offrir à la jeunesse et aux familles un volume de littérature religieuse, il avait aussi poursuivi un but plus éloigné, celui de soumettre au public un spécimen de traduction nouvelle. Dès l'apparition de ce travail, peut-être même avant (c'était encore en 1863), la Compagnie s'était empressée de nommer une Commission chargée d'examiner la *Chrestomathie biblique*, et, à l'heure même où Segond allait quitter Chêne, une autre Commission fut chargée, celle-là, d'aviser aux moyens de faire préparer une nouvelle traduction de l'Ancien Testament. Le 1<sup>er</sup> juillet 1864, cette Commission proposait à la Compagnie de confier l'œuvre projetée à l'ancien pasteur de Chêne, et, le 24 février 1865, la convention intervenue à cet effet entre M. Segond et ses collègues était revêtue de la signature des deux parties contractantes.

Au moment où il recevait de la Compagnie cet honorable mandat, l'habile hébraïsant était sur le point d'achever une version nouvelle du *Prophète Esaïe*, avec une introduction et des notes, qu'il avait jugé opportun de faire paraître comme un second spécimen de sa

méthode d'interprétation. Ce travail, publié à la fin de 1865, acheva de justifier, aux yeux des hommes compétents, la décision prise par les pasteurs de Genève.

D'après la convention qu'il avait passée avec la Compagnie, Segond s'engageait à livrer son manuscrit tout entier dans le terme de six années (prenant fin le 31 décembre 1870), et à justifier, chaque année, de l'achèvement de la sixième partie du travail. L'examen des cahiers terminés était soumis à une Commission de surveillance de trois membres (ce nombre fut plus tard porté à huit), qui devait adresser au traducteur les remarques qu'elle avait à formuler sur son travail, mais le traducteur conservait, au moins pour la première édition, le droit de ne pas tenir compte de ces observations critiques. Segond répartit d'emblée sa besogne sur six années de 300 jours chacune, et s'assujettit d'avance, pour chaque jour ouvrable, à un chiffre déterminé d'heures de traduction ou de versets traduits. Il s'entoura ensuite de tous ceux des travaux antérieurs qui pouvaient faciliter sa tâche et se mit résolument à l'œuvre. Il ne traçait jamais une phrase sans en avoir consciencieusement pesé tous les mots, mais, ce qu'il avait une fois écrit (nous dit un de ses anciens collègues) était écrit pour toujours, et aucune force humaine n'aurait pu l'en faire revenir. Les discrètes remarques de ses critiques d'office roulèrent presque exclusivement sur des questions de style. Segond dut sans doute les examiner, mais il ne les trouva presque jamais justifiées, de sorte que l'influence exercée sur son œuvre par la Commission peut être évaluée à peu près à zéro.

Au reste, et en dépit de quelques accrocs éphémères, le terme fixé pour l'achèvement du travail ne fut pas dépassé. Le 6 janvier 1871, la Compagnie apprenait que le traducteur avait remis à qui de droit le dernier cahier de son manuscrit. Après une année d'études et de réflexions, le 26 janvier 1872, elle se décidait à publier elle-même l'Ancien Testament de Segond dans un format semblable à celui du Nouveau Testament d'Ultramare, qui avait été élaboré, dans des conditions analogues, entre les années 1866 et 1871.

Ce fut pendant l'impression de son œuvre, le 20 décembre 1872, què Segond fut nommé professeur en titre. Peu après ce vote de la Compagnie, il s'échappa presque furtivement de Genève, afin de réaliser un projet qu'il avait caressé et préparé depuis de longues années, celui d'une rapide excursion en Palestine. Il rapporta de ce voyage, — indépendamment d'un petit sac de terre du Jardin des Oliviers, qui lui avait été demandé par une personne de sa connaissance, d'une fiole d'eau du Jourdain, qui servit désormais aux baptêmes de ses petits-enfants, et de quelques bouteilles de vin d'Hébron, qui, revêtues d'une étiquette hébraïque, étaient offertes, dans les grands jours, à la curiosité de ses amis, — une ample moisson de souvenirs intéressants, qu'il communiqua au public dans cinq conférences données, en février 1874, au Casino de Genève et dans deux morceaux accueillis par les *Etrennes religieuses* (1876 et 1881). Il ne crut cependant pas devoir en faire un livre, jugeant que la matière avait été trop souvent traitée par des voyageurs distin-

gués pour qu'il pût être permis de l'aborder de nouveau après une tournée aussi courte.

Sur ces entrefaites, l'impression de l'Ancien Testament Segond s'était terminée. Il parut à la fin de 1873, avec le millésime de 1874. Bien des chrétiens de langue française l'attendaient avec une vive impatience et l'accueillirent avec un véritable enthousiasme.

Ce n'est pas que les progrès consacrés par cette traduction fussent tous absolument nouveaux. Pour ne rien dire ici de la version inachevée de Paris, la voie avait été frayée à la version de Segond, soit par celle de Lausanne, à laquelle notre regretté frère rendait volontiers l'hommage qu'elle mérite, soit par celle de Perret-Gentil, dont il avait aussi considérablement profité pour les grandes lignes. Toutefois, le premier de ces travaux, produit d'une conception littéraliste et toute judaïque de l'inspiration des Ecritures, s'était attaché à calquer le texte hébreu bien plus qu'à l'interpréter ; il ne s'adaptait guère à la lecture à haute voix, et son pénible mot à mot ne rendait nullement l'harmonie et l'éloquence de la poésie et de la prophétie bibliques. Quant au digne traducteur neuchâtelois, il avait eu l'honneur d'ouvrir à nos Eglises de langue française les trésors de l'exégèse allemande et de révéler à notre public religieux le parallélisme rythmé des poètes et des prophètes d'Israël ; malheureusement, comme on l'a dit, l'hébreu lui était plus familier que le français, et sa version était parsemée d'expressions incorrectes ou beaucoup trop techniques qui la rendaient peu propre à l'usage courant.

Sans être parfaite, la nouvelle traduction échappait à peu près aux défauts qui avaient entravé le succès des deux précédentes. On pouvait critiquer, au point de vue théologique, l'interprétation donnée à certains passages importants. On pouvait relever, ici ou là, des négligences de style, une certaine lourdeur ou une certaine sécheresse d'expression, un trop grand littéralisme ou, au contraire, de trop grandes libertés prises vis-à-vis du texte original. Mais les juges les plus compétents s'accordaient et s'accordent encore à prononcer que cette version de 1874 défie toute comparaison avec les versions antérieures et qu'elle marque un pas considérable dans l'intelligence des écrits sacrés.

« M. Segond, a dit M. le professeur H. Vuilleumier, nous a dotés d'une œuvre remarquable, œuvre qui fera époque, non seulement, comme précédemment, celle de Perret-Gentil, dans le cercle plus restreint des hommes d'étude, mais dans le public, à la fois religieux et lettré, qui avait le sentiment plus ou moins distinct de l'insuffisance des versions reçues. Nous avons entendu dire à plus d'un lecteur de la Bible que c'est Segond qui leur a révélé les beautés et les richesses renfermées dans l'Ancien Testament, et il est de fait que plus d'un morceau et même plus d'un livre de ce vénérable recueil n'est devenu vraiment accessible au commun des lecteurs que par la version de Genève. » Et voici le verdict que nous relevons dans un récent rapport présenté au Synode de Nantes et signé par M. le professeur Wabnitz et M. le pasteur Ad. Monod : « Avec un rare bonheur, M. Segond a su concilier, en

général, la fidélité avec la clarté, se préoccuper également des nécessités de l'exégèse, des exigences du goût et des besoins de l'édification... Depuis dix ans, la langue française possède enfin, pour la première fois, une version tout ensemble exacte et littéraire. »

Ces mérites de l'Ancien Testament Segond devaient faire naître chez les admirateurs de ce travail le vif désir de voir paraître une édition populaire de la Bible dans laquelle il fût suivi d'une traduction du Nouveau Testament élaborée d'après les mêmes principes et présentant des qualités analogues. A tort ou à raison, un grand nombre des pasteurs et des fidèles qui réclamaient une nouvelle version populaire de la Bible n'étaient pas entièrement satisfaits du Nouveau Testament Oltramare, que la Compagnie des Pasteurs avait résolu (postérieurement à la convention du 24 février 1865) de joindre à l'Ancien Testament Segond, et le professeur d'exégèse hébraïque, qui avait, comme on le sait, passablement pratiqué, dans sa jeunesse, l'interprétation du Nouveau Testament, n'était pas lui-même tout à fait content du travail de son collègue, le professeur d'exégèse hellénique. Ce fut dans cette situation délicate que cédant, paraît-il, à de nombreuses sollicitations, Segond crut pouvoir, sans manquer à ses engagements antérieurs, composer lui-même une nouvelle traduction du Nouveau Testament, et consentir à ce que ce travail fût joint au précédent dans une Bible portative qui devait être imprimée à Oxford aux frais d'un généreux ami des saintes lettres.

Ce Nouveau Testament, dont la 1<sup>re</sup> édition (in-8<sup>o</sup>)

parut en 1880, ayant été préparé à la hâte, et surtout en vue des nécessités du culte public et des besoins du peuple chrétien, s'éloigne beaucoup moins d'Osterwald que l'Ancien Testament du même traducteur, et il porte moins aussi l'empreinte d'une étude approfondie et d'une entière possession du sujet. Il n'est cependant pas sans mérite. On a loué avec raison l'attention sérieuse que Segond a vouée à la critique du texte grec, la netteté ordinaire de son style français, l'exactitude habituelle de ses interprétations, que nous ne saurions, pour notre part, trouver entachées de parti pris. D'autres traductions du Nouveau Testament peuvent briller par une rigueur systématique, par une hardiesse divina-toire, par une puissante originalité que celle-ci ne possède pas ; mais ni l'œuvre d'Arnaud, ni celle de Rilliet, ni celle d'Oltramare ne sont décidément supérieures à celle de Segond, au moins en tant que versions destinées à l'emploi officiel de l'Eglise et à l'usage commun des fidèles.

On sait que la Bible d'Oxford a été très vivement attaquée de deux côtés fort divers et à deux points de vue fort distincts.

La traduction nouvelle que Segond donnait de certains passages de l'Ancien Testament, réputés messianiques et utilisés comme tels dans le Nouveau Testament, éveilla de bonne heure les scrupules des lecteurs timorés et provoqua, de bonne heure aussi, les réclamations des théologiens ultra-conservateurs. Après avoir figuré dans divers articles ou mémoires d'une publicité restreinte, entre autres dans un rapport pré-

senté à une Conférence pastorale par M. H. Blanc, de Vauvert, ce grief, et d'autres du même genre, furent codifiés par M. G.-Ad. Krüger, pasteur de l'Eglise libre de Vabre, dans une brochure extrêmement rigoureuse, intitulée : *Remarques sur la Version de la Bible de M. L. Segond* (Paris, 1881). L'auteur de cette dénonciation ne craignait pas de déclarer que la Bible Segond altère gravement les oracles de Dieu, qu'elle menace les fondements mêmes de la foi chrétienne et que son introduction dans les Eglises protestantes de langue française serait un véritable désastre. — Deux professeurs de Lausanne, MM. L. Gautier et P. Chapuis, se sentirent aussitôt poussés à réduire ces critiques à leur juste valeur. Ils le firent dans des articles de journal qui furent plus tard réimprimés en brochure, sous ce titre : *La Traduction de la Bible du Dr Segond* (Lausanne, 1882). Cette réponse nous semble décisive, et nous nous bornerons à y renvoyer ceux de nos lecteurs qui voudraient approfondir la question.

D'autres adversaires, appartenant, pour la plupart, à un camp dogmatique fort différent, ont, plus vivement encore, reproché à l'éminent traducteur d'avoir prêté les mains à la publication de la Bible d'Oxford, publication que les propriétaires réguliers du premier manuscrit de Segond (savoir la Compagnie des Pasteurs de Genève et la Société biblique protestante de Paris) ne purent envisager, au moment où elle eut lieu, que comme une atteinte flagrante portée à leurs droits manifestes. Ce grief a longuement défrayé, en son temps, la polémique des journaux religieux, et feu M. le pasteur Viollier

en fit l'objet d'un factum de 160 pages, qui fut abondamment répandu sous ce titre : *Histoire de la Version de Genève 1877* (Genève, 1879). — Malgré de pressantes sollicitations, auxquelles nous n'avons pas manqué de nous joindre à différentes reprises, Segond ne voulut jamais répondre publiquement à ce réquisitoire. Dans les conversations particulières que nous avons eues sur ce sujet avec lui ou avec tel ou tel des patrons de la Bible d'Oxford, ces messieurs soutenaient que la Compagnie avait trop abusé, au cours des négociations engagées entre elle et les promoteurs de la version Segond-Segond, de ses droits de propriété, que, ces droits, elle les possédait, en définitive, uniquement comme mandataire d'un certain nombre de souscripteurs dont elle ne demandait pas l'avis, et que ces souscripteurs, véritables propriétaires des droits contestés, étaient, à n'en pas douter, beaucoup moins préoccupés que la Compagnie elle-même des intérêts de la version Oltramare. — Le devoir de la loyauté (et les hommages mêmes que nous avons rendus ailleurs aux nombreux mérites de Segond) nous forcent à ajouter ici que l'apologie ci-dessus résumée ne nous a jamais paru suffisante. Cela dit pour la décharge de notre conscience, nous demanderons la permission de ne pas entrer dans le vif de ce débat. Ce n'est pas sur la tombe fraîchement creusée de Segond, et — qu'il nous soit permis de révéler ce détail — après les paroles fraternelles échangées, au lit de mort de notre défunt collègue, entre les deux traducteurs rivaux, qu'il conviendrait de ranimer cette fâcheuse controverse.

Segond a assez vécu pour être encore témoin du succès de sa version des Ecritures. Neuf éditions de sa Bible ou de son Nouveau Testament, dont une à 100,000 et deux à 50,000 exemplaires, ont été imprimées depuis dix ans, et une nouvelle édition du Nouveau Testament allait paraître au moment de la mort du traducteur. La valeur scientifique de la version Segond a été unanimement reconnue, non point seulement en Suisse et en France, mais jusque dans les Universités allemandes, où les plus illustres hébraïsants ont salué dans le professeur genevois un de leurs émules et de leurs pairs. Ce succès de son œuvre dépassait toutes les espérances de Segond, et il fut la grande joie de sa vieillesse. Notre frère n'en triomphait du reste que très modestement, et il gardait généralement pour lui les communications flatteuses qu'il recevait à cette occasion. C'est à peine, par exemple, si ses meilleurs amis se sont doutés qu'il avait reçu un jour, au sujet de sa version, une lettre de remerciements de l'empereur Guillaume I<sup>er</sup>.

## VII

Notre notice déjà bien longue demeurerait pourtant incomplète si nous ne disions, en terminant, un mot encore des convictions dogmatiques et ecclésiastiques de notre honoré collègue.

Après s'être rattaché, au début de sa carrière, à l'ancienne école libérale genevoise, dont il avait recueilli

les enseignements sur les bancs de notre Auditoire de Théologie, Segond avait subi, sur plus d'un point (son *Catéchisme* et ses sermons imprimés en font foi), l'influence du Réveil évangélique. D'autre part, on peut dire que, dans les questions de doctrine, il était demeuré absolument réfractaire à l'action du nouveau libéralisme. Sa conception générale de la Révélation chrétienne était marquée au coin d'un supranaturalisme accentué.

En matière d'Eglise, Segond s'était longtemps montré assez peu sympathique à tout ce qui lui semblait apparenté à la dissidence, et, bien qu'il eût renoncé, vers la fin de sa vie, à plus d'une ancienne prévention, et qu'il comprit très bien les aspirations nouvelles du jeune clergé évangélique, il dut certainement voter, en 1880, pour le maintien de l'union de l'Eglise et de l'Etat. Il était donc très attaché à l'établissement national, malgré les vices qu'il attribuait à l'organisation ecclésiastique de 1874. Néanmoins, par une de ces singularités qui lui étaient propres, il refusa constamment, depuis la rédaction des nouveaux règlements rendus nécessaires par la loi constitutionnelle de 1874, de se soumettre à une formalité qu'acceptèrent pourtant tous ses collègues, et de demander au Consistoire de faire figurer son nom sur le rôle des pasteurs auxiliaires de l'Eglise nationale. A ceux qui voulaient savoir le motif de cette intransigeance, Segond répondait que le caractère pastoral qu'il tenait de sa consécration lui paraissait inamissible, et, par-là même, incapable d'être soit contesté soit renouvelé. Notre frère avait ainsi perdu (à

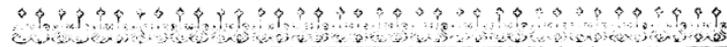
son grand regret, disait-il) le droit de monter, sans une autorisation spéciale, dans nos chaires officielles. Aussi ne se faisait-il plus guère entendre que dans certains services extra-officiels, tels que celui de la chapelle de Vernier, où il prêcha, pour la dernière fois, en février 1882.

Nous eûmes également une fois, il y a quelques années, le plaisir de l'entendre au culte de la petite salle de la Réformation. Segond avait, en effet, adhéré à l'Union nationale évangélique, et pris une part active à quelques-unes des séances les plus importantes de cette association. Il était aussi membre du Comité général de la *Semaine*, où il apportait quelquefois des suggestions très heureuses, et, bien qu'il fit ses réserves sur quelques-unes de nos idées, il savait, à l'occasion, récompenser nos efforts par les paroles les plus encourageantes. Il ne fréquentait du reste presque pas, au moins à Genève, les assemblées des sociétés religieuses, ni les réunions extraordinaires d'édification ; nous croyons même pouvoir dire qu'on ne le voyait guère au culte public les dimanches où il n'était pas attiré dans un temple déterminé par un intérêt spécial. Très individualiste en pratique, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, il semblait, malgré sa haute idée du rôle de la prédication, préférer pour lui-même le recueillement du cabinet aux émotions collectives de la cathédrale ou de la chambre haute. « Mes deux livres favoris, disait-il un jour dans une soutenance de thèse, ce sont l'Écriture sainte et Robinson Crusoé. » — Par son énergie et son indépendance, l'homme de caractère

que nous venons de perdre devait, en effet, se sentir en pleine sympathie avec le héros de Daniel Defoë.

Segond a légué à la Bibliothèque publique de sa ville natale le manuscrit de sa version de la Bible. Ce legs a été accepté avec reconnaissance, et à juste titre, car la publication dont il s'agit fait honneur à Genève ; elle est une de ces œuvres classiques par lesquelles l'influence de notre cité bien-aimée rayonne encore sur le monde. La traduction de Segond conservera-t-elle assez longtemps, parmi nous, le rang qu'elle semble avoir aujourd'hui conquis, pour transmettre la mémoire du traducteur aux générations à venir? — Nous ne savons, mais ce que nous dirons sans hésitation, c'est que, lorsqu'un homme mortel a eu l'insigne honneur de pouvoir placer son nom sur la couverture du divin volume et de pouvoir, de la sorte, associer, ne fût-ce que pour un demi-siècle, le souvenir de sa personne aux destinées de cette Parole qui demeure éternellement, il a acquis le droit d'entonner le cantique de Siméon et de quitter ce monde le cœur ému d'une sainte gratitude. *Morituro sat*. Une telle gloire suffit à qui doit mourir.





## LOUIS VALLETTE

(Semaine religieuse du 17 octobre 1885.)

La mort de Louis Vallette, survenue le 23 septembre 1885, a été pour ses nombreux amis un coup inattendu. Depuis bien des années, sans doute, la santé de notre frère était grandement compromise; depuis bien des mois, de fréquents désordres gastriques, qui venaient s'ajouter à ses constantes fatigues de tête, l'avaient forcé de suspendre la plupart de ses travaux habituels. Mais, pour cet homme si laborieux, si vivant, si jeune encore d'esprit et de cœur, ce repos absolu auquel il se disait condamné n'était, après tout, qu'un repos relatif, et nous espérions toujours qu'après avoir restauré, dans cette halte nécessaire, ses forces épuisées, il pourrait bientôt reprendre le cours de sa serviable et bien-faisante activité. Dieu en a décidé autrement. Il a rappelé à Lui, avant l'heure de la vieillesse, cet homme de devoir, dont la conscience altérée de sainteté sem-

blait ne pouvoir trouver une paix complète que dans *ces nouveaux cieux et cette nouvelle terre où la justice habite*. Pleurons avec ceux qui le pleurent, mais réjouissons-nous aussi avec celui qui est maintenant entré dans la joie de son Seigneur. Et en prenant congé, — pour les quelques jours qui nous séparent nous-mêmes du grand jour de l'éternel revoir, — de ce collègue si respecté, de ce collaborateur si précieux, rappelons en quelques mots ce qu'a été la carrière chrétienne de notre ami et quels sont les services qu'il a rendus parmi nous à la sainte cause du Règne de Dieu.

## I

La famille genevoise des Vallette, qui, dans l'espace de deux générations, a donné aux Eglises de langue française trois serviteurs aussi capables que fidèles, est originaire du Département de l'Ardèche. Ce n'est que vers le milieu du dix-huitième siècle que Jacques Vallette, « tanneur de Craux, paroisse de St-Etienne de Serre, en Vivarais, » se transporta sur notre frontière pour venir exercer son industrie à Chêne-Thônex, auprès de son compatriote et beau-frère Jacques Lacour. Le fils de ce premier Jacques, qui portait le même prénom, eut le malheur de perdre sa fortune et il mourut prématurément, laissant sa veuve et ses cinq enfants encore jeunes dans une situation assez embar-

rassée. Tandis que le cadet de ces enfants poursuivait ses études avec ardeur et devenait bientôt l'excellent pasteur Jean-Louis Vallette, de Naples et de Paris, son frère aîné, Jean-Jacques-Louis, dut, pour aider sa mère, se vouer de bonne heure au négoce. Il épousa en 1826 Jeanne-Louise Mayor, d'une famille vaudoise temporairement fixée à Avully, et, le 17 septembre 1831, leur fils premier-né, auquel on donna, comme à son père, les prénoms de Jean-Jacques-Louis, vint au monde à Chêne-Thônex.

Notre ami n'avait que trois ou quatre ans lorsque son père dut se résoudre à abandonner son entreprise de Chêne et à postuler à Genève un petit emploi municipal, tandis que M<sup>me</sup> Vallette-Mayor allait s'établir avec ses enfants dans sa propre famille, alors fixée à Carouge, afin de remplir dans cette ville les modestes fonctions d'institutrice à l'Ecole enfantine évangélique. Louis Vallette eut donc des débuts difficiles. Mais, grâce à l'excellente éducation qu'il recevait de sa pieuse et vaillante mère, à l'intérêt soutenu de M. l'instituteur Delapraz et aux directions pleines de sagesse qui lui venaient, soit de son oncle, le pasteur J.-L. Vallette, qui le suivait de loin avec une affectueuse sollicitude, soit aussi du respectable pasteur de Carouge, M. François Henry, son heureux naturel ne tarda pas à se développer d'une manière fort réjouissante.

On avait d'abord songé à le placer dans un atelier d'horlogerie, mais les succès précoces qu'il obtint au Collège de Carouge décidèrent sa famille à le faire entrer, en 1843, dans la 3<sup>e</sup> classe du Collège de Genève.

D'abord un peu dépaysé dans ce nouveau milieu, Vallette y conquist bientôt un rang honorable. Si l'austérité de ses principes l'exposait parfois aux petites persécutions de tel ou tel de ses camarades, la vivacité de son intelligence et l'amabilité de son caractère lui valurent promptement l'estime et l'affection du plus grand nombre. Le cours d'instruction religieuse qu'il suivit, au sortir du Collège, sous la direction du pasteur Jacques Claparède, fortifia sa piété naissante ; la fréquentation des Sociétés de Belles-Lettres et de Zofingue aiguisa, d'autre part, son esprit naturel. Cependant, le travail pédagogique auquel il devait se livrer, entre les leçons de l'Auditoire, afin de subvenir à son entretien, ébranla de bonne heure sa santé délicate. En 1850, après deux ans passés à la Faculté des Lettres, il dut déjà, sur le conseil des médecins, s'imposer une année de complet repos, pendant laquelle il chercha à se distraire par de nombreuses excursions botaniques.

Ce long congé lui ayant rendu des forces, Louis Vallette n'hésita plus à obéir à la vocation décidée qui le portait du côté du ministère évangélique, et à se faire immatriculer, en 1851, dans la Faculté de Théologie. Il s'y fit remarquer dès l'abord, non point seulement par l'étendue de sa culture et la ferveur de sa piété, mais aussi par l'indépendance de ses opinions. A cette époque, en effet, les expériences, les lectures et les réflexions de Vallette l'avaient déjà engagé dans le courant évangélique et individualiste de l'école de Vinet, courant assez distinct de celui qui prévalait à

l'Auditoire de Théologie national. Sans négliger les autres objets d'étude, il s'éprit alors d'un amour particulier pour la langue hébraïque. Cette prédilection lui dicta le sujet de sa dissertation finale, un *Essai sur le prophète Malachie*. La soutenance de cette thèse eut lieu en novembre 1855 ; la consécration du jeune candidat suivit au mois de décembre.

Pendant les deux années 1856 et 1857, Louis Vallette consentit à remplir les fonctions de précepteur dans une famille parisienne avantageusement connue de tous les protestants évangéliques, celle de M<sup>me</sup> André-Walther. Il fit avec ses élèves et leur mère d'intéressants séjours sur divers points de la province française. Entre temps, il servait de suffragant à son oncle, le pasteur luthérien de l'église des Billettes, pour lequel il conçut, en le voyant de plus près, une affection plus profonde encore, mêlée d'une admiration toujours croissante. Le jeune ministre genevois présidait fréquemment le culte de la Maison des Diaconesses protestantes ; il donnait aussi des cours d'hébreu à l'Institut des Missions évangéliques. C'est ainsi qu'il achevait de se familiariser avec toutes les œuvres du Règne de Dieu et de se préparer à l'office pastoral qui l'attendait dans sa patrie.

## II

Cet office ne tarda pas à lui être confié. Revenu à Genève à la fin de 1857, Vallette fut aussitôt invité à

remplacer pour un assez long terme M. Dandiran, alors pasteur à Jussy; et lorsqu'au bout de plusieurs mois de congé, ce dernier se vit forcé, par ses circonstances de famille, à prendre définitivement sa retraite, le jeune suffragant, dont le ministère actif et dévoué s'était fait apprécier de tous, fut appelé, par la presque unanimité des paroissiens, à recueillir la succession vacante. Cette élection eut lieu le 11 juillet 1858. Un an après, Louis Vallette couronnait son établissement dans la cure de Jussy par un heureux mariage, qui répondait également aux inclinations de son cœur et aux intérêts de son ministère.

La paroisse de Jussy et Gy comprend dans sa circonscription deux communes protestantes et trois communes catholiques, et ses ressortissants se trouvent disséminés dans une vingtaine de hameaux bien distincts, séparés par d'assez grandes distances. Cette paroisse n'est donc pas facile à desservir pour un pasteur consciencieux, et nous ne sommes pas surpris qu'elle ait déjà usé les forces de plus d'un de nos collègues. Vallette n'était pas homme à porter légèrement ce fardeau. Il est vrai qu'il s'était, dès le début, appliqué à le grossir. Non content de ses deux prédications régulières du dimanche, il avait tenu à replacer sur le saint jour le catéchisme qui se faisait auparavant dans le courant de la semaine. Il institua en outre, mais non pas le dimanche, des services du soir à Gy et à Moniaz. Sa prédication était toujours soigneusement préparée; très biblique pour le fond, elle se faisait aussi remarquer par la netteté, la simplicité et l'éléva-

tion de la forme. Il se donnait également beaucoup de souci pour l'instruction religieuse de la jeunesse et ne négligeait aucune démarche pour faire de sa bibliothèque paroissiale un vrai modèle du genre. Mais c'était la cure d'âmes qui était l'objet de ses préoccupations les plus sérieuses. Notre frère connaissait à fond les familles de sa paroisse. Il ne s'appliquait point seulement à relever la situation des indigents ; il visitait chaque jour les malades les plus gravement atteints, il s'en allait, dans ses heures de loisir, à la recherche des bergers bernois disséminés dans les fermes des environs de Jussy, pour les évangéliser dans leur propre langue, et sa sollicitude chrétienne lui inspira, dans mainte circonstance, les efforts les plus persévérants en vue du sauvetage moral des âmes qui se perdaient. Son influence religieuse s'exerçait surtout, à vrai dire, sur les individualités les mieux disposées ; mais il inspirait une respectueuse considération à tous ses paroissiens, même à ceux qui s'associaient à ce jugement d'un conseiller municipal : « Oh ! notre pasteur, c'est un *puriste* ! »

Il est certain que, *puriste* ou non, Vallette devait rencontrer dans son ministère des difficultés que tout son courage ne réussit point à vaincre. Le sérieux de ses exhortations provoquait chez quelques-uns de sourdes résistances, et ne parvenait pas à secouer l'inertie spirituelle des autres. Dans cet état de choses, la réception périodique des catéchumènes lui causait chaque année de véritables angoisses de conscience. D'autre part, ses occupations pastorales et certains

travaux littéraires dont nous aurons à reparler plus loin, lui avaient rendu ses anciennes fatigues de tête, et elles prirent bientôt une intensité telle qu'elles amenaient de vraies éclipses de sa mémoire et de sa faculté d'attention. Un congé de six mois, pris en 1864, n'ayant pas réussi à conjurer ce mal, notre frère se décida, à la fin de l'été 1869, et après onze ou douze ans seulement de pastorat, à se démettre de ses fonctions officielles. Au mois d'octobre il quitta, non sans regret, la paisible cure de Jussy, pour venir se fixer aux portes de Genève, aussi près que possible des ressources nécessaires à l'éducation de ses cinq enfants.

### III

Mais la vocation pastorale de Vallette était trop sincère et trop solide pour que son activité religieuse pût se terminer avant sa vie. Après quelques mois de vacances, il se sentit en état de reprendre du service et, comme son médecin lui défendait d'assumer de nouveau la charge d'un pastorat régulier, il s'appliqua à se reconstituer — pour le poursuivre pendant près de quinze années — un de ces ministères officieux et bénévoles qui n'ont jamais manqué dans notre Eglise de Genève, et qui sont certainement une de ses richesses et une de ses forces.

Notre ami ne montait plus souvent en chaire pour le sermon principal, surtout pendant les dix dernières

années de sa vie, où il était occupé, le dimanche matin, par un catéchisme. Mais on l'utilisait souvent pour des cultes du soir, pour des séances de missions, pour des services funèbres. Durant de longues années, il célébra, tous les mardis après midi, un culte à l'Infirmierie de Plainpalais. Il présidait fréquemment aussi, le dimanche soir, une explication familière de la Bible dans un Etablissement de jeunes filles de la rue de la Tertasse.

Vallette continuait également à s'occuper de l'instruction chrétienne de la jeunesse. Il donna longtemps une leçon hebdomadaire de religion à l'Ecole évangélique de l'Athénée. De la fin de 1870 à 1882, il se chargea de même de l'enseignement biblique au Collège libre fondé par M. Elie Lecoultre et dirigé par M. Eug. Martine. Les élèves étaient répartis en trois divisions, et il donnait à chacune deux leçons par semaine. Ces leçons roulaient sur l'histoire sainte, étudiée d'après le texte même des Ecritures, avec des explications historiques et géographiques et quelques instructions pratiques. Notre frère apportait dans cet enseignement la ponctualité, la méthode, la précision qui distinguaient son activité tout entière, et sa bienveillance, toute pénétrée de sérieux, exerçait sur ses jeunes élèves une excellente influence.

A partir de la fin de 1875, Vallette accepta en outre la direction de l'école du dimanche que l'Union nationale évangélique (à laquelle il se rattachait sans arrière-pensée) avait organisée dans le local de la Rose-d'Or, et il conserva cette charge jusqu'au milieu de l'année 1884. Notre ami, qui avait un don spécial pour se faire

écouter des enfants, mettait tout son cœur à cette œuvre modeste. Non content de préparer chaque semaine, avec ses moniteurs, la leçon du dimanche suivant, il se faisait un devoir de visiter, deux fois par an, les familles de tous ses élèves.

Ceci nous amène à dire un mot des visites pastorales de Vallette. Sans faire grand état ni grand bruit de ce ministère, il allait régulièrement frapper à la porte, et de ceux de ses anciens paroissiens de Jussy qui étaient venus habiter la ville, et des personnes âgées, infirmes ou malades qui lui étaient recommandées par des collègues surchargés ou désignées par des circonstances providentielles. De combien de familles éprouvées n'était-il pas le conseiller fidèle et l'ami dévoué ! On l'a vu suivre, pendant des années, avec une régularité et une patience admirables, tel malheureux impotent qu'il fallait empêcher de se laisser aigrir par la souffrance, ou tel jeune apprenti qu'il s'agissait de retirer de l'engrenage du vice. Et ce souci des âmes que Dieu plaçait sur son chemin ne l'abandonnait pas non plus pendant les séjours de vacances qu'il faisait en été pour retremper ses forces, bien qu'il tint beaucoup, dans les occasions de ce genre, à se reposer lui-même et à ne rien faire qui pût sembler un empiétement sur le champ de ses collègues. En 1879, notre frère fut heureux de pouvoir remplacer, pendant cinq semaines, le pasteur de Baulmes, qui avait alors besoin d'un congé, et voici le témoignage que lui rendait au lendemain de sa mort, dans le *Semteur vaudois*, un des anciens pasteurs de Gryon : « Depuis de nombreuses années, dit-il, M. Val-

lette était un des habitués de la colonie de Gyon. Discret et sympathique, faisant le bien sans bruit, il était aimé autant que respecté dans ce charmant village alpestre. Nous l'y avons entendu faire deux allocutions de circonstance où se reflétaient toutes ses qualités. La nouvelle de sa mort y aura éveillé dans bien des cœurs un douloureux écho. »

#### IV

Indépendamment de cette activité chrétienne d'un caractère tout personnel, Vallette apportait son concours attentif et diligent à plusieurs de nos sociétés philanthropiques et religieuses.

De 1869 à 1878, il consentit à présider la Société d'Aumônes, association de jeunes gens qui fournit des secours à des personnes indigentes et peu ou point assistées, et qui contribue aussi à l'entretien d'enfants pauvres ou abandonnés. Et, en cédant au bout de neuf ans, à des mains amies, la direction de la Société, il tint à stimuler le zèle de ses collègues en publiant une notice exacte et substantielle sur la marche de l'œuvre pendant les cinquante premières années de son existence.

En 1876 ou 1877, il accepta de même d'entrer dans le Comité des Missions évangéliques, dont il fut bientôt un des membres les plus actifs. Il était toujours prêt — dans la mesure de ses forces — à donner des séances

de missions dans la banlieue ou à la campagne, et il réunissait, toutes les dix semaines, les collectrices et les receveuses du Sou missionnaire bâlois pour leur adresser des communications particulières relatives à l'évangélisation des peuples païens.

Mais c'est le Comité genevois des Publications religieuses qui bénéficia le plus longuement et le plus complètement de son intelligente initiative et de sa persévérante assiduité.

Vallette y était entré dès 1860, c'est-à-dire deux ans seulement après sa nomination à Jussy. Il se chargea d'abord, pour le compte de ce Comité, de la rédaction d'un petit journal destiné aux enfants, l'*Ami de la Maison*, qui parut régulièrement, par cahiers mensuels de format in-12, de juillet 1860 à décembre 1863. Plus tard, en 1866, il accepta de représenter pour quelque temps ce même Comité genevois dans la Rédaction des *Lectures pour les Enfants*, petite feuille éditée à Lausanne.

D'autres publications, d'un caractère plus grave et plus scientifique, réclamèrent aussi la collaboration de notre ami. En 1861, il remania le manuscrit de la *Botanique biblique*, recueil de courtes notices sur les végétaux mentionnés dans les Saintes-Ecritures. En 1862 et 1863, il revit et compléta, d'après la dernière édition allemande, la traduction française de l'ouvrage de Néander : *La vie chrétienne aux premiers siècles de l'Eglise*. Aux approches de 1880, il prêta son concours à M. le pasteur Droin pour la publication de ses deux volumes sur l'*Histoire de la Réformation en Espagne*.

Tout dernièrement encore, il avait rédigé, d'après les notes très abondantes de M. le pasteur Benj. Tournier, le *Livret explicatif des Planches d'Archéologie biblique et d'Histoire naturelle* préparées par cet habile et savant dessinateur. Et, quelques semaines avant son départ de ce monde, il songeait encore à traduire de l'allemand un volumineux voyage en Palestine qui l'avait vivement intéressé.

Toutefois, le travail essentiel que Vallette poursuivait au nom du Comité des Publications religieuses était l'examen et la critique des livres nouveaux. Il s'occupa, en 1872 et 1873, de préparer la troisième édition d'un *Choix de livres pour bibliothèques populaires*, petit catalogue qui parut en février 1874 et auquel il désirait vivement pouvoir donner bientôt un supplément, rédigé au moyen des vastes répertoires qu'il tenait constamment à jour. En attendant, il lançait deux fois par année, aux approches du nouvel an et de la réception des catéchumènes, une liste de *Livres recommandés*, destinée à guider le public dans ses achats et ses cadeaux. Enfin, surtout à partir de 1876, il collabora activement au *Bulletin bibliographique* que le Comité des Publications religieuses fit d'abord paraître comme supplément à la *Semaine*, et que, depuis 1880, la Rédaction de la *Semaine* fait paraître avec le concours du Comité des Publications.

Les critiques de livres signées L. V. n'étaient jamais des articles de complaisance ; c'est dire qu'elles n'étaient pas toujours des éloges sans restriction. Notre ami ne croyait pas que le bulletin bibliographique d'un journal

sérieux dût ressembler à l'un de ces cimetières où toutes les épitaphes sont des panégyriques, ce qui arrachait un jour à une bouche d'enfant cette exclamation naïve : « Mais je ne vois ici que des bons ; où est-ce donc qu'on enterre les méchants ? » — Vallette estimait que l'influence particulière à laquelle prétend l'auteur qui se fait imprimer entraîne une responsabilité correspondante, et que, dans l'intérêt général, elle doit être soumise au contrôle rigoureux des juges compétents. Mais si ses comptes rendus se faisaient remarquer par leur incorruptible franchise, ils étaient aussi rédigés avec une scrupuleuse probité. Lorsqu'il se voyait forcé d'exécuter un livre médiocre, il ne formulait jamais son verdict sans avoir retourné dix fois sa plume dans l'encre et sans avoir instamment réclamé le préavis de plus d'un conseiller judicieux. Au reste, s'il se permettait de sarcler le jardin de notre littérature chrétienne et d'en arracher à l'occasion les folles herbes, c'était pour cultiver avec d'autant plus d'amour et pour faire ressortir avec d'autant plus de soin les arbres de rapport et les plantes de choix. Lorsqu'il avait découvert quelque part un ouvrage de valeur, manuscrit ou imprimé, qui avait besoin d'un peu d'aide pour venir au monde ou pour y faire son chemin, il ne reculait, pour le mettre en lumière, devant aucune besogne, quelque ingrate qu'elle pût être.

## V

Il faut le dire en effet : l'ami que nous pleurons avait de grandes qualités d'esprit et de cœur. Ainsi qu'on pouvait le deviner au premier regard jeté sur sa physionomie si pleine de finesse et de charme, il possédait une intelligence aussi prompte que déliée, dont un travail incessant avait encore augmenté la lucidité et la sûreté. Sa culture était très variée, et il visait sans cesse à l'étendre. Il ne croyait pas qu'un pasteur dût se cloîtrer dans sa spécialité. Aussi, tout en continuant à suivre le mouvement de la théologie et en entretenant son hébreu, — assez pour avoir pu, en 1873, se charger, à l'improviste, de remplacer pour quelques mois le professeur Segond dans son enseignement élémentaire, — il faisait porter une partie de ses nombreuses lectures sur l'histoire, la géographie, les sciences physiques et naturelles, et l'hiver passé, il avait même entrepris de suivre un cours du Dr Græbe à l'École de Chimie.

Doué, comme il l'était, d'un coup d'œil pénétrant, Vallette serait facilement devenu mordant dans son langage si son esprit n'avait pas été tempéré par un cœur affectueux, et discipliné par une conscience sévère. Mais son caractère se distinguait par la douceur, l'obligeance et la courtoisie autant que par la délicatesse, la droiture et la loyauté. Bien que les partisans du

laisser-aller en toutes choses pussent le trouver un peu trop méticuleux, et que la maladie le rendit parfois un peu agité et tendu, tout le monde jugeait son commerce agréable et facile, et son amitié sûre et solide. Et ici encore, il n'avait jamais voulu rétrécir le cercle naturel dans lequel Dieu l'avait placé. Quoiqu'il vécût assez retiré, il était resté fidèle à toutes ses relations d'enfance et de jeunesse, et il entretenait ainsi des rapports cordiaux avec des adhérents de toutes les opinions politiques et religieuses.

Ses propres croyances avaient un caractère très individuel, et, comme il les avait conquises à la sueur de son front ou à la pointe de son épée, il était aussi respectueux des convictions d'autrui que jaloux de sa propre indépendance. Son orthodoxie était celle de la Bible plutôt que celle de la tradition; c'était en Allemagne, plutôt qu'en Angleterre, qu'il avait choisi ses maîtres. Ouvert à tous les progrès légitimes de la pensée chrétienne, sobre et viril dans sa piété pratique, il n'aimait ni le conservatisme-borne, ni le mysticisme efféminé; l'une et l'autre de ces tendances lui paraissaient manquer de sérieux intellectuel. Mais les grandes vérités évangéliques étaient pour lui des vérités acquises. Il savait en qui il avait cru et ne voulait bâtir que sur le seul fondement qui puisse être posé : *Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié.*

C'est donc une grande perte que celle que nous venons de faire. Vallette avait un idéal trop élevé pour avoir une haute opinion de lui-même : « Mon cher ami, nous disait-il l'hiver passé (non sans une légère teinte

de tristesse), si jamais vous êtes appelé à écrire ma nécrologie, le seul témoignage que vous pourrez me rendre tiendra dans ces deux ou trois mots : *C'était un bouche-trou de bonne volonté!* » — Bien des cœurs affligés s'accorderont aujourd'hui à penser avec nous que les « trous » que la bonne volonté de notre frère se plaisait à « boucher » sont des vides qu'il sera désormais bien difficile de combler. Pour nous, quand nous songeons que nous serons désormais privé du judicieux appui de ce conseiller si sympathique, nous ne pouvons nous défendre d'un véritable serrement de cœur, et la réflexion qui se presse sur nos lèvres est celle qu'un de nos confrères faisait naguère entendre, au lendemain de la mort d'un des meilleurs amis de Vallette <sup>1</sup> : « Encore une conscience qui s'en va ! »

<sup>1</sup> Elie Lecoultre.





## JEAN-ÉTIENNE DUBY

(Semaine religieuse des 9, 16 et 23 janvier 1886.)

---

Le 26 novembre 1886, au commencement de l'après-midi, un convoi funèbre sortait de l'antique et sombre ruelle de l'Evêché et traversait lentement la cour silencieuse qui s'étend devant le portique de notre cathédrale. Quelques ecclésiastiques, quelques savants, quelques vieux habitants du faubourg suburbain des Eaux-Vives, quelques propriétaires ruraux de l'enclave de Céligny, s'étaient seuls joints aux parents et alliés du défunt pour saluer, à son départ pour un lointain cimetière de campagne, la dépouille mortelle du vénérable pasteur Duby. En regardant passer le cercueil recouvert de ses blanches couronnes, les assistants évoquaient dans leur mémoire la physionomie austère et imposante de celui qui venait d'y être couché : ce corps plutôt svelte, mais robuste ; cette stature moyenne, mais ordinairement redressée ; ce visage sévère, enca-

dré de longs cheveux bouclés ; ce front pensif et sérieux ; ces yeux scrutateurs, sous le voile de leurs lunettes d'or ; cette bouche énergique et fine ; ce maintien digne et réservé ; toute cette figure empreinte à la fois d'un cachet calviniste et d'un grand air sacerdotal. Et, en se rappelant en même temps la prodigieuse activité que le défunt avait déployée, pendant plus d'un demi-siècle, dans les domaines les plus divers, et la place considérable qu'il avait longtemps tenue dans l'Eglise et dans la cité genevoise, les amis de M. Duby s'étonnaient de l'oubli relatif dans lequel son nom semblait être tombé parmi nous. Hélas ! au temps actuel, les morts vont vite, et la génération qui s'élève n'attend pas même toujours que les octogénaires ou les nonagénaires aient disparu de la terre des vivants pour leur disputer leur place au grand soleil de la notoriété. Tâchons du moins que l'Eglise se montre ici moins ingrate que le monde, et, pour qu'on ne puisse pas nous dire que nous laissons mourir le juste sans que personne y prenne garde, rappelons en quelques mots à ceux qui pourraient l'avoir oublié ce qu'a été et ce qu'a fait, parmi nous, le chrétien dévoué, le travailleur émérite qui vient de nous quitter pour une patrie meilleure.

## I

Les vieux registres de nos Archives nous apprennent que Mathieu Duby (fils de Philippe Duby, habitant de Genève au moins depuis 1686, mais originaire de Moëns,

dans le Pays de Gex), clerc du notaire Jean Fornet et procureur d'office à Dardagny, fut reçu bourgeois de Genève le 20 mai 1727 et nommé, le 24 mai, procureur en audience, à la place de son ancien patron, dont il épousa trois ans après la fille et dont il recueillit plus tard l'étude.

Le fils de ce Mathieu, Jean-Louis, avait suivi comme lui la carrière du notariat, mais son petit-fils, qui s'appelait également Jean-Louis Duby, avait embrassé la vocation ecclésiastique. Après une jeunesse traversée par les orages de la Révolution et signalée par un exil de trois ans en Amérique, il était revenu exercer son ministère dans notre ville et avait enseigné, pendant près de quarante ans, l'éloquence sacrée et la prudence pastorale à la Faculté de Théologie de Genève; tout en dirigeant l'éducation pratique de deux générations de pasteurs, il avait aussi déployé, dans de nombreuses et sérieuses instructions de catéchumènes, les dons de moraliste et de pédagogue chrétien qui le distinguaient à un haut degré. Jean-Louis Duby avait épousé M<sup>lle</sup> Louise Colladon, d'une famille patricienne de Genève qui descendait en droite ligne du jurisconsulte Germain Colladon, le fidèle ami de Calvin, et c'est de ce mariage que naquit, le 15 février 1798, celui dont nous devons aujourd'hui retracer la longue vie.

Jean-Etienne Duby suivit, sous la direction éclairée de son père, la série habituelle des leçons de notre Collège et de notre Académie. Tout en se destinant, lui aussi, au saint ministère, il s'éprit de bonne heure d'un vif amour pour la botanique, devint, dès 1816 (l'année

même de son entrée à la Faculté de Théologie), l'élève particulier du professeur A.-P. de Candolle, et travailla, pendant plusieurs années, dans la bibliothèque et sous la direction de cet illustre maître. Il y avait quelque audace à mener ainsi de front deux poursuites également absorbantes, mais, à cette époque, le bagage de la théologie était moins compliqué qu'il ne l'est aujourd'hui, et Pyramus de Candolle, qui aimait à dire à ses disciples : « Il faut, quand on est jeune, entreprendre quatre fois plus qu'on ne peut faire, » savait aussi leur enseigner, par son exemple, à secouer le joug des devoirs de pure convention et à utiliser tous les moments perdus.

En 1820, le jeune Duby soutint ses « thèses philosophico-théologiques » *De Conscientiâ* et fut consacré au saint ministère à l'âge de 22 ans et demi. Mais il ne paraît pas avoir pratiqué tout de suite les fonctions pastorales. De 1820 à 1830, les préoccupations scientifiques semblent l'avoir emporté chez lui sur les préoccupations religieuses. A un moment indéterminé de cette période de dix ans, il fit (avec M. H. Lasserre) un voyage de huit mois, qui le conduisit à Nice, de là aux Pyrénées, puis le long de l'Océan, jusqu'au Havre, et enfin à Paris. En 1823, il rédigea, sous la dictée d'A.-P. de Candolle, un cours de botanique agricole qui ne fut du reste point publié sous cette forme. Cette même année, la chaire de philosophie rationnelle de l'Académie de Genève étant devenue vacante, J.-E. Duby s'inscrivit pour l'obtenir, aussi bien que ses confrères J.-D. Choisy et D. Munier ; la Compagnie académique institua entre ces trois émules un concours

qui dura sept mois entiers; chacun d'eux dut à son tour subir un examen, donner un enseignement et soutenir des thèses. La dissertation de Duby, qui fut imprimée comme les deux autres, était un *Essai sur la Probabilité et sur les différentes manières de l'apprécier*. Le 27 avril 1824, la palme du concours échet à M. Choisy, mais chacun de ses deux rivaux reçut, comme fiche de consolation, le diplôme de docteur ès-sciences. Le 11 septembre, M. Duby épousa M<sup>lle</sup> Roguin-Cramer, l'une des catéchumènes préférées de son père. Peu après, il fut chargé par de Candolle de le remplacer entièrement pour une nouvelle édition de sa flore française; il se plongea dans ce travail, qui devait aboutir, en 1828 et 1830, à la publication des deux volumes, écrits en latin, du *Botanicum gallicum, seu Synopsis plantarum in Florâ gallicâ descriptarum*.

Mais, avant l'apparition de cet ouvrage, en 1828, M. Duby avait été nommé pasteur à Chancy, village genevois situé sur les bords du Rhône, à quelques pas de la frontière française. Son ministère dans cette paroisse rurale devait être aussi court que douloureux. Il y était à peine installé qu'il y tomba malade, et il n'était pas rétabli qu'il perdit sa jeune femme, qui lui avait déjà donné un fils et une fille. Frappé dans ses affections les plus chères, sérieusement menacé dans sa santé, le pasteur de Chancy se démit de sa charge dès 1829, et, laissant ses enfants à la garde de ses sœurs, il partit pour l'Italie avec un élève qui lui avait été confié (M. J.-T. de Luc). Ce nouveau voyage dura une année entière. M. Duby, qui était muni des plus

chaleureuses recommandations d'un ancien ami de son père, le célèbre J.-P.-F. Ancillon, alors directeur de la Section politique au Ministère des Affaires étrangères de Prusse, put pénétrer, même à Rome, dans les régions les plus élevées de la société italienne et étrangère ; il parcourut la péninsule en tous sens, prenant un égal intérêt à la nature, à l'art et à la religion, faisant tour à tour de la botanique, de l'histoire et de la théologie, et il passa ensuite en Sicile, où il eut l'occasion de diriger des fouilles archéologiques.

Il revint à Genève à la fin de 1830, retrempe dans ses forces, et prêt à se remettre avec courage au service de l'Eglise. C'était le moment de la création de la Société évangélique. Sans approuver les vues ecclésiastiques de ses fondateurs, M. Duby partageait en somme leurs convictions doctrinales. La Vénérable Compagnie, à laquelle appartenait, à cette époque, la nomination des pasteurs, voulut démentir par les faits le reproche qu'on lui adressait d'éliminer systématiquement, dans ses choix, tous les représentants de l'orthodoxie. Le quartier suburbain des Eaux-Vives venait alors d'être détaché de la circonscription rurale de Cologny et constitué en une paroisse à part. Le 25 novembre 1831, deux mois après la destitution de Gaussen, la Compagnie, qui allait aussi nommer Ch. Barde pasteur en ville, élut J.-E. Duby pasteur des Eaux-Vives. C'est ainsi que notre frère se trouva placé à la tête de la paroisse qu'il allait desservir pendant 32 ans avec tant de zèle et de distinction.

## II

Au moment où M. Duby prit la direction de la paroisse des Eaux-Vives, cette paroisse ne possédait encore ni temple ni presbytère. Si l'on fait abstraction d'un intervalle de deux ans (1834-36) passé au chemin Vert, alors chemin du Velours, le nouveau pasteur habita douze ans la ville avant de venir se fixer (vers 1843) au chemin de Jargonnant, d'abord dans la campagne aujourd'hui consacrée à l'École professionnelle de jeunes garçons, puis dans la maisonnette actuellement occupée par le Refuge. La paroisse célébra longtemps aussi son culte dans le local de l'école primaire avant de pouvoir inaugurer (le 7 août 1842) la jolie église qui lui sert aujourd'hui de centre. On peut dire que la construction de ce temple fut due, avant tout, à la vigoureuse initiative et aux démarches persévérantes du premier pasteur des Eaux-Vives, qui s'ingénia de bonne heure à éveiller l'intérêt et à stimuler la générosité de ses paroissiens en faveur de cette création nécessaire.

M. Duby excellait, en effet, à faire la découverte des bonnes volontés latentes et à mettre en réquisition toutes les forces vives qui se trouvaient disponibles dans ses alentours. Très laborieux lui-même, il avait un don que ne possèdent pas tous les grands travailleurs : il savait faire travailler les autres. Aussi réussit-il de bonne heure à développer aux Eaux-Vives une activité

paroissiale tout à fait exceptionnelle. A côté du Conseil d'Anciens dont il s'était entouré ou devait s'entourer, il constitua une Commission locale de Bienfaisance qui l'aidait à étudier les besoins des familles indigentes et à leur distribuer les secours nécessaires. Il créa plus tard, à l'entrée du Pré-l'Evêque, une Ecole enfantine évangélique, qui fut transférée près du temple en 1858. En outre, et dès les premières années de son pastorat, il organisa dans sa paroisse un Comité auxiliaire de la Bible et des Missions. Cette association, qui se réunissait tous les mois, se composait de membres des deux sexes dont chacun s'engageait à faire, au moins une fois par trimestre, le tour du groupe de familles qui lui avait été assigné, afin de recueillir des dons pour la Société biblique et la Société des Missions, de procurer les Livres saints aux ménages qui ne les possédaient point encore, de distribuer de maison en maison des feuilles missionnaires, et aussi, au besoin, de lire la Parole divine aux infirmes et aux malades et de donner une instruction religieuse aux enfants négligés. Les séances mensuelles de ce Comité, qui eurent lieu, d'abord le jeudi soir, puis le premier dimanche du mois, étaient suivies d'une assemblée publique qui se tint, d'abord à l'école, puis à la cure, et qui contribua beaucoup à populariser dans la paroisse les œuvres du règne de Dieu.

Administrateur de premier ordre, M. Duby demeurait au second rang comme orateur. Très pénétré de l'importance de la prédication, il ne se faisait presque jamais remplacer pour ses sermons des Eaux-Vives et

ne confiait en tout cas jamais sa chaire à un collègue hétérodoxe, mais il ne consacrait en général à la rédaction de son discours du dimanche que la journée du samedi. Après avoir beaucoup lu sur le sujet qu'il devait traiter, et largement consulté, en particulier, les commentateurs et les sermonnaires anciens et modernes, catholiques et protestants, français, allemands et anglais dont sa bibliothèque était remplie, il écrivait assez rapidement les austères instructions qu'il devait lire le lendemain d'une voix grave et émue, mais un peu sourde et monotone. Cependant, si sa prédication manquait de cet éclat qui fait les grandes renommées oratoires, elle était toujours scripturaire, toujours édifiante, toujours revêtue de cette autorité que donnent l'expérience et la conviction. Au reste, dans ses sermons de grande fête ou de cérémonie solennelle, comme, par exemple, lors de l'inauguration du chemin de fer de Lyon à Genève (jour où le pasteur des Eaux-Vives fut chargé d'un service spécial à la Madeleine), ou encore lors de ses adieux à sa paroisse et de l'installation de son successeur, M. Duby se surpassait souvent lui-même et produisait sur ses auditeurs une impression profonde et durable. Il éprouvait du reste une jouissance infinie à annoncer aux âmes la bonne nouvelle du salut. « Que de fois, nous disait-il un jour en parlant de la chaire des Eaux-Vives, j'ai eu, dans cette chaire, comme un avant-goût du ciel! » Et, dans ces deux sermons de la fin de 1863 qui ont été publiés sous le titre de *Dernières Recommandations d'un pasteur à sa paroisse*, le pasteur démissionnaire revient encore sur les « saintes

et délicieuses émotions » qu'il avait souvent ressenties en parlant à ses paroissiens « de l'amour de Jésus pour les pécheurs » et en leur exposant « les immenses trésors de sa charité pour nous. »

Les catéchismes de M. Duby, riches de connaissances et d'anecdotes, fixaient peut-être mieux que ses sermons l'attention de son auditoire. Ses cours d'instruction religieuse, qu'il avait placés au début de ses journées, lui étaient particulièrement chers; il prenait un vif intérêt au développement spirituel de ses catéchumènes et a dû exercer sur beaucoup d'entre eux une influence sérieuse. Mais, dans la pratique de son ministère, c'était à la cure d'âmes que M. Duby vouait le plus de temps et de soin; il consacrait régulièrement cinq jours sur sept, de 10 heures du matin à 5 ou 6 heures du soir, à ses visites pastorales, et il suivait les malades et les affligés avec une fidélité de cœur et de conscience dont plusieurs gardent encore le plus reconnaissant souvenir.

Son amour des âmes se trahissait du reste dans la ferveur et la persévérance de ses intercessions fraternelles et pastorales. Au témoignage de ses proches, M. Duby consacrait à l'oraison le commencement de toutes ses journées de travail; vers la fin de sa vie, il priait à haute voix dans son cabinet, et, si ses voisins de chambre ne comprenaient pas ses paroles, ils pouvaient du moins deviner, à leur accent, la fermeté de sa confiance et l'ardeur de ses supplications. Il n'invoquait pas seulement la bénédiction divine sur les œuvres et sur les ouvriers du Règne de Dieu; il l'implorait en

faveur de ses élèves, de ses paroissiens, de toutes ces âmes sur lesquelles il s'arrogeait sans doute certains droits, mais vis-à-vis desquelles il se sentait surtout des devoirs, des responsabilités en quelque sorte irrévocables : « Voilà vingt-cinq ans, disait-il récemment à une ancienne paroissienne, voilà vingt-cinq ans que je prie tous les jours pour chacun de vos trois fils ! »

Bien que M. Duby n'appartint pas à la catégorie des pasteurs « bons enfants, » qu'il manquât un peu de cet abandon, de cette ouverture de cœur, de cette rondeur de manières qui assurent à d'autres une popularité facile, et que l'inaltérable dignité de son aspect et de son langage tinsent plutôt le vulgaire à distance, son dévouement infatigable aux intérêts spirituels de son troupeau ne pouvait lui mériter que le respect et l'attachement de ses paroissiens. Lors des visites d'Eglise de 1849, de 1856 et de 1863, les habitants des Eaux-Vives ne lui marchandèrent pas les témoignages de leur reconnaissance, et les représentants officiels de l'autorité religieuse le félicitèrent hautement d'avoir su, grâce au concours de nombreux notables, et malgré bien des difficultés locales, faire de sa paroisse une paroisse modèle. Avant cette dernière visite, M. Duby avait déjà dû, depuis plusieurs années, vu l'accroissement continu de la population des Eaux-Vives, recourir aux services auxiliaires de plusieurs suffragants successifs. En 1863, il reconnut que ses forces ne suffisaient pas aux exigences de sa tâche. Il se décida donc à la retraite, heureux de pouvoir laisser à un

successeur investi de toute sa confiance la direction d'une paroisse en pleine voie de prospérité.

Mais, pour un chrétien aussi éminemment actif que l'était M. Duby, cette retraite ne pouvait être que relative. Depuis de longues années, le pasteur des Eaux-Vives s'occupait déjà, en dehors de ses fonctions paroissiales, d'une multitude d'œuvres pratiques et de poursuites scientifiques qui auraient amplement suffi, à elles seules, pour absorber les loisirs d'un travailleur ordinaire, et auxquelles l'énergique vieillard allait désormais se sentir libre de se consacrer tout entier. C'est ce nouvel aspect de sa riche carrière que nous avons maintenant à envisager.

### III

Les principes de J.-E. Duby, aussi bien que ses goûts naturels, le portaient à étendre le cercle de ses préoccupations et de son influence bien au delà des limites de sa circonscription paroissiale. Toutes les entreprises tentées, au milieu de nous, en vue de fortifier ou de propager la foi et la vie chrétiennes pouvaient compter sur sa collaboration empressée. Egalemeut attaché aux doctrines orthodoxes et à l'Eglise nationale, M. Duby devait se sentir poussé, surtout depuis la fondation de la Société évangélique et la constitution ultérieure d'une partie de ses adhérents en Eglise libre, à favoriser la création et le développement des œuvres qui pou-

vaient fournir aux croyants demeurés dans les cadres officiels, avec la nourriture religieuse dont ils éprouvaient le besoin, des occasions fréquentes de communion spirituelle et d'activité missionnaire. La régularité exemplaire de ses habitudes, la dignité soutenue de ses manières, l'ardent intérêt qu'il mettait à tout ce dont il croyait devoir se mêler, l'empressement dévoué avec lequel il se laissait ordinairement confier les démarches à faire et les écritures à rédiger, l'autorité qu'il ne craignait pas d'assumer quand il s'agissait de rappeler à ses collègues des obligations sérieuses ou de faire régner dans son entourage une discipline exacte, — toutes ces qualités le portèrent tout naturellement à la présidence des corps dont il faisait partie. Aussi J.-E. Duby occupa-t-il bientôt dans les Comités évangéliques de Genève une situation analogue à celle que son condisciple et compétiteur David Munier avait su s'assurer dans les corps officiels et dans les sociétés philanthropiques et religieuses d'une couleur doctrinale moins tranchée. Comme cet émule, qui était d'ailleurs son ami, il était né évêque, et nous n'avons pas été surpris d'apprendre naguère que, lorsque les douze apôtres irvingiens, désireux de faire connaître aux autorités spirituelles du monde entier leurs doctrines et leurs prétentions, décidèrent, en 1836, d'adresser un *Témoignage* solennel « aux patriarches, archevêques, évêques, et à tous ceux qui occupent le premier rang dans l'Eglise de Christ par toute la terre, » et qu'ils envoyèrent partout des délégués pour remettre ce manifeste au représentant le plus autorisé de chacune

des Eglises du continent européen, ce fut M. Duby qui fut choisi par eux pour recevoir ce singulier document au nom et pour le compte de l'Eglise de Genève.

Nous ne nous étendrons pas, faute d'informations suffisantes, sur le rôle que M. Duby put jouer dans les corps directeurs de l'Eglise nationale. Entré, dès 1828, dans la *Vénérable Compagnie des Pasteurs*, dont il ne devait sortir qu'en 1863, il prit, semble-t-il, une part importante à ses délibérations, et y exerça une heureuse influence, en particulier lorsqu'il fut appelé à siéger dans les Commissions qui eurent à reviser les liturgies et le catéchisme de l'Eglise. Elu plus tard, en mai 1851, membre du *Consistoire*, il en fit partie jusqu'au mois de mai 1859 et en devint deux fois (1853-54 et 1856-57) le vice-président ecclésiastique ; il fut également, avec M. Jules Trembley, l'un des deux délégués de Genève à la première Conférence officielle des Eglises réformées de la Suisse, tenue le 27 avril 1858 à Zurich, Conférence qui décida l'institution de la fête du Vendredi saint.

Nous pouvons également faire rentrer dans l'activité officielle ou semi-officielle de M. Duby la part qu'il prit aux travaux de la Société pour l'instruction religieuse de la jeunesse, plus connue de nos pères sous le nom de *Société des Catéchumènes*. On sait que cette fondation particulière, qui datait de 1736, s'occupait, dans la première moitié de ce siècle, de beaucoup des intérêts actuellement confiés aux organes officiels de l'Etat ou de l'Eglise. Appelé dans son Comité en janvier 1828, en remplacement de son père, J.-E. Duby devait y siéger pendant 22 ans, jusqu'à la dissolution de la Société.

Dès 1833, sinon plus tôt encore, nous le trouvons présidant celle des Commissions de la Société qui avait alors l'administration et la direction de la *Musique sacrée*, tant à la ville qu'à la campagne. Sous l'impulsion vigoureuse de M. Duby, cette Commission s'occupait avec zèle de perfectionner le jeu des orgues, d'instituer une école normale de chantres, de procurer à la jeunesse des recueils de morceaux classiques, de rajeunir et de rectifier les paroles et la musique du Psautier national, d'établir des leçons de chant sacré pour les catéchumènes et d'organiser des chœurs mixtes dans les églises. Ce fut elle qui, en mai 1833, chargea l'excellent Kaupert de présider à ces fameux exercices publics de chant national et religieux qui excitèrent, dans toutes les classes de la population genevoise, un engouement indescriptible et qui, commencés au temple de la Fusterie, se terminèrent, dans la plaine de Plainpalais, par un concert-monstre de 4,000 exécutants: beau feu de paille qui devait, comme tant d'autres, s'éteindre aussi rapidement qu'il s'était allumé. Ce fut encore cette même Commission qui résolut, aux approches du Jubilé de 1835, de joindre au recueil des Psaumes de David un certain nombre de cantiques chrétiens, et qui ouvrit à cet effet un concours, annoncé même dans le *Journal des Débats* et rendu célèbre par l'envoi de 317 hymnes, dont 10 seulement furent couronnées. A la tête de cette Commission de Musique sacrée, M. Duby déploya un savoir-faire auquel il dut sans doute l'honneur de figurer, en 1835, au sein du premier Comité du Conservatoire de Musique de Genève,

situation qu'il devait pourtant abandonner en 1848, à cause des charges croissantes de son office pastoral.

Mais la Société pour l'Instruction de la Jeunesse ne s'occupait pas seulement de musique sacrée, et M. Duby, que le gouvernement genevois avait fait entrer dans la Commission chargée d'inspecter les Ecoles primaires du canton, fut également appelé par la Société des Catéchumènes à siéger (au moins dès 1835) au sein de sa propre *Commission des Ecoles primaires*, dont il devint président entre 1844 et 1846. Ce corps était alors chargé de la direction des écoles de la Grenette, de St-Antoine et de St-Gervais, où l'on avait introduit, soit la méthode de l'enseignement mutuel, dite de Lancastre, soit, sous les auspices de MM. Ernest Naville et Elie Lecoultre (de mai 1843 à juin 1849), la méthode dite rationnelle du père Girard. Comme président de cette nouvelle Commission, M. Duby ne se contentait pas d'agir par sa plume ; il savait aussi payer de sa personne. A une époque où il était déjà chargé de tous les services de l'église des Eaux-Vives, il présidait encore à l'école de St-Antoine un petit culte d'enfants, pour lequel il avait su s'adjoindre, comme moniteurs, des jeunes gens tels que MM. Frédéric Le Fort et Jean-Louis Micheli.

On sait qu'après la Constitution de 1847 et la nouvelle Loi sur les Fondations du 22 août 1849, le Conseil d'Etat de Genève prononça, par arrêtés du 11 septembre 1849 et du 4 janvier 1850, la dissolution de la Société des Catéchumènes, dont les capitaux et les pouvoirs furent transférés au Consistoire ou à la Municipalité.

M. Duby, qui siégeait encore dans son Comité, s'associa, dans cette occasion, à la résistance de ses collègues ; quand on connaît les sentiments conservateurs qui l'animèrent toujours en politique comme en religion, on ne saurait être étonné de retrouver sa signature au bas de la protestation infructueuse que les derniers administrateurs de la Société adressèrent à ce sujet au Conseil fédéral.

M. Duby n'avait toutefois point attendu la chute de la Société des Catéchumènes pour s'intéresser à d'autres œuvres d'un caractère à la fois plus orthodoxe et plus inofficiel. En 1834 ou 1835, il fut agrégé au Comité de la *Société biblique*, et, en 1837 ou 1838, il remplaça son père à la vice-présidence de cette Société, fonction qu'il devait exercer près de cinquante ans, puisqu'il la conserva jusqu'à sa mort. Il devint membre de la Commission du Colportage, ce qui l'amena à deux reprises (en particulier en juillet 1849) dans les départements de l'Isère et des Hautes-Alpes, où il accompagna pendant trois semaines les colporteurs bibliques. La visite du « ministre de Genève » produisit dans ces lieux isolés une impression profonde, et notre frère lui-même ne prêcha pas sans une vive émotion dans la chaire de ce Félix Neff, qui avait toujours été l'un de ses héros préférés.

En 1833, M. Duby se joignit à la *Société des Missions*, qui avait été fondée, en 1821, par quelques-uns des hommes du Réveil (Peschier, Moulinié, Gaussen, Coulin, etc.), mais dont le Comité avait, en 1828, ouvert ses rangs à cinq pasteurs nationaux d'une couleur dogma-

tique moins prononcée (Liotard, J. Martin, Munier, C. Barde, Diodati). Notre frère prit à cette œuvre un ardent intérêt. Ce fut lui qui présenta le rapport général sur les progrès des missions aux séances publiques de 1835, 1837, 1838, 1846, etc. Nous avons déjà parlé plus haut du Comité auxiliaire qu'il institua de bonne heure dans sa paroisse en faveur de l'œuvre biblique et de l'œuvre missionnaire ; nous n'y reviendrons donc point ici.

Tel que nous le connaissons, M. Duby dut sans doute coopérer, en 1843, à la création de l'*Union protestante*, société secrète dont le but spécial était de défendre le protestantisme, envisagé comme le palladium de la nationalité genevoise. Nous le trouvons, en tout cas, dix ans plus tard, parmi les promoteurs de la *Société genevoise des Intérêts protestants*, qui fut fondée en 1853 pour maintenir et pour propager la foi réformée dans le canton de Genève. Notre frère présida, dès l'origine, la *Commission d'Évangélisation* de cette Société. Cette Commission survécut, en 1858, au démembrement de l'entreprise plus générale qui lui avait donné naissance, et elle revendiqua ou accepta peu à peu la dénomination de « Mission intérieure. » M. Duby voua toute son âme à l'œuvre qu'elle poursuivait, et, s'il en céda d'assez bonne heure la présidence nominale à des collègues laïques, il ne se dessaisit que fort tard de la direction effective des évangélistes employés par la Société. Il les recevait à heures fixes dans son cabinet de travail pour entendre leurs récits, les assister de ses conseils éclairés et les reconforter par ses ferventes prières. Il était touchant de voir un théo-

logien aussi érudit, un pasteur aussi expérimenté, un ecclésiastique aussi imbu, à d'autres égards, de l'idée de la dignité et des prérogatives cléricales, parler avec autant de sympathie, de gratitude et même d'admiration du travail religieux de ces simples et modestes ouvriers laïques.

Très disposé, malgré ses principes nationaux, à tendre la main à ses frères des Eglises indépendantes ou dissidentes, le pasteur des Eaux-Vives adhéra, dès le début, à l'*Alliance évangélique* et fut nommé, en octobre 1847, membre du Comité genevois et du Comité romand de cette association. En septembre 1861, lorsque l'*Alliance* réunit à Genève ses grandes assises œcuméniques, M. Duby fut un des huit membres du Bureau des Conférences, et il prit, en cette qualité, une part active à l'organisation des assemblées et à la publication de leurs Actes.

Notre frère vit également avec joie la fondation de l'*Union nationale évangélique* (1871), et, s'il ne siégea point dans le Comité de cette association, il prit souvent la parole dans ses assemblées générales et prêta son concours à plus d'une de ses Commissions. Au reste, lorsqu'en février 1870, le Comité genevois des Publications religieuses crut devoir renoncer à patronner officiellement notre journal, auquel les circonstances imposaient à cette époque une attitude plus tranchée et une allure plus militante, M. Duby devint le président du Comité spécial de la *Semaine religieuse*. Il réunit dès lors, une ou deux fois par année, ce Comité de surveillance dans son appartement de la rue de l'Evêché. Bien qu'il eût,

en d'autres temps, pratiqué le journalisme, voire même le journalisme politique (on nous assure qu'entre 1830 et 1840, M. Duby avait souvent rédigé, de concert avec M. Rilliet-de Candolle, les articles de fond du *Fédéral*), notre vénéré doyen ne collaborait pas personnellement à la *Semaine religieuse*, au moins en temps ordinaire, mais il influait grandement sur le choix des rédacteurs de cette feuille, et c'est, notamment, sur ses instances répétées que l'auteur de ces lignes consentit, en 1876 ou 1877, et peu après la mort de Félix Bungenier, à s'agréger au petit groupe des écrivains de la *Semaine*.

M. Duby ne conserva cependant pas au delà de 1880 la présidence effective du Comité de notre journal. Nous n'éprouvons aucun embarras à le dire : le grand âge de notre frère ne fut pas le seul motif qui le poussa à se démettre de cette charge. L'ancien pasteur des Eaux-Vives, dont les idées, en matière de gouvernement, se rapprochaient assez de celles de M. Guizot, s'était toujours montré très conservateur dans les questions politico-religieuses. Il désirait que l'Eglise réformée de Genève restât unie à l'Etat et largement ouverte à la multitude, tout en voulant aussi qu'elle conservât ou reconquit une certaine autonomie spirituelle et qu'elle reposât sur le fondement d'une liturgie évangélique et d'un symbole positif. Considérant l'Eglise nationale de Genève comme une Eglise concordataire plutôt encore que comme une Eglise d'Etat, il n'estimait point que l'exclusion légale de l'enseignement rationaliste pût être une chose injuste, et, pour d'autres motifs de nature

assez variée, il ne croyait pas non plus que l'extinction naturelle de l'école libérale fût une chose improbable. Lors donc qu'une persuasion différente amena la grande majorité du Comité de rédaction de la *Semaine religieuse* à se prononcer pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat, M. Duby ne se sentit point libre de la suivre sur ce terrain. Notre journal accueillit avec déférence et publia, le 1<sup>er</sup> février 1879, un article de sa plume où il proposait l'établissement d'un régime où le salaire des cultes aurait laissé subsister la pleine indépendance des Eglises. Ce régime n'était point impossible à justifier en théorie, mais notre prédécesseur n'eut pas de peine à montrer qu'il n'avait aucune chance d'être mis en pratique à Genève. A partir de ce moment, M. Duby crut préférable de laisser aux nouveaux inspireurs de la *Semaine* toute la responsabilité de la marche qu'ils avaient imprimée au journal. A la veille de la votation du 4 juillet 1880, on lui attribua, peut-être à tort, une brochure anonyme où les partisans de la séparation étaient jugés avec la plus extrême sévérité. Mais, nous sommes heureux de pouvoir le dire, ce différend ne survécut point aux circonstances particulièrement excitantes qui lui avaient donné le jour. Nos relations personnelles avec notre vénéré frère n'en furent point altérées, et dans les dernières visites que nous eûmes le privilège de lui faire, il nous parlait toujours de la *Semaine* avec une cordiale bienveillance.

Pour achever la revue des Comités religieux où M. Duby tint, pendant longtemps, une place considérable, il nous resterait à parler de la *Commission de*

*Littérature théologique*, l'une des Commissions permanentes du corps pastoral genevois, à laquelle notre frère fut adjoint dès le début (1849) et dont il présida les séances mensuelles depuis 1859 jusqu'au moment où la maladie le confina dans sa maison. Mais ce sujet nous amènerait à parler de J.-E. Duby envisagé comme savant et écrivain théologique, et cette troisième et dernière face de sa vie et de son œuvre mérite bien que nous lui consacrons encore un chapitre spécial.

#### IV

Après avoir esquissé la jeunesse de J.-E. Duby et décrit sa carrière de pasteur et d'administrateur ecclésiastique, il nous reste donc à parler de son œuvre de botaniste et de théologien et à dire un mot du soir de sa vie, de ses années de vieillesse et de retraite.

Doué d'une tête encyclopédique, d'une insatiable curiosité d'esprit et d'une facilité de travail extraordinaire, M. Duby avait acquis une très vaste érudition. Il eut de bonne heure et conserva jusqu'au bout la passion des livres, et, comme sa position de fortune lui permettait de la satisfaire dans une large mesure, il doit avoir laissé la plus belle bibliothèque privée qui ait été formée, de nos jours, par un membre du clergé genevois. Notre frère ne se bornait pas, du reste, à acheter des livres ; il les lisait. Nous ne pensons pas qu'il se tint au courant des dernières productions de la

poésie, du roman français, ou de la critique littéraire, mais il parcourait un grand nombre de volumes se rapportant, de près ou de loin, soit aux sciences théologiques, soit aux sciences historiques, soit aux sciences physiques et naturelles. Il avait appris tout seul l'anglais et l'allemand pour étendre le cercle de ses lectures, et, quoiqu'il parlât assez imparfaitement ces deux langues, il les traduisait facilement à livre ouvert ; ses travaux de botanique étaient souvent rédigés en latin, et nous trouvons également dans ses articles scientifiques des analyses d'ouvrages italiens.

Ses recherches personnelles embrassaient des champs assez variés. Agrégé, depuis 1828, à la Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève, il y lisait de savantes communications ; membre fondateur de la Société d'Histoire et d'Archéologie, qui date de 1837, il en fut le second président (1840-1842) et ce fut sous sa direction que parut le premier volume des Mémoires de la Société ; enfin, la Commission de Littérature théologique et religieuse, à laquelle il fut adjoint dès 1849, et qu'il présida depuis 1859, entendit souvent des travaux sortis de sa plume.

Comme son ancien professeur J.-P. Vaucher et son ancien condisciple J.-D. Choisy, J.-E. Duby avait mené de front l'étude de la botanique et celle de la théologie. Nous avons déjà parlé des investigations scientifiques de sa jeunesse. Il les poursuivit durant toute sa carrière active, soit pendant tel séjour qu'il fit dans le Midi pour rétablir sa santé, soit pendant les semaines de vacances qu'il passait en été dans les montagnes, soit pendant

les rares moments de loisir qu'il pouvait dérober, en temps ordinaire, à ses nombreux devoirs. Une fois retiré du pastorat officiel, il élargit un peu, dans l'emploi de ses journées, la part de la botanique; il n'y eut cependant jamais là pour lui qu'une préoccupation latérale et secondaire.

Au début de la publication monumentale des trois MM. de Candolle, le *Prodromus systematis naturalis regni vegetabilis* (Introduction au Système naturel du Règne végétal), dont le premier volume parut en 1824, et le 17<sup>e</sup> et dernier en 1873, J.-E. Duby s'était chargé de dépouiller, pour cet immense catalogue botanique, les écrits récents relatifs aux plantes de l'Amérique du Nord. Plus tard, il avait, comme nous l'avons déjà dit, remplacé A.-P. de Candolle pour une nouvelle édition de son *Botanicon gallicum*, et il en avait même rédigé tout seul le second volume, publié en 1830. En 1843, il mit la dernière main à la monographie de la famille des *Primulacées*, travail latin de 40 pages in-8<sup>o</sup> inséré, en 1844, dans le 8<sup>e</sup> volume du *Prodromus*, le premier qui porte le nom de M. Alphonse de Candolle. Le pasteur-botaniste fut, suivant l'usage reçu dans les cercles scientifiques, récompensé de cette collaboration réitérée par la dédicace d'un genre de plantes, qui devait désormais porter son nom. Pour l'édification de ceux de nos lecteurs que ce détail intéresserait, nous ajouterons que la *Dubyaea*, qui compte trois espèces exotiques, est une fleur jaunâtre qui fait partie de la famille des Composées et de la tribu des Chicoracées.

Mais ce fut principalement sur le domaine, jusqu'alors

peu exploré, de la botanique cryptogamique que l'attention de notre ami se porta de bonne heure. Tout un pan de sa bibliothèque était consacré aux ouvrages relatifs à cette branche de la science ; il avait acquis le précieux herbier de mousses formé par les botanistes Hedwig et Schwægrichen, et il se faisait constamment expédier des contrées les plus lointaines des algues, des champignons, des lichens, des fougères, et surtout des mousses. Ces cryptogames exotiques, il les étudiait minutieusement au microscope, il les dessinait de sa propre main, et il leur a consacré, de 1832 à 1880, dans les *Mémoires de la Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève* et dans les *Archives des Sciences physiques et naturelles*, une trentaine de travaux, souvent enrichis de figures qu'il tenait à graver lui-même.

Ce n'est point à nous, profane, qu'il appartient d'apprécier la valeur de ces savantes recherches. Pour cette face de l'activité de M. Duby, nous devons renvoyer le public à la notice de M. A. de Candolle, dans le *Bulletin de la Société botanique de France*, et au rapport annuel du président de la Société de Physique de Genève. Bornons-nous à constater ici que, sans avoir été l'un de ces naturalistes de premier rang dont le génie révolutionne la science en découvrant des lois nouvelles, notre honoré collègue a certainement rendu, comme observateur sagace et patient d'organismes jusqu'alors inconnus, des services signalés à la botanique cryptogamique. Dans cette spécialité, il s'était acquis une réputation étendue, consacrée par les diplômes d'un grand nombre de sociétés scientifiques

de l'étranger, depuis la Société de Biologie de Paris ou la Société linnéenne de Bordeaux jusqu'à la Société cryptogamique d'Italie, la Société des Curieux de la Nature de Moscou ou encore la Société d'Histoire naturelle des Etats-Unis.

Mais il est temps de passer du botaniste au théologien.

Dans la sphère des études religieuses, M. Duby s'intéressait surtout, ainsi qu'on pouvait s'y attendre, aux points où les sciences naturelles et historiques entrent en contact avec le texte de l'Écriture ou avec le dogme de l'Église. Ses lectures roulèrent donc surtout sur l'archéologie et la géographie orientales et bibliques, sur la critique sacrée et la littérature patristique des trois premiers siècles, sur la philosophie naturelle et la théologie apostolique, enfin sur toutes les branches de l'apologétique chrétienne. De ces vastes lectures sortaient de nombreux comptes rendus critiques que notre frère envoya, de 1863 à 1873, au *Chrétien évangélique* de Lausanne, et, de 1876 à 1882, à la *Revue théologique* de Montauban. Si nous recherchons les sujets de ces articles, nous trouvons d'abord trois séries qui portent un titre général, savoir, à côté d'une *Correspondance de Genève* qui ne compta que trois lettres (1865-1867), et d'une *Chronique anglaise* qui se borna à deux articles (1863-1864), deux *Bulletins des plus récentes publications d'archéologie et de géographie sacrées* (1877-1879). Les articles plus spéciaux roulent sur l'époque de l'apparition de l'homme sur la terre et les traditions assyriennes comparées aux premiers chapitres de la

Genèse; sur les temps antiques de l'Égypte, les découvertes faites en Palestine, le Sinai; sur l'époque de la publication des Évangiles, le Fragment de Muratori, l'Épître de Barnabas; sur l'apologétique en Allemagne, sur les manifestes rationalistes de Seeley (*Ecce Homo*) et d'A. Coquerel fils et sur diverses publications apologétiques de Tischendorf, de Held, de MM. L. Ruchet et L. Choisy, etc. A quoi nous devons encore ajouter, pour mémoire, trois morceaux d'un ton plus populaire insérés à diverses époques dans les *Étrennes religieuses* et roulant, l'un sur les fourmis (1877), l'autre sur la vérité des Évangiles (1865) et le troisième sur les missions en Laponie (1851).

Tous ces travaux sont extrêmement instructifs et souvent aussi édifiants, mais leur auteur nous y apparaît comme un pieux érudit plutôt encore que comme un penseur original; il s'y fait remarquer par l'abondance de ses informations et la vivacité de son sentiment chrétien plutôt que par la rigueur de sa critique, la nouveauté de ses aperçus, l'intensité de sa gestation intellectuelle ou l'élégance de son exposition littéraire. Peut-être aussi — qu'on nous pardonne cette réserve personnelle — peut-être cet esprit si hospitalier à l'égard des faits nouveaux était-il trop enclin à tenir rigueur aux nouvelles méthodes et aux nouvelles théories. Un naturaliste éminent exprimait l'autre jour devant nous le regret que M. Duby s'en fût tenu jusqu'au bout, en botanique, au système général de son premier maître, A.-P. de Candolle, et qu'en philosophie naturelle, il eût, dès le début, adopté, vis-à-vis de tout

le mouvement d'idées qui se rattache au nom de Darwin, une attitude de résistance presque absolue. Sous le rapport théologique, nous pourrions formuler un regret analogue. A notre humble avis, M. Duby était demeuré trop fidèlement inféodé à cet ancien point de vue pour lequel la foi chrétienne consiste dans une soumission de l'esprit à un certain compendium de *vérités* dogmatiques, communiqué à l'homme comme un bloc homogène, dans un *texte* surnaturel; il n'était point arrivé (avec la plupart des théologiens évangéliques de la génération actuelle) à définir la religion: une communion de l'âme tout entière avec une *vie* divine, graduellement manifestée à l'homme par une série de *faits* rédempteurs, qui s'offrent à son étude aussi bien qu'à son expérience, et pleinement montrée et donnée au monde en la *personne* adorable de Christ, le Fils de l'homme et le Fils de Dieu.

N'exagérons pourtant rien, et ne prêtons point à notre vénéré collègue un immobilisme et une intransigeance théologiques dont il ne se rendit au fond pas coupable. M. Duby était autoritaire, mais il n'était pas individualiste: il croyait au caractère collectif du travail de l'Eglise et de la direction du St-Esprit, et nul ne respectait plus que lui la hiérarchie qu'il estimait être établie d'En Haut dans le monde scientifique et dans la société religieuse. L'autorité qu'il revendiquait carrément pour lui-même là où il se jugeait en possession d'une supériorité providentielle à l'égard de son prochain, il l'accordait peut-être encore plus largement aux autres, quand il se sentait lui-même dominé par

un génie, un savoir ou un mérite prééminents. S'il n'accueillait pas volontiers les lumières nouvelles qui auraient pu lui venir de certains adversaires philosophiques ou religieux dont l'impartialité lui semblait d'avance trop sujette à caution, nul ne s'inclinait avec une docilité plus enfantine, avec une déférence plus enthousiaste devant le verdict des penseurs ou des savants chrétiens qui avaient su gagner sa confiance, ce verdict fût-il de nature à modifier profondément ses notions préconçues. Aussi, tout en continuant à employer, par habitude, dans les écrits qui sortaient de sa plume, les définitions et les formules de l'ancienne orthodoxie, applaudissait-il des deux mains aux enseignements plus modernes et plus larges des E. Naville, de C. Bois, des F. Godet, des E. de Pressensé et de tous leurs maîtres ou émules allemands et anglais.

## V

Quand on embrasse d'un seul coup d'œil les diverses faces de la merveilleuse activité que nous venons de passer en revue, on se demande, avec une surprise mêlée d'une certaine humiliation, comment un homme, sujet aux mêmes infirmités que nous, a pu accomplir, dans sa vie, une si énorme quantité d'ouvrage. M. Duby doublait-il donc ses journées en consacrant au travail les heures que la plupart des hommes abandonnent au sommeil? Non point. Levé chaque jour à 7 heures du

matin, il se couchait, régulièrement aussi, à 10 heures et demie du soir ; mais, dans cet espace de temps soigneusement délimité, il ne perdait pas une minute et il faisait souvent deux choses à la fois. Notre frère ne *musait* jamais ; le moindre instant d'oisiveté eût provoqué chez lui le remords autant que le regret. Sa seule manière de se reposer était de changer de travail ; il se délassait de la composition de ses sermons par ses visites de paroisse, de l'enseignement par la lecture, de la théologie par l'histoire naturelle et de la plume par le crayon ou le burin. Pendant tout son pastorat actif, il ne consacra guère à la botanique que ces demi-heures de rebut que d'autres passent à rêver, à fumer leur cigare ou attendre le moment d'une audience ou d'un repas. Il lui arrivait fréquemment, du reste, d'écrire ses lettres tout en présidant une séance, et de dessiner ses cryptogames ou même de rédiger ses traductions de l'allemand et de l'anglais tout en prêtant l'oreille à une lecture différente faite à haute voix par une personne de sa famille. — Etonnant tour de force ! Mais la méthode n'avait-elle pas ses dangers ? Un esprit ordinaire soumis à un tel *entraînement* ne ressemblerait-il pas bientôt à ce « boa gonflé de papier maculé » dont nous parle Vinet, et qui engloutit plus qu'il ne digère ? Et comment demeurerait-il ouvert à cette délicate poésie, à cette subtile philosophie de la vie humaine dont Tœpffer nous dit avec raison qu'elles ne s'apprennent qu'en « flânant ? »

Quoi qu'il en soit, on peut bien soutenir que, si le travail use les faibles, il contribue plutôt à tremper les

forts. Le professeur J.-L. Duby, qui s'était conservé jusqu'au bout très jeune d'intelligence et de cœur, avait coutume de dire que la détérioration des facultés est souvent l'effet de la paresse morale, et que la vieillesse respecte les hommes qui travaillent. La carrière de son fils peut être citée comme un exemple à l'appui de cet aphorisme.

Depuis son départ des Eaux-Vives, survenu, comme nous l'avons dit, en 1863, J.-E. Duby renonça sans doute à la prédication, à l'enseignement et aux visites pastorales, mais il poursuivit presque toutes les occupations religieuses et scientifiques que nous avons énumérées dans les deux derniers paragraphes de cette notice. A la ville, où il passait ses hivers, il continuait à présider la plupart des Comités dont nous avons parlé, et d'autres encore que nous avons passés sous silence, comme celui qui lui donnait l'occasion de patronner un certain nombre d'étudiants en théologie auxquels une bourse de voyage était accordée. Dans son domaine patrimonial de Gachet, au-dessus de Founex (entre Coppet et Céligny), — où notre frère habitait, pendant la plus grande partie de l'année, une sorte de manoir un peu vieillot, mais dont les fenêtres ouvrent sur un jardin ravissant et embrassent, au delà, l'incomparable perspective du lac et des Alpes, — M. Duby ne se bornait pas à jouir de la belle nature ; il ne se contentait pas non plus de surveiller ses prés et ses vignes, de former dans ses serres de jeunes horticulteurs et d'enseigner aux bonnes femmes du voisinage à bien trier les champignons qu'elles récoltaient dans ses bois. Là

aussi, il poursuivait ses études de prédilection ; là encore, il cherchait à encourager les pasteurs du voisinage et à faire du bien aux âmes qui l'entouraient. Et c'est ainsi, pour ne citer qu'un exemple, qu'en juin 1862 et dans les années qui suivirent, il tint à organiser à Gachet des réunions religieuses en plein air où l'on venait de tous les villages environnants.

Dans sa vie de famille, M. Duby avait connu de grandes joies et de grandes douleurs. Le second mariage qu'il avait contracté en 1834 avec M<sup>lle</sup> Rigot-Lullin avait abouti, après vingt-deux mois de bonheur conjugal, à un nouveau veuvage. Notre frère devait retrouver, en 1843, dans la digne compagne qui le pleure aujourd'hui (M<sup>lle</sup> Sophie de Steiger, de Berne), l'ange gardien de son âge mûr et de sa vieillesse, mais l'enfant né de cette troisième union, une pieuse et aimable jeune fille, devait lui être prématurément enlevée en 1868, à l'âge de 24 ans.

Ce nouveau coup lui parut bien rude ; néanmoins, il le supporta chrétiennement et virilement. Ce ne fut, en effet, qu'assez longtemps après qu'on commença à voir M. Duby fléchir sous le poids des années. Une chute qu'il fit, en 1882, dans sa bibliothèque, fut l'occasion d'un grave accident qui le retint plusieurs mois sur un lit de souffrances. Malgré ses 84 ans accomplis, il put reprendre l'usage de sa jambe cassée, mais il ne retrouva pas la pleine possession de sa mémoire affaiblie. Il continuait néanmoins à s'intéresser à toute chose, à lire les feuilles du jour, à commander des livres nouveaux, à recevoir ses anciens amis, à s'infor-

mer avec empressement de la marche de l'Eglise et tout particulièrement des perspectives et des promesses des auditoires de théologie. Dans sa retraite de Gachet, il faisait encore aux siens le culte du dimanche, lisant à haute voix un sermon de Cellérier ou de Bersier et terminant le service par une prière qui témoignait de la fermeté et de la simplicité de sa foi comme de la richesse de sa vie intérieure. Dieu lui avait fait la grâce de lui voiler le déclin partiel de ses facultés, et notre frère ne pouvait assez bénir le Père céleste de la verte et belle vieillesse qui lui était ainsi accordée.

Le dimanche 22 novembre, M. Duby s'asseyait encore à sa table de famille. Le surlendemain, savoir le mardi 24, il s'éteignait sans souffrance, laissant à tous ceux qui avaient eu le privilège de le connaître le souvenir d'un esprit distingué, d'une âme élevée, d'un caractère fortement trempé, d'une vie enfin tout entière consacrée à la pratique austère du devoir, et qui demeure pour nous comme une illustration de ces deux paroles de l'Écriture: *Rachetez le temps, car les jours sont mauvais* (Cor. IV, 5), et: *Faisons, pendant qu'il est jour, les œuvres de Celui qui nous a envoyés; la nuit vient, où personne ne peut travailler* (Jean IX, 3).





## THÉODORE BOREL

(Semaine religieuse, mars, avril et mai 1887.)

---

« Si un passage de l'Écriture pouvait résumer ma vie, ce serait celui-ci : *Lève-toi et travaille, et que l'Éternel soit avec toi !* (1 Chron. XXII, 16). Comme la disposition habituelle de mon âme est exprimée par cette autre parole : *Mon âme, bénis l'Éternel, et n'oublie aucun de ses bienfaits !* (Ps. CIII, 2). » — C'est par ce double témoignage que le frère vénéré que nous venons de perdre il y a un mois ouvrait, il y a une douzaine d'années, une autobiographie d'un caractère fort intime, dont sa famille a bien voulu nous communiquer quelques courts fragments. Le digne pasteur Borel se peignait tout entier dans ces deux traits. Ce qui caractérise, en effet, cette longue carrière d'abnégation chrétienne qui a commencé à quelques pas du berceau de notre frère pour ne prendre fin qu'au bord de son cercueil, c'est bien le travail et la prière, le dévouement

infatigable au service du prochain et l'humble et reconnaissant recours à la grâce de Dieu. *Ora et labora*, prie et travaille : telle était la devise de celui dont nous entreprenons d'esquisser la figure. Puisse son exemple béni nous apprendre à aller chercher à la même source le secret d'une vie également utile !

## I

La famille Borel est une famille neuchâteloise qui compte des rameaux dans chacun de nos cantons romands. Le trisaïeul de notre regretté frère était originaire de Couvet et s'était établi à Genève au commencement du dix-huitième siècle. Le père du futur pasteur, Jean-Marc Borel, homme actif, intelligent, doué même de certaines aptitudes littéraires, était devenu, sous la domination française, secrétaire d'un des bureaux militaires de la préfecture du Léman. Resté veuf de bonne heure, il s'était remarié avec une veuve, qui, comme lui, avait déjà une postérité de son premier lit, de sorte que la famille, qui n'était point fortunée, ne tarda pas à comprendre des enfants issus de trois unions différentes. Théodore Borel était l'aîné des rejetons du nouveau couple : il vint au monde le 11 décembre 1807, dans la maison dite de la *Tête-Noire*, Rue basse de la Croix-d'Or.

L'enfant avait à peine trois ou quatre ans lorsque son père fut soudain soupçonné, — comme les patriotes

genevois l'étaient parfois sous l'Empire, — de nous ne savons quel crime ou délit politique. Conduit, au milieu de la nuit, à la prison de l'Évêché, il fut emmené de là à Paris, où il passa trois ans en captivité. Le souvenir de cette arrestation nocturne et des épreuves domestiques qui la suivirent donnèrent au tempérament du jeune Théodore une empreinte de sauvage et rêveuse mélancolie que le temps ne réussit jamais plus tard à effacer complètement.

On le mit de bonne heure au Collège, car il n'y avait point alors chez nous d'école primaire, et il apprit la lecture, l'écriture et l'orthographe en 9<sup>e</sup>, en 8<sup>e</sup> et en 7<sup>e</sup>. Après le retour des Bourbons en France, son père fut élargi et put rentrer à Genève, où il fut chargé du recensement des communes rurales et, plus tard, du secrétariat du Conseil militaire. La famille n'en avait pas moins à lutter — sans consentir jamais, du reste, à recevoir des secours du dehors — avec une pauvreté qui confinait parfois à l'indigence. Aussi le futur pasteur reçut-il une éducation très austère. Dès l'âge de 12 ans, cet élève de 4<sup>e</sup> dut commencer à contribuer à son entretien en donnant à des enfants de 7<sup>e</sup> des leçons qui lui étaient payées à raison de 2 fr. 50 c. par mois pour une heure de chaque jour.

« Je me souviens, écrit-il lui-même, qu'en 4<sup>e</sup>, je perdis une bonne par légèreté et je fis une faute par inattention dans un thème, dans la même semaine. Mon père me gronda fortement, et sous l'impression du découragement que j'en eus, je lui écrivis une lettre où je le priais de me retirer du Collège et de me faire

apprendre un métier, ce qui eût brisé ma carrière : cette lettre était tachée de mes larmes. Mon père la lut et ne me dit rien. En 3<sup>e</sup>, ayant eu une place inférieure pour deux ou trois thèmes successifs, j'appris par ma mère et par mon régent que mon père allait me donner l'état de charpentier ou de cordonnier. Désolé de ces menaces, je n'en sentais que plus tous les sacrifices que coûtait mon éducation, et je m'attachais toujours davantage à une carrière lettrée. »

Malgré son extérieur plutôt jovial, Jean-Marc Borel était un protestant de la vieille roche, qui élevait ses enfants dans la crainte de Dieu. « Mon père, écrit son fils, était pieux, et chaque matin il priaït, avec mon frère et moi, à genoux sur des chaises. Le dimanche, il nous menait au catéchisme, mais nous ne lisions pas la Bible en commun. Le sentiment religieux s'est vite développé chez moi. Le dimanche après midi, quand nous allions nous promener en famille, il m'arrivait de marcher seul, méditant quelque sermon, ou plutôt quelque chose ressemblant à un sermon, et il m'est arrivé d'écrire des prières que j'admirais sans doute : mon but avoué, ma vocation était le ministère, mais c'était peut-être autant par vanité que par goût naturel. »

Théodore Borel songea donc de bonne heure à la carrière ecclésiastique. Son instruction religieuse, faite dans la classe de catéchumènes du regretté pasteur François Henry, ses rapports avec l'excellent pasteur Jacques Humbert, qui a laissé, chez tous ceux qui vécurent de 1822 à 1831, dans le quartier des Rues basses, le souvenir d'une débonnairété presque légén-

daire, vinrent encore affermir sa vocation naissante. Après avoir achevé son Collège avec de grands succès, il entra dans l'Auditoire de Belles-Lettres, où il ne tarda pas à fonder, avec MM. Ernest Cramer et L. Gentin, la Société d'étudiants qui porte encore le nom de cette classe aujourd'hui supprimée ou transformée. En 1826, il fut admis à l'Académie. « Ma première année de philosophie, écrit-il dans ses mémoires intimes, m'ouvrit une source abondante de joies intellectuelles. Je me trouvais tout à coup en présence des œuvres et des forces de la nature, j'étudiais ses lois admirables dans la botanique, la physique, l'astronomie, etc. C'était pour moi un monde nouveau, car je n'avais étudié jusqu'à ce moment que la littérature : j'admirais, je comprenais, je remplissais mon esprit d'idées nouvelles ; c'était comme un voile qu'on m'ôtait de devant les yeux pour me faire comprendre un horizon sans limites. J'ai travaillé avec tant de plaisir et de persévérance que, seul de ma *volée* avec Guill. Cayla et Fr.-Jules Pictet, j'ai pu faire l'examen de bachelier ès-sciences : il est vrai qu'après cet examen, je ressemblais plus à un phthisique mourant qu'à un jeune homme de 20 ans. »

Malheureusement, en août 1827, la mort prématurée de Jean-Marc Borel était venue remettre en question l'avenir du futur pasteur, comme celui de son frère puîné, le futur colonel Charles-Louis Borel. L'intervention d'un honorable magistrat (M. Turrettini-Saladin), qui avait eu des rapports quotidiens avec le consciencieux employé de l'hôtel-de-ville et qui promit de procurer un enseignement lucratif à ses fils orphelins,

fit cependant cesser l'indécision de la veuve. Théodore Borel continua donc ses études, prenant et donnant des leçons pendant le jour et consacrant ensuite les heures de la soirée et de la nuit à la préparation de ses examens.

Ce furent là des années de grandes fatigues et de grands soucis. Les frères et sœurs Borel et Bonnet étaient alors au nombre de sept enfants, et les aînés travaillaient ferme pour entretenir le ménage. Un des amis de la famille nous a raconté que, certain jour de l'an, ces aînés donnèrent à leur mère, en façon de cadeau d'étrenne, un pain d'épice aux quatre coins duquel ils avaient enfoui une pièce d'or ; il nous disait aussi qu'à différentes reprises, les médailles d'argent que les fils avaient reçues au Collège durent être portées chez l'orfèvre pour y être converties en écus de cinq francs. Mais Th. Borel comprit plus tard qu'il lui avait été bon d'avoir passé tout jeune par l'épreuve de l'adversité. Témoin ce passage d'un de ses derniers manuscrits : « J'adore la sagesse et la bonté de Dieu, qui a voulu que je me fisse ma place au soleil par la lutte et le travail persévérant. Quoi qu'en puisse penser la génération actuelle, le travail est la bonne part pour les enfants d'Adam. Cette position difficile n'était-elle pas d'ailleurs une école excellente pour une carrière où je devais être en contact journalier avec les déshérités de ce monde?... Il est certain que Dieu ne m'a jamais abandonné. »

Parmi les bienfaits signalés pour lesquels il bénissait la Providence lorsqu'il songeait à cette période de sa vie, M. Borel plaçait en première ligne les relations

amicales qu'il avait nouées, grâce à ses condisciples ou à ses élèves, avec quelques familles aussi distinguées par les qualités de l'esprit et du cœur que par l'élévation du rang social. C'est, en effet, de cette époque reculée que dataient les rapports affectueux de notre collègue avec les familles Butini, Boissier, etc. Au reste, le jeune étudiant profitait des vacances d'été, qui étaient alors assez prolongées, pour s'engager comme précepteur à la campagne. Ce fut d'abord dans la famille Roux de Vich, où il fonctionna cinq mois, puis dans la famille Grand d'Hauteville, où il ne passa pas moins de six ans. Ces séjours faits en pleins champs, en face de sites enchanteurs, et au sein d'un entourage qui le mettait à l'aise, épanouissaient son âme inquiète et fortifiaient sa santé menacée.

## II

En 1828, notre ami était immatriculé dans la Faculté de Théologie. Revenant, un demi-siècle plus tard, sur ses impressions d'alors, M. Borel s'exprimait ainsi : « Ma première année de théologie a été une souffrance continuelle ; j'ai entendu traiter si légèrement les choses religieuses, j'ai vu faire la prière de chaque jour avec tant de désinvolture (sauf par M. Cellérier), j'ai entendu démolir avec tant de sans-gêne quelques-unes de mes opinions les plus chères, que j'ai passé par la phase douloureuse de l'incrédulité. Cette situation spirituelle,

jointe à l'état précaire de ma santé, me montrait la vie comme une dérision du hasard, et derrière elle je n'apercevais que le néant. J'ai beaucoup souffert de ces attaques et de ces ruines, et il m'en est resté quelque chose dans l'esprit. Ce n'est que lentement, dans les années suivantes, que la base s'est reconstituée, avec des interstices que le temps ne peut pas toujours combler: le sentiment religieux est resté vivant, grâce à Dieu... »

Si nous n'avons pas cru devoir dérober à nos lecteurs les confidences qui précèdent, nous ne pouvons cependant leur laisser penser que les appréciations qu'elles renferment nous semblent suffisamment mûries et parfaitement équitables. Nous sommes, bien au contraire, persuadé que, sans chercher longtemps, il serait facile de trouver dans les papiers du défunt des lignes tracées sous une impression différente et renfermant quelque hommage enthousiaste rendu au caractère ou à l'enseignement de deux ou trois au moins des professeurs de théologie si fort maltraités dans le passage reproduit ci-dessus. Il faut le dire, en effet: doué d'une âme de poète et non d'un tempérament de critique, M. Borel était très prompt, très vif, très *subjectif*, mais aussi passablement mobile et journalier dans ses jugements. Homme d'impulsion et d'imagination, il dépassait quelquefois, sans le vouloir, dans son premier mouvement, la mesure de la justice et de la vérité, et il lui arrivait aussi de transfigurer, à son insu, dans sa mémoire, — en les idéalisant, en quelque sorte, en bien ou en mal, — les faits qu'il était appelé à raconter

ou à dépeindre. Mais, quand il s'apercevait de son erreur, il se ravisait aussitôt, plus soucieux d'obéir, jour après jour, à la voix de son sentiment intime, que d'établir entre ses appréciations de la veille et celles du lendemain, une rigoureuse et parfaite conséquence. De là des fluctuations, au moins apparentes, qui surprenaient parfois ceux qui ne pénétraient pas le secret, pourtant fort honorable, de ces soubresauts inattendus. C'est ainsi que ceux qui chercheraient, dans la citation qui précède, toute la pensée de M. Borel sur la Faculté de Théologie de 1828 à 1832, ne comprendraient rien, ni à la confiance implicite avec laquelle il devait suivre, pendant près de quarante ans, la direction que l'un de ses anciens professeurs (M. Munier) imprimait à l'Eglise, ni aux efforts personnels qu'il devait tenter, en 1865, pour assurer la nomination, à la chaire de théologie pratique, d'un éminent prédicateur libéral dont il admirait le talent sans s'inquiéter encore de sa doctrine.

Cela dit pour l'acquit de notre conscience, nous nous hâtons de reconnaître que le ton souvent superficiel et frivole qui régnait, à cette époque, sur les bancs de l'Auditoire de Théologie de Genève, et qui n'était pas complètement absent de ses chaires, devait froisser l'âme sensible et pieuse du jeune candidat au saint ministère. Mais cet ébranlement douloureux avait encore une autre cause. M. Borel s'était trouvé, dès le commencement de sa carrière, et grâce aux instructions de ses premiers guides spirituels, sous l'empire de cette conception religieuse, très répandue alors à Genève, qui joignait, à une extrême indifférence relativement à la

formule du dogme chrétien, un respect presque superstitieux pour la lettre du volume sacré. On admettait parfaitement la discussion sur la divinité de Jésus-Christ ou sur l'expiation par son sacrifice, mais on se serait scandalisé du moindre doute jeté sur la composition du Pentateuque par Moïse ou de l'Apocalypse par l'apôtre Jean. Un jeune chrétien élevé à cette école devait se sentir désorienté et comme désarçonné dès sa première initiation à la critique biblique. Même sous l'égide d'un maître aussi prudent et aussi pieux que J.-E. Cellérier, cette science devait lui paraître éminemment profane et subversive. Ce qui nous étonne, à vrai dire, ce n'est pas que la foi d'enfance de M. Borel ait été sérieusement criblée par cette épreuve; c'est bien plutôt que sa pensée définitive n'ait pas été plus profondément influencée par cette crise intérieure.

Ses études de théologie ne lui coûtèrent du reste pas beaucoup de peine. Dès sa 2<sup>e</sup> année d'Auditoire, il prit part à un concours sur *Les Changements opérés dans la discipline de l'Eglise romaine depuis l'époque du Concile de Trente*, et il obtint un accessit, le prix ayant été remporté par M. Jules Æschimann, le futur pasteur de Lyon. Pendant ses séjours de vacances à Hauteville, il composait des sermons d'épreuve qui furent tout de suite appréciés par ses professeurs et ses condisciples, et qu'il porta dans les chaires de La Tour et de Vevey. Enfin, après vingt ans d'études laborieusement poursuivies dans nos établissements genevois d'instruction publique, M. Borel arriva au terme de ses efforts et de ses désirs. Il soutint, le 17 février 1832, une thèse de

76 pages in-8° sur *Le Christianisme et la Civilisation*, sorte de discours apologétique visiblement inspiré par l'ouvrage de Chateaubriand, « qui, disait-il, malgré ses défauts, est peut-être le plus brillant monument que l'homme ait élevé à la gloire du christianisme; » il passa ensuite, au mois de juillet, ses examens de ministre et fut consacré peu de jours après, avec six autres candidats, dans une cérémonie célébrée à huis clos au bâtiment du Consistoire et qui ne lui fit, paraît-il, qu'une impression médiocre.

### III

Devenu ministre du saint Evangile, M. Borel resta encore deux ans dans la famille où il vivait alors comme précepteur. Toutefois, dès le mois de janvier 1833, il se faisait autoriser par la Compagnie à prêcher dans les temples de la ville et, au mois de septembre suivant, il était chargé par la Société des Catéchumènes des leçons diverses qui se donnaient le soir, à l'École de Saint-Gervais, à une centaine de garçons de 10 à 14 ans. En juillet 1835, il épousa M<sup>lle</sup> Louise Roche, qui devait être pour son ministère, comme pour sa vie de famille, un constant et précieux appui, et, en 1836, il fut nommé chapelain du Collège et chargé, en cette qualité, du catéchisme du Temple-Neuf, dont il conserva la direction pendant une dizaine d'années.

Ces fonctions catéchétiques furent pour M. Borel le point de départ de trois publications intéressantes.

La première était un *Recueil de Poésie religieuse à l'usage des enfants du Collège de Genève* (Genève, Gruaz, 1839 ; 450 p. in-18). Frappé de ce qu'on ne faisait mémoriser à ses élèves que des vers sans portée religieuse, et convaincu, comme il l'était, de l'influence de la poésie comme véhicule du sentiment, notre frère avait réuni, à l'usage de ses jeunes amis, une quarantaine de pièces remarquables par la simplicité de l'expression littéraire comme par la profondeur et la vérité de la conception chrétienne. Dans ce petit recueil, qui eut deux éditions, Racine et J.-B. Rousseau tendaient, — par dessus la tête d'A. Coquerel père et de César Malan, — la main à Lamartine et à V. Hugo.

La deuxième de ces publications était un livre de 200 p. in-8°, intitulé : *La Conquête de Canaan, ou Méditations religieuses sur le livre de Josué* (Genève, Carey, 1840). Cet ouvrage, dédié à M. Bedot, comme à l'un des pasteurs « qui appelaient sur l'Eglise de Genève les bénédictions d'en haut » et dont l'auteur « avait pu le mieux apprécier le zèle et le dévouement, » était la reproduction d'une vingtaine de catéchismes primitivement destinés aux enfants, mais adaptés plus tard au culte de famille. Conçus dans un langage très populaire et très imagé, ces discours renfermaient, à côté des exhortations morales et religieuses qui en constituaient la substance, des souvenirs historiques et des effusions patriotiques qui devaient frapper vivement le jeune auditoire du temple de la Fusterie. Quant à l'exégèse proprement dite, telle qu'on la comprend aujourd'hui, elle ne se faisait remarquer dans ce livre que par son

absence. Au reste, M. Borel lui-même s'expliquait très nettement sur ce point dans sa préface. Citons ici cette phrase significative, car elle traduit parfaitement cette ferveur de croyance et cette largeur de sympathie qui faisaient la force de notre regretté frère, et ce défaut d'esprit critique et de rigueur systématique qui faisait sa faiblesse :

« Ne craignez pas, âmes pieuses, de trouver ici des discussions théologiques, j'ai en horreur tout ce qui est controversé ; je ne veux rien savoir de ces dénominations absurdes d'orthodoxes, de méthodistes, d'ariens ; lisez les instructions du Sauveur, il ne dogmatisait pas tant. Je crois à tout ce que dit la Bible, avec la simplicité des enfants auxquels je suis appelé à la lire ; j'y trouve une nourriture assez abondante pour ne pas avoir besoin de faire ou d'attaquer des systèmes ; j'applaudis à tout ce qui peut avancer le règne de Dieu de quelque côté que sorte la main qui travaille ; je suis à Christ et non pas à une Eglise particulière. »

La dernière publication catéchétique de M. Borel est intitulée : *Honore ton père et ta mère, instructions adressées aux enfants sur le 5<sup>e</sup> Commandement*. Il la fit paraître en 1846, à la demande de plusieurs parents, et en donna en 1855 une seconde édition, augmentée d'un récit moral authentique, *L'Histoire d'un enfant de Saint-Gervais*. Après avoir rappelé la scène de la promulgation du Décalogue, l'auteur traite successivement des divers devoirs des enfants envers leurs parents : amour, obéissance, respect et assistance. Ses exhortations pratiques sont illustrées de traits saisissants empruntés

à une expérience pastorale déjà fort variée. Impossible d'être à la fois plus concret et moins « naturaliste. »

L'ouvrage que nous venons de signaler est de 1846. Mais, entre ces deux séries de catéchismes, M. Borel s'était vu conduit à émettre deux écrits d'un genre bien différent. En 1842, la chaire de littérature et d'antiquités grecques de notre Académie étant devenue vacante par la mort de M. le professeur J.-L. Conte, le jeune chapelain du Collège s'inscrivit pour l'obtenir, parallèlement à MM. Jaq. Adert et Marc Viridet. Ce concours, qui se termina par des leçons d'essai données aux étudiants devant un jury d'experts, amena M. Borel à publier, en 1843, deux dissertations philologiques. L'une d'elles, qui comptait 87 p. in-12, était un *Examen critique de la tragédie de Rhésus*, attribuée par plusieurs lettrés à Euripide, et dont notre ami soutenait l'authenticité ; l'autre, qui n'avait que 59 pages, était un *Essai sur Pindare*, le plus grand des lyriques grecs. Dans ces deux mémoires, M. Borel faisait preuve d'une certaine familiarité avec les classiques de la Grèce et avec les travaux des érudits, mais on voyait aussi percer dans ces travaux, à côté de son penchant juvénile pour les métaphores et les épithètes fortement colorées, son antipathie native pour une critique un peu difficultueuse et sa prédilection déjà prononcée pour les sujets moraux et religieux. Ce qui l'intéressait dans les tragédies d'Euripide et les odes de Pindare, c'était l'homme intérieur, dans ce qu'il a de constant et d'éternel, bien plus encore que les traits particuliers d'un temps, d'un pays, d'un peuple déterminés ; et c'est ce qui lui permettait

de parler du paysage alpestre à propos du tragique de Salamine et des psaumes hébreux à propos du lyrique de Thèbes. Entre ce tour d'esprit et celui de son principal émule, le contraste était frappant. Le jury du concours apprécia les dissertations un peu sèches, mais savantes, précises et circonspectes de M. Adert plus que les essais ingénieux, mais trop romantiques de M. Borel. Ce fut le critique qui obtint la chaire vacante à l'Académie; l'orateur et le moraliste demeura en réserve pour le service de l'Eglise. La suite des événements montra bien à tous que, dans cette occasion délicate, la décision des experts avait été celle de la Providence.

#### IV

A la fin de 1846, une demi-place de pasteur étant devenue vacante en ville, par suite de la démission de M. Thouron, M. Borel se présenta pour l'obtenir, en concurrence avec six autres candidats, et le 19 novembre, il fut appelé à ce poste, au 4<sup>e</sup> tour de scrutin, par le collège électoral alors chargé des nominations ecclésiastiques, c'est-à-dire par la Compagnie des Pasteurs réunie au Consistoire. Installé le 13 décembre dans ses nouvelles fonctions, notre frère abandonna complètement, vers 1848, celles de chapelain du Collège, qu'il avait déjà dû partager, depuis 1844, avec un de ses confrères. Ayant, vers le même temps, remplacé officieusement M. le past. Ch. Barde pour l'administration

de sa dizaine du quartier de Rive, il s'inscrivit, en 1852, pour la succession de ce collègue, mais le suffrage universel, auquel les élections pastorales avaient été remises en 1847, lui préféra, — ainsi qu'à M. L. Rœhrich, — M. Et. Henry. C'était le 9 janvier 1853. M. Borel obtint cependant, le 25 juin 1854, une autre demi-place devenue vacante dans l'intervalle, et sa paroisse se composa dès lors, et jusqu'à la fin de sa carrière, des dizaines 1 et 3, comprises dans le bas de la ville, entre le lac, les Rues Basses, la commune des Eaux-Vives et la place du Molard.

Dans ce quartier de Rive, où l'Eglise nationale protestante venait de lui confier la cure d'âmes, l'instruction religieuse de la jeunesse et le soin des pauvres, des malades et des affligés, M. Borel ne tarda pas à se faire connaître, estimer et aimer de tous ses paroissiens, sans distinction d'âge ou de sexe, de rang ou de nationalité. Ainsi qu'on l'a rappelé au lendemain de sa mort, il considérait l'inspection régulière de son troupeau comme l'un de ses devoirs les plus immédiats. Aussi s'efforçait-il de visiter, au moins une fois par année, chacune des familles de son quartier, et, partout où une porte s'ouvrait devant lui, le fidèle messager de Jésus-Christ faisait entrer avec lui, dans le salon du riche ou dans la mansarde de l'indigent, les exhortations, les consolations, et, s'il le fallait aussi, les répréhensions de la Parole divine. L'humilité de son langage et sa simplicité de cœur provoquaient la confiance et l'expansion chez des personnes qui se seraient peut-être mises en garde et tenues sur la réserve vis-à-vis d'un ecclésiast-

tique d'un esprit plus aiguisé ou d'un abord plus compassé.

La paroisse de M. le pasteur Borel se composant surtout d'ouvriers et de petits marchands, ses journées étaient envahies par les affaires de patronage et de charité. Dans les temps de crise industrielle et commerciale, il devait multiplier les courses et les lettres aux fins de s'assurer, par lui-même, de la position réelle de ceux qui invoquaient son appui et de leur procurer le travail ou l'argent qui leur étaient indispensables. « Heureux, écrivait-il naguère, le pasteur qui sait utiliser ses diacres ! Je n'ai pas ce don, et j'ai passé ces temps de détresse générale (l'hiver 1884-1885) tourmenté par la crainte, ou d'encourager des vices en accordant une aumône, ou, en refusant, de laisser dans la souffrance des êtres dignes d'intérêt. » — Cette seconde crainte, il faut le dire, l'emportait d'habitude, dans son esprit, sur la première. Il sympathisait avec les malheureux comme un homme qui avait été lui-même aux prises avec toutes les difficultés de la vie. Et il savait aussi émouvoir en leur faveur les amis bien placés dont il s'intitulait quelquefois le « client, » par allusion aux coutumes de l'ancienne Rome, et dont la constante hospitalité de sa maison du Vieux-Collège, presque toujours ouverte à de jeunes pensionnaires, et la courageuse initiative de son ministère, largement offert, même en dehors de sa paroisse, aux vieillards, aux malades et aux affligés, avaient peu à peu multiplié le nombre. « Dans les années où des milliers de familles manquaient du nécessaire, dit-il dans le manuscrit de

sa lettre d'adieux, Dieu m'a suscité des amis généreux, dont les aumônes changeaient en actions de grâces les plaintes des indigents. Que de fois mon cœur de pasteur et de Genevois a été réjoui en entendant bénir des noms patriciens dans des logements étonnés d'une telle substitution d'épithètes! Leur concours a facilité ma tâche, mais augmenté aussi ma responsabilité. » A ces opulents patrons de ses charités pastorales, notre frère aurait pu dire, comme St-Paul aux Corinthiens: *Si nous avons semé pour vous les biens spirituels, est-ce beaucoup de recueillir vos biens temporels?*

Dans un pastorat tel que celui de M. Borel, l'œuvre de la cure d'âmes s'accomplit presque tout entière dans la sphère de la vie privée. Quelque importante que soit cette action quotidienne, elle n'est guère susceptible d'être racontée dans les feuilles publiques. Qu'il nous soit pourtant permis de retracer ici deux incidents de ce long ministère dont notre regretté collègue avait lui-même cru pouvoir révéler le secret.

Grâce à ses traditions de famille et à ses impressions de jeunesse, M. Borel était profondément attaché à la vieille Genève, et son ardent patriotisme avait un cachet foncièrement conservateur. Il ne sympathisait donc point avec les aspirations radicales, et les agitations populaires qui précédèrent et suivirent les débuts de son pastorat officiel lui apparaissaient comme un déplorable malheur. « En 1843, écrit-il dans son autobiographie, les hommes du mouvement s'ameutèrent, on se tira des coups de fusil dans la rue, et je savais que le principal foyer révolutionnaire était dans un

cercle du quartier de Rive. Sans consulter personne — car mon isolement vis-à-vis de la société m'a fait agir, dans plus d'une occasion, en dehors de la voie battue — je me rendis le soir au local de ce cercle, je demandai à être introduit et je parlai de paix à ces concitoyens excités. Je fus écouté avec bienveillance; j'étais moi-même un enfant de Rive; et, quoique ma démarche ne pût avoir aucun résultat, j'ai eu le sentiment d'avoir rempli un devoir. »

La génération actuellement vivante se souviendra mieux sans doute d'un autre trait du ministère de M. Borel.

En octobre 1861, la police retirait, un matin, du fossé fangeux qui longeait alors la promenade des Bastions, à l'endroit où s'élève aujourd'hui notre Palais académique, le corps d'un malheureux percé d'un grand nombre de coups. Le meurtrier arrêté quelques heures plus tard, un jeune employé de 21 ans, ne tardait pas à avouer son crime, tout en cherchant à le pallier par des excuses invraisemblables. Après avoir été enfermé dans une cellule pendant plus de quatre mois, il fut condamné à mort le 26 mars 1862.

M. Borel connaissait la famille d'Elcy, il avait assisté sa sœur à son lit de mort; il avait eu à avertir ce jeune homme depuis longtemps dévoyé. Après la condamnation du criminel en première instance, il obtint la permission de le visiter, — en même temps que M. l'aumônier Rimond et son gendre M. le pasteur Ruffet, — et il voulut en user à peu près tous les jours. A la suite des entretiens, des lectures et des prières de ses moni-

teurs spirituels, le malheureux, qui avait d'abord gardé une attitude très renfermée, se décida à faire des révélations complètes. Le jugement de la Cour de Cassation et le vote du Grand Conseil ayant sanctionné la peine capitale prononcée contre le meurtrier, M. Borel retourna passer avec Elcy les dernières heures de sa vie. Sous l'impression pénétrante de ces exhortations pastorales, et de celles de M. Ruffet, qui avait déjà trouvé le chemin de son cœur, le condamné écrivit à ses parents et à ses anciens camarades des lettres où il exprimait la contrition profonde qu'il éprouvait à la pensée de son crime et à la confiance qu'il nourrissait dans le pardon divin que Christ a acquis par son sang à ceux qui se cramponnent à sa croix. Après ce dernier entretien avec Elcy, M. Borel tint encore à l'accompagner, avec M. Rimond, jusqu'au pied de l'instrument de supplice, et ceux qui ont vu passer, à l'aube blanchissante de certain jour d'avril, cette fatale charrette où deux ecclésiastiques en robe et en tricorne étaient assis à droite et à gauche du jeune meurtrier repentant qu'on conduisait nu-tête à la guillotine, n'oublieront de leur vie ce tragique et funèbre spectacle.

A la suite de l'assassinat des Bastions, un mouvement d'horreur et de honte avait agité notre ville ; les débats du tribunal, en étalant au grand jour d'humiliants mystères, avaient encore accru la consternation publique. M. Borel crut devoir profiter de cet état des esprits pour chercher à secouer la torpeur morale qui s'était emparée d'une partie de la population genevoise. Dans deux émouvantes brochures, qui furent plus tard réim-

primées ensemble sous le titre de : *Un condamné et sa Dernière Nuit*, le digne pasteur raconta la lamentable histoire que nous venons de résumer, en s'appliquant surtout à signaler et à stigmatiser les vices qui avaient graduellement amené le jeune Elcy au crime. Cet écrit produisit une impression aussi sérieuse que profonde.

On peut, du reste, retrouver la trace de bien d'autres épisodes saisissants ou touchants du ministère de M. Borel en parcourant, non seulement ses nombreuses publications relatives à ses œuvres de relèvement moral, — auxquelles nous consacrerons plus loin un paragraphe spécial de notre étude — mais encore les petits récits fictifs, tenant le milieu entre le traité et le roman, qu'il fit paraître, à bien des reprises, au cours de sa longue existence, et qui devaient faire pénétrer dans le public des bibliothèques populaires les leçons qu'il avait lui-même retirées de sa vie pastorale.

Le recueil des *Etrennes religieuses* renferme plusieurs morceaux de ce genre signés du nom de M. Borel. Ils sont intitulés : *Mariette, ou un passage de la Bible* (1856), *Vanité* (1857), *Louisa, ou une page du portefeuille d'un pasteur* (1861), *Un dimanche à la campagne* (1866), *Un pèlerinage patriotique* (1868), *Un combat de conscience* (1871). Bien que l'imagination de l'auteur ait collaboré dans ce cas avec sa mémoire, et que la fiction se mêle largement, dans ces récits, avec la réalité, on sent, en parcourant ces pages, que la plupart des caractères qui y figurent et des faits qui y sont rapportés ont été en quelque sorte *vécus* par l'écrivain qui les retrace. Ce qui nous frappe surtout dans ces morceaux, et ce qui

les distingue avantageusement, à nos yeux, des compositions du même genre improvisées par des amateurs des deux sexes qui sont nés dans la classe riche et ne sont presque jamais sortis de leur bibliothèque ou de leur boudoir, c'est la connaissance intime qu'ils révèlent, chez leur auteur, de la vie réelle du peuple, de son langage, de ses préoccupations quotidiennes, de ses tentations et de ses fautes particulières, mais aussi de ses victoires sur le mal et de ses actes de vertu. Nous ne doutons pas que ces petits récits n'aient pu atteindre certaines consciences mieux encore que de longs sermons.

Nous en dirions autant d'un roman de 118 pages in-12° qui les avait précédés, en 1859, sous ce titre : « *Anatole, ou un Séjour à Montreux*, par un pasteur de l'Eglise de Genève, » si l'on n'y trouvait entremêlées à l'histoire, très édifiante d'ailleurs et assez psychologique, de la conversion d'un jeune et élégant viveur, des considérations apologétiques un peu vieilles, et des descriptions de la nature trop nombreuses, trop surchargées et trop conventionnelles, sans parler d'une diction décidément trop riche en hypotyposes et en prosopopées. — A ce récit fictif, qui avait été l'un des premiers débuts de M. Borel dans ce genre difficile, nous préférons beaucoup celui qui fut, semble-t-il, sa dernière œuvre et qu'il publia, l'an passé, sous ce titre : *Une Diaconesse*, en le dédiant à la mémoire bénie du Dr Ad. Butini et de M. J.-L. Micheli (Genève, Carey, 1886; un vol. in-12° de 127 p.) Ces pages, développement de son précédent écrit intitulé : *Louisa*, sont les

mémoires supposés d'une ancienne diaconesse, que l'auteur fait naître dans la maison qui avait été la sienne propre et vivre dans les établissements qu'il avait le mieux connus, et à laquelle il fait visiter les quartiers où il avait lui-même exercé son ministère et traverser quelques-unes des expériences par lesquelles il avait lui-même passé. En traçant encore, de sa main défaillante, les lignes de ce dernier volume, le vénérable octogénaire était poussé par le désir de susciter, chez les jeunes filles libres de tout devoir de famille, une vocation de charité parallèle à cette vocation pastorale dont il avait si richement éprouvé l'excellence. Puisse-t-il avoir atteint et atteindre encore son but !

## V

Comme prédicateur, M. Borel manquait de quelques-uns des dons qui font les maîtres de la chaire. Ses sermons brillaient par la couleur plus que par le dessin, par le mouvement des images plus que par l'enchaînement des idées. Mais ils avaient une qualité rare, et qui n'est guère compatible avec l'analyse rigoureuse, la dialectique serrée, la minutieuse exactitude de l'exégèse et de la dogmatique. Ils avaient de l'onction, cette onction que Vinet appelle « une gravité accompagnée de tendresse, une sévérité trempée de douceur, la majesté unie à l'intimité, » — cette onction que le mystique Dutoit-Membrini définissait « une chaleur moelleuse,

douce, nourrissante, qu'on expérimente sans pouvoir l'analyser et qui a pour sources l'esprit de régénération et de grâce, les renoncements, l'oraison et la pénitence, » — cette onction dont le critique Hugues Blair disait qu'elle « procède d'un prédicateur ému, profondément pénétré des vérités qu'il annonce, uniquement occupé du désir de les voir faire sur ses auditeurs toute l'impression qu'on doit en attendre. »

Si M. Borel ne voyait pas d'habitude au pied de sa chaire les personnes avides d'une prédication plus philosophique ou plus scientifique que la sienne, il était donc apprécié, comme prédicateur, de beaucoup d'âmes simples et de beaucoup d'âmes pieuses, et l'on ne pouvait l'entendre sans retirer de ses paroles une grande édification pratique. Il sentait néanmoins mieux que personne que ses sermons proprement dits perdraient beaucoup à l'impression. Aussi n'a-t-il guère fait paraître, dans ce genre, que quelques discours de fête ou de circonstance, qui donnent bien l'idée de ce qu'il était en chaire les jours de grande solennité : un *Discours de consécration*, prononcé le 8 décembre 1867 et publié en 1869 ; un *Sermon de Jeûne genevois*, publié en 1871 ; un *Sermon de Pentecôte*, publié en 1872 ; enfin, un *Sermon pour la Fête de la Réformation*, prononcé le 2 novembre 1873, et publié, soit dans les *Feuilles évangéliques* (n° 8), soit, en partie, dans les *Etrennes religieuses* de 1874.

Nous avons parlé plus haut des catéchismes de M. Borel. C'est peut-être ici le lieu de mentionner une allocution sur *Les Chemins de fer à Genève* qu'il adressa

aux enfants de la Diaconie de la Madeleine à l'issue du catéchisme du 14 mars 1858, c'est-à-dire deux jours avant l'inauguration solennelle du Lyon-Genève. Dans ce petit discours, qui fut imprimé et largement distribué, le pasteur de Rive expliquait à ses jeunes paroissiens que l'établissement d'un chemin de fer reliant la Suisse à la France était pour le pays un événement trop grave pour que l'Eglise n'eût rien à en dire, et il formait le vœu que le progrès moral de la nation marchât de pair avec son progrès matériel et que la vieille Genève protestante, loin de se laisser absorber par l'élément étranger, réussît à agir sur la population immigrée comme un véritable levain spirituel.

Mais c'était dans les cultes familiers célébrés devant des auditoires restreints que la personnalité modeste de M. Borel se sentait le plus à l'aise et que sa voix paternelle trouvait le mieux le chemin des cœurs. Membre de la Commission de la Vie religieuse dès l'époque de sa fondation, il était un des pasteurs qui s'étaient donné le plus de peine pour établir ces services du soir, si mal vus, au commencement, d'une fraction de la Vénéritable Compagnie. Pendant deux ans, il avait tenu tous les jeudis soir des réunions religieuses au local dit du Fort-de-l'Ecluse. Plus tard, vers la fin de sa carrière, il fut aussi l'un des premiers membres de notre clergé national qui tint à honneur de se faire entendre dans les salles de conférences ouvertes par le Comité de l'Evangélisation populaire. Il aimait à se charger, à l'occasion, des services de nos temples de campagne, de ceux des chapelles de Landecy et de Miolan, de ceux

de l'Infirmerie de Plainpalais, ou, plus tard, de l'Asile de Pressy. Les réunions de prières et d'exhortations mutuelles répondaient, tout particulièrement aussi, à ses besoins de communion fraternelle et d'épanchements intimes. « Pendant des années, dit le *Journal religieux*, on l'a vu, lui, pasteur national, suivre assidûment la réunion de prières qui avait lieu le samedi soir à la chapelle indépendante de la Pélisserie. Il était toujours le premier à se lever pour proposer quelque sujet de prière et, lorsqu'arrivait la dernière réunion de l'année, il se faisait un plaisir de remettre à chaque assistant, en souvenir, un petit livre en tête duquel il avait écrit de sa main : *De la part d'un frère.* »

Si M. Borel attachait beaucoup de prix, pour lui-même, à l'institution des assemblées de prières, il en attachait peut-être plus encore, pour ses paroissiens, à celle du culte de famille. La présence de ce culte dans un intérieur était, à ses yeux, la vraie pierre de touche de la piété, la vraie source du bonheur domestique, et son absence, la cause profonde de presque toutes les misères morales et même matérielles. Aussi, lorsqu'arrivé au terme de son pastorat, il se demanda dans quelle condition religieuse il laisserait le troupeau que le Seigneur lui avait confié, et qu'il dut constater que les onze douzièmes de ses paroissiens ne pratiquaient point le culte de famille, il se sentit pressé de faire un énergique et suprême effort pour combler cette lacune et remédier à ce mal. Il prépara donc, en 1883, un volume de *Méditations pour le Culte domestique* qui renfermait, dans ses 255 pages in-12, outre une intro-

duction et un petit recueil de prières empruntées à divers auteurs, 12 méditations originales sur des récits de l'Ancien Testament, 18 sur des récits des Evangiles, 11 sur les faits de la Semaine sainte et 10 sur l'Épître aux Philippiens. Il fit ensuite au temple de la Madeleine une conférence sur le culte domestique, et, à la fin de cette séance populaire, il offrit de céder gratuitement son volume à tous ceux de ses auditeurs qui s'engageraient à le lire en famille, et de se rendre, tel ou tel soir, chez tous ceux de ses paroissiens qui lui en feraient la demande, pour inaugurer lui-même leur culte domestique et guider leurs pas dans l'accomplissement de ce saint devoir.

Cette conférence sur le culte domestique fut répétée, non sans succès, dans plusieurs paroisses rurales de notre canton et des cantons voisins. Elle le fut en particulier, durant l'automne de 1884, dans la paroisse de Rances et Valleyres, où M. Borel était déjà bien connu, soit par les séjours qu'il y avait longtemps faits, presque chaque année, chez M. Edmond Boissier-Butini et sa sœur, M<sup>me</sup> de Gasparin, soit par la préface qu'il avait mise, en 1879, à la biographie du *Comte Agénor de Gasparin*, travail rédigé sur des notes très étendues provenant de la source la plus immédiate. A la suite de cette conférence, notre frère reçut de quelques-uns de ses auditeurs vaudois des lettres l'invitant à revenir, aussitôt que ses occupations lui permettraient une vacance, leur faire part des riches trésors de son expérience chrétienne. M. Borel retourna donc, en 1885, passer la semaine avant Pâques chez M. le pasteur

Burnand, consacrant ses matinées à méditer dans la campagne et ses après-dîners à visiter des malades, et faisant, chaque soir, tantôt dans le temple de Rances, tantôt dans la maison municipale de Valleyres, et devant un auditoire en grande partie masculin, un service de préparation à la sainte Cène. Telle fut l'origine d'un opuscule de 40 pages in-12, intitulé : *Six jours de vacances d'un pasteur de ville*. M. Borel y avait transcrit les notes qu'il avait prises pendant son séjour dans cette paroisse, en joignant à ses observations et à ses descriptions quelques souvenirs de ses entretiens avec le comte de Gasparin, des éloges fort judicieux de la vie des champs et d'autres exhortations appropriées au public auquel il destinait ses pages, c'est-à-dire aux villageois de Rances et de Valleyres, dont il prenait congé en leur disant : « Au revoir, ici-bas ou plus haut ! »

Les publications pastorales que nous venons de mentionner nous amènent tout naturellement à ce livre de *La Vieillesse* dont la première édition parut en 1883 et la seconde en 1885, et qu'on peut envisager comme le testament spirituel de notre regretté collègue, comme le fruit longuement mûri de ses quatre-vingts ans de vie et de ses cinquante années de ministère. Ces 144 pages in-12, qui portent en façon d'épigraphe ce mot d'Amiel : « Apprendre à vieillir, c'est l'étude la plus difficile de l'art de vivre, » se composent d'abord de cinq chapitres de réflexions et d'exhortations : « Deux voyageurs inséparables » (l'homme et la mort) ; « Souvenirs » ; « le Présent » ; « Conseils » ; et « Secours. » Puis viennent des « Prières » pour les vieillards, et des

« Conseils aux enfants et petit-enfants » qui les entourent, avec indication des passages bibliques qu'on doit leur lire ou leur réciter de préférence. M. Borel avait conservé jusqu'au bout toute la fraîcheur de son imagination. Ce petit volume est donc plein de poésie, de descriptions fortement colorées de la nature alpestre et de l'ancienne cité genevoise. Mais il est plein aussi de sérieux, d'enseignements solides et d'avertissements salutaires. « Je crois, dit l'auteur, c'est pourquoi je parle; j'aime, c'est pourquoi j'insiste. » Nous sommes certain que ce livre aura fait le plus grand bien aux vieillards qui l'auront lu avec recueillement au coin de leur foyer solitaire. Au reste, M. Borel revenait fréquemment, dans ses derniers sermons, et dans les prières qui les accompagnaient, sur les sujets qu'il avait développés sur ce récent ouvrage. Aussi nous expliquons-nous l'impression profonde que ces discours laissaient dans l'âme des vieillards de notre ville et surtout de nos campagnes. Un de nos amis, qui avait eu le privilège d'entendre, à la chapelle de Vernier, l'une des dernières méditations de M. Borel, nous a raconté qu'au sortir de ce culte, une digne fermière de la localité, qui devait être rappelée à Dieu le même jour que le prédicateur, s'était écriée d'une voix émue : « Cet homme prie comme s'il avait déjà la tête dans le ciel ! » — Beau témoignage rendu à la haute spiritualité du pieux octogénaire !

## VI

Nous n'avons rien dit encore, dans les paragraphes qui précèdent, de l'œuvre spéciale dont M. le pasteur Borel fut parmi nous l'un des premiers apôtres, à laquelle il consacra le meilleur de ses forces, et à laquelle aussi son nom demeurera pour toujours associé : il est temps que nous consacrons quelques pages à cette sainte et généreuse entreprise du Refuge et de la Fédération.

Parlons d'abord de l'œuvre du Refuge.

L'attention de notre frère avait été de bonne heure attirée sur les maux de tout genre produits par la corruption croissante des mœurs. Lorsque la démolition de nos remparts et l'établissement des chemins de fer eurent amené à Genève tout un flot nouveau de population étrangère, l'un des premiers effets de cet agrandissement subit de notre ville fut d'y provoquer un véritable débordement du libertinage. Le quartier où M. Borel exerçait son ministère était le plus atteint, car il renfermait huit ou dix de ces établissements innombrables que la police croit devoir tolérer afin d'empêcher, dit-elle, un plus grand mal. Comment un pasteur qui prenait au sérieux les devoirs de sa charge n'aurait-il pas été jeté, par cette circonstance, dans la plus douloureuse des perplexités ? Quand notre frère faisait sa tournée paroissiale, il se demandait avec anxiété s'il devait, ou non, frapper à ces portes soigneusement

verrouillées. Il y avait là, dans ces bastilles du vice, des créatures profondément déchues, mais pour lesquelles le sang de Christ avait aussi coulé sur la croix. Jésus avait défendu à ses serviteurs de jeter leurs perles devant les pourceaux, mais il leur avait déclaré que la pécheresse repentante devancerait au Royaume des cieux les scribes et les pharisiens. Ne pouvait-il pas se trouver, au nombre de ces femmes perdues, d'infortunées victimes d'une misère accablante, d'un piège habilement tendu, d'une heure d'égarement et de folie, qui déploreraient leur chute et qui étaient prêtes à saisir la main charitable disposée à les relever ?

Telles étaient les questions qui tourmentaient le pasteur des Rues-Basses quand deux événements imprévus vinrent l'éclairer sur les devoirs nouveaux auxquels son Maître l'appelait. A la suite d'un décès survenu dans une maison malfamée de son quartier, on lui demanda, chose inouïe jusqu'alors, d'y célébrer un service funèbre. M. Borel y consentit, mais à la condition qu'il pourrait, dans cette occasion, s'exprimer librement devant toutes les compagnes de la malheureuse que Dieu venait d'enlever à sa vie de péché : l'impression produite par ses appels évangéliques fut extrêmement vive, et les sanglots désespérés de quelques-unes des assistantes lui montrèrent que tout sentiment moral et religieux n'était pourtant point encore éteint dans ces consciences cautérisées. A la même époque, M. Borel apprit, par suite d'un incident providentiel, qu'une jeune personne de la Suisse allemande était retenue de force dans un repaire d'infamie où elle s'était engagée par ignorance.

Ayant obtenu de la police la libération immédiate de cette pauvre fille, il apprit d'elle les regrets et les remords cuisants de quelques-unes de ces pécheresses avec lesquelles elle avait été en contact involontaire. Plusieurs suicides survenus, vers le même temps, dans des maisons suspectes, vinrent confirmer ce dernier témoignage.

M. Borel n'hésita plus alors à tenter une démarche décisive. Il avait entendu parler des *midnight meetings* imaginés à Londres ; il résolut d'essayer quelque chose de semblable. A l'approche des fêtes de Pâques de 1861, il adressa à une soixantaine de femmes de mauvaise vie une circulaire les convoquant à une réunion religieuse qui devait être tenue dans la soirée, au local dit du Fort-de-l'Ecluse. A l'heure fixée, il en vit paraître cinq, de la catégorie de celles qui jouissaient d'une liberté relative : les autres n'avaient naturellement pas reçu leur billet d'invitation. Le fidèle pasteur leur lut la parabole de l'Enfant prodigue ; il la fit suivre d'un vigoureux commentaire, écho des appels miséricordieux du Sauveur ; il termina par une prière émue. Puis il congédia ses auditrices, en les pressant de recourir sans scrupule à leur pasteur, si elles venaient à céder aux impulsions de leur conscience et de l'Esprit de Dieu.

Le lendemain, deux de ces malheureuses se présentèrent chez M. Borel : elles furent immédiatement placées dans deux maisons chrétiennes. Il en vint encore quelques-unes les jours suivants, mais il fallut promptement se mettre à opérer un triage entre celles

qui désiraient sincèrement renoncer à l'inconduite et celles qui ne songeaient qu'à exploiter la bienveillance de leur nouveau protecteur. Les efforts persévérants du pasteur de Rive et d'autres chrétiens zélés augmentèrent néanmoins peu à peu le nombre des repentantes. On les mit d'abord en pension dans des familles genevoises ou vaudoises qui offraient toutes les garanties voulues ; mais le nombre des personnes sérieuses qui consentaient à accepter cette tâche délicate fut bientôt trop petit. Les établissements de charité de notre ville refusaient ces pensionnaires compromettantes ; un asile spécial déjà institué à Berne ne pouvait pas admettre toutes celles qu'on lui présentait. Dans cet état de choses, M. Borel et d'autres chrétiens de notre ville, qui s'étaient occupés à côté de lui, et peut-être avant lui, de la même œuvre, se virent tout naturellement poussés à se demander s'ils ne devaient pas reprendre un ancien projet qui, quarante ans auparavant (en 1820), avait eu, pendant six mois, un commencement de réalisation, et fonder à Genève une Maison de Refuge pour les femmes de mauvaise vie qui voudraient rompre avec leur détestable passé.

Ce fut sous l'empire de cette préoccupation que, dans le courant de 1862, et quelques mois seulement après la publication de son opuscule : *Un condamné et sa dernière nuit*, M. Borel fit paraître, sous ce titre : *Dans l'abîme*, une brochure de 32 pages in-16, dans laquelle il racontait, d'une manière saisissante, l'histoire fictive d'une femme tombée, et démontrait jusqu'à l'évidence que, pour remonter la pente du vice, la

pécheresse a besoin d'un appui plus fort que celui de sa propre volonté et d'un asile plus sûr que celui de la maison paternelle ou d'une maison ordinaire, choisie en quelque sorte au hasard. Dans la préface de cette nouvelle brochure, M. Borel avertissait ses lecteurs que cet opuscule était resté longtemps en portefeuille, et qu'en le livrant à l'impression, l'auteur avait cédé aux conseils d'amis chrétiens. Il s'attendait bien aux murmures que cette publication insolite allait exciter dans sa ville natale ; mais sa « plume tremblante » avait cru devoir obéir à une « voix impérieuse, » qui avait fait taire toutes ses répugnances.

La brochure de notre frère provoqua sans doute dans certains milieux des haussements d'épaules ou des hochements de tête peu sympathiques, mais elle gagna pourtant ailleurs à son entreprise d'ardents et généreux patrons. Parmi ces derniers se trouvait M. Butini-de la Rive, qui emmena M. Borel visiter avec lui les Refuges de Berne, de Riehen, de Strashbourg, de Kaiserswerth et de Paris. Peu avant ou peu après ce voyage, les ecclésiastiques nationaux et indépendants qui s'occupaient spécialement du sujet que notre frère avait remis à l'ordre du jour se réunirent avec quelques amis laïques pour examiner de nouveau la question, et, forts de leurs convictions et de leurs expériences, ils décidèrent la fondation d'un Refuge et constituèrent à cet effet un Comité composé de 6 messieurs et de 12 dames. Les messieurs étaient, avec MM. les pasteurs Borel et F. Bordier, de l'Eglise nationale, MM. les ministres Pronier et Ruffet, de l'Eglise libre, et MM. J.-L.

Micheli et Adrien Picot. L'établissement s'ouvrit le 1<sup>er</sup> octobre 1862, dans une maisonnette du chemin des Eaux-Vives, qui fut bientôt jugée trop exigüe, trop incommode et trop peu isolée ; il fut donc transféré, au bout de dix-huit mois, c'est-à-dire dès le printemps de 1863, au chemin de Jargonnant, dans l'ancienne demeure du pasteur de la paroisse.

Aménagé pour 15 pensionnaires, le Refuge avait à sa tête deux directrices dévouées ; il était en outre régulièrement visité par une douzaine de dames patronesses et par un excellent chapelain, chargé d'y dispenser l'enseignement religieux. Dans cette situation donnée, l'œuvre spéciale qui incombait au président du Comité aurait pu être assez limitée. S'il s'était borné à surveiller l'administration générale de la maison, à lui assurer les ressources indispensables, à traiter avec les autorités locales et les communes étrangères, à faire les démarches extraordinaires qui ne pouvaient être confiées à des dames, à s'entretenir, enfin, chaque semaine, avec les directrices, des dispositions de leurs pensionnaires, en se réservant d'intervenir seulement dans les cas exceptionnels qui réclamaient un certain déploiement d'autorité, tout le monde aurait trouvé qu'il s'acquittait, d'une façon très consciencieuse, de ses fonctions de directeur du Refuge. Mais, quand on parcourt la série des Rapports de cette œuvre, on s'aperçoit bien vite que M. Borel avait conçu sa tâche d'une manière plus large et plus profonde. Il tenait à entrer dans des relations pastorales avec chacune des repentantes abritées sous le toit du Refuge. Il s'efforçait

en outre de provoquer de nouveaux retours au bien en allant chercher, dans les hôpitaux, les prisons, ou ailleurs, les pécheresses dégoûtées de leurs désordres, et en leur faisant connaître les miséricordieuses compassions du Sauveur. Puis, lorsque les pensionnaires du Refuge étaient placées ou mariées à l'étranger, il continuait à correspondre avec celles qui venaient encore réclamer ses conseils ou son appui, si bien qu'entre ces lettres pastorales et les lettres d'affaires exigées par la direction de l'établissement, il lui arrivait, dans les derniers temps, d'avoir, par année, jusqu'à 400 missives à écrire pour cette œuvre.

Il faut dire aussi que, sous la direction de M. Borel, l'œuvre du Refuge n'avait pas tardé à pousser autour d'elle plus d'une branche latérale. Le Comité de l'établissement s'était vu amené, d'une part, à placer un certain nombre de femmes repentantes, en particulier celles de nationalité genevoise, dans des asiles de l'étranger ou dans des maisons particulières; et, d'autre part, à renvoyer dans leur famille ou à remettre à des établissements préventifs des jeunes filles qui n'avaient pas encore roulé jusqu'au fond de l'abîme, mais qui se trouvaient engagées sur la pente du vice. Ce n'est pas tout. Les publications et les conférences de M. Borel l'ayant fait connaître, au près et au loin, comme un des promoteurs les plus dévoués et les plus expérimentés de toutes les entreprises de sauvetage moral, on s'adressait de toutes parts à lui dans les cas de ce genre. Des jeunes gens ou des hommes mûrs qui sentaient sur leur conscience le poids de quelque faute grave écri-

vaient à notre frère pour lui exprimer leur repentir et pour lui demander ses directions, le prenant parfois comme intermédiaire des ruptures qu'ils voulaient opérer ou des réparations qu'ils voulaient accomplir. D'autres fois, c'étaient des familles étrangères qui le priaient de protéger ou de surveiller telle jeune fille qui était venue cacher dans notre ville la honte de sa chute, ou telle épouse infidèle qui avait été expulsée de la maison conjugale. L'œuvre du Relèvement moral constituait donc pour le pasteur de Rive comme une seconde paroisse, qui l'occupait presque autant que la première.

Nous venons de prononcer le mot de « conférences ». Ce n'était pas seulement dans la ville et dans la banlieue de Genève que M. Borel était fréquemment appelé à parler sur ces sujets moraux qu'il avait tout particulièrement pris à cœur. La nécessité de procurer des ressources financières au refuge de Jargonant, qui abritait surtout des personnes étrangères à notre pays ou à notre canton, le désir de provoquer la création d'établissements analogues partout où le besoin s'en faisait sentir, le poussèrent de bonne heure à aller donner des séances hors de Genève. Dès l'hiver 1865-66, M. Borel partit pour l'Angleterre, sans savoir un mot de la langue du pays, afin d'y collecter une partie de l'argent exigé par l'acquisition d'un terrain qui dominait la maison de Jargonant; il se rendit à cet effet à Liverpool et à Londres, profitant de ce voyage pour visiter les Refuges de ces deux villes, et il en rapporta 6,985 francs, c'est-à-dire le tiers de la somme désirée. Avant et après cette date, nous le voyons faire,

presque toutes les années, quelque campagne de conférences et de collectes, tantôt dans le canton de Vaud (Nyon, Rolle, Morges, Lausanne, Cully, Vevey, Montreux, Aigle, Orbe, Baulmes, etc.), tantôt dans le canton de Neuchâtel (Couvét, Auvernier, Neuchâtel, Fleurier, Locle, Chaux-de-Fonds, La Sagne, les Ponts, etc.), tantôt à Berne ou Bâle, tantôt dans le midi de la France (Lyon, Dieulefit, Valence, Avignon, Marseille, Cannes, Nice, Nîmes, Montpellier, etc.), tantôt dans le Nord de l'Italie (Gênes et Turin), tantôt à Chambéry, tantôt à La Haye, tantôt à Strasbourg, où il obtint la réouverture d'un Refuge fermé depuis cinq ans, tantôt enfin à Paris, où il eut, au printemps de 1878, des entrevues semi-officielles avec le directeur de la Police des Mœurs et avec le Préfet de Police. Notre frère était en outre fréquemment consulté, de vive voix ou par écrit, au sujet de la création de nouveaux Refuges en Suisse, en France, en Allemagne ou en Italie.

N'allons pourtant pas conclure des détails qui précèdent que l'œuvre du Refuge n'avait valu à M. Borel que des satisfactions et des succès d'amour-propre. Cette courageuse entreprise avait au contraire été, surtout à ses débuts, toute hérissée de tracasseries et de mécomptes de tous genres. Faire antichambre, pendant des heures, dans tel bureau d'administration, avec des gens plus ou moins tarés, pour n'obtenir ensuite, des autorités ainsi relancées, que des réponses évasives, des promesses illusoirees ou un concours purement momentané; affronter, à l'occasion, la tenue indécente, les regards éhontés des malheureuses qu'il voulait arracher à leurs

désordres, ou encore les railleries cyniques, les menaces grossières des créatures, plus ignobles encore, qui vivaient de l'exploitation du vice et auxquelles il prétendait arracher leur proie ; respirer journellement les miasmes impurs qui s'exhalent des cloaques de l'infamie, et faire à chaque pas de nouvelles et navrantes découvertes dans le ténébreux empire du mal ; assister quelquefois, après de longs mois d'efforts et de prières, de vigilance et de sollicitude, à la rechute d'une âme qu'il croyait avoir réussi à retirer de l'abîme ; se demander alors, avec angoisse, s'il n'avait pas péché ou par trop de mollesse ou par trop de rigueur, et si Dieu n'avait pas voulu, par ces humiliants échecs, punir en lui quelque infidélité cachée ; essayer, avec les sarcasmes des libertins, les critiques des honnêtes gens, quelquefois plus choqués par tel défaut, réel ou prétendu, de tact ou de mesure, qu'ils ne sont touchés par de véritables prodiges de zèle et de charité ; entendre, par exemple, tel de ses honorables collègues se plaindre à la Vénérable Compagnie du ridicule que le pasteur de Rive jetait sur l'Eglise nationale en bravant, comme il le faisait, les moqueries de toute la Maison-de-Ville : voilà quel fut, pendant bien des années, le sort quotidien du directeur du Refuge. Aussi conçoit-on que, parfois, l'âme écrasée par cette lourde charge, il fût sur le point d'abandonner une œuvre qui lui semblait exiger de ses serviteurs toute la prudence du serpent jointe à toute la pureté de la colombe, et qu'à l'exemple du prophète découragé de l'Ancienne Alliance, il laissât échapper ce

cri : *C'en est assez, Eternel, prends maintenant mon âme, car je ne suis pas meilleur que mes pères!*

Mais la Parole divine nous apprend que ceux qui auront semé avec larmes moissonneront avec chants de triomphe, et les souffrances que le Refuge avait causées à M. Borel furent certainement bien compensées par les joies spirituelles qu'il devait lui apporter. Lorsqu'après dix-huit années d'efforts, il se démit, en 1880, de la direction de cette œuvre, et se déchargea sur de plus jeunes épaules d'un fardeau devenu trop pesant pour les siennes, notre frère pouvait se rendre le témoignage qu'il avait travaillé au sauvetage de plus de 400 malheureuses qui, sans son intervention charitable, auraient probablement expiré dans une cellule d'hôpital, rongées par d'horribles maladies, ou qui auraient achevé de croupir dans la fange de la débauche, en inoculant à des âmes novices le poison de l'impureté. De 1862 à 1881, l'asile des Eaux-Vives avait reçu, à lui seul, 229 pensionnaires, dont le tiers ou la moitié peut-être avaient été rendues à une vie honnête, dont beaucoup faisaient d'excellentes mères de famille, ou des domestiques de toute confiance, dont plusieurs enfin donnaient des preuves d'une piété décidée, puisque l'une d'entre elles était même devenue la compagne dévouée d'un pasteur américain. Presque toutes, du reste, en quittant le refuge de Jargonant, avaient exprimé leur vive reconnaissance pour leurs généreux bienfaiteurs et réclamé la mention régulière de leurs noms dans les prières communes; beaucoup avaient continué à considérer cette maison comme leur foyer paternel; elles écrivaient au directeur et aux

directrices des lettres émues, elles aimaient même à revenir, par intervalles, passer quelques jours sous ce toit tutélaire où elles avaient trouvé un port après la tempête. Dans cette première période de dix-huit années, le Refuge n'avait eu à déplorer que deux évasions furtives, et si les défections déclarées avaient été plus nombreuses, les pensionnaires de l'Asile qui l'avaient quitté pour se replonger dans le désordre avaient presque toutes demandé à emporter leur Bible avec elles, et elles avaient gardé des instructions de leurs anciens protecteurs un souvenir qui ne les avait plus quittées. Enfin l'existence même de cet abri chrétien ouvert à toute pécheresse repentante avait révélé aux créatures les plus corrompues l'immensité des miséricordes divines et leur avait ouvert une vague perspective de réhabilitation future. Témoin cette tenancière d'un bouge infâme que l'on avait admise pour un motif grave à visiter le Refuge, et qui, au moment de se retirer, s'était affaissée sur une chaise et s'était écriée, avec une expression impossible à rendre : « M'admettriez-vous aussi quand je le désirerais ? »

Pour qui connaît le prix de l'âme, il y avait certes bien là de quoi se féliciter et se réjouir. Quand on relit, comme nous venons de le faire, la collection complète des 18 Rapports adressés par M. Borel aux souscripteurs du Refuge, on comprend que ses récits saisissants et tragiques, qui excitent tour à tour l'horreur et la pitié, aient troublé à salut plusieurs consciences jusqu'alors endormies dans le péché ; on comprend que les exemples merveilleux qu'il pouvait donner de la puis-

sance régénératrice du christianisme aient affermi la foi et stimulé la charité de bien des âmes pieuses ; mais ce qu'on comprend surtout, c'est qu'un serviteur de Christ qui, dans la main de Dieu, avait été l'instrument de ces résurrections morales et spirituelles trouvât comme un avant-goût des félicités célestes en songeant aux âmes qu'il avait contribué à arracher à la perdition et à ramener aux sources de la vie d'En haut. *Sachez, dit St-Jacques, que celui qui ramènera un pécheur de la voie où il s'égare sauvera une âme de la mort et couvrira une multitude de péchés.* (Jacq. V, 20.)

## VII

Tout en travaillant avec ardeur à la régénération des personnes tombées dans l'inconduite, M. Borel devait songer, dès le début de son œuvre de relèvement, à la réforme des institutions sociales relatives à la police des mœurs. En présence des excès révoltants qui venaient attrister son regard pastoral, le directeur du Refuge ne pouvait se contenter de retirer du bourbier et d'abriter dans son asile les quelques infortunées que le repentir saisissait au milieu de leurs souillures ; il devait nécessairement se mettre à sonder les causes de la démoralisation publique ; il devait ensuite s'efforcer d'en tarir les sources et d'en éteindre, si possible, les principaux foyers.

Il lui fallait pour cela le concours de l'opinion générale, seule capable de déterminer, sur ce point, l'action de l'autorité civile. Après avoir hésité, pendant plusieurs années, à divulguer les faits scandaleux dont il avait été témoin, M. Borel fut conduit à penser que ces révélations étaient nécessaires pour émouvoir la conscience publique. Il résolut donc de prêter son concours à des personnes, indignement trompées, qui reculaient devant les difficultés et les dangers de certaines revendications juridiques, et de porter une lumière vengeresse dans ces bas-fonds ténébreux où s'accomplissaient impunément les plus viles infamies.

En 1865 déjà, M. Borel nantit de ce sujet plusieurs des journaux les plus répandus de la Suisse; il dénonça les pourvoyeurs de la débauche aux magistrats de leurs pays respectifs et obtint des tribunaux la condamnation de plus d'un de ces misérables. A la même époque, il adressait au Conseil d'Etat de Genève une protestation écrite contre la séquestration indue que certaines femmes subissaient dans les repaires du libertinage et contre l'ignoble trafic que les courtiers du vice poursuivaient avec la complicité de certains bureaux de placement : cette démarche provoqua la promulgation d'un nouveau règlement qui renfermait certaines garanties pour la protection des mineures et des victimes involontaires de la « traite des blanches. »

A la suite d'un double crime commis, le 19 novembre 1867, dans une maison malfamée, M. Borel revint bientôt à la charge, et s'adressant cette fois, par-dessus la tête de la police et du gouvernement, au Grand Con-

seil lui-même, il le conjura, dans une requête personnelle marquée au coin d'une mâle franchise et d'une généreuse indignation, d'élaborer une loi « sauvegardant les intérêts inaliénables de la décence et de la moralité publiques. » Cette demande, appuyée au sein du corps législatif, fut transmise au Département de Justice et Police. Son auteur convoquait en même temps un certain nombre de citoyens pour délibérer sur la question qu'il avait soulevée et la recommander à la sollicitude du gouvernement genevois. Il introduisait, peu après, ce même sujet devant l'assemblée générale annuelle du Consistoire et des Diaconies (29 janvier 1868). Le résultat de cette nouvelle agitation fut d'amener le Conseil d'Etat à décider quelques réformes, portant, non point sans doute sur le système reçu des maisons dites de tolérance, mais sur quelques-unes des applications de ce régime.

Après l'élection du Conseil d'Etat de novembre 1871, M. Borel sollicita encore du nouveau conseiller chargé du Département de Justice et Police la faveur d'une audience particulière pour lui exposer les vœux du Comité du Refuge relativement aux questions en litige. Ce magistrat sembla pénétré de l'importance de la matière : il demanda un rapport écrit et un projet de règlement. Ce projet fut jugé trop radical pour pouvoir être admis tel quel ; mais, s'il fut enterré, ce fut avec tous les honneurs possibles. Il faut le dire, en effet : sous l'administration de M. le conseiller d'Etat Hérudier et du vaillant directeur qui le secondait à la Police, M. Cuénoud, M. Borel rencontra, dans les bureaux de

l'Etat, pour les réclamations dont il était l'organe, une bienveillance attentive à laquelle ses expériences antérieures ne l'avaient guère accoutumé.

Au reste, à mesure qu'il apprenait à mieux connaître le funeste engrenage du vice, notre frère arrivait toujours plus à la conviction que l'existence même des maisons de débauche, tolérées et patentées par l'Etat, est une entorse donnée aux principes fondamentaux de la société civile. Le Comité du Refuge demeurait, lui, divisé sur cette question délicate, encore si controversée entre les écrivains les plus qualifiés. Mais, après avoir longuement pesé les arguments, hygiéniques et autres, qu'on peut faire valoir pour la défense du régime dit de la police des mœurs, son président avait cru devoir conclure que l'Etat faisait mal d'apposer, sur une institution détestable, une estampille officielle qui pouvait être interprétée comme une sorte de reconnaissance et de justification du vice. Aussi, lorsqu'en février 1875, M<sup>me</sup> Joséphine Butler vint, pour la première fois, exposer à Genève les principes de la « Fédération britannique et continentale, » ce fut M. Borel qui, à la suite d'une séance assez fréquentée, réunit dans sa demeure 12 ou 15 personnes favorables à la cause défendue par la vaillante étrangère et prit ainsi l'initiative de la constitution d'un Comité genevois de la Fédération, dont la présidence lui fut aussitôt attribuée. Notre frère publia à cette occasion une nouvelle brochure, intitulée : *Les Maisons de Tolérance devant le Droit et la Moralité publique*. (Genève, Carey, 1875 ; une br. in-8<sup>o</sup> de 24 p.) Cet écrit, qui disait ce qui pouvait être dit sur la lèpre

hideuse à laquelle il s'attaquait, fut réimprimé l'année suivante, avec un mémoire complémentaire de M. Donat Sautter, sous ce titre : *L'Etat et la Moralité publique* (Neuchâtel, 1876, une br. in-18 de 87 p.); il fut largement répandu en français et bientôt traduit en allemand et en anglais.

Sous l'influence de la croisade entreprise par M<sup>me</sup> Butler et des révélations faites par M. Borel, on vit, en 1875 et 1876, se former, dans la Suisse romande, plusieurs associations de femmes qui fondèrent, en six ou sept localités, sous le nom de *Secours*, des asiles provisoires pour les jeunes étrangères qui arrivaient dans les villes de notre pays sans recommandation, sans place et sans ressources. Notre frère tint à honneur de seconder ce nouveau développement de l'œuvre du Relèvement moral, et il donna hors de Genève plusieurs conférences sur la nécessité d'établir des asiles du même genre dans toutes les cités populeuses.

M<sup>me</sup> Butler revint dans notre ville en 1876, et l'organisation officielle de la débauche fut de nouveau battue en brèche dans une série de séances tenues, devant de nombreux auditoires, soit à la salle de l'Institut, soit à la salle de la Réformation. A la suite de ces conférences, dont la dernière avait eu lieu en décembre, M. Borel rédigea une pétition « abolitionniste » qui fut publiée, avec une adresse aux citoyens genevois, sous le titre de : *Réforme de la Police des Mœurs* (Genève, Carey, 1877; une br. in-8° de 15 p.), et qui fut remise au Conseil d'Etat en juillet 1877, revêtue de 1467 signatures. Le sort de cette requête resta quelque temps incertain,

mais le 8 mars 1878, notre gouvernement résolu de l'écartier pour des raisons de l'ordre administratif, tout en rétrécissant, dans une mesure considérable, le champ de sa tolérance antérieure.

Dans l'intervalle, le premier Congrès de la Fédération avait eu lieu à Genève en septembre 1877. Sans être entièrement sympathique à la marche imprimée à ces réunions, M. Borel y prit une part importante, en qualité de président de la Section de Bienfaisance. En avril ou mai 1878, il présida encore à Paris, sous les auspices du Comité protestant rattaché à la Fédération, deux conférences pour hommes et plusieurs réunions privées.

Nous avons déjà raconté comment, parvenu à l'âge de 73 ans, et sentant ses forces décliner peu à peu, notre frère s'était décidé, en 1880, à concentrer son activité sur sa paroisse officielle, et à se décharger de la direction du Refuge. M. Borel continua pourtant à siéger dans le Comité de cet asile et à vaquer à ses œuvres individuelles de préservation et de relèvement moral. Il ne cessa pas non plus de s'intéresser à la cause de la Fédération. En 1881, il prit l'initiative d'une adresse que le Comité genevois crut devoir envoyer à M. Gladstone afin d'appuyer les efforts que les « abolitionnistes » anglais allaient tenter auprès du Parlement britannique. En 1884, il fit paraître un nouvel écrit intitulé *Genève et Colmar*, petite brochure où il attirait l'attention de ses concitoyens sur une expérience encourageante qui venait de se faire en Alsace. (Genève, Carey ; une br. in-12 de 32 p.) En 1885, il

prit encore sa part des discussions que souleva la loi sur le Bureau de Salubrité publique, et il adressa à ce propos, de concert avec M. Théod. Audeoud, une dernière protestation au Grand Conseil de Genève.

Le souci de l'exactitude nous force toutefois à ajouter que, dans ces dernières années, M. Borel faisait souvent ses réserves sur quelques-uns des procédés employés, au milieu de nous, par les zéloteurs de la Fédération. Dans son Rapport sur la marche du Refuge en 1872, il avait bien invité les femmes du XIX<sup>e</sup> siècle à se liguier entre elles pour flétrir l'institution démoralisante des maisons de tolérance, voire même, semble-t-il, à faire retentir les tribunes publiques du bruit de leurs protestations indignées. Mais l'expérience qu'il avait pu faire depuis lors de ces revendications féminines avait un peu modifié sur ce point son sentiment primitif. En mai 1886, notre frère nous écrivait, à propos d'un compte rendu que nous avions cru pouvoir promettre à nos lecteurs, qu'il y avait, à son sens, un grand danger à trop entretenir les jeunes filles et les mères de famille de ces questions délicates, et il déclarait regretter que les femmes se fussent mises à s'en occuper ostensiblement. Nous savons bien que les petits billets impromptus dans lesquels M. Borel fixait, durant les heures de la soirée, quelques-unes de ses réflexions du jour, ne reflétaient souvent qu'une impression incomplète et fugitive ; mais le souvenir que nous avons gardé des paroles qu'il prononçait parfois sur le même sujet dans certaines conférences ecclésiastiques nous fait croire

que ce jugement-là avait été longuement et sérieusement mûri.

Quoi qu'il faille penser de cette opinion personnelle, on doit reconnaître que, chez le pasteur de Rive, elle ne pouvait être attribuée à une indifférence blâmable pour les intérêts sacrés de la moralité publique. Pendant la période comprise entre 1860 et 1880, M. Borel avait été, dans notre ville, le plus vaillant adversaire de ce qu'on est convenu d'appeler la légalisation du vice. Le vieux lutteur n'avait sans doute point obtenu de l'autorité civile les réformes radicales inscrites sur le programme de la Fédération; mais en regardant à vingt ans en arrière, il pouvait cependant se féliciter des améliorations réalisées, pendant ce laps de temps, dans le régime de la police des mœurs. Le chiffre des repaires de la débauche, qui avait presque doublé de 1860 à 1870, avait été diminué d'un tiers de 1870 à 1880, malgré l'augmentation constante de la population étrangère, et celui des malheureuses qui étaient officiellement vouées à la licence avait été réduit des deux tiers ou même des trois quarts. Les mineures ne pouvaient plus être admises dans les maisons surveillées par l'administration. L'autorité consentait maintenant à prendre des mesures sérieuses contre les excitations criminelles et les séquestrations arbitraires, et les tribunaux prononçaient des jugements rigoureux contre certains délits de mœurs. La police prêtait les oreilles aux plaintes des familles honnêtes domiciliées dans le voisinage des maisons malfamées et, plus d'une fois, elle avait prévenu des chutes déplorables en adressant

elle-même au Secours ou au Refuge de pauvres jeunes filles que la misère seule allait précipiter dans le vice. La décence extérieure était mieux sauvegardée, et la voie publique était débarrassée des scènes bruyantes et des spectacles provoquants. Tel avait été le résultat des efforts multipliés de M. Borel et de ses auxiliaires.

C'était peu de chose encore, en regard de l'étendue du mal qu'il s'agissait de combattre et de conjurer. Mais c'était pourtant quelque chose, et bien des gens qui étaient longtemps restés froids à l'égard de la croisade entreprise par notre frère confessaient qu'ils avaient eu tort et se plaisaient à rendre témoignage à son œuvre. Leur jugement sera ratifié par la postérité, et, quand nos descendants retraceront la vie intérieure de Genève dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le nom du patriote chrétien qui, par sa foi vivante, sa charité courageuse et son indomptable ténacité, finit par triompher, dans la question de la moralité publique, du laisser-aller des uns, du mauvais vouloir des autres et de la coupable indifférence de presque tous, occupera certainement une place d'honneur dans les pages de cette histoire.

## VIII

Pour compléter notre esquisse de la figure et de la carrière de M. Borel, nous avons maintenant à parler de ses vues dogmatiques et ecclésiastiques et de l'influence

qu'il put exercer, sous ce rapport, sur le développement religieux de notre petit pays.

Cette face de la physionomie de notre frère n'est peut-être pas très facile à saisir et à fixer. Pascal nous dit que le cœur a ses raisons que la raison ne comprend pas, et Vinet que les fortes personnalités portent toujours en elles un certain nombre d'antithèses bien accentuées. Or, M. Borel était une de ces natures richement douées, et, s'il est un domaine où notre ami se soit laissé guider par les impulsions variables de son sentiment intime, c'est bien celui qui va nous occuper. Dans les questions de doctrine et d'Eglise, M. Borel était parti, ce nous semble, du point de vue qu'il avait trouvé soutenu, à l'époque où il avait fait ses études, par la majorité de la Compagnie des Pasteurs. Il était très attaché à l'idée d'une révélation surnaturelle, mais comme son esprit, d'un tour peu systématique, se défiait instinctivement de ce qu'il appelait « le lourd bagage de la théologie, » son orthodoxie se résumait presque tout entière dans son attachement rigoureux à la Bible, envisagée comme une sorte de catéchisme inspiré. Sur ce point, les idées de M. Borel ne différaient pas sensiblement de celles de son ami le comte de Gasparin. Il n'en était pas de même pour sa conception ecclésiastique. Enfant de la vieille Genève, adepte enthousiaste des institutions restaurées en 1814 et 1815, il avait peine à distinguer, dans sa pensée, entre l'Eglise et la Patrie. Ses rêves d'avenir le ramenaient constamment vers cet idéal politico-religieux qu'il croyait avoir été réalisé dans le passé : il aimait à se représenter

tous les protestants genevois réunis dans le giron d'une seule et même Eglise nationale, et cette Eglise demeurée ou redevenue unanimement fidèle au christianisme scripturaire. Aussi ces deux expressions favorites : « notre vieille Bible, » et : « notre vieille Eglise, » se rencontrent-elles à tout instant sous la plume de notre frère. Sa préoccupation incessante fut de trouver la conciliation de ces deux attachements passionnés, et son plus violent chagrin fut de se voir plus d'une fois obligé, surtout vers la fin de sa carrière, d'opter entre son conservatisme dogmatique et son conservatisme ecclésiastique. Dans ces occasions-là, M. Borel paraissait absolument désorienté, et comme écartelé dans son for intérieur ; il oscillait, l'âme navrée, entre les solutions rivales des questions pendantes, et l'on recueillait sur ses lèvres des exclamations toutes semblables à celles que la tradition attribue aux Pères de l'Eglise, témoins des premiers schismes et des premières hérésies : « Pourquoi donc, ô mon Dieu, m'as-tu fait vivre dans ces temps de lutte et de scandale pour lesquels je n'étais point fait ? »

Nous parlions tout à l'heure des contrastes inattendus qu'on avait pu signaler dans les conceptions ecclésiastiques de notre vénéré collègue. On nous demandera peut-être de motiver ce jugement, d'apparence un peu téméraire. Relevons donc, en peintre fidèle, quelques-unes de ces dualités.

M. Borel aurait pu être accusé par les laïcistes à outrance d'inclinations légèrement cléricales. Il croyait à la grande importance du rôle de la Compagnie des

Pasteurs, dont il fut deux fois secrétaire (en 1851-52 et en 1859-60) et deux fois aussi modérateur (en 1867-68 et en 1872-78.) Il avait une très haute idée des prérogatives de sa charge paroissiale, et il pensait que cette charge l'appelait à diriger ou à contrôler tout l'ensemble de la vie religieuse et morale des habitants de ses deux dizaines. C'est ainsi que, seul de nos pasteurs nationaux, il avait l'habitude d'adresser à ses paroissiens, dans les moments de crises ecclésiastiques, des espèces de mandements individuels ; c'est ainsi encore qu'après l'établissement, par une Commission de l'Alliance évangélique, de la grande Salle de la Réformation, qui se trouvait située dans la circonscription de M. Borel, le pasteur de Rive crut devoir, pendant longtemps, assister, sur l'estrade (où il se trouvait souvent seul avec l'orateur) à toutes les séances religieuses qui se donnaient dans ce local, qu'elles fussent ou non conformes à ses sympathies particulières. — Et pourtant, M. Borel était aussi éloigné qu'il est possible d'un formalisme pédant et timoré. Il ne s'embarrassait absolument pas des règlements ecclésiastiques quand il lui semblait que ses devoirs pastoraux, tels qu'ils lui étaient dictés par la voix de sa conscience, l'autorisaient ou l'appelaient à s'en affranchir, et il désespérait parfois le Consistoire — l'ancienne administration conservatrice aussi bien que la nouvelle administration libérale — par ses allures prime-sautières et par son indépendance à l'endroit des coutumes reçues et des formes prescrites.

Autre contraste. M. Borel était certes un très bon

protestant, d'autres diraient même un huguenot incorrigible. Son Eglise et sa patrie se confondaient, par moments, si bien à ses yeux qu'il avait grand'peine à admettre que Genève fût devenue un Etat mixte et qu'il en parlait encore souvent (lorsqu'il traitait du présent ou de l'avenir, aussi bien que du passé) comme de la Rome du protestantisme réformé. — Et pourtant, notre frère se sentait attiré par certaines faces de la piété catholique. On se souvient des reproches qui lui furent adressés, dans les derniers temps de sa vie, par la presse radicale, à la suite d'un incident où il paraissait s'être montré trop fraternel envers un prêtre romain, et voici ce qu'il dit lui-même à sa famille dans ses notes autobiographiques :

« J'ai toujours eu du penchant pour certains points du catholicisme, pour la croix dans les temples et sur les tombes, pour les jours de retraite, pour le culte des morts, pour quelques pratiques extérieures, pour la prière à genoux, etc. J'ai admiré le dévouement du célibat sacerdotal, l'institution des couvents pour les âmes fatiguées de la terre ; j'ai aimé appeler *sœurs* nos diaconesses et les Sœurs de la Charité. Il me semblait que le type du serviteur de Christ, c'était le missionnaire allant seul chez les sauvages, ou le curé dont toutes les facultés, toutes les affections, toute la vie étaient concentrées sur Jésus, sur l'Eglise qui devenait sa famille et sa patrie. En tout cela, je crois que l'imagination jouait un rôle assez dominant. (Nous le croyons aussi.) C'est peut-être un tort, mais je n'ai jamais voulu faire partie d'aucune association dirigée contre les catho-

liques,<sup>1</sup> et j'ai renvoyé à d'autres de mes collègues les cas de conversion au protestantisme qui se sont présentés à moi, sauf un ou deux impossibles à renvoyer. »

Encore une autre dualité. Comme on le comprendra facilement d'après ce qui précède, M. Borel était très attaché d'instinct au nationalisme ecclésiastique. Il nous raconte, dans une de ses brochures, qu'il avait hésité, en 1869, à conférer lui-même le saint ministère à un candidat dont la thèse concluait en faveur du système de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et, malgré tous les changements survenus dans l'intervalle et l'avis fortement motivé de quelques-uns des collègues qu'il appréciait le plus, il dut certainement voter, en 1880, contre le projet de M. H. Fazy. Du reste, contrairement à ce qui a été dit par un journal de notre ville, il n'avait jamais fait inscrire son nom sur le rôle de l'Alliance évangélique. — Avec cela, notre frère n'avait pas craint, dès 1840, d'aller s'asseoir, plus d'une fois, au premier banc de la chapelle de l'Oratoire, pour entendre les catéchismes de M. Gaussen, dont il recommandait même la fréquentation à tels de ses élèves du Collège. Il était le seul de nos pasteurs officiels qui ne se fit pas scrupule de prendre habituellement la parole dans un des services réguliers d'une Eglise indépendante, la réunion de prières de la Pélisserie. Enfin, lorsqu'en septembre 1877, un de nos pasteurs évangéliques fut frappé, par le Consistoire, d'une suspension de six mois,

<sup>1</sup> M. Borel avait pourtant bien fait partie, vers 1843, de l'Union protestante, ainsi que le prouvent une liste authentique et une lettre autographe qui ont passé sous nos yeux.

pour avoir protesté avec éclat contre la lecture, dans son église paroissiale, d'un mandement de jeûne rédigé par un collègue libéral, celui qui écrit ces lignes, et qui avait été, au sortir de la séance, porter à Vandœuvres la fatale nouvelle, y fut rejoint, peu d'instant après, par M. Borel, qui, seul de tous les membres de la Compagnie, avait éprouvé le besoin de donner à M. Barde ce gage immédiat et direct de sympathie et de fraternité. — Décidément, le cœur a sa logique à lui... et elle n'est pas toujours si mauvaise.

Nous venons de faire allusion aux rapports que le pasteur national de Rive entretenait, sur le terrain de la vie chrétienne, avec les représentants les plus accentués de l'ancienne dissidence. M. Borel, que nous avons vu, en 1840, si peu favorable au dogmatisme calviniste du premier Réveil, n'était, d'autre part, point homme à se laisser effrayer, soit par le littéralisme rigoureux, soit par le piétisme un peu timoré des communautés dissidentes. Il se laissa donc peu à peu attirer dans ce milieu spirituel par le caractère expansif et cordial du christianisme du Réveil.

Ce fut en 1860 que ce travail intime se manifesta au grand jour.

Durant l'année 1859, il s'était tenu à Genève des réunions de prières quotidiennes où l'on demandait à Dieu une nouvelle effusion de son Esprit sur l'Eglise. Pendant la deuxième semaine de janvier 1860, et ensuite d'un appel adressé aux chrétiens évangéliques du monde entier par une Conférence missionnaire réunie à Lodiana, dans l'Inde, ce mouvement religieux s'accen-

tua : il y eut alors, chaque jour, dans trois ou quatre locaux de notre ville, des réunions consacrées à la prière libre et à l'exhortation mutuelle. Dans ces assemblées, où les chrétiens des diverses Eglises se rendirent avec empressement, la plupart des orateurs insistèrent avec énergie sur la nécessité d'un nouveau réveil de la vie religieuse.

Sous l'impression vivante de ces réunions de prières, une personne qui en avait retiré beaucoup de bien crut devoir offrir un prix de 200 francs pour le meilleur mémoire sur « les moyens les plus propres à favoriser le réveil religieux dans le canton de Genève. » M. Borel, qui s'était joint, avec son élan ordinaire, au mouvement de janvier 1860, se décida à tracer quelques pages en vue de ce concours. Après avoir rendu compte du réveil qui venait d'avoir lieu aux Etats-Unis et dans l'Irlande protestante, et indiqué les raisons qui lui semblaient s'opposer à ce que notre patrie devint le théâtre d'un mouvement identique, il exposait les motifs qui lui faisaient néanmoins désirer pour Genève une véritable rénovation morale et spirituelle, et il terminait par un sérieux appel à la conscience de chacun de ses lecteurs.

Ce travail, auquel M. Borel avait donné pour épigraphe ces mots du prophète : *Réveille-toi Sion* (Es. LII, 1), fut couronné par le jury du concours. Quand, au mois de décembre 1860, on ouvrit le pli cacheté joint à ce manuscrit, et qu'on y trouva le nom d'un pasteur national qui n'appartenait, ni à l'Ecole calviniste ni au courant individualiste des cercles du Réveil, on fut, —

nous dit le correspondant genevois de l'*Eglise libre*, — un peu étonné, dans ce milieu-là, qu'un prophète se fût élevé en Galilée et qu'il fût venu quelque chose de bon de Nazareth. La satisfaction l'emporta toutefois sur la surprise. Le mémoire de M. Borel, publié d'abord comme supplément à la *Semaine religieuse* du 5 janvier 1861, fut ensuite tiré à part et largement répandu dans la population. Ces pages pleines de sève chrétienne firent tomber bien des préventions surannées. Avec d'autres manifestations analogues, elles contribuèrent à amener une détente heureuse dans les relations réciproques de l'Eglise nationale et de l'Eglise libre, et elles préparèrent ainsi le terrain aux grandes assises de l'Alliance évangélique, qui se tinrent à Genève au mois de septembre suivant.

Les luttes dogmatiques et ecclésiastiques provoquées, une dizaine d'années plus tard, par la levée de boucliers du christianisme libéral, causèrent à M. Borel, comme à beaucoup de ses collègues, de grands tourments intérieurs.

Dans ses notes autobiographiques, notre frère s'exprime ainsi sur ce point : « Nos troubles religieux, qui datent de 1869, ne pouvaient pas me laisser indifférent, car ma Patrie et mon Eglise sont, après ma famille, mes affections les plus profondes. Au début, ne connaissant pas bien les opinions religieuses de mes collègues libéraux, je les ai défendus contre les attaques. Bientôt leur doctrine s'est manifestée et j'ai publié au plus fort de la mêlée deux ou trois brochures... qui ont probablement ouvert les yeux de quelques-uns de mes

paroissiens. » — Après l'apparition, en avril 1869, d'une brochure de M. Max Perrot, qui signalait la contradiction existant entre les affirmations scripturaires du Règlement organique et des Liturgies officielles et les idées rationalistes d'une partie du clergé national, M. Borel avait en effet publié, — comme préface à un discours de consécration, — une *Réponse à M. Max Perrot*, où il assurait, avec une entière bonne foi, n'avoir jamais entendu un seul de ses collègues nier le surnaturel. Dans une nouvelle brochure imprimée au cours de la même année, sous ce titre : *Lettre à mes paroissiens sur le Symbole des Apôtres* (26 p. 8°), notre frère parlait encore de la campagne entreprise contre le miracle comme d'un mouvement importé de l'étranger et dépourvu de tout point d'appui dans l'Église du pays. Mais l'évidence même des faits devait bientôt dissiper ces illusions généreuses. Lorsqu'il eut enfin compris que « l'ennemi était dans la place, » M. Borel n'hésita pas à donner sa signature, soit à la *Déclaration de Principes* du 14 janvier 1870, soit à l'Appel du 9 octobre 1871 pour la création de l'*Union nationale évangélique*. Quand la majorité du Consistoire eut refusé d'autoriser dans l'Église l'usage du catéchisme de M. Chantre, et que la minorité libérale eut à ce propos donné sa démission, afin de porter ce conflit devant le peuple protestant, M. Borel publia, le 9 décembre 1872, une nouvelle *Lettre à mes paroissiens* (8 p. 8°), et, quatre jours après, le 13 décembre, une *Courte réponse à M. Chantre* (4 p. 8°), car le *leader* du parti libéral avait opposé à la première de ces deux brochures une

*Lettre à M. le pasteur Borel* (10 décembre). Enfin, peu avant la votation du 26 avril 1874 sur la loi constitutionnelle modifiant l'organisation du Culte protestant, le pasteur de Rive lança encore une dernière *Lettre à mes paroissiens* (13 p. 8<sup>o</sup>), où il conjurait ses ouailles de repousser la loi proposée.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, il serait hors de propos de revenir longuement sur le contenu de ces petits écrits de circonstance. La thèse favorite de leur auteur (au moins à cette époque) était que notre Eglise nationale était fondée et devait continuer à reposer sur la profession de foi de l'art. 1<sup>er</sup> de son Règlement organique de 1848, c'est-à-dire sur l'acceptation de l'unique et infaillible autorité de la Sainte-Ecriture. L'Eglise de Genève, disait-il, doit rester le « pied ferme sur cette large base. » Songer à renverser ce fondement, c'était « toute une révolution. » Toutefois, et bien qu'il refusât de comprendre comment les théologiens libéraux pouvaient garder leurs places dans l'Eglise établie, M. Borel se défendait très fortement contre le reproche d'intolérance qui lui était adressé par ses adversaires ecclésiastiques. Il protestait, avec une sincérité manifeste, que la controverse était opposée à sa nature, que les débats dogmatiques avaient été l'une des plus grandes épreuves de sa vie pastorale, et qu'en dépit de toutes les divergences de principes, il tendait à « tous ses collègues, sans exception, une main de fraternité. » — Après les prémisses posées au début du syllogisme, on se serait attendu à une conclusion un peu différente. Mais les ménagements charitables que notre frère tenait

à garder dans ses écrits polémiques répondaient bien aux hésitations douloureuses par lesquelles il passait dans ces temps difficiles. Tantôt il déclarait, à la Compagnie, qu'il n'y avait pas de compromis possible entre l'affirmation et la négation du surnaturel, tantôt, saisi d'un scrupule subit et craignant d'avoir manqué de modestie ou de bienveillance, il convoquait dans son salon ses collègues des deux camps pour les inviter à rechercher les bases d'un arrangement honorable pour tous les partis. Il est mort sans avoir trouvé cette pierre philosophale, mais au moins cet homme de paix a-t-il pu se rendre le témoignage que ce n'étaient pas ses anciennes déclarations intransigeantes qui retardaient, dans sa chère patrie, le rétablissement de l'unité dogmatique et de la concorde ecclésiastique.

Au reste, ces rêves de conciliation religieuse que notre respectable doyen nourrissait pour l'avenir n'étaient que le prolongement du travail de syncrétisme qui s'était opéré dans son esprit, ou plutôt dans son cœur, relativement aux idées du passé. Quand on parcourt les plus récents écrits de M. Borel, on le voit évoquer dans la même page la figure vénérée des Humbert, des Diodati, des Munier, des Cellérier et la mémoire bénie des Malan, des Gaussen, des Merle et des Gasparin. Ces serviteurs de l'Eglise avaient bien pu, de leur vivant, se combattre les uns les autres ; les premiers avaient bien pu destituer les seconds, et les seconds excommunier les premiers. Tous ces hommes de conviction et de dévouement n'en apparaissaient pas moins à notre frère comme ayant été, à un titre à peu près

égal, les Pères de l'Eglise de Genève au XIX<sup>e</sup> siècle. M. Borel avait-il raison ou tort de juger les choses ainsi? Nous ne trancherons point ici cette question délicate. Disons seulement qu'en lisant de semblables paroles dans les derniers ouvrages de notre frère, on se sentait, en dépit de toutes les réserves possibles, profondément touché de voir un vieillard, blanchi dans les luttes et les épreuves de tout genre, conserver une telle candeur d'admiration et s'inspirer, avec une telle largeur de sympathies, de ce mot de l'apôtre : *Tout est à vous, soit Paul, soit Apollos, soit Céphas... ; mais vous, vous êtes à Christ, et Christ est à Dieu.*

## IX

Ceux de nos lecteurs qui nous ont accompagné jusqu'ici et auxquels nous nous sommes efforcé de retracer la vie publique de M. Borel nous demanderont peut-être quelques détails de plus sur sa vie privée. Ils voudront en particulier savoir par quelle habile économie de son temps cet homme dévoué réussissait à accomplir une si forte somme de travail. Pénétrons donc un peu plus avant dans la familiarité du digne pasteur qui fait l'objet de cette étude.

Notre frère se levait toujours avec ou avant le soleil, à 4 heures en été, et à 6 heures en hiver. Il prenait seul son déjeuner, qu'il se chargeait de préparer lui-même. La première heure de sa journée était consacrée à la

méditation et à la prière. Tout en élevant son âme à Dieu, il se promenait souvent dans sa chambre encore obscure, selon la méthode du pieux Spener. Aux premiers rayons du jour (nous parlons ici de l'hiver), il s'asseyait à sa table à écrire ; d'autres fois, il donnait à ce moment ses leçons de catéchumènes. A 8 heures du matin, sa journée était déjà si avancée qu'il croyait fort bien pouvoir, à l'occasion, s'en aller frapper, à cette heure-là, à la porte de ses paroissiens, et qu'il était tout étonné quand il les trouvait encore au lit.

Lorsqu'on commence si tôt sa journée, on est naturellement obligé de ne pas la terminer trop tard. M. Borel se couchait ordinairement dès 9 ou 10 heures, après avoir vaqué à sa correspondance courante. Aussi ne sortait-il guère, le soir, que pour assister à quelque conférence sérieuse ou à quelque service religieux. Il n'allait presque jamais en société, et ne faisait même partie d'aucun comité inofficiel, en dehors de celui de la Fédération et de celui du Refuge, qu'il ne convoquait du reste que très rarement. Notre frère évitait de la sorte une des obligations secondaires qui dérobent le plus de loisirs à nos ecclésiastiques genevois. Il ne s'attardait pas non plus aux relations de pure politesse, et il savait même écourter, non sans quelque brusquerie d'allures, ses visites et ses audiences professionnelles, lorsqu'il trouvait qu'on lui faisait perdre son temps.

M. Borel ne se laissait pas non plus distraire de son œuvre pastorale par des préoccupations de l'ordre scientifique, littéraire ou artistique. Il fréquentait peu les académies, les musées ou les concerts ; il ne fit

jamais aucune collection quelconque ; il n'avait pas même de bibliothèque digne de ce nom. Notre vénéré doyen lisait peu de nouveautés et ne conservait que quelques ouvrages de choix ; lorsqu'il avait acheté ou reçu un livre, il en faisait cadeau à d'autres après l'avoir lui-même parcouru. Il avait si complètement discontinué ces études philologiques qui avaient tenu, dans sa laborieuse jeunesse, une assez large place, qu'il ne se mêla presque pas, au sein de la Compagnie, aux débats prolongés et compliqués que suscitait la préparation des nouvelles versions bibliques.

Notre vaillant collègue ne déposait-il donc jamais le fardeau de ses occupations et de ses préoccupations pastorales ? — Rarement. Toutefois, quand il était à bout de forces, il recourait à la nature, qui était sa plus grande jouissance et son unique récréation. Tant qu'il fut assez jeune pour cela, il fit avec sa famille des excursions pédestres où son âme s'épanouissait à plaisir. Deux morceaux plus tardifs issus de sa plume, intitulés : *Un dimanche à la campagne* et : *Un pèlerinage patriotique*, publiés dans les *Etrennes religieuses* de 1866 et de 1870, et décrivant, le premier un séjour aux Ormonts, et l'autre une visite au Grütli, témoignent de la persistance de sa double passion pour les beautés de la nature alpestre et pour les gloires de la patrie suisse. D'autres fois, M. Borel allait prendre un court repos, soit sur les rivages de Clarens, où demeuraient quelques membres de sa famille, soit sous les ombrages d'Hauteville ou de Valleyres, où il avait, comme on le sait, de fidèles amis, soit encore sous le beau ciel de

Cannes, où résidait alors sa fille mariée. Mais la plupart de ses déplacements de vacances n'étaient pas, tant s'en faut, des voyages d'agrément. Nous avons déjà parlé plus haut de ses tournées de conférences et de collectes. Dans ces cas-là, notre frère ne s'attardait pas en chemin pour se délasser. C'est à peine s'il prenait le temps de manger. On le voyait, par exemple, arriver à Neuchâtel pour y monter en chaire et reprendre le train aussitôt après son discours, sans accepter de s'asseoir à la table du collègue qui le recevait. Ce mépris de ses aises, joint à la maigreur effilée de ses traits et à l'expression plutôt mélancolique de son regard, le faisaient passer, dans certains quartiers, pour une sorte d'ascète protestant. « Si M. Borel avait fait partie de l'Eglise romaine, nous disait, l'autre jour encore, un homme distingué, qui connaît fort bien cette Eglise, il y aurait bien vite été considéré comme un saint. »

La vie domestique de notre frère ne portait cependant point le cachet de l'austérité monacale. M<sup>me</sup> Borel était douée d'un caractère très facile et très animé, et tant qu'elle vécut, et que son *home* du Vieux-Collège fut habituellement rempli d'enfants ou de pensionnaires, l'atmosphère qu'on respirait dans cette jolie maisonnette, bien dégagée du côté de la vue et flanquée au levant d'un verdoyant jardin, n'avait absolument rien de lourd ni de lugubre. Avec sa bienveillance et sa simplicité de cœur, le digne pasteur de Rive était rempli d'affection et de dévouement pour les siens. Malheureusement, depuis vingt ans et plus, la mort

s'était mise à frapper, à coups redoublés, sur ce cercle de famille. En 1866, notre ami perdait un frère chéri, le colonel Charles Borel ; en 1870, une fille tendrement aimée, qui lui fut enlevée par une maladie de langueur à l'âge de 23 ans ; en 1876, sa fidèle compagne ; en 1879, son fils unique, qui, après avoir vécu comme négociant en Gambie et au Japon, était allé enseigner la gymnastique à Corfou, puis à Athènes. L'une de ses filles s'était mariée à l'étranger ; il ne resta donc plus à son foyer presque désert que sa fille aînée, et, pendant les trois dernières années de sa vie, son petit-fils, un enfant qu'on lui avait confié, et sur lequel il concentrait toute la chaleur de ses sentiments d'aïeul.

Ces deuils multipliés n'avaient pas été, du reste, la seule épreuve imposée à la foi de M. Borel. Il avait passé, à d'autres égards, par des circonstances difficiles et, après plus d'un demi-siècle de travail acharné et d'épargnes sévères, il avait retrouvé, au soir de sa vie, les soucis matériels qui en avaient attristé le matin. Et ce n'était peut-être pas tout. « Comme Paul de Tarse, dit-il dans ses notes autobiographiques, j'ai eu mon écharde, monitrice invisible qui m'a tenu au pied de la croix du Calvaire. » Ne cherchons pas à pénétrer le secret de ce douloureux soupir. Disons seulement, à la gloire de Dieu, que dans la fournaise de l'épreuve, la piété de notre frère, bien loin de s'évanouir en fumée, était devenue plus pure et plus brillante encore, et qu'au travers du baptême de la souffrance, il avait été rendu, comme l'apôtre, plus capable encore de conso-

ler les affligés qu'il rencontrait autour de lui *des consolations dont il était lui-même consolé* (2 Cor. I, 3-7).

## X

Malgré tant de labeurs et de chagrins, M. Borel était resté longtemps sans ressentir les atteintes de l'âge assez pour qu'il crût entendre sonner l'heure de la retraite. En 1880, nous l'avons déjà dit, il se démit de la direction du Refuge, mais en conservant le fardeau de plusieurs des œuvres connexes. Le cinquantième anniversaire de sa consécration au saint ministère tombait en juin 1882; un an après, en juillet 1883, quelques-uns de ses collègues organisèrent en son honneur une petite fête de famille où ils lui firent cadeau d'un album de photographies représentant des scènes de la vie de Jésus; le vénérable pasteur de Rive ne prit cependant point occasion de cet anniversaire pour résigner sa charge ecclésiastique. Il désirait, répétait-il souvent, mourir au champ d'honneur. Toutefois, trahi par ses forces plus tôt que par son zèle, il renonça peu à peu à se faire entendre dans les grands temples, sauf pour des services secondaires, dont il présida encore dix-sept du 1<sup>er</sup> janvier au 14 novembre 1886. Au mois d'octobre, il demanda au Consistoire de le décharger de ses leçons de catéchumènes. Enfin, lorsqu'il eut constaté qu'il ne pouvait plus guère gravir les escaliers des maisons de son quartier, il comprit qu'il devait songer

à se démettre de tout l'ensemble de ses fonctions pastorales.

M. Borel désirait adresser à ce propos à ses paroissiens une dernière circulaire, qui aurait été sa lettre d'adieux. Il en avait même tracé la première page dans le courant de l'été 1886, pendant un séjour qu'il faisait à Ballaigues, et il avait repris ce travail en octobre et novembre. Il résulte des notes encore incomplètes qu'il avait jetées sur le papier qu'il se proposait, en rédigeant cet écrit, d'y raconter brièvement sa carrière, de bénir Dieu pour tous les bienfaits qu'il avait reçus de Lui, de remercier ses collègues et ses paroissiens pour les bons procédés dont ils avaient usé à son égard, de confesser à tous les déficits de son ministère, et en particulier la superficialité, l'indifférence et même la « lâcheté » dont sa conscience lui reprochait d'avoir trop souvent fait preuve dans l'exercice de la cure d'âmes, de déclarer que son seul refuge, aux approches de la mort, était au pied de la croix du Rédempteur, et de renvoyer enfin tous ses lecteurs à la Parole de Dieu, comme à la source unique du salut pour l'individu, la famille et la société. Malheureusement, une crise de faiblesse, survenue le 29 novembre, empêcha notre frère d'achever ce travail. Il posa la plume; il envoya, quelques jours après, sa démission au Consistoire, et, sentant que l'huile baissait dans la lampe, il consacra ses dernières semaines à se préparer, dans le recueillement et le silence, à la rencontre de son Dieu.

La fin de M. Borel fut douce et extrêmement édifiante. Il s'affaiblissait de plus en plus, mais il ne souffrait

presque pas, et ses facultés demeuraient intactes. Une atmosphère de paix, d'humilité et de reconnaissance enveloppait son âme, sanctifiée par une communauté incessante avec le Seigneur. La vivacité, quelquefois un peu agitée, des temps passés avait fait place à un calme bienfaisant. Les mouvements d'amour-propre qu'on avait pu surprendre autrefois dans son cœur, à côté des mouvements contraires d'une modestie déjà confondante, semblaient avoir été complètement refoulés par le flot d'une humilité toujours plus entière et toujours plus exceptionnelle. Pénétré du sentiment de sa profonde indignité devant Dieu, affamé et altéré des encouragements spirituels de ses frères, notre vénérable doyen semblait craindre que ses collègues ne le crussent plus saint qu'il ne l'était en réalité ; il s'humiliait, même devant des jeunes gens, des fautes de sa vie passée, ou des lacunes de son expérience chrétienne, et leur demandait le secours de leurs prières et même de leurs conseils. Il ne pouvait assez rendre grâce à Dieu de sa miséricorde et de son long support, et il répétait fréquemment cette parole : « Je sais que j'ai un Sauveur. »

C'est dans ces sentiments de soumission reconnaissante et de pieuse confiance que M. Borel s'éteignit sans combat le vendredi 11 février, deux mois après avoir accompli sa 79<sup>me</sup> année. Le dimanche suivant, le cercueil qui renfermait sa dépouille mortelle défilait, au pied de sa terrasse, entre deux longues rangées de citoyens émus, et prenait ensuite le chemin du nouveau cimetière de St-Georges. Les témoignages de regret

qui s'échangeaient sur le passage de ce convoi funèbre, les hommages sympathiques insérés, dès le premier jour, dans les divers organes de la presse quotidienne, et plus encore, les paroles touchantes qu'on pouvait recueillir au foyer de beaucoup de familles genevoises, montraient assez que la figure de l'excellent pasteur Borel était déjà entourée, dans l'opinion publique, de cette auréole de gratitude et de vénération dont la reconnaissance populaire ceint tôt ou tard le front des hommes qui se sont distingués par le travail de leur charité. Notre frère n'était plus là pour jouir de cette récompense, consolation suprême de ceux qui le pleurent, mais Dieu avait pourvu pour lui à des grâces plus excellentes : le fidèle serviteur avait reçu, dans les tabernacles éternels, cette couronne de justice et de vie que le Seigneur réserve à ceux qui auront *combattu le bon combat, enduré patiemment l'épreuve* et travaillé, avec amour, à *hâter son avènement*.





## ALEXANDRE LOMBARD

(*Semaine religieuse, juin, juillet et août 1887.*)

---

L'infatigable héraut, le courageux champion du repos dominical a été rappelé à Dieu le 28 mai dernier : après bien des efforts généreux et désintéressés qui ne resteront point ici-bas sans fruit, il est lui-même entré dans le repos du sabbat éternel, où, selon la promesse de l'Écriture, les œuvres de sa foi et de sa charité l'auront certainement suivi. L'heure est donc venue de jeter un coup d'œil d'ensemble sur sa vie et sur son œuvre.

D'autres que nous s'attacheront sans doute à raconter avec quelque ampleur la belle carrière de M. Alexandre Lombard. La famille de notre ami voudra probablement tirer un jour de ses notes et de sa correspondance une sorte d'autobiographie intime, qui conserve à ceux qui ont eu le privilège de lui tenir de près la fidèle et précieuse image de l'homme privé. Quelqu'un des pro-

moteurs de la sanctification du dimanche ne manquera pas non plus de nous donner une fois en français, — ainsi que cela a déjà été tenté en allemand par le pasteur G.-A. Brœsel, — le tableau complet des efforts que M. Lombard a déployés en faveur de cette grande cause.<sup>1</sup> Nous ne pouvons songer à entrer ici dans autant de détails. Mais la *Semaine religieuse* de Genève, qu'en dépit de certaines divergences secondaires de convictions et de vues, notre ami vénéré voulait bien honorer de sa bienveillance et de ses encouragements, ne peut laisser partir cet excellent citoyen, ce vaillant coreligionnaire, sans rendre hommage à sa mémoire et sans rappeler quelques-uns au moins de ses services. Nous nous efforcerons de le faire dans l'esprit du défunt, c'est-à-dire en rapportant toute gloire à l'Auteur de toute grâce. Alexandre Lombard avait pris, en effet, au grand sérieux la vieille devise de sa famille : *Robur meum in te, Domine*, « ma force est en toi, Seigneur ! » Et si sa vie nous paraît tout particulièrement édifiante, c'est avant tout qu'elle est, à nos yeux, une éclatante confirmation de cette promesse du Seigneur au serviteur fidèle : *Ma grâce te suffit, car c'est dans la faiblesse que ma force se déploie tout entière.* (1 Cor. XII, 9).

<sup>1</sup> Depuis la publication de nos lignes dans la *Semaine religieuse*, ce tableau a été esquissé, dans le *Bulletin dominical* (juillet et novembre 1887), par M. le pasteur E. Deluz, le zélé secrétaire de l'œuvre, qui a été, pendant des années, le bras droit de son président.

## I

La famille Lombard, de Genève, appartient à ce qu'on appelait jadis parmi nous le « Refuge italien. » A la suite des persécutions subies, au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, par les Vaudois établis en Calabre, un gentilhomme napolitain rattaché à la Réforme religieuse, César Lombardo, originaire de la ville de Tortorella ou du bourg de Libonati, dans la Principauté dite Citérieure, avait abandonné, avec son frère Marc-Antoine, son pays, sa parenté et une partie de sa fortune pour venir chercher un asile à Genève. Il y fut cordialement accueilli, dès 1573, par les principaux citoyens de la ville, reçu en 1589 à la bourgeoisie, et admis, en 1608, dans le Conseil des Deux-Cents. Ce César Lombardo, qui s'occupait déjà de négoce et qui, par une curieuse rencontre, avait déjà son bureau dans un immeuble sis entre la rue de la Corraterie et la rue de la Cité, légua sa vocation commerciale à la plupart des héritiers de son nom : les cinq *Lombard* qui relient, — dans la généalogie dressée par notre ami, — Alexandre Lombard à son ancêtre César, et que nous trouvons alliés aux plus honorables familles de la République et presque tous agrégés à ses Conseils, exercèrent tous la profession de marchand ou de banquier. Ces descendants du réfugié napolitain n'oublièrent pas non plus, malgré certaines périodes de sécheresse et de formalisme, les traditions religieuses du fondateur de leur branche; notre ami assure même,

dans le livre de famille qu'il a consacré à ses ascendants, qu'on « voit ces traditions se raviver lors des réveils et des mouvements parfois sectaires qui agitèrent le Sud de la France à l'époque des Camisards, et en particulier lors des premières prédications moraves de Genève. »

Quoi qu'il en soit, c'était sans contredit un chrétien convaincu et un protestant zélé que le banquier Jean-Gédéon Lombard, qui avait épousé M<sup>lle</sup> Madeleine-Elisabeth Morin, de Dieulefit, et qui devint le père de celui dont nous esquissons ici la vie. Après avoir reçu sa première instruction religieuse du vénérable Cellérier père, il s'était lié avec le pasteur Moulinié, qui joignait à ses principes orthodoxes des conceptions mystiques assez discutables; il s'était adonné, comme lui, à la lecture des écrits théosophiques, et affilié, comme lui, à une loge maçonnique où l'on cultivait des idées et des sentiments analogues. Ce n'est guère qu'aux environs de 1830, c'est-à-dire dans sa vieillesse, que J.-G. Lombard devait subir l'influence positive du Réveil religieux qui nous venait d'Angleterre, et que l'étude assidue de la Bible et la pratique fidèle de la prière devaient l'amener à une intelligence plus complète des vérités évangéliques. Après avoir été en 1815 l'un des fondateurs de la Société biblique, il devint, en 1831, membre du Comité de la Société des Missions. Il avait, du reste, toujours fait régner dans sa maison les habitudes de l'ancienne piété genevoise, et il en avait fait de bonne heure le centre d'une société aussi distinguée par son sérieux moral que par sa culture intellectuelle.

C'est dans ce milieu éminemment favorable à un prompt et heureux développement qu'Alexandre-Etienne Lombard naquit le 23 avril 1810. Il était le cadet de ses deux frères Eloi, le futur banquier (né en 1801), et Henri, le futur médecin (né en 1803). Ses études, sans être brillantes, furent complètes et solides. Commencées au Collège de Genève, elles s'achevèrent aussi dans notre Académie. Immatriculé en 1825 dans l'Auditoire de Belles-Lettres, Alexandre Lombard dut sortir en 1829 de la Faculté de Philosophie. Il fit aussitôt son apprentissage de commerce, soit dans la maison de son père, soit à Liverpool, où il travailla avec ardeur et se livra à de vastes lectures d'économie sociale. J.-G. Lombard s'étant retiré en 1830, son fils Eloi lui succéda avec M. Ch. Odier. En 1834, notre ami lui-même était associé à la maison Lombard, Odier et C<sup>e</sup>, qui était, déjà alors, l'un des premiers établissements de banque de Genève.

Tandis qu'Alexandre Lombard s'engageait ainsi avec ardeur dans la carrière commerciale, il faisait aussi des pas de plus en plus décidés dans la carrière chrétienne. Il s'était distingué de bonne heure par un cœur droit et par une conscience délicate, mais il était attaché, par ses inclinations naturelles, à quelques-unes des vanités du monde, et il ne parvint pas sans de grands combats intérieurs à une consécration pleine et entière au service de Dieu. Il se sentit cependant de plus en plus attiré, entre 1830 et 1840, par le mouvement religieux qui avait pour centres de rayonnement l'Oratoire de la Société évangélique et certaines chaires de l'Eglise

nationale. Plusieurs des plus proches parents et des meilleurs amis du jeune Lombard le sollicitaient du reste dans ce sens. Pour ne parler ici que des morts, rappelons le souvenir de sa sœur très aînée, M<sup>lle</sup> Anna Lombard, femme instruite et aimable autant que pieuse, qui édifiait tous les siens avec la patience avec laquelle elle avait supporté, dès sa jeunesse, l'épreuve de la maladie, et qui, après la mort de sa mère et jusqu'à son propre délogement, remplit, pendant quatorze ans (1834-48), auprès de son père et de ses frères, la mission de directrice intime du foyer domestique. Rappelons aussi la mémoire de la sœur cadette d'Alexandre Lombard, M<sup>me</sup> Henri Lasserre, qui, mariée de bonne heure (1832) avec un chrétien convaincu, avait ouvert son salon de Malagnou à des réunions particulières d'édification présidées par M. le ministre Demole : l'impression que le jeune banquier reçut de la parole austère et fervente du jeune prédicateur fut si profonde qu'A. Lombard, — donnant déjà la mesure de l'humilité et du courage moral qui devaient le caractériser jusqu'à la fin de sa carrière — se décida, vers l'âge de 25 ans, à refaire, sous les auspices de M. E. Demole, l'instruction religieuse qu'il avait ébauchée, une dizaine d'années auparavant, avec M. L. Ferrière. Dès l'hiver 1838, peut-être même auparavant, nous le voyons se joindre à M. J.-L. Micheli et à trois ou quatre autres jeunes gens de la classe supérieure pour une réunion de prières et d'édification mutuelle qui avait lieu une fois par semaine chez l'un d'eux, et qui, reprise vers 1855, après une interruption de quinze ans, a subsisté, paraît-il,

jusqu'à ce jour. Enfin, en 1840, son mariage avec M<sup>lle</sup> Rieu, fille du premier syndic de la République et nièce de son beau-frère H. Lasserre, acheva de fixer ses principes et d'orienter sa vie en donnant à son foyer domestique un fondement très sérieusement chrétien.

Nous retrouvons la trace de la piété vivante qui, dès cette époque, ne cessa d'animer M. A. Lombard dans un de ses premiers essais littéraires, qui fut d'abord accueilli par la *Bibliothèque universelle* de Genève et fut ensuite publié à part, avec de notables augmentations, sous ce titre : *Souvenirs d'Angleterre et d'Ecosse, et Observations relatives à l'état religieux de ces contrées*. (Genève, Cherbuliez, 1847; un vol. in-8° de 159 p.) Le corps de ce volume est composé de lettres et de notes que le jeune voyageur avait tracées en mai et juin 1846, pendant une nouvelle tournée qu'il faisait dans la Grande-Bretagne. L'ouvrage que nous signalons trahit déjà cette sympathie prononcée pour les institutions anglaises qui devait pénétrer de bonne heure et jusqu'au bout son auteur. Après avoir donné pour épigraphe à son volume ce mot de M<sup>me</sup> de Staël : « Les Anglais sont un peuple sage et bien ordonné, qui a compris dans la sagesse la gloire, et dans l'ordre la liberté, » M. Lombard s'exprime ainsi dans son avant-propos : « Si quelques parties de cet ouvrage paraissent à certains esprits se ressentir par trop de la vivacité des impressions qui les ont dictées, nous aimons à espérer qu'elles trouveront leur excuse dans ces paroles fort justes d'un célèbre écrivain : « Beaucoup de gens « sont prévenus contre l'enthousiasme, ils le confon-

« dent avec le fanatisme, et c'est une grande erreur. »

C'est surtout lorsqu'il rend hommage au caractère individuel, expansif et pratique du christianisme britannique que M. Lombard se livre à cet enthousiasme qu'il s'attend à voir reprocher à ses articles. Esprit ouvert, observateur attentif et sagace, il nous parle, dans ces pages, de bien des côtés différents de la vie anglaise, mais il se montre particulièrement préoccupé du mouvement ecclésiastique et religieux. Après avoir pris part, avec deux amis de Genève, à plusieurs des *May-Meetings* de Londres, il avait assisté, à Edimbourg, à une assemblée réunie en vue de la fondation du Collège théologique de la nouvelle Eglise libre, et il avait grandement admiré la fécondité du « principe volontaire, » ou, pour parler plus clairement, l'impulsion merveilleuse que l'absolue indépendance de l'Eglise peut donner à la libéralité chrétienne de ses membres. Aussi crut-il devoir adjoindre comme appendice à son volume une *Notice sur l'Eglise libre d'Ecosse*, qu'il devait rééditer, un quart de siècle plus tard, avec quelques renseignements complémentaires, pour l'offrir à ses frères de Neuchâtel, et d'ailleurs, sous ce titre significatif : *Histoire d'une Sécession, ou Comment se forment et s'entretiennent les Eglises libres*. (Genève, Beroud, 1873, une br. in-12 de 23 p.)

Telles étaient les inclinations ecclésiastiques de M. Alexandre Lombard lorsqu'en septembre 1848, et après plus d'une année d'élaboration consciencieuse, l'Eglise évangélique de Genève se constitua sur la base d'une profession de foi orthodoxe, et en rompant tout

lien avec l'autorité civile. Nous ne serons donc point étonnés de le voir se joindre sans arrière-pensée à cette nouvelle communauté, qui réalisait à plus d'un égard son idéal religieux. Il en fut toujours un membre fidèle. Son frère Henri en avait été dès le début l'un des anciens les plus zélés. Mais M. A. Lombard refusa constamment d'entrer lui-même dans le Presbytère de l'Eglise libre. De 1848 à 1862, il était trop absorbé par les affaires de sa maison de banque pour pouvoir assumer cette charge ecclésiastique, et depuis 1862 jusqu'à sa mort, une autre branche de l'œuvre du Seigneur devait réclamer ses loisirs et ses forces.

## II

Nous n'avons pas à nous étendre ici sur l'activité professionnelle et civique de M. Alexandre Lombard, mais cette notice demeurerait pourtant trop incomplète, et l'œuvre religieuse du défunt n'apparaîtrait pas dans son vrai cadre, si nous ne donnions, avant d'aller plus loin, un rapide aperçu de cette face de la carrière de notre ami.

M. A. Lombard avait à bien des égards le génie des affaires. Sans posséder peut-être tout le sang-froid désirable, il joignait, à cette promptitude et à cette sûreté de coup d'œil qui font découvrir les veines nouvelles qui peuvent être exploitées dans l'intérêt public, cette assiduité au travail et cette fermeté de propos qui permettent au financier d'étudier une entreprise à fond et de la poursuivre jusqu'au bout.

Ce fut lui qui, à l'âge de trente ans, commença à faire connaître en Suisse les valeurs américaines, dont on se détournait un peu au début et auxquelles il prédisait à bon droit un brillant avenir : les quatre brochures sur les finances des Etats-Unis qu'il publia de 1841 à 1848, et dont deux au moins parurent d'abord dans la *Bibliothèque universelle*, firent sensation dans le monde des affaires et ouvrirent à la banque genevoise des horizons et des débouchés nouveaux. Trait significatif, — que nous tenons de bonne source et que nous nous reprocherions de ne pas noter ici, — cette confiance du négociant suisse dans l'expansion future des fonds américains découlait, avant tout, de la confiance du chrétien protestant dans les ressources infinies d'une civilisation fondée sur l'individualisme évangélique.

La réputation financière de M. A. Lombard ne tarda pas à être si bien établie que le comte de Cavour le manda en 1851 dans les bureaux de son ministère et le pria, d'abord d'élaborer avec lui à Turin, puis d'aller négocier pour son compte à Londres, le nouvel emprunt anglo-sarde. Dans la lettre d'introduction que Cavour avait remise à Lombard, le ministre de Victor-Emmanuel faisait du banquier de Genève l'un des premiers financiers de l'Europe. La note était sans doute un peu forcée. Notre ami, qui avait gardé ce document dans ses papiers, avait écrit en marge de cette phrase grandiloquente ce simple mot : *absurde*.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Il n'est pourtant point vrai qu'à la suite des services financiers rendus à la Sardaigne par M. A. Lombard, le roi d'Italie lui ait offert un titre de noblesse. Voici la version authentique du fait qui a été

Dans un ordre un peu différent de transactions, M. Alexandre Lombard témoigna également, en plus d'une rencontre, de son initiative et de sa perspicacité. Il fut un de ceux qui prévirent le mieux, au moment où se comblaient les anciens fossés de notre ville, le développement possible du futur quartier des Tranchées; il choisit, en 1852, pour y créer sa villa de la Pelouse, un site qui était alors un terrain vague assez mal entouré, mais qui joignit bientôt, aux charmes d'une nature presque champêtre, les avantages d'une position tout à fait centrale; ce fut ensuite à son instigation et à celle de son voisin, feu M. Aug. Sautter, que se créa, en 1861, la Compagnie des Immeubles des Tranchées, et ce fut lui qui négocia avec M<sup>me</sup> Eynard-Lullin, qui avait une grande confiance dans son jugement, l'emplacement de l'Athénée et celui des maisons voisines.

Ayant, de propos délibéré, partagé sa vie entre la poursuite de sa vocation commerciale et la pratique des

rapporté sous cette forme inexacte par la *Tribune* du 29 mai 1887. Notre ami s'était livré à des recherches généalogiques qui lui avaient permis de constater la parenté probable de son ancêtre César Lombardo avec les Lombardi de Troja et de Lucera, qui avaient possédé, aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, de nombreuses seigneuries dans la Capitanate. Il avait, à ce propos, renoué quelques relations avec les derniers descendants de cette branche de sa famille. Le baron Lombardo, chef de la branche de Lucera, étant mort sans enfants en 1867, l'héritier de ses biens fit sonder indirectement MM. Lombard, de Genève, pour savoir s'ils ne seraient pas disposés à acquérir quelque-une des seigneuries de la famille. M. Alexandre Lombard en informa son frère Eloi qui lui répondit : « Restons républicains, » mot auquel notre ami donna son plein assentiment. (Voir : *Les Lombardi de Naples et de Genève*, 1884, p. 19.)

bonnes œuvres, M. Alexandre Lombard n'ambitionna jamais les charges et les honneurs du pouvoir politique. Il s'acquitta cependant, comme un autre, de son service militaire et devint finalement le capitaine de la compagnie de Chêne. Durant les troubles civils qui se multiplièrent, à Genève, entre les deux révolutions de 1841 et de 1846, il prit naturellement parti pour l'ancien gouvernement conservateur, qui avait été longtemps présidé par son beau-père, et risqua plus d'une fois sa vie pour obéir à son devoir. Lors d'un mouvement populaire survenu en 1845, il fut serré de près, dans les environs des ponts de l'Ile, par la foule qui criait : *Au Rhône l'aristocrate*, et ne réussit qu'à grand'peine à échapper à ses agresseurs. En octobre 1846, il fit partie des milices appelées par le gouvernement pour combattre le soulèvement du quartier de St-Gervais; officier du premier des bataillons qui pénétrèrent dans le faubourg, il fut longtemps exposé, en compagnie de son ami J.-L. Micheli, au feu des insurgés, et eut son manteau d'ordonnance troué par une balle, qui glissa, heureusement, entre sa poitrine et son bras.

Après de semblables aventures, le jeune défenseur du gouvernement vaincu devait sans doute se sentir poussé à maudire ou, tout au moins, à bouder le nouveau régime issu de l'insurrection victorieuse. M. A. Lombard sut résister à cette tentation. Pour se consoler de leur défaite, quelques adhérents du parti conservateur décriaient alors, dans des chansons burlesques, les membres de l'administration radicale. Avec cette délicatesse de conscience et ce respect pour l'au-

torité qui le distinguèrent toujours, notre ami s'indigna de cette façon peu modeste et peu charitable de se défendre ou de se venger, et il vint demander à M. J.-L. Micheli d'élever une protestation chrétienne contre ces personnalités indécentes; c'est ce que le jeune maire de Jussy consentit à faire, en 1847, dans sa brochure : *Un mot encore aux cœurs sincères, amis de l'ordre de choses qui n'est plus*. A la même époque (octobre 1847), M. Alexandre Lombard accepta du Grand Conseil issu de la Révolution les fonctions, alors gratuites, de juge au Tribunal de Commerce, et il siégea, jusqu'au mois de septembre 1849, dans cette cour judiciaire, à côté d'un certain nombre de citoyens appartenant, pour la plupart, à des opinions politiques et religieuses fort différentes des siennes. Dans l'état de paix relative où nous vivons aujourd'hui, cet acte de largeur semblera peut-être tout à fait naturel. Mais ceux de nos lecteurs qui peuvent se rappeler la tension extrême qui régnait, au lendemain de 1846, dans les rapports mutuels des divers partis politiques et des diverses coteries sociales, penseront certainement avec nous que l'attitude conciliante qui fut alors celle de M. Lombard témoignait d'un patriotisme élevé, tout pénétré du souffle d'une véritable humilité chrétienne.

Retiré des affaires de banque depuis 1862, et toujours plus absorbé, dès lors, par son œuvre du Dimanche, notre ami n'en continua pas moins, pendant longtemps, à se préoccuper activement du progrès matériel de son pays, aussi bien que de son développement moral. Vers 1872, il cherchait encore à provoquer la fondation d'un

journal financier qui aurait été rédigé d'une manière impartiale et en dehors de toute intrigue intéressée, et ce projet aurait peut-être abouti sans la mort prématurée de l'homme sur lequel M. Lombard comptait pour le faire réussir. A la même époque, de 1871 à 1873, il créa et soutint, de sa bourse comme de sa plume, un organe hebdomadaire qui s'appelait le *Bien public* et qui s'appliquait à traiter, au point de vue évangélique, toutes les questions politiques, économiques et littéraires du moment, et surtout celles qui touchaient par un bout à la morale sociale. Mais cette feuille avait, à vrai dire, une couleur essentiellement chrétienne, et même ecclésiastique, et sa mention nous amène de la sorte aux paragraphes suivants de cette notice, que nous allons consacrer à l'activité religieuse et charitable de M. Lombard.

### III

Si nous entreprenons d'esquisser à grands traits cette large et féconde activité, celle des bonnes œuvres de notre ami qui s'impose tout d'abord à notre attention est naturellement sa généreuse et persévérante croisade en faveur du *Repos et de la Sanctification du Dimanche*. A partir de sa retraite des affaires, et pendant les vingt-cinq dernières années de sa vie, il fit, en effet, de cette œuvre sa pensée dominante et son occupation principale, si bien que son nom demeurera bien longtemps et

peut-être toujours associé au souvenir de cet effort philanthropique et chrétien.

M. A. Lombard avait compris, dès sa jeunesse, que le repos du Dimanche est un bienfait du Ciel, et que c'est, pour le chrétien, un devoir religieux que de consacrer le saint jour aux intérêts supérieurs de l'âme. Les voyages du banquier genevois en Angleterre et en Ecosse lui avaient de bonne heure révélé l'influence salutaire que le respect général du Dimanche peut exercer sur la prospérité matérielle et spirituelle d'un grand peuple. Lancé plus tard dans le tourbillon absorbant des affaires financières, il avait très vite compris qu'avec son tempérament nerveux et facilement agité, il n'y avait, pour sa santé physique comme pour sa santé morale, de moyen de salut que dans la stricte observation du repos hebdomadaire. Il s'était donc fait de l'obéissance au quatrième commandement du Décalogue une règle personnelle, sans songer encore à voir dans la violation de cette loi l'une des plus grandes plaies de notre époque et dans son observation le remède à quelques-unes de nos plus grandes misères.

Notre ami en était là lorsqu'en 1858, voyageant dans le Midi de la France, et visitant, à Toulouse, le pieux banquier Frank Courtois, il reçut de son hôte, — qui dirigeait, comme on le sait, la Société des Livres religieux, — l'une des plus récentes publications de cette œuvre, savoir le traité du pasteur T. Delhorbe, intitulé : *Le Jour du Seigneur ou le Jour du Péché*. La lecture de cet écrit le frappa vivement, et il se demanda si la lutte contre la profanation du Dimanche ne réclamait

pas, à notre époque, de la part des chrétiens, une action plus énergique et plus étendue.

Cette impression fut renouvelée par celle que M. Lombard ressentit, le 28 septembre 1861, dans la cathédrale de Genève, à la seconde séance des grandes assises de l'Alliance évangélique. Le rapport que M. le prof. F. Godet avait été chargé de présenter à cette imposante assemblée, sur ce sujet : *Le jour du Seigneur et les meilleurs moyens d'en avancer la sanctification*, renfermait, en effet, cet appel pressant : « Vénérés pères et frères, ce jour qui nous rassemble en si grand nombre et de tant de pays divers, dans la ville où Calvin soutint une lutte victorieuse contre tous les genres de libertinisme, ne serait-il pas celui que le Seigneur aurait marqué pour la formation d'une association générale de toute la chrétienté, dont la devise serait : « Gloire au Seigneur ! Respect à son jour !... » Et l'éminent professeur terminait son mémoire en esquissant le programme et le plan de cette ligue dominicale, dont le premier embryon existait déjà alors dans les cantons de Bâle et de Neuchâtel.

Très préoccupé de ce discours, qui avait été suivi d'allocutions également persuasives de MM. Coulin, Thomson et Demole, très ému aussi, il faut le dire, des observations attristées que nos visiteurs anglais lui communiquaient sur le relâchement manifeste de nos anciennes habitudes religieuses, M. A. Lombard se demanda s'il ne devait pas prendre lui-même l'initiative de la création suggérée par le susdit rapport, et dont Sir Culling Eardley, président de la Branche britannique

de l'Alliance, l'engageait vivement à se constituer le promoteur. Estimant qu'il fallait battre le fer pendant qu'il était chaud, il n'attendit pas la fin des Conférences pour réunir quelques amis, qui résolurent en principe de fonder à Genève un Comité semblable à celui de Neuchâtel. Après divers pourparlers où l'on s'efforça de formuler un programme assez large pour rallier même les adversaires convaincus du sabbatisme judaïque, la Société se constitua, le 17 novembre 1861, dans une réunion d'une cinquantaine de personnes.

Celui qui devait, avec le temps, devenir la vivante incarnation de la nouvelle Société n'en assumait pourtant pas d'emblée la présidence. Cette charge fut d'abord, pour divers motifs, dévolue à M. le pasteur Charles Barde. C'est seulement en 1871 qu'après avoir été plusieurs fois vice-président de l'œuvre, M. A. Lombard consentit à en prendre la direction nominale. Toutefois, et sans vouloir le moins du monde amoindrir le mérite de ses vaillants collaborateurs, on peut bien dire que c'est à notre regretté frère que la Société genevoise de la Sanctification du Dimanche dut dès l'origine ses impulsions les plus hardies et ses plus fécondes inspirations.

Ce n'est pas qu'il fût, loin de là, le premier initiateur du mouvement qu'il devait si fortement organiser. Avant que la cause du Dimanche fût devenue l'objet de sa préoccupation dominante, nombre de chrétiens, sur le continent européen, et en particulier dans la Suisse romande, tenaient déjà fermement à l'observation sérieuse du saint jour et souffraient vivement de sa profanation croissante. Ce sujet revenait souvent dans

les sermons des pasteurs nationaux et dans les mandements de jeûne des autorités ecclésiastiques. Sous l'influence du Réveil religieux, bien des écrits incisifs avaient été publiés, de 1820 à 1860, sur les devoirs prescrits par le 4<sup>e</sup> commandement, et celui de M. Delhorbe, dont nous avons déjà dit un mot, avait même eu pour origine un concours ouvert à l'École de Théologie de Genève. Il s'était, d'ailleurs, créé de bonne heure dans le canton de Vaud une Société spéciale pour la Sanctification du Dimanche et, si elle avait fini par se dissoudre, il s'en était, comme nous l'avons vu, formé plus récemment une autre à Neuchâtel. Mais ces estimables efforts, quelquefois teintés ou de cléricisme ou de puritanisme, étaient de plus restés, pour la plupart, trop doctrinaires, trop vagues et trop abstraits. On n'était pas arrivé à comprendre toute l'importance sociale de la question du Dimanche, et l'on n'avait pas non plus consenti à se mesurer corps à corps avec ses difficultés pratiques. Dans le milieu des communautés indépendantes ou dissidentes, il ne manquait pas de chrétiens d'un zèle et d'un courage apostoliques, prêts à braver toutes les oppositions et toutes les railleries pour proclamer une conviction sacrée ; mais l'individualisme de ces fidèles était si anxieux, ou leur piétisme si timoré, qu'ils se seraient fait scrupule, soit de demander aux grandes administrations publiques des mesures propres à faciliter aux personnes dépendantes l'accomplissement de leurs devoirs religieux, soit de se livrer à des démarches compliquées pour arriver à procurer le repos du Dimanche à des « gens inconvertis » qui n'au-

raient pas manqué de transformer aussitôt le jour du Seigneur en un jour de plaisir et de péché, et d'aggraver ainsi leur culpabilité devant Dieu. Dans le milieu des Eglises nationales, on se rendait mieux compte, sans doute, de la valeur éducative et du rôle préservateur de ces institutions religieuses qui, sans suffire à créer la piété personnelle, lui servent néanmoins souvent et de moule et d'abri; mais les pasteurs étaient trop absorbés par les devoirs de leur ministère, trop étrangers aux affaires industrielles et commerciales, trop suspects d'ambitions de caste et de jalousies de métier, pour pouvoir se mettre utilement à la tête d'une campagne contre la profanation du Dimanche, et ils ne trouvaient pas autour d'eux de laïques zélés qui joignissent à la capacité intellectuelle, aux connaissances techniques et à la situation sociale requises pour une telle croisade, cette foi qui transporte les montagnes et cette charité qui supporte tout pour l'amour de Christ et pour le service du prochain.

Ce fut à ce moment que Dieu suscita pour cette œuvre l'ouvrier d'élite dont elle avait besoin. Alexandre Lombard était à la fois un membre dévoué de l'Eglise et un membre actif de la société terrestre: il joignait au zèle de l'apôtre le savoir-faire de l'homme de finance et le savoir-vivre de l'homme du monde. Ses convictions religieuses étaient celles du Réveil, mais ses vues politico-ecclésiastiques différaient un peu de celles de l'école de Vinet. Il était sans doute partisan de la séparation des Eglises et de l'Etat, mais, comme le montre, outre ses écrits sur le Dimanche, une brochure patrio-

tique publiée en 1870, <sup>1</sup> il voulait le maintien de l'union entre l'Etat et la religion, il voulait qu'en Europe, comme aux Etats-Unis d'Amérique, la morale sociale et les institutions publiques demeurassent fondées sur la révélation chrétienne. Il n'était du reste point inféodé à une conception rabbinique, ni même à une notion purement théologique du jour du Seigneur. S'appuyant sur cette parole de Christ : *Le sabbat a été fait pour l'homme, et non l'homme pour le sabbat*, « il voyait surtout, dans le Dimanche, un bienfait, un don de Dieu, dont un grand nombre de créatures humaines avaient été injustement dépouillées, une condition essentielle de bien-être pour l'individu, de prospérité pour la société. Frappé du spectacle des misères physiques et morales qui lui apparaissent comme la conséquence de l'inobservation du jour du repos, et convaincu qu'il y avait là une grande iniquité à réparer, un terrible danger à conjurer, il s'institua le champion de toutes les victimes d'une négligence égoïste ou d'un industrialisme excessif, et se mit à revendiquer leurs droits, au nom de la Parole de Dieu, d'abord, mais aussi au nom de la justice, de la charité, de l'hygiène, de la paix sociale et de l'intérêt bien entendu de l'industrie elle-même. » <sup>2</sup> Comme les anciens chevaliers des Croisades, il s'était dit : *Dieu le veut !* Comme l'apôtre des Gentils, il se

<sup>1</sup> *IHS ou l'Emblème genevois*. Genève, impr. Bonnant, Oct. 1870 ; 14 p. 8°.

<sup>2</sup> Article de M. L. Sautter dans le *Christianisme au XIX<sup>e</sup> siècle* du 30 juin 1887.

répétait à lui-même : *Malheur à moi si je ne répands la bonne nouvelle !* Et il marcha en avant avec cette sainte hardiesse que donne l'assurance de travailler et de combattre pour la gloire de Dieu et pour le bien de ses frères. <sup>1</sup>

Ainsi que nous l'avons déjà dit en commençant cette notice, notre intention n'est pas de retracer ici toute la série des efforts entrepris, sous l'impulsion de M. A. Lombard ou avec son concours actif, par la Société pour le Repos et la Sanctification du Dimanche. Bornons-nous seulement ici à quelques brèves indications.

Après avoir provoqué, en 1861, la fondation du Comité de Genève, notre ami contribua beaucoup, en 1866, à créer l'Association suisse et son Comité central, dont il accepta la présidence en 1871. Puis, comprenant toujours mieux que, pour faire écouter ses revendications généreuses et pour neutraliser les résistances locales, l'œuvre du Dimanche devait s'efforcer d'agir dans tous les pays et sur tous les gouvernements à la fois, M. Lombard travailla avec ardeur à former des Comités dans les principaux Etats de l'Europe et à les grouper en une Fédération internationale dont la direction fut confiée, dès 1876, à ses promoteurs genevois. Le Comité international organisa quatre grandes réunions qui donnèrent lieu à des entretiens fort utiles entre des philanthropes éminents de pays divers. M. Lombard présida, soit les Congrès de Genève (1876) et de Berne (1879), soit la Conférence de Paris (1881), mais il ne put assister à celle de Bruxelles (1885).

<sup>1</sup> Article de M. E. Deluz dans le *Bulletin dominical* de juillet 1887.

Dès le début de sa campagne et jusqu'à la fin de sa carrière, notre ami ne cessa de rédiger et de publier des livres ou des brochures où la question du Dimanche était examinée sous toutes ses faces. Plusieurs de ses écrits ont été traduits dans diverses langues et répandus à bien des milliers d'exemplaires, même en pays catholique, où ils ont été utilisés pour des publications du même genre faites sous les auspices de prêtres ou d'évêques. <sup>1</sup>

Grâce à l'appui libéral d'un donateur anonyme dont tout le monde devinait aisément le nom, la Société du Dimanche instituait en même temps, après une autre Société philanthropique, une série ininterrompue de concours, destinés à provoquer la composition de nouveaux écrits spéciaux visant au même but. Celui de ces concours qui fut ouvert, en 1868, par la Société genevoise d'Utilité publique, sur les suites de l'observation d'un repos hebdomadaire aux points de vue hygiénique, social, économique et moral, donna naissance à 17

<sup>1</sup> Voici la liste des écrits que M. A. Lombard a successivement publiés sur ce sujet :

*La Question du Dimanche*, à propos de la formation récente de Société pour la Sanctification de ce jour à Genève et dans quelques villes suisses. 2<sup>e</sup> éd. Paris et Genève, Meyrueis et Beroud, 1863. Br. in-8° de 29 p.

*Appel en faveur d'une Association internationale pour une meilleure Observation du Dimanche*, adressé aux chrétiens de divers pays, membres de l'Alliance évangélique, réunis en Conférence à Amsterdam. Genève, impr. Bonnant, 1867. Br. in-8° de 29 p.

*Le Repos du Dimanche devant la presse quotidienne*. Genève, impr. Bonnant, 1869. Br. in-8° de 44 p.

mémoires, dont 2 furent publiés en 1870. Le concours ouvert, en 1869, entre les étudiants en théologie de la Suisse française, sur l'institution divine du jour du repos, fut l'origine d'une thèse imprimée en 1872. Le concours ouvert, en 1872, sur la suspension du travail du dimanche pour le service des marchandises à petite vitesse produisit 12 mémoires, auxquels on attribua 5 prix. Le concours ouvert, en 1873, pour une étude populaire sur la nécessité hygiénique du repos dominical, fit affluer entre les mains du jury 53 écrits de toutes langues, auxquels on assigna 12 prix et 14 mentions honorables, et dont plusieurs furent publiés en 1876. Le concours ouvert, en 1876, pour la composition de cantiques sur les bienfaits du jour du Seigneur, donna naissance à 4 ou 5 hymnes de valeur. Le concours ouvert, en 1877, sur les suites déplorables de la privation du repos du Dimanche pour les employés, sous le rapport de la santé, de la vie de famille et de l'état moral et religieux, fut l'origine de plusieurs romans plein d'intérêt. Le concours ouvert, en 1881,

*L'Institution du Dimanche dans ses rapports avec la Société.* Mémoire préparé pour introduire le concours relatif à l'observation du repos hebdomadaire ouvert par la Société d'Utilité publique de Genève. Genève, Beroud, 1869. Un vol. in-8° de 163 p.

*Le Dimanche et la Société au point de vue économique.* Extrait du livre précédent. Six éditions, Genève et Paris, 1870-78. Br. in-8° de 48 p.

*Le Dimanche et les Classes laborieuses.* Assemblée générale des adhérents et amis de la Société pour la Sanctification du Dimanche, tenue à Genève le 1<sup>er</sup> mars 1874. Rapport du Président, etc. Genève, 1874. Br. in-8° de 42 p.

*La Question du Dimanche et les Employés des Chemins de fer.*

sur les inconvénients des ventes et achats du Dimanche, suscita 11 manuscrits, dont 5 furent récompensés et 1 imprimé. Enfin, le concours sur l'influence fâcheuse des fêtes publiques et bruyantes du Dimanche et des fêtes nocturnes et tardives du samedi soir, qui fut jugé au commencement de 1882, donna lieu à 19 travaux, à 6 récompenses et 2 publications.

Mais les détails qui précèdent ne donnent qu'une idée incomplète du travail considérable des trois Comités dominicaux présidés par M. A. Lombard. A ces Congrès, à ces concours, à ces publications, se joignait une action incessante exercée au moyen d'affiches, de circulaires, de lettres individuelles, de séances publiques, de réunions intimes et de visites particulières. Il s'agissait, en effet, d'amener, par des démarches instantes et répétées, les commerçants, les industriels et les entrepreneurs, à bien vouloir fermer, le dimanche, leurs magasins, leurs ateliers ou leurs chantiers ; — les aubergistes et leurs clients à bien vouloir diminuer, le jour du repos, le travail des employés

Notes rédigées par le Comité central de la Société suisse pour la Sanctification du Dimanche. Genève, impr. Bonnant, 1875. Br. in-8° de 23 p.

*L'Etat en face de la Loi divine et du Dimanche.* Genève, Georg, 1875. Br. in-8° de 39 p.

*Assemblée générale annuelle du Comité central de la Société suisse pour la Sanctification du Dimanche,* tenue à St-Gall en octobre 1875. Genève, 1876. Br. in-8° de 59 p.

*Le Congrès de Genève et la Question dominicale.* Discours prononcé à l'ouverture du Congrès du 28 septembre 1876. Genève, 1876. Br. in-8° de 14 p.

d'hôtel ; — les administrations des postes, des télégraphes et des chemins de fer, à bien vouloir réduire au strict nécessaire le service du dimanche et procurer à leur personnel un relâche indispensable ; — les autorités civiles et militaires, à bien vouloir limiter le nombre et la durée des fêtes publiques et des exercices obligatoires du dimanche, afin de ne pas empêcher les citoyens de pratiquer leurs devoirs religieux ; — les journalistes, les jurisconsultes, les médecins et les négociants, à bien vouloir traiter la question dominicale dans les colonnes de leurs organes ou dans les séances de leurs Congrès scientifiques et de leurs Chambres de Commerce, ou consentir à siéger dans les jurys des concours ouverts par la Société.

En face de cette tâche immense, M. Lombard n'avait pas été seul à se mettre à l'œuvre, — car il possédait l'art de faire agir les autres et de leur communiquer une étincelle au moins de l'ardeur qui le dévorait, — mais il payait largement de sa personne, et il fut, presque jusqu'au bout, la cheville ouvrière de toute l'entreprise. Attelé, comme on l'a dit, à l'idée qui le

*Die Sonntagssache.* Aufruf an unsere Freunde in der Schweiz. Ansprache bei der öffentlichen Sitzung der jährlichen Delegirten-Conferenz des 2 oct. 1878. Schaffhausen. 1878. 8 S. 8°.

*Repos et Sanctification du Dimanche,* fondements de l'ordre et du bien-être social. Discours d'ouverture du 2<sup>e</sup> Congrès dominical, prononcé à Berne le 9 sept. 1879. Berne-Genève, 1879. Br. in-8° de 14 p.

*L'OEuvre de la Société dominicale et l'Evangile.* Allocution prononcée le 23 juin 1882 à la séance d'ouverture de la 22<sup>e</sup> année de la Société pour le Repos et la Sanctification du Dimanche. Genève, 1882. Br. in-8° de 7 p.

dominait (sans cependant qu'elle monopolisât absolument son intelligence et son activité), il y pensait jour et nuit, il en entretenait tout venant, il s'y dévouait, corps et âme, avec une sainte obstination, il lui consacrait, avec un acharnement indomptable, ses talents et ses forces, sa parole et sa plume, son temps aussi bien que son argent. Il ne se bornait pas, en effet, à supporter la quatrième ou la cinquième partie des dépenses des trois Comités genevois, suisse et international du Dimanche, dépenses dont le total a été, depuis la fondation de ces divers Comités, d'environ 220,000 francs ; mais il multipliait les voyages et les discours, les visites et les lettres, ne reculant devant aucune démarche personnelle, quelque ingrate qu'elle pût être, pour obtenir en faveur de sa cause le concours de son prochain. Il utilisait, à cet effet, non seulement ses rapports de parenté, d'amitié, de confraternité ecclésiastique, mais encore ses relations d'affaires et de société, frappant à toutes les portes, même à celles des hommes les plus étrangers à ses opinions politiques ou confessionnelles, et délivrant son message en temps et hors de temps, dans les fêtes de famille ou dans les assemblées d'actionnaires aussi bien que dans les comités philanthropiques et les réunions religieuses.

Ainsi conçue, — et comprise, comme disent les Anglais, avec un sérieux si *terrible*, — l'œuvre de M. Lombard était loin d'être toujours agréable et facile. La foule égoïste et légère n'aime pas qu'on lui rappelle sans cesse un devoir négligé, ni qu'on l'appelle sans cesse à des renoncements insolites, et la bonne com-

pagnie elle-même sourit ou frémit instinctivement à l'aspect du « chevalier, » quelque noble et vaillant qu'il puisse être, qui lui paraît être toujours « à cheval » sur la même idée. C'est dire que notre ami eut à affronter bien des oppositions ouvertes et des résistances passives, à essuyer bien des refus plus ou moins polis et des railleries plus ou moins spirituelles. Puis, en sortant de tel bureau d'administration où l'on avait écouté ses doléances avec une mauvaise humeur assez mal dissimulée, ou de telle séance d'actionnaires où ses représentations en faveur des employés avaient été accueillies par un concert de murmures, il avait parfois la consolation, en rentrant chez lui, de pouvoir lire, dans un organe soi-disant populaire, que les défenseurs du repos dominical n'étaient que des méthodistes hypocrites et ne visaient qu'à l'asservissement des travailleurs, ou, dans une lettre revêtue d'un timbre britannique, que le Comité genevois compromettait, par ses allures humanitaires et ses principes relâchés, la sainte cause du sabbat chrétien.

M. Lombard avait trop de finesse de perception pour ne pas sentir ces piqures, et sa constitution morale était trop délicate pour qu'il n'en souffrit pas autant et et plus qu'un autre. Mais, avec l'aide de Dieu, il était parvenu à se cuirasser contre tous ces traits du Malin. Ainsi qu'il le disait volontiers à ses amis, il avait appris des chrétiens anglais qu'on ne réussit à faire prévaloir ici-bas une idée nouvelle qu'en se résignant à la transformer en ritournelle, et qu'à moins de posséder un génie encyclopédique, on ne réussit à faire son trou et

à laisser sa marque dans ce monde que lorsqu'on a pris son parti d'y passer pour le plus importun des fanatiques et qu'on est prêt à dire avec l'apôtre : *Nous sommes fous à cause de Christ*. Ce parfait gentleman acceptait donc avec une sérénité touchante l'apparence de ridicule qui s'associait à ses généreux efforts. Prenant lui-même les devants sur les railleurs, il avertissait les auditoires étrangers auxquels il venait exposer ses thèses qu'on lui avait fait, dans sa patrie, l'honneur de le surnommer *Lombard-Dimanche*, et son aimable bonhomie désarmait la malice, tandis que sa sincérité visible commandait le respect. Notre ami n'avait point à son service une parole facile et brillante, mais, à force de conviction et de simplicité, il réussissait à briser aussi cette entrave, à semer ses discours des éclats de cette vraie éloquence qui, dit Pascal, se moque de l'éloquence, et à communiquer à ses auditeurs émus les nobles sentiments qui remplissaient son propre cœur.

Il semblait, en effet, que rien ne pût lasser la constance ni rabattre l'élan de cet intrépide lutteur, de ce « grand homme de bien. » Aussi ses prières ont-elles été exaucées, et son travail opiniâtre et dévoué a-t-il été béni de Dieu. L'œuvre de M. A. Lombard n'a point été vaine. Ainsi qu'on l'a déjà constaté dans la presse politique, « il a réussi, à force d'insistance, à se faire ouvrir les portes qui semblaient le mieux fermées, » et « il a si patiemment rongé les mailles du filet, qu'il a fini par y faire un grand trou. » Au travers de bien des déboires, et malgré plus d'un échec partiel, et d'un

recul fâcheux, la cause du repos dominical a fait peu à peu son chemin dans l'esprit public et dans les mœurs publiques. Les protestations et les sollicitations obstinées de M. Lombard ont fini par arracher, en décembre 1872, à nos Chambres fédérales, et, avant ou après, à plus d'une Compagnie importante, des mesures de justice et d'humanité qui ont procuré à tout un peuple de commis et d'ouvriers quelques-uns au moins des bienfaits du dimanche. Son initiative intelligente a créé, dans tous les pays de l'Europe, un grand mouvement en faveur de l'observation du saint jour, et cette cause, naguère encore si méconnue, a maintenant, grâce surtout à ses démarches, dans tous les Etats de notre continent, des champions convaincus, qui comprennent qu'il y a là, pour la société comme pour l'Eglise, une question de vie ou de mort.

Alexandre Lombard a suffisamment vécu pour assister aux premiers succès de ses efforts. Il a eu la satisfaction de voir la Société qu'il présidait remporter des diplômes d'honneur dans plusieurs Expositions. Son plus grand bonheur était de pouvoir montrer à ses amis les lettres de quelques-uns de ces esclaves du travail dont il avait été le libérateur, et qui l'en remerciaient avec effusion, en lui adressant, comme un percepteur d'Embrun, un dessin allégorique figurant cette nouvelle émancipation des serfs, ou en lui écrivant, avec un chef de gare français : « Des milliers d'employés béniront un jour vos travaux ! » Mais si notre ami a pu quitter ce monde avec la certitude que ses efforts n'avaient point été stériles, de quelle joie intime et

profonde n'aurait-il pas tressailli s'il avait pu, comme ses proches, constater, — par les nombreux témoignages qu'on est venu, de tous côtés, déposer sur sa tombe, — que son œuvre est maintenant appréciée à sa juste valeur par plus d'un ci-devant adversaire et bénie du fond du cœur par un grand nombre de ses obligés ? « Avant M. Lombard, jamais personne ne s'était intéressé à nous, disait l'autre jour, d'une voix émue, un employé postal, et maintenant qui défendra notre cause ? » — « En me sentant entouré de tant d'égoïsme et de dureté, remarquait un employé de la gare, j'en étais venu à douter de l'Évangile, lorsqu'à la vue du dévouement de M. Lombard pour le bien de ses semblables, je me suis dit : Voilà le véritable christianisme, et je me suis de nouveau senti ramené à l'Évangile ! »

La vie d'Alexandre Lombard nous offre de la sorte un grand exemple de ce que peut, par la vertu d'En haut, un homme soumis aux mêmes infirmités que nous, et dont la capacité n'a rien d'exceptionnel, mais qui sait entendre l'appel de son Dieu-Sauveur et se consacrer sans réserve à une noble cause. Les dénominations de « Escher de la Linth » et de « Favre du Gothard » nous montrent qu'en face des créations utiles et difficiles, la voix populaire associe volontiers, en Suisse, le nom de l'œuvre à celui de l'ouvrier. C'est ainsi que la reconnaissance publique continuera à joindre, comme un glorieux qualificatif, au nom d'Alexandre Lombard, le surnom dont on l'avait d'abord affublé comme d'une épithète dérisoire, et que notre ami vénéré restera

connu dans l'histoire de l'Eglise et de la civilisation chrétienne sous le nom significatif de *Lombard du Dimanche*.

#### IV

L'œuvre du Dimanche, qui fut, comme nous venons de le voir, la préoccupation dominante de M. Alexandre Lombard pendant le troisième tiers de sa vie, ne fut pourtant pas, — nous devons le faire bien observer, — la seule œuvre chrétienne qui ait tenu une place marquée dans ses affections et dans son activité. Nous avons déjà dit un mot des sacrifices que notre ami s'imposa, de 1871 à 1873, en faveur du journal le *Bien public*. Enumérons rapidement encore quelques autres entreprises philanthropiques et religieuses qui bénéficièrent, à divers degrés, de son initiative et de son dévouement.

Il faut d'abord citer ici la *Salle de la Réformation*.

Cette même Conférence universelle de l'Alliance évangélique, qui, réunie à Genève en septembre 1861, avait suggéré la formation d'une ligue internationale en faveur de l'observation du saint jour, avait également exprimé le désir que, dans le dimanche le plus rapproché du 27 mai 1864, anniversaire triséculaire de la mort de Jean Calvin, on rappelât partout le souvenir du grand Réformateur, et elle avait aussi formulé le vœu que cette commémoration fût solennisée, à Genève, par l'érection d'un édifice destiné à quelque œuvre utile

aux deux Eglises réformées, nationale et libre. Le Comité genevois de l'Alliance, qui avait été chargé de pourvoir à l'exécution de ce plan, confia l'étude du sujet à une Commission spéciale. Toutefois, en présence des difficultés et des oppositions diverses que ce projet de *Calvinium* ne tarda pas à soulever, la commission découragée finit par se dissoudre, en février 1863, et le Comité de l'Alliance renonça lui-même, au mois d'octobre suivant, à poursuivre la réalisation du vœu de ses commettants.

Mais, pendant que les représentants officiels de l'Alliance évangélique se laissaient peu à peu entraîner, par des scrupules d'ailleurs fort respectables, à jeter le manche après la cognée, la suggestion de la Conférence de 1861 était hardiment relevée par un groupe, un peu plus restreint, d'hommes moins gênés dans leurs mouvements. M. Alexandre Lombard et quelques-uns de ses amis étaient arrivés à se convaincre que les chrétiens évangéliques de notre ville avaient besoin, — soit pour les grandes réunions de leurs Sociétés religieuses, soit pour les conférences apologétiques ou les séances d'appel qu'ils organisaient pour la foule, sans aucune préoccupation de forme ecclésiastique, — d'un vaste bâtiment calculé pour de nombreux auditoires et qui ne fût pourtant pas un temple. Voyant que l'Alliance évangélique n'osait pas assumer la responsabilité de cette création, ces messieurs, après avoir souscrit, entre eux, un certain nombre d'actions de mille francs, lancèrent, en décembre 1862, un appel au public religieux de Genève ; et lorsqu'ils eurent réussi à trouver

les cent mille francs qu'ils avaient réclamés comme première mise de fonds, ils constituèrent, en avril 1863, une *Société civile* dite de la *Rive gauche*, chargée de poursuivre la construction de la salle projetée; puis, voyant que le Comité de l'Alliance abandonnait son idée de *Calvinium*, ils résolurent de rattacher le bâtiment de la Rive gauche à la mémoire de Calvin et de lui donner le nom de *Salle de la Réformation*. Le terrain de la rue du Rhône fut acquis par eux le 8 février 1864 et consacré le 27 mai, jour anniversaire de la mort de Calvin, par une intéressante cérémonie. Mais il fallait encore réunir, soit à Genève, soit à l'étranger, la somme nécessaire pour la construction. Plusieurs personnes s'y employèrent activement, et M. A. Lombard fut du nombre. Il fit même, à cet effet, un voyage de collecte en Angleterre. Finalement, l'argent arriva, et la salle put être inaugurée le 26 septembre 1867; on avait déjà dépensé à ce moment 308,000 fr., et il restait encore 30,000 fr. à trouver.

Dans la suite des temps, M. A. Lombard fut amené à se retirer du Comité de l'Immeuble de la Rive gauche. Il avait, en effet, cru pouvoir, au début, promettre aux souscripteurs anglais que la Salle de la Réformation ne serait jamais employée à des usages profanes ou « séculiers, » et, pour des motifs très sérieux, ses collègues jugeaient préférable de ne pas refuser, à l'occasion, ce local pour des concerts et des conférences qui n'avaient rien de sacré. Mais, tout en préférant dégager sa responsabilité sur ce point, notre ami conserva jusqu'au bout tout son intérêt primitif pour une entreprise

qui lui avait dû, pour une bonne part, le succès qui l'avait couronnée, car son coup d'œil exercé en avait de bonne heure entrevu l'importance, et c'est dans son salon de la Pelouse que les premières actions de la Rive gauche avaient été souscrites.

Ce fut aussi au moment où il se retirait des affaires commerciales que M. A. Lombard commença à s'associer directement aux travaux de la *Société évangélique*. Il fut adjoint en 1862 au Département de l'Évangélisation à l'Extérieur, en 1863 à la Commission des Finances, et la même année au Comité général, dont il fut de plus, en 1869 et 1870, le secrétaire provisoire, et, en 1870 et 1871, le trésorier adjoint. Il visita à plusieurs reprises, pour le compte de la Société, les stations qu'elle entretient en France, et contribua maintes fois à lui faire adopter des méthodes ou des œuvres nouvelles.

Le dernier rapport de la Société évangélique attribue en particulier à l'initiative de M. A. Lombard l'établissement des « stations d'été. » Attaché comme il l'était à l'observation du dimanche, faisant, du reste, de fréquents séjours à la montagne et ignorant, comme beaucoup de Genevois de sa génération, l'idiome germanique, notre ami devait être peiné de voir, dans bien des lieux de cure de la Suisse, ses coreligionnaires réformés de langue française se passer, au saint jour, de tout service divin, et se livrer à des parties de plaisir qui scandalisaient, et les voyageurs anglais, et la population indigène. Préoccupé d'ailleurs, comme il l'était aussi partout, des intérêts spirituels de son prochain,

notre frère avait eu plus d'une fois l'occasion de constater que nombre de personnes malades ou bien portantes, qui, dans le milieu extérieur où elles vivent d'habitude, demeurent réfractaires à toute influence chrétienne, se montrent beaucoup plus ouvertes aux impressions religieuses dans la solitude relative et le loisir forcé d'un séjour alpestre. M. Lombard engagea donc la Société évangélique de Genève à imiter, sur une échelle beaucoup moindre, les « chapellenies d'été » de la Société anglicane coloniale et continentale, et, pour décider ses collègues à faire ce pas, il leur offrit de prendre à sa charge le déficit probable de l'entreprise. Commencée dès 1868 par l'institution du poste d'Interlaken, l'œuvre ne tarda pas à grandir. En 1875, l'excédent des dépenses sur les recettes était de 2,000 francs, mais le généreux initiateur des stations d'été ne se découragea pas pour si peu. Finalement, l'entreprise s'étendit et se consolida. Cette année (1887), la Société évangélique a organisé huit cultes réguliers de ce genre, dont plusieurs peuvent faire, et au delà, leurs frais. Et dans les dernières années de sa vie, notre ami pouvait constater avec joie que ces stations d'été avaient procuré à des milliers de baigneurs et de touristes l'occasion d'entendre l'Évangile dans des conditions où les promesses et les appels de l'Écriture devaient trouver, plus aisément qu'à l'ordinaire, le chemin de leurs consciences et de leurs cœurs.

Une pensée analogue avait poussé, déjà auparavant, M. A. Lombard à provoquer l'institution des *Salles du Dimanche* pour ouvriers et apprentis. En 1862, le

Comité dominical de Genève, s'inspirant, sur ce point, de l'exemple des chrétiens bâlois, confia à une Commission spéciale le soin de rechercher les moyens d'offrir, le jour du repos, aux travailleurs peu aisés un asile calme et confortable, où ils pussent se retirer loin des funestes tentations de la rue et du cabaret et s'occuper, d'une manière utile et agréable, d'objets qui fussent de nature à leur inspirer des sentiments élevés. Telle fut l'origine de ces salles, ouvertes, le dimanche après midi, d'abord aux ouvriers adultes, et plus tard seulement aux apprentis des deux sexes. Cette institution, encore existante et florissante aujourd'hui, est bien connue de la plupart de nos lecteurs. Nous n'avons pas à en retracer ici l'histoire, d'autant plus que notre défunt ami, — qui en avait été le premier président, — se déchargea, dès le début, sur d'autres mains dévouées du soin de cette entreprise particulière.

Très convaincu, comme nous l'avons vu plus haut, de l'influence considérable que les grands courants sociaux peuvent exercer, en bien ou en mal, sur la conduite individuelle, M. A. Lombard devait forcément s'émouvoir du mal causé, dans nos populations, par la mauvaise littérature du jour. Après avoir de bonne heure réuni autour de lui quelques personnes également préoccupées des progrès de cette épidémie morale, il profita, en 1875, des réunions religieuses extraordinaires qui avaient lieu à ce moment en France pour faire signer à ses amis chrétiens une protestation contre les écrits licencieux et une adresse aux auteurs et aux libraires, les priant de renoncer, pour le bien du peu-

ple, à toute publication malséante. Ce manifeste, lancé en décembre 1875, fit entrer la nouvelle œuvre dans le domaine public et permit à M. Lombard de constituer, en 1876, une *Société de Vigilance contre la Littérature licencieuse*, qui prit un caractère intercantonal et romand. Le Comité central genevois de cette ligue ouvrit, avec l'appui matériel de son fondateur, un concours littéraire qui donna naissance à un écrit de M. le past. P. Vallotton; il organisa des conférences publiques où divers orateurs exposèrent les dangers des mauvaises lectures; il adressa des appels aux familles pour les mettre en garde contre le grand péril de l'heure actuelle; il surveilla les librairies et les kiosques et tenta des démarches officieuses auprès de leurs directeurs. Pendant dix ans, M. Lombard fut l'âme de ce Comité. En 1886, il consentit de bon cœur à voir une Association, plus vaste et plus large que son petit groupe d'amis, se constituer, sous les auspices du Consistoire national, pour diriger le mouvement qu'il avait eu le mérite et l'honneur d'inaugurer.

Nous trouvons encore, en 1867, le nom de M. Alexandre Lombard au bas de la circulaire du *Comité genevois pour l'Évangélisation de l'Espagne*, mais, en 1871, notre frère s'était retiré de la direction de cette œuvre, ses autres occupations réclamant toutes ses forces. Également sympathique aux travaux d'un Comité plus ancien, celui qui s'intéressait à l'Évangélisation de l'Italie, il n'en avait pourtant jamais été membre. Il avait, en revanche, comme son père et ses frères, siégé, pendant quelques années, dans l'administration de la

*Bourse italienne.* Cette fondation, qui avait été créée, en 1541, par quelques-uns des premiers réformés italiens réfugiés à Genève, et qui avait été libéralement soutenue par les premiers *Lombardi* établis dans notre ville, avait fini par devenir une sorte de caisse de secours à l'usage exclusif des 8 familles Calandrini, Cardoini, Diodati, Fatio, Lombard, Micheli, Puerari et Turrettini. Dans leur assemblée générale du 7 avril 1870, ces ayants droit résolurent de la dissoudre, et, après avoir affecté 20,000 fr. à la Bibliothèque publique de Genève, ils renrirent le reste de leur fonds social à l'Hospice général, pour le soulagement des incurables et des convalescents genevois qui ne pourraient être soignés dans les hôpitaux ordinaires. A la suite de cette liquidation, comprise, comme on le voit, d'une manière très généreuse, le Comité de la Bourse italienne avait chargé M. A. Lombard de recevoir chez lui le dépôt de ses archives, augmentées de diverses pièces qu'il avait lui-même recueillies et transcrites. Ce dépôt a dernièrement été remis par lui à la Bibliothèque publique.

## V

La mention des archives de la Bourse italienne nous amène, par une transition toute naturelle, à dire quelques mots des recherches historiques par lesquelles M. A. Lombard se délassait de ses œuvres de piété et de charité.

Ces recherches lui étaient inspirées par un intérêt à la fois généalogique et religieux. Le descendant de César Lombardo était légitimement fier de ses ancêtres du Refuge italien : il était fier de la noblesse de leur race, mais fier surtout de la noblesse de leur conduite. Il voyait, comme on l'a déjà dit, dans les destinées de sa famille une confirmation manifeste des promesses de l'Écriture, assurant une bénédiction particulière aux enfants de celui qui s'impose des sacrifices pour la cause de la vérité. Il se préoccupa donc d'assez bonne heure de réunir des documents sur l'histoire de ses ascendants. Le fruit de ce patient travail, poursuivi pendant de longues années, fut un petit volume qui n'a pas été mis en vente, mais qui fut imprimé comme manuscrit en 1884, sous ce titre : *De Tortorella à Genève ; les Lombardi de Naples et de Genève*. (Genève, Fick, 1884 ; un vol. in-12 de 174 p., avec portraits et planches).

Procédant du particulier au général, M. A. Lombard avait, paraît-il, un instant songé à étendre ses recherches aux compagnons d'exil de César et de Marc-Antoine Lombard, et à rédiger une histoire complète du Refuge italien de Genève aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Mais, lorsqu'il apprit que M. J.-B.-G. Galiffe avait communiqué à la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève la première partie d'un mémoire sur le même sujet, il renonça à toute entreprise de ce genre et laissa le champ libre à son collègue.

En remontant la trace des Lombardi de Tortorella et de Libonati, notre ami était arrivé aux Lombardi de Troja et de Lucera, qui avaient possédé, aux XIV<sup>e</sup> et

XV<sup>e</sup> siècles, de nombreuses seigneuries dans le royaume de Naples, et même la vice-royauté des Abruzzes; et il avait cru pouvoir constater que c'était à l'abri de leur tutelle féodale que les colonies vaudoises de la Pouille avaient longtemps fleuri, jusqu'au moment où les persécutions dirigées, en 1561, contre les Eglises protestantes de la Calabre avaient épouvanté seigneurs et vassaux et entraîné une abjuration générale. Cette circonstance attira l'attention de M. Lombard sur les combats et les souffrances des Vaudois de l'Italie méridionale, et c'est ainsi qu'il fut amené à écrire quelques pages sur *Les Martyrs de Calabre*. Ce récit, aussi édifiant que dramatique, parut d'abord en 1865 dans un volume intitulé : *Choses vieilles et Choses nouvelles*, et publié chez G. Bridel, à Lausanne, par les soins de MM. L. Ruffet et C. Pronier. Le mémoire de M. A. Lombard fut traduit en italien par M. G. Fasulo, qui le fit imprimer à Naples en 1868. L'auteur reprit ensuite ce travail et, en 1881, il en publia, sous ce titre : *Jean-Louis Paschale et les Martyrs de Calabre*, une nouvelle édition, revue et augmentée (Genève, Georg et Beroud, 1881 ; un vol. in-12 de 108 p., avec une carte).

En cherchant à ressaisir l'origine des Lombardi de Naples, et en rapprochant ces Lombardi de ceux de Gênes et de Venise, M. A. Lombard fut conduit à penser que son nom de famille faisait allusion bien moins à la nationalité qu'à la religion de ceux qui l'avaient porté au moyen âge. Notre ami constata que les villes et les provinces du Milanais avaient foisonné, à cette époque, d'hérétiques ou de sectaires que le peuple désignait

sous le nom de *Bons-Hommes*, de *Cathares*, de *Patarins*, de *Bulgares* ou de *Vaudois*, et il pensa que c'étaient ces religionnaires qui, chassés, dès le XI<sup>e</sup> siècle, de leur province par les bûchers de l'Inquisition, s'étaient, sous le nom de *Lombards*, réfugiés dans les pays situés de l'autre côté des Alpes, auxquels ils avaient apporté, avec la culture du mûrier et la fabrication de la soie, l'industrie de la banque et l'usage de la lettre de change. Il n'en fallait pas davantage pour intéresser vivement notre frère à ces sectaires du moyen âge, dans lesquels il était porté, — par une prévention peut-être trop favorable, — à saluer les vrais héritiers de la tradition apostolique et les précurseurs de la Réformation et du Réveil. De là des recherches nouvelles, dont il publia les résultats dans deux ouvrages d'inégale étendue : 1<sup>o</sup> *Pauliciens, Bulgares et Bons-Hommes en Orient et en Occident* ; étude sur quelques sectes du moyen âge, accompagnée d'une page photographiée de la *Nobla Leyczon* (Genève, Georg, 1879 ; un vol. in-12 de XXIV et de 320 p.). — 2<sup>o</sup> *Pierre Valdo et les Vaudois du Briançonnais* ; communication faite à la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève le 25 mars 1880. (Genève, impr. Fick, 1880 ; une br. in-12 de 29 p.)

Nous n'avons pas à apprécier ici la valeur scientifique de ces consciencieux travaux, qui roulent sur un des problèmes les plus obscurs et les plus compliqués de l'histoire ecclésiastique, et qui doivent être par conséquent abandonnés au jugement des spécialistes. M. Lombard était le premier à reconnaître les imperfections de

ses recherches. Il n'avait pas été en mesure de découvrir des documents nouveaux ni même de recourir à toutes les sources primitives ; il s'était donc borné à colliger des renseignements recueillis dans les ouvrages de première main, qu'il avait, il est vrai, consultés en très grand nombre. Ses hypothèses personnelles étaient du reste présentées avec la plus grande modestie, et son seul but, en les mettant au jour, était de les soumettre à l'examen des hommes du métier. Nous ne croyons pas que la science soit encore en état de rendre sur ce point une sentence définitive.

Avec la dernière des publications historiques de M. Lombard dont il nous reste à rendre compte, nous ne sortons pas du domaine des préoccupations généalogiques, mais nous nous rapprochons de l'époque présente, et nous mettons par conséquent le pied sur un terrain plus ferme et plus assuré.

François-Augustin Lombard, grand-oncle d'Alexandre, avait eu pour femme Jeanne Menet, de Beauchastel en Vivarais, et de ce mariage était né Gédéon-Guillaume Lombard, qui avait épousé sa cousine Clermonde, sœur du père d'Alexandre. Or cette Jeanne Lombard, née Menet, qui appartenait à une famille de riches propriétaires, avait, en mars 1735, c'est-à-dire à l'âge de 15 ans, été saisie par la maréchaussée pour avoir assisté à un prêche tenu au désert par un ministre protestant. Enfermée dans la citadelle du Pont-Saint-Esprit, elle avait réussi à s'échapper de sa prison et à se réfugier à Genève, où elle était arrivée au printemps de 1737. Mais elle avait laissé derrière elle plusieurs de ses

compagnons de captivité, entre autres son beau-frère François Fiales et sa sœur, Isabeau Fiales, née Menet. Le sort des deux jeunes époux fut des plus funestes. Tandis que le mari était condamné aux galères perpétuelles, la femme fut enfermée dans la Tour de Constance, où elle serait, aux termes du jugement, demeurée pour le reste de ses jours, si l'excès de ses souffrances ne lui avait fait perdre la raison et n'avait, en 1750, engagé ses persécuteurs à la rendre, dans ce piteux état, à son père désolé. Cet émouvant épisode de l'histoire des Huguenots, dont l'héroïne avait été la sœur de sa grand'tante, devait, plus qu'aucun autre, intéresser M. Lombard. Il avait retrouvé dans les papiers de la famille De Roches trois lettres marquées au coin de la foi la plus ferme et la plus profonde, et qui, datées de la Tour de Constance, avaient été adressées par Isabeau Fiales à sa sœur Jeanne Lombard. En 1873, il se décida à les faire imprimer pour sa famille, avec une introduction et un appendice assez considérables. Ce livre est intitulé : *Isabeau Menet, prisonnière à la Tour de Constance, 1735-1750*. (Genève, Fick, 1873 ; un vol. in-12 de 124 p., avec planches et cartes).

Membre zélé de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, M. A. Lombard n'était pas moins assidu aux séances de la Société de Géographie, à laquelle il communiqua aussi divers travaux scientifiques, qui parurent successivement dans le *Globe*, organe de cette association.

La région géographique qui intéressait surtout notre ami était, comme on peut bien le penser, cette Terre-

Sainte dans laquelle il voyait à la fois « le théâtre de l'action du peuple de Dieu » et « l'objet de l'attente universelle des disciples de Jésus-Christ. » — « Quel temps, s'écriait-il, peut être mieux employé que celui qu'on consacre à l'étude d'un territoire honoré de pareils privilèges? »

Des ouvrages importants publiés en diverses langues attirèrent en particulier l'attention de M. Lombard sur la partie de la Palestine qui est située à l'orient du Jourdain. Les constructions cyclopéennes découvertes dans cette région lui semblaient démontrer l'existence de la race des géants canaanites, mentionnés dans les récits bibliques, et il était heureux de pouvoir disculper sur ce point les écrits sacrés du reproche d'amplification légendaire. Il voyait de plus dans ce plateau transjordanique une partie intégrante du pays de la promesse. « Si donc, écrivait-il, comme on doit s'y attendre d'après la prophétie et les signes des temps, il devait un jour se former en Judée un royaume ou une république juive, il est évident que cet état nouveau ne saurait se consolider sans la possession ou la mise en mains sûres de cette clef du désert syrien. » De là l'ardeur que notre ami crut devoir mettre à l'étude de ce sujet, auquel il finit par consacrer plus de 200 pages, qui ont été réunies sous ce titre : *La Terre de Basçan et les villes des Rephaïm.* (Extraits du *Globe*, 1868 à 1875. Genève, imprimeries Carey et Schuchardt; un vol. in-8° de 208 p., avec un appendice, une carte et deux planches).

Les recherches de M. Lombard sur la race gigan-

tesque des *Rephaïm* et des *Hanakim* du pays de Canaan l'amènèrent aussi à considérer de près certains édifices mystérieux, de construction massive, très nombreux en Sardaigne et dans les îles Baléares ; il arriva à y voir des tombeaux et des autels destinés au culte de Bahal, et à en attribuer l'érection à de ci-devant habitants de la Palestine, qui avaient pu la quitter après la conquête de la Terre-Sainte par les Hébreux. Telle est l'hypothèse soutenue dans le mémoire intitulé : *Les Nur-hags de Sardaigne et les vieilles tours d'Irlande* (Genève, Georg, 1873 ; une br. in-8° de 59 p.). Vint ensuite, dans le *Globe*, un nouvel article où M. Lombard cherchait à identifier un monument découvert sur le pic de Kurn Surtabed avec celui qui est mentionné dans Josué XXII, 10-34 : *La presqu'île du Sinaï et l'autel Hed* (Genève, impr. Ramboz et Schuchardt, 1875 ; une br. in-8° de 17 p.). Mentionnons enfin, pour être complet, un dernier mémoire du même genre, inspiré par un travail de M. J.-G. Wetzstein, consul de Prusse à Damas, et qui a pour objet et pour titre : *Le Pays d'Uz et le couvent de Job* (Genève, impr. Ramboz et Schuchardt, 1877 ; une br. in-8° de 17 p.).

## VI

Les détails qui précèdent montreront à ceux de nos lecteurs qui pouvaient l'ignorer que le vaillant apôtre du Dimanche n'était pas cet homme d'une seule idée, ce *vir unius libri*, que les anciens eux-mêmes mettaient

déjà au ban de la société policée. Ce financier, amateur des belles-lettres, aussi bien que des saintes lettres, possédait une culture fort étendue et variée. Disons encore en passant qu'il était poète à ses heures et qu'il aimait à paraphraser en vers français les vieux psaumes hébreux. Notons aussi qu'à l'instar de beaucoup de ses camarades d'études, il avait conservé le goût des classiques latins, et qu'il consacra longtemps (de 1837 à 1885), avec une quinzaine de ses amis, une soirée par semaine à la lecture de ces auteurs dans le texte original ; lorsque « le combat finit faute de combattants, » ce fut encore lui qui recueillit dans son cabinet de travail les archives de la défunte Société de Latin.

M. A. Lombard avait en tout temps beaucoup agi à Genève et beaucoup voyagé dans plusieurs des pays de l'Europe ; il avait donc contracté, dans sa patrie et à l'étranger, des relations nombreuses et fort diverses. Sa charmante maison de *la Pelouse* était, dans notre ville, l'un des principaux foyers de la sociabilité chrétienne. Il ne se bornait pas à ouvrir largement sa bourse à tous les collecteurs de passage ; il ouvrait, largement aussi, sa demeure, ses salons et sa terrasse aux promoteurs, genevois ou étrangers, de toutes les bonnes œuvres, et à tous ceux de ses concitoyens qu'il savait devoir prendre plaisir à leurs communications familières. L'hospitalité qu'il offrait aux champions — protestants ou catholiques, suisses, français, allemands ou anglais — de la cause du Dimanche était particulièrement cordiale : la plupart d'entre eux se disaient hautement ses disciples et plusieurs le pleurent aujourd'hui comme un

véritable « père en Israël. » Mais sa bienveillance et son amabilité n'avaient rien d'exclusif. Il n'était pas seulement un excellent « frère en Christ : » il était encore un bon parent, un bon voisin, un ami fidèle, un citoyen affable et dévoué. Ainsi qu'on l'a rappelé le jour de ses funérailles, on pouvait le rencontrer au chevet du malade et dans la mansarde de l'indigent, apportant, aux déshérités de la vie, avec les preuves de sa commisération, des paroles de foi et d'espérance chrétienne ; et quand, dans un moment d'agitation ou de distraction, — car il était facilement ébranlé ou absorbé par ses préoccupations favorites, — il lui était arrivé de froisser son prochain par une parole ou une démarche irréfléchie, on était certain de voir cet « Israélite sans fraude » réparer promptement son erreur et venir réclamer, avec autant de modestie que de franchise, le pardon de celui qu'il avait involontairement offensé. Dans une cité comme la nôtre, qu'on a pu surnommer « un glacier de critiques, » et où les disciples de Christ eux-mêmes sont souvent contenus et réservés jusqu'à la sécheresse, notre ami savait encourager ses frères par le caractère expansif et communicatif de sa vie religieuse. « Il faisait bon, écrit à ce propos un des pasteurs de l'Eglise libre, le rencontrer le dimanche matin au sortir de notre culte de l'Oratoire, tout ému de ce qu'il venait d'entendre et souvent les larmes aux yeux ; il faisait bon surtout pour le prédicateur recevoir son serrement de main. »

Avons-nous besoin de le redire avant de terminer ? Alexandre Lombard était un homme de prière, qui

vivait et marchait avec Dieu dans une foi enfantine et joyeuse, et qui, dans la belle tâche qu'il avait acceptée de la main de son Maître, comme un véritable ministre, ne poursuivait en réalité qu'un seul but : continuer la mission du Christ en *annonçant*, comme lui, *la délivrance aux captifs* et en *consolant ceux qui ont le cœur brisé*. Très pénétré du sentiment de sa faiblesse et de son infirmité morale, il attendait de Dieu seul la force dont il avait besoin, jour après jour, pour l'accomplissement de l'œuvre qui lui avait été confiée. « Je suis le plus petit dans la maison de mon père, répétait-il volontiers, mais l'Éternel m'a dit, comme à son serviteur Gédéon : *Va avec cette force que tu as !* » Très convaincu aussi de la vanité de nos mérites, très habitué, par la délicatesse de sa conscience, à discerner les souillures qui entacheront toujours ici-bas nos œuvres les meilleures, notre frère, en présence du succès de ses efforts, rendait gloire au Seigneur et demandait grâce pour lui-même. « *Toutes nos justices*, répétait-il avec le prophète, *sont comme le linge le plus souillé.* » « J'ai beaucoup travaillé, disait-il quelques jours avant sa mort, mais que Dieu purifie toute mon œuvre ! »

La loyale et sereine figure d'Alexandre Lombard, avec ce rare mélange de sérieux et de bonne grâce qui la caractérisait, n'était que le reflet de son âme croyante et aimante. Les épreuves de l'existence terrestre avaient parfois bien rudement atteint notre ami, mais il les avait supportées avec la constance d'un chrétien qui se sent en paix avec son Dieu. Dans les derniers temps de

sa vie, il se plaisait à rappeler cette parole de l'apôtre : *Soyez joyeux dans l'espérance, patients dans l'affliction, persévérants dans la prière.* C'est dans ces sentiments de confiance filiale qu'il attendait l'appel de son Père céleste. Il s'était montré doux envers son prochain : la mort lui a été douce à lui-même. Dieu l'a préservé des menaces d'une longue déchéance et lui a épargné les angoisses d'une pénible agonie. Le samedi 28 mai, à 5 heures du soir, assistant, dans un cimetière de village, à la sépulture d'une personne de sa connaissance, il répondait encore par un énergique *amen* aux paroles de consolation chrétienne qu'il venait d'entendre prononcer par le pasteur. Deux ou trois heures après, l'ange de la mort l'avait aussi touché de son aile, et les promesses de l'Écriture s'étaient réalisées pour lui. — Ne cherchons pas à le rappeler dans ce monde de misères, mais imitons ici-bas son exemple, et pénétrons-nous, comme lui, de cette parole qui fut en quelque sorte son mot d'ordre et dont sa vie a été l'éloquent commentaire : *La puissance par laquelle le monde est vaincu, c'est notre foi.*





## ANDRÉ-J. DUVAL

(*Semaine religieuse*, 12 novembre 1887.)

---

La mort du Dr André-Jacob Duval, survenue dimanche dernier, 6 novembre, est un grand deuil, non point seulement pour sa famille et ses amis, ses collègues et ses anciens clients, mais aussi pour la Genève philanthropique et religieuse, au sein de laquelle ce médecin chrétien avait tenu un rang si honorable et déployé une si utile initiative.

Nous ne reviendrons point ici avec détail sur la carrière professionnelle et politique du défunt : les journaux quotidiens de notre ville l'ont déjà longuement et fidèlement retracée <sup>1</sup>. Rappelons toutefois que, né à

<sup>1</sup> Nous faisons allusion ici aux articles insérés dans le *Journal de Genève* du 8 novembre et dans la *Tribune de Genève* des 7 et 8 novembre 1887. Depuis la publication de nos propres lignes dans la *Semaine religieuse*, une excellente notice sur le Dr Duval, envisagé surtout comme médecin, a été publiée par M. le Dr Léon Gautier dans la *Revue médicale de la Suisse romande*. Année 1887, pp. 745-754.

Genève le 11 avril 1828, au sein d'une famille fort cultivée et fort considérée, descendant de l'apothicaire David Duval, l'un des combattants de l'Escalade, fils du procureur général et professeur de droit Jacob Duval, l'ami intime de Rod. Tœpffer, de David Munier et d'Aug. de la Rive, — André Duval fut élevé dans un milieu intellectuel et social très animé et très brillant. Après avoir suivi l'enseignement du Collège et de l'Académie de Genève, il se rendit en 1847 à Paris, puis en 1853 en Angleterre, pour y faire ses études de médecine. De retour dans sa ville natale à la fin de 1853, avec le diplôme de docteur qu'il avait acquis dès décembre 1852, il s'y occupa d'abord spécialement, sous les auspices du Dr F. Rilliet, des maladies de l'enfance, mais ne tarda pas à s'y créer une clientèle plus étendue et plus variée et à faire connaître son nom dans le monde scientifique par les mémoires médicaux qui sortaient de sa plume exacte et consciencieuse. On lui confiait en même temps diverses fonctions publiques. D'abord conseiller municipal de la commune de Cartigny, il fut également appelé à siéger, soit à la Constituante de 1862, soit au Grand Conseil, pendant la législature de 1864 à 1866. Son rapide passage dans ce dernier corps fut marqué par un projet de loi sur le libre exercice de la médecine, projet qui ne fut pourtant pas adopté, parce qu'on le trouvait marqué au coin d'un trop grand respect pour le principe du *laisser faire* et du *laisser passer*.

A ce moment, le sort du Dr Duval semblait digne d'envie. « Apprécié et estimé de tous ceux qui le con-

naissaient, dit le *Journal de Genève*, il menait une existence des plus heureuses. Sa maison était une des plus agréables de Genève, et sa belle campagne de Cartigny était, chaque dimanche, le rendez-vous d'amis qu'attirait la large et cordiale hospitalité des maîtres du logis. » Mais au milieu des distractions, d'ailleurs élevées, de cette existence si sociable, la religion — cette religion dont une femme éminente a dit qu'elle est tout ou rien dans sa vie — était loin de tenir la première place au foyer du spirituel et savant médecin. Son esprit très actif, très aiguisé, très indépendant, qui ne reculait pas devant le paradoxe et qui, par ses inclinations naturelles, était assez porté au doute, se complaisait dans des hypothèses philosophiques plus voisines, il faut le dire, du panthéisme que du christianisme positif. C'est sur les ruines du bonheur terrestre de notre ami qu'il plut à Dieu de faire germer la bonne semence de la foi évangélique et de la vie d'En haut. La mort prématurée d'une compagne chérie, suivie de grands revers de fortune, et plus tard de la perte de l'ainé de ses fils, furent pour lui l'occasion d'un travail intérieur qui aboutit à une véritable révolution morale et religieuse. Courbant sa tête sous les arrêts de la Providence, M. Duval accepta sans murmure la mauvaise fortune; il réduisit considérablement son train de vie et se remit à travailler avec l'ardeur d'un débutant; il s'adonnait en même temps, avec une fraîcheur d'impressions des plus touchantes, à l'étude de la Parole divine et ne tarda pas à s'appliquer, avec tout le zèle

du premier amour, à la poursuite des œuvres chrétiennes.

Lors des élections consistoriales du 21 mai 1871, le Dr Duval, qui n'avait pas caché son désir d'entrer dans le corps directeur de l'Eglise, y fut porté aussi bien par les libéraux, qui le croyaient encore sympathique à leurs vues, que par les évangéliques, qui avaient oui parler du changement de ses convictions. C'était l'époque où la nouvelle école, après avoir arboré son drapeau dans des conférences publiques, cherchait à acquérir expressément droit de cité dans les chaires de l'Eglise nationale. M. Duval, qui, mieux que personne, se rendait compte de la divergence profonde des deux doctrines rivales, se rangea sans hésitation du côté de la défense du christianisme surnaturel. Il combattit, au sein du Consistoire, la double demande alors présentée par les libéraux, qui voulaient autoriser les pasteurs, soit à retrancher de la liturgie le Symbole des Apôtres et d'autres affirmations évangéliques, soit à se servir du manuel d'instruction religieuse importé de Zurich par M. Chantre, manuel qui n'était guère d'accord avec la Déclaration de principes du Règlement organique de l'Eglise. On sait que le Consistoire adopta, le 19 novembre 1872, par 15 voix contre 13, les conclusions du parti conservateur, — que la minorité libérale se retira, le 26 novembre, pour en appeler au corps électoral, — que le peuple protestant réélut, le 15 décembre, les démissionnaires et quelques autres libéraux, — et que le nouveau Consistoire rapporta, le 24 décembre, l'arrêté pris par ses prédécesseurs. Le Dr Duval sortit alors,

le 2 janvier 1873, avec 5 autres laïques de la même tendance, des rangs du corps qui avait virtuellement renoncé à faire respecter la base dogmatique de l'Eglise nationale.

La lettre de démission de M. Duval et de ses amis se terminait par ces mots : « Nous nous retirons avec un profond sentiment de tristesse, mais sans découragement, assurés que Dieu fera triompher sa vérité. Forts de cette assurance et de la pensée que nos convictions sont celles d'un nombre considérable de nos frères, nous continuerons, avec l'aide de Dieu, à défendre dans le sein de l'Eglise nationale la foi évangélique sans laquelle elle ne saurait subsister. » — Cette dernière phrase était une allusion au programme de l'Union nationale évangélique, que les signataires de la lettre et quelques autres croyants décidés avaient fondée plus d'une année auparavant, en octobre 1871. Le Dr Duval, qui portait le plus vif intérêt à cette entreprise, avait été le premier président de l'association ; c'était lui qui avait rapporté, au nom du Comité, aux assemblées générales du 26 novembre 1871 et des 18 février et 1<sup>er</sup> décembre 1872. Il continua à s'en occuper activement pendant les trois années qui suivirent, et en particulier pendant la crise provoquée par la loi constitutionnelle de 1874, et c'est à son intelligente initiative que l'œuvre dut plusieurs de ses premiers développements. Malheureusement, en février 1876, une divergence de vues se produisit, au sein du Comité de l'Union, entre les membres de l'association qui désiraient continuer à travailler dans les cadres de l'Eglise nationale, en évi-

tant d'entrer en conflit direct avec son administration officielle, et ceux qui, impatients des entraves mesquines que le Consistoire de cette époque mettait à la propagation des vérités évangéliques, désiraient que l'Union instituât, sans retard, non point sans doute une Eglise proprement dite, mais un culte régulier, organisé de telle manière que les prédicateurs de ce service auraient probablement été exclus du corps pastoral reconnu. Le Dr Duval se prononça très nettement dans le sens de cette dernière attitude, mais son opinion ne fut point partagée par la majorité de l'assemblée d'adhérents tenue le 9 février 1876. Il refusa alors, ainsi que plusieurs de ses amis, de figurer, lors du renouvellement du mois d'avril, sur la liste du Comité de l'Union, et il n'y rentra pas non plus dans la suite, après l'établissement du service de la petite salle de la Réformation. Lors de la présentation du projet de loi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, il prit une part active aux travaux du Comité protestant qui appuyait le projet dans l'intérêt de la cause évangélique. Après le vote du 4 juillet 1880, il se mit à fréquenter de préférence le culte de l'Oratoire, dont les heures convenaient mieux à sa pratique médicale, et où il appréciait vivement deux choses : les cantiques bien nourris et la communion fréquente. Cependant, il n'était point devenu membre actif de l'Eglise libre, et nous avons de sérieux motifs de croire qu'il n'avait point entièrement retiré sa sympathie à cette œuvre de l'Union nationale évangélique dont il avait été l'un des principaux promoteurs.

Au moment même où le Dr Duval avait commencé à

se préoccuper sérieusement des intérêts religieux du pays, il s'était engagé, avec le même élan, dans plusieurs entreprises de philanthropie chrétienne. Ce fut d'abord la Maison des Enfants malades du chemin Gourgas, fondée en 1872 par M<sup>lle</sup> Hélène Vernet, et à laquelle notre ami consacra longtemps, comme médecin, et à titre gratuit, une large part de sa peine et de son temps <sup>1</sup>. Lors de la création de la Société suisse de la Croix-Bleue, Duval, sans apposer sa signature à l'engagement des buveurs d'eau, consentit volontiers à prêter à la cause de la tempérance le concours de son expérience et de sa conviction, et il appuya de son mieux, par ses discours et ses articles de journaux, le mouvement inauguré par M. L.-L. Rochat : il finit même par s'abstenir entièrement, en fait, de toute boisson fermentée. Un peu sceptique en médecine <sup>2</sup>, mais d'autant plus croyant en hygiène, il accepta la présidence de la Société d'Hygiène, fonda la Société protectrice de l'En-

<sup>1</sup> « Tant qu'il fut debout, dit le D<sup>r</sup> L. Gautier, il consacra une partie de sa matinée aux petits malades du chemin Gourgas ; quand il avait veillé à leur santé, il aimait à se délasser en s'occupant, la bêche à la main, de la prospérité de leur jardin. »

<sup>2</sup> « Si le rédacteur de la *Semaine religieuse*, écrit le D<sup>r</sup> L. Gautier, a voulu dire que Duval avait peu de foi aux *médecines*, en prenant le mot dans le sens de préparations pharmaceutiques, nous admettons volontiers l'exactitude de cette affirmation, tout en faisant certaines réserves. » — C'est absolument là ce que nous avons voulu dire, et nous reconnaissons de grand cœur que Duval « se faisait une très haute idée de la profession médicale, » et qu'il « considérait le rôle du médecin dans sa clientèle et dans la société comme un des plus nobles qu'il soit donné à l'homme de remplir. »

fance, fit à l'Aula de l'Université des conférences sur l'hygiène scolaire, et consentit enfin à donner des leçons d'hygiène aux étudiants de l'École libre de Théologie. Ce cours ne devait, hélas! s'étendre au delà de ses deux premiers semestres.

Le Dr Duval, qui avait rempli, de 1859 à 1884, les fonctions de bibliothécaire de la Société médicale de Genève, — qui avait classé cette importante collection et catalogué les ouvrages de tous les médecins de notre ville, — qui avait successivement fait paraître des notices biographiques sur quatre au moins de ses confrères, savoir *F. Rilliet* (1861), *Th. Maunoir* (1869), *A.-L. Gosse* (1873) et *J.-J.-P. Baylon* (1883), — avait, depuis de longues années, conçu le plan d'un grand ouvrage, d'un travail d'ensemble sur l'*Histoire de la Médecine à Genève*. Il s'y était mis avec passion, y consacrant les heures de loisir qu'il prenait sur son sommeil; il avait fait, en 1883, trois conférences sur ce sujet à l'Aula de l'Université et publié la première moitié de son œuvre dans les *Mémoires de la Société médicale*; il avait même presque achevé le manuscrit du second volume et se disposait à reconstituer complètement ses pièces justificatives, en consultant aux Archives les documents originaux, lorsqu'au mois d'août 1885, une congestion cérébrale, déterminée peut-être par un excès de travail nocturne, vint le frapper en pleine santé du corps et de l'esprit. Le Dr Duval survécut à ce premier coup, mais en restant un invalide pour le reste de ses jours. Lorsqu'il voulut reprendre sa pratique médicale, de nouveaux accidents l'obligèrent à l'abandonner : il dut dès lors —

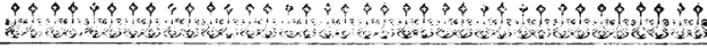
et non sans un véritable déchirement intérieur — renoncer à tout effort intellectuel et se condamner à une sévère retraite. Cette longue et dure épreuve fut adoucie par les soins affectueux et dévoués de sa famille et de quelques amis comme il y en a peu : C'est dans le village d'Onex, où il passait pour la seconde fois l'été, qu'il a été enlevé, en quinze jours, par une dernière attaque, dont il avait prévu d'emblée le dénouement fatal. L'une de ses dernières paroles intelligibles a été celle-ci : « Maintenant, c'est la fin : priez pour moi ! »

Si M. Duval s'est vu entouré, à l'heure de l'adversité, d'aussi chaudes sympathies, c'est sans doute qu'aux jours de sa force il avait été lui-même, pour beaucoup de ses semblables, un de ces amis dont l'Écriture dit qu'ils naissent comme un frère dans la détresse. Ce qui le faisait apprécier de ses collaborateurs, de ses malades et de ses protégés, ce n'était point seulement, en effet, son intelligence lucide, pénétrante, si largement ouverte et pourtant, d'ordinaire, si sagement balancée, <sup>1</sup> c'étaient surtout la droiture de sa conscience et la sûreté de son caractère. Ceux qui pénétraient un peu dans son intimité s'apercevaient aisément que, sous ses dehors

<sup>1</sup> « Le style de Duval, dit le D<sup>r</sup> L. Gautier, est simple, rapide, net... Rien ne vient nuire à la clarté de l'exposition, qui est toujours irréprochable. La seule recherche qu'il se permette, ce sont des citations bien choisies et bien appliquées. Il va les prendre un peu partout, d'Horace à Montaigne. Ces échappées classiques et cette phrase alerte et précise donnent à tout ce qu'il a écrit une légère teinte du vieux temps qui n'est pas sans charme. »

graves et réservés, sous ses airs quelquefois rêveurs et distraits, ce médecin chrétien cachait un cœur aimant et fidèle, qui s'appuyait sur le Conseiller suprême et sur lequel on pouvait aussi s'appuyer avec une entière confiance. Pour nous, quand nous avons appris la mort du D<sup>r</sup> Duval, nous avons béni Dieu de ce qu'il avait enfin délivré l'âme de son serviteur du corps infirme qui pesait sur elle, mais lorsqu'il y a deux ans, on nous avait annoncé qu'une maladie implacable allait condamner notre ami à la retraite, nous avons dû nous dire qu'une force morale venait d'être enlevée au pays et à l'Eglise.





## THÉODORE CLAPARÈDE

(*Semaine religieuse*, 3 et 10 mars 1888.)

---

« Il ne conviendrait à aucun point de vue que vous prissiez la peine d'aligner beaucoup de noir sur du blanc à propos de ma peu illustre personnalité. » — Tel était le sentiment que nous exprimait, il y a six ans, Théodore Claparède, en nous envoyant une note autobiographique qu'il avait dressée, sur notre demande, en vue de l'*Encyclopédie des Sciences religieuses*, et dont il nous recommandait de réduire les dimensions aux dernières limites du possible. Nous ne voudrions rien faire, même après la disparition de notre regretté collègue, qui pût sembler en désaccord avec cette extrême modestie qui était le trait le plus saillant de son aimable caractère. Mais il ne conviendrait pas non plus que nous eussions laissé partir ce digne ministre de l'Église, cet ancien collaborateur de notre feuille, sans avoir consacré à sa mémoire quelques lignes de sou-

venir reconnaissant.<sup>1</sup> Cet hommage n'est-il pas toujours dû au serviteur de Christ qui s'est montré fidèle dans les choses, grandes ou petites, que son Maître lui avait confiées ?

## I

Le mot de *Claparède* qui, dans le dialecte languedocien, est un terme générique, signifiant « un champ couvert de tas de pierres, » est aussi le nom particulier de plusieurs petites localités de la région des Cévennes, entre autres d'un hameau de la commune de Pompignan, non loin de Sauve et de St-Hippolyte, sur les limites du Gard et de l'Hérault. La famille à laquelle notre frère se rattachait avait habité, vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, d'abord cette bourgade de Pompignan, puis la ville de Montpellier, où elle occupa bientôt un rang honorable au sein de la communauté réformée, et ensuite la cité de Nîmes, où deux frères Claparède établirent une maison de commerce importante et siégèrent dans le Consistoire en qualité d'anciens, tandis que l'un d'eux arrivait, en 1672, à la dignité de second consul de la ville. Mais, au moment de la Révocation de l'Edit de Nantes, Claude Claparède, un des fils du

<sup>1</sup> Une autre notice sur *Théodore Claparède*, œuvre de M. le prof. Ch. Le Fort, qui devait suivre si promptement cet ami dans la tombe, a été lue le 23 février 1888 devant la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève et insérée dans le tome XXIII des *Mémoires et Documents* publiés par cette Société.

consul, ayant abandonné, pour demeurer fidèle à ses convictions, une partie de ses biens, vint chercher un asile, d'abord à Neuchâtel et à Lausanne, puis à Genève, où il épousa en 1692 la fille du seigneur de Queyradel, originaire d'Orange, et émigrée comme lui pour cause de religion. Et, bien que l'électeur Frédéric de Brandebourg eût cherché à attirer l'ancien marchand de Nîmes dans les Etats allemands, où deux de ses collatéraux se réfugiaient à la même époque, et qu'il lui eût accordé, lors d'un séjour à Berlin, le titre de « conseiller d'ambassade, » qui conférait alors la noblesse, Claude Claparède — ou *de Claparède*, comme on l'appela quelquefois dès lors — préféra se fixer dans notre ville, où il devint la souche d'une famille nombreuse et considérée, que nous trouvons alliée, dès le début, aux noms les plus marquants de notre petite République.

Cette famille devait fournir à l'Eglise réformée six ministres de l'Évangile. Les deux premiers furent deux fils de Claude, *Jean-Louis Claparède-Vernhes* (1693-1757), qui fut pasteur en Hollande, et *Jacques Claparède-Guainier* (1696-1747), qui fut pasteur à Satigny et qui acquit en 1724 la bourgeoisie de Genève. Le plus célèbre fut *David Claparède-Gallatin* (1727-1801), professeur de morale chrétienne et de critique sacrée à la Faculté de Théologie, qui défendit les miracles contre J.-J. Rousseau et a laissé vingt-trois dissertations théologiques et un volume de sermons. Les deux plus récents, à côté de celui que nous pleurons aujourd'hui, ont été son père, *Jean-Louis Claparède-Perdriau* (1796-1883), qui fut pasteur d'abord à Lyon, et ensuite à

Chancy et s'est éteint, il y a cinq ans, presque nonagénaire, dans sa campagne de Champel, — et l'oncle de notre ami, *Jacques Claparède-Appia* (1809-1879), qui a été trente ans chapelain de l'hôpital et dont notre génération a pu apprécier la foi vivante et l'onction évangélique.

## II

C'est donc au sein d'une famille déjà rattachée par des liens nombreux à notre Eglise nationale qu'Antoine Théodore Claparède naquit à Genève le 18 juin 1828. Il avait cinq ans lorsque son père, nommé pasteur à Chancy, se transporta dans cette paroisse éloignée, qui n'était point encore, à cette époque, reliée à la ville par un chemin de fer, de sorte que la première éducation du jeune garçon et de son frère cadet Edouard, le futur naturaliste (mort en 1871), fut confiée aux soins d'un précepteur allemand. Toutefois, au commencement de 1843, M. Claparède-Perdriau étant revenu à Genève, son fils Théodore, qui avait été admis dès 1842 dans l'Auditoire de Belles-Lettres, put poursuivre, sans quitter le foyer paternel, la série habituelle de nos études académiques. En 1846, il se décida pour la carrière ecclésiastique et se fit immatriculer dans la Faculté de Théologie, où professaient alors J.-E. Cellérier, J.-J. Chenevière, D. Munier, E. Chastel et E. Diodati. Au bout de ses quatre ans d'études, il fut consacré au saint ministère le 8 décembre 1850, après avoir soutenu

le 29 novembre une thèse de 96 pages, qui faisait déjà preuve de son goût pour les travaux d'histoire religieuse, et qui était intitulée : *Recherches historiques sur la réaction catholique pendant la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et les premières années du XVII<sup>e</sup>, étudiée particulièrement en Suisse.*

Une fois consacré, le jeune ministre ne tarda pas à se mettre à l'œuvre. Dès les premiers mois de 1851, il faisait, avec son futur beau-frère, M. Eugène Dandiran, une course d'évangélisation de six semaines, et pendant l'été suivant, il en refit une seconde tout seul : il s'agissait de visiter, sous les auspices de la Société de Genève, les protestants disséminés dans les départements du Jura et de la partie voisine du Doubs, de la Côte-d'Or et de la Haute-Marne. De novembre 1851 à juillet 1852, M. Th. Claparède fut appelé — par suite d'une maladie et d'une absence de M. L. Rœhrich, qui avait dû passer l'hiver dans le Midi — à remplir les fonctions de sufragant dans le village de Jussy : sa bienveillance, son tact, son amour du devoir lui concilièrent bientôt l'estime et l'affection de tous les paroissiens. Ce premier succès ayant encouragé sa timidité, il consentit, aux mois de juillet et d'août 1853, à remplir les mêmes fonctions à Clermont-Ferrand, dans le Puy-de-Dôme. Mais les deux ou trois années qui suivirent furent plutôt consacrées à des travaux de cabinet, sur lesquels nous aurons à revenir plus loin.

En novembre 1856, toutefois, la cure de Chancy étant devenue vacante par la démission de M. le past. Goetz, M. Théodore Claparède y fut appelé par les anciens

paroissiens de son père. Quelques mois plus tard, en juin 1857, il avait la joie d'installer dans son presbytère la compagne de sa vie, M<sup>lle</sup> Valérie Trembley, qui devait être pour lui, pendant toute la durée de son ministère, une aide fidèle et dévouée. Pendant les vacances de 1857 et 1858, il accepta de faire encore deux tournées d'évangélisation dans le département de l'Ain. Mais son activité pastorale ne tarda pas à être gravement entravée par l'état de sa santé. A la suite d'une pleurésie, il dut s'absenter pour toute une saison (de novembre 1858 à avril 1859), période pendant laquelle il fut remplacé par son père. Les hivers suivants, il resta à son poste, mais dut recourir, pour ses prédications et ses instructions, aux bons offices de plusieurs de ses collègues. Cet état de choses ne pouvait se prolonger, et bien que notre frère n'eût point rencontré, dans sa paroisse, réputée assez difficile, les mêmes oppositions que son prédécesseur immédiat, il se décida, en 1861, à résigner ses fonctions pastorales.

M. Th. Claparède désirait néanmoins continuer, — dans la mesure de ses forces, — à exercer au service de son Maître un ministère actif, et quand sa santé lui permit de reprendre le travail de la prédication de la cure d'âmes, il n'hésita pas à accepter, dans l'Eglise, les offices les plus modestes, les plus épineux et les plus ingrats en apparence. Après avoir rempli, à titre provisoire, les fonctions de chapelain des prisons en 1866, 1869 et 1871 (il les avait du reste déjà remplies de la même manière en 1856, avant son appel à Chancy), il en fut définitivement chargé en 1872, et il les conserva

jusqu'au mois de février 1883. Pendant toute cette période, il remplaça fréquemment aussi son oncle, M. Claparède-Appia, dans son service de l'Hôpital cantonal. Enfin, au moment où il abandonnait, ou allait abandonner les prisons, il consentit à faire, tous les quinze jours, à un titre absolument gratuit, un culte familial à l'Hospice cantonal des Aliénés. — Notre regretté collègue ayant fort peu parlé à ses amis de ces différents ministères, qu'il avait accomplis dans l'ombre et sans bruit, nous ne pouvons en raconter ici aucun trait bien saillant. Théodore Claparède était une nature essentiellement débonnaire, et peut-être n'était-il pas précisément l'homme désigné pour agir, vis-à-vis de ses clients des hospices ou des prisons, dans les cas qui réclamaient un coup d'œil rapide et sévère, une décision prompte et vigoureuse, une attitude entreprenante, remuante ou militante. Mais dans les circonstances, nombreuses aussi, où il s'agissait surtout de déployer une bienveillance modeste et serviable, de faire preuve de cette charité qui « ne se vante point, ne s'enfle point, ne s'irrite point, ne soupçonne pas le mal, » qui « se résigne à tout, croit tout, espère tout et supporte tout, » notre ami reprenait tous ses avantages et redevenait l'homme de la situation. Les détenus libérés et les convalescents des deux sexes qui se succédaient, parfois de bien près, sous les marronniers de son avenue, n'ignoraient pas que, dans l'antique maison de Champel, ils trouveraient un protecteur indulgent et sensible, toujours prêt — ainsi que sa compagne — à écouter leurs plaintes et à leur tendre une main secourable.

## III

En dehors de ce ministère individuel, M. Th. Claparède s'était de bonne heure associé à plusieurs de nos œuvres collectives d'instruction, de propagande et d'édification religieuse.

Dès 1851, il entra, en qualité de secrétaire, dans la Commission des Intérêts protestants, une des Commissions auxiliaires de la Compagnie des Pasteurs, qui a depuis lors disparu de la scène, mais qui organisa, à cette époque, des cours de prosélytes et des conférences sur la foi réformée. Et lorsqu'en 1853 la Société genevoise des Intérêts protestants se fonda pour maintenir et pour propager cette même foi réformée dans le canton de Genève, Th. Claparède fut adjoint à sa Commission des Publications, et il y remplit les fonctions de secrétaire jusqu'à son départ pour Chancy.

Ses sympathies personnelles, ses traditions de famille, la direction ordinaire de ses travaux de cabinet, tout le prédisposait à s'intéresser vivement aussi au sort des minorités et des colonies réformées des pays voisins du nôtre. Aussi entra-t-il dès 1863, c'est-à-dire deux ans à peine après son retour à Genève, dans le Comité de la Société des Protestants disséminés. En 1864, il en fut nommé secrétaire ; en 1881, vice-président ; en 1886, après la retraite de M. le past. Le Fort, il en avait, non sans beaucoup d'hésitation, accepté la présidence.

Pendant une vingtaine d'années, sa voix se fit régulièrement entendre, en décembre, à l'Assemblée générale de la Société : il y présenta en somme quinze rapports et y prononça trois autres discours, toujours préparés avec soin et entendus avec intérêt. Il était parfois aussi le représentant ou l'un des représentants de Genève aux Conférences intercantionales de la Société et assista, en cette même qualité, soit au Jubilé cinquantenaire de l'Eglise réformée de Fribourg, soit à l'inauguration du temple de cette ville, de la chapelle de Morez, de l'école de St-Genis, du presbytère de Farges, des temples d'Evian et d'Annecy et de l'Asile d'Aix-les-Bains. Sa grande mémoire des noms propres et des chiffres, sa grande habitude des recherches patientes et exactes, faisaient de lui un secrétaire modèle. C'est ainsi qu'il rédigea, en 1868, un tableau de toutes les localités que la Société avait secourues pendant les vingt-cinq premières années de son existence ; ce rôle fut dès lors renouvelé par lui tous les cinq ans.

M. Th. Claparède faisait partie, depuis 1882, du Comité des Etudiants français. Membre, depuis plus longtemps, de la Commission des Eglises étrangères, — l'une des Commissions permanentes de notre corps pastoral, — il lui apportait souvent aussi des communications intéressantes. Il éprouvait un grand plaisir à recevoir, presque chaque année, ses collègues au mois de juin, en leur adjoignant les pasteurs étrangers venus à Genève pour les assemblées religieuses, et à faire, aux uns et aux autres, les honneurs de sa belle campagne de Champel, qui était entrée dans sa famille par le

mariage du professeur David Claparède, — aïeul maternel de son père, — à une époque où elle embrassait encore tout l'espace compris entre le glacis des fortifications et la plaine de Champel.

Notre ami faisait également partie, depuis 1862, du Comité genevois des Publications religieuses, dont il fut pendant trois ans le secrétaire. Il avait siégé, de la fin de 1852 à la fin de 1856, c'est-à-dire lors des premiers débuts de notre feuille, dans le Comité de rédaction de la *Semaine religieuse*, où il figura de nouveau de 1874 à 1877, et il nous fournissait encore de temps en temps — ainsi qu'au journal la *Lecture* — des articles bibliographiques sur des ouvrages rentrant dans le champ de l'histoire du protestantisme. Il était le secrétaire-trésorier du Comité spécial des *Etrennes religieuses*, publication à laquelle il avait collaboré dès le 5<sup>e</sup> volume (1854) et pour laquelle il dressa (1879) une table générale des trente premiers volumes.

Le nom de Théod. Claparède se retrouve aussi dans la liste des Comités directeurs qui patronnèrent, au début, soit le *Compte rendu de Théologie et de Philosophie* (créé à Genève en 1868), soit la seconde édition de la *France protestante* (commencée à Paris en 1877). Ajoutons qu'il avait assisté quelque temps M. le prof. Bouvier dans ses fonctions d'archiviste de la Compagnie des Pasteurs et qu'il était un membre fidèle de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, qu'il présida à trois reprises, et de la Société des Sciences théologiques, qu'il présida également à deux reprises. Mais ceci nous amène à considérer une face nouvelle

de la carrière de notre ami, l'activité scientifique et littéraire qu'il déploya sur le terrain de l'histoire religieuse.

#### IV

Cette activité avait commencé de bonne heure. Peu après la fin de ses études académiques, M. Théod. Claparède avait entrepris, de concert avec son condisciple et ami M. François Naef, des recherches approfondies sur les anciennes communautés protestantes de la partie du département de l'Ain qui rentre dans le bassin de Genève. Il continua ensuite ce travail tout seul et publia, en 1856, sous le titre d'*Histoire des Eglises réformées du Pays de Gex*, un consciencieux ouvrage de 350 pages in-8°, dont tous les chapitres ont été rédigés d'après les documents originaux, et qui se distingue par la correction du style non moins que par l'impartialité des récits. Neuf ans plus tard, en 1867, notre frère mit au jour les Mémoires de Blanche Gamond (*Une héroïne protestante*), petit livre d'un saisissant intérêt, dont une 2<sup>e</sup> édition, augmentée des mémoires de Jeanne Terrasson, une autre victime de la Révocation de l'Edit de Nantes, parut en 1880, avec la collaboration de M. le past. Ed. Goty, sous ce titre : *Deux héroïnes de la foi* (400 p. in-12).

Ce furent là les deux principales publications de M. Th. Claparède. Mais il faut joindre à ces ouvrages une foule d'opuscules disséminés dans divers recueils

et dont plusieurs ont été tirés à part. Mentionnons d'abord des notices biographiques sur trois contemporains : *Henri Venel*, le chef d'institution bien connu, avec lequel notre ami avait entretenu d'étroites relations de voisinage, et dont il raconta en 1865 la laborieuse carrière à la Société d'Histoire de la Suisse romande, — puis *Théophile Heyer* et *Paul Lullin*, deux membres importants de la Société d'Histoire de Genève, auxquels il fut appelé (en 1871 et 1872) à rendre un suprême hommage. Outre ces deux derniers écrits, M. Claparède a inséré, dans les *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie*, un travail sur Emmanuel Philibert, duc de Savoie, et l'amirale de Coligny (1872) et deux notes moins importantes, l'une sur l'ancien temple de Chancy et les inhumations dans les églises de campagne (1865), l'autre sur le père Alexandre, ce Jésuite écossais qui joua un rôle légendaire dans la nuit de l'Escalade (1872). Il a donné à la *Revue de Théologie et de Philosophie* deux travaux sur *l'Age héroïque du Calvinisme français* (1868) et sur *le Calvinisme politique en France, sa théorie et sa littérature* (1870), d'après le grand ouvrage de G. de Polenz. M. Claparède a collaboré, par l'envoi de documents et d'articles, au *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, où il a parlé, soit de Charles Guiraud, de Nîmes, officier de cavalerie et confesseur des Eglises réformées (tome 12), soit de Jean Durand et de sa descendance (tome 13), soit des pasteurs envoyés par les Seigneurs de Berne à deux Eglises de la Touraine et du Dauphiné (tome 13). Il a fourni aux cinq premiers volumes de la *France protestante*,

édition H. Bordier, tout ou partie des articles d'Albenas, Bazin, de Bons, Bosc et DuPort, et à l'*Encyclopédie des Sciences religieuses* les articles Chenevière, Claparède et Gex. Il a fait paraître, dans la *Galerie suisse* d'Eug. Secretan, une notice sur Théodore de Bèze (1873). Enfin, les *Etrennes religieuses* de Genève ont reçu de M. Claparède les articles suivants : Les Eglises réformées du Pays de Gex en 1662 (1854) ; Les réfugiés français et la Suisse allemande (1865) ; La famille de Guiraud (1866) ; L'œuvre des protestants disséminés en Suisse (1870) ; M<sup>me</sup> de Coligny (1874) ; Les Seigneurs protestants d'Allinge-Coudrée (1874) ; Les réfugiés protestants du Pays de Gex (1875) ; Le pasteur LeGrand (1876) ; Les Galériens pour la foi sous Louis XIV (1878) ; Les pasteurs genevois d'origine lucquoise (1879) ; Ephémérides genevoises (1881) ; La nouvelle chapelle de Veyrier et l'ancienne paroisse de Bossey-Veyrier (1882) ; Les descendants de Coligny (1883) ; Un livre de famille (famille Trembley, 1884) ; Les Protestants dauphinois et la Suisse romande (1885) ; Les Protestants étrangers en France et l'Edit de 1685 (1886) ; Les prisons de Belley (1887) ; Un pasteur genevois à Paris en 1804 (1888).

Peu avant sa mort, notre regretté collègue avait encore achevé deux travaux sur le pasteur Pierre Muscard, de Lyon et Genève, et sur les deux anciens temples protestants de Vernier. Une note retrouvée dans ses papiers nous montre qu'il se proposait de traiter encore, dans un prochain avenir, les sujets suivants : Une députation ecclésiastique à Paris (1805) ; L'Eglise genevoise de Constantinople ; Souvenirs de la peste de

Genève, d'après le manuscrit Trembley ; Bénédicte Calandrini ; Le cardinal Philippe Calandrini (1403-1476) ; Trente ans de la Société des Protestants disséminés ; La paroisse de Ferney ; Les martyrs de Chambéry ; Les protestants de Locarno ; Les Eglises de Bresse ; Le culte protestant à Lancy, etc.

A côté de tous ces travaux, qui ont été livrés à la publicité, ou qui l'auraient probablement été, s'ils avaient vu le jour, il convient de mentionner encore un élégant petit volume de 144 pages in-16, imprimé par Fick en caractères elzéviens, tiré à un nombre restreint d'exemplaires, et qui n'a pas été mis en librairie. Ce livre, qui a pour titre : *A propos d'un anniversaire*, et qui fut composé à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'admission des Claparède à la bourgeoisie de Genève, — jubilé qui fut célébré à Champel le 24 juin 1874, — contient des détails, aussi curieux que précis, sur l'histoire de cette honorable famille. Notre ami le terminait en rappelant à ses proches la décision avec laquelle leurs prédécesseurs, « attachés de cœur aux croyances évangéliques, avaient su, en s'appuyant sur le secours d'En haut, y persévérer dans les mauvais jours, » et en formant le vœu que la célébration de cet anniversaire, qui devait faire revivre, au sein de la famille Claparède, la mémoire des premiers auteurs de sa prospérité présente, contribuât à y retremper ces deux sentiments généreux, l'amour pour Dieu et l'amour pour la patrie.

## V

Il est des hommes d'une individualité prononcée, d'une originalité créatrice, d'une volonté conquérante, que Dieu semble avoir placés dans ce monde pour qu'ils fraient hardiment des voies nouvelles et qu'ils y entraînent, de gré ou de force, leurs contemporains et leurs successeurs. Il en est d'autres que leur nature essentiellement réceptive, leur tempérament pacifique, leur respect inné pour les institutions existantes et les coutumes établies, prédestinent plutôt à subir les influences, à maintenir les traditions, et à assurer ainsi, dans un milieu donné, la continuité de l'histoire. Théodore Claparède appartenait à cette seconde famille d'esprits. Il avait cette qualité, assez rare à Genève, que les Latins appelaient *pietas*, que les Allemands appellent encore *Pietät*, et pour laquelle notre idiome gaulois ne nous fournit pas de dénomination exacte. Vinet disait un jour qu'il se reprocherait autant de manquer à une chose ancienne qu'à une personne âgée. Claparède ne faisait pas profession ouverte de cette piété envers les vieilles choses, mais il la mettait en pratique mieux encore que Vinet, et si nous avons, dans cette courte notice, accordé une place relativement si grande aux souvenirs historiques et généalogiques, c'est que ces considérations-là jouaient en réalité un rôle important dans la vie intellectuelle et morale de notre défunt collègue. Sa plus haute ambition était de transmettre

intact à ses descendants ce brillant « flambeau de vie, » *vitaï lampada*, qu'il avait lui-même reçu de ses ancêtres.

Il avait conservé jusqu'au bout l'amour de l'étude, et il élargissait encore chaque jour le cercle de ses connaissances. Sans posséder les aptitudes spéciales qui ont permis à son frère Edouard d'acquérir un nom si estimé dans le domaine des sciences naturelles, Théodore Claparède disposait, comme son cadet, d'une mémoire étendue et sûre, qui lui était d'un grand secours dans le champ de l'érudition. Il n'avait pas précisément le travail facile et rapide, mais il ne livrait jamais au public que des œuvres mûrement réfléchies, exemptes de conjectures hasardées et de jugements improvisés, écrites, « avec poids et mesure, » dans un style net et châtié.<sup>1</sup> Peut-être est-il à regretter que la timidité de son caractère, plus encore que la faiblesse de sa poitrine et de sa voix, l'ait tenu éloigné, depuis bien des années, des chaires de notre ville et des communes suburbaines, où il aurait encore très convenablement tenu sa place. Lorsque ses collègues le sollicitaient de prendre pour eux la parole en public, son premier mouvement était de se récuser, et il ne s'exécutait qu'à la dernière extrémité. Mais, qu'on vint lui demander quelque'un de ces services modestes que tout le monde refuse à l'envi,

<sup>1</sup> « Si l'œuvre historique de Claparède n'est pas très considérable, — dit M. Ch. Le Fort, — elle est de bon aloi. Tous ses écrits reposent sur l'étude consciencieuse des sources et relient à des vues d'ensemble le sujet qu'ils traitent. A l'exactitude des recherches, il unissait une forme nette et élégante, qui comporte parfois un tour piquant et original. »

qu'on vint lui imposer quelque-une de ces ingrates corvées que chacun rejette sur les épaules du prochain, qu'il s'agit de dresser des catalogues, des statistiques, des tables des matières, ou de mettre au net les manuscrits informes des débutants des deux sexes, qu'il s'agit de contrôler les comptes de bienfaisance de tous les pasteurs de campagne ou de relever, pour un savant zurichois, les inscriptions des cloches de tous les temples du canton, Claparède acceptait aussitôt, et il n'épargnait ni son temps, ni sa peine pour mener son entreprise à bonne fin. Aussi se déchargeait-on sur lui des besognes de ce genre avec un empressement dont le vide laissé par sa mort fera seul connaître l'étendue.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, le trait dominant du caractère de Th. Claparède était une extrême mansuétude. Bien qu'il ne manquât ni de finesse d'esprit, ni de finesse d'expression, on pouvait s'entretenir des journées entières avec lui sans entendre sortir de ses lèvres aucun jugement malicieux : aussi son commerce laissait-il aux hommes engagés, plus que lui, dans les luttes de la parole et de la plume l'impression d'un calme bienfaisant. Disons pourtant que, si sa piété n'avait rien d'agressif, ses convictions évangéliques étaient fermement enracinées, et qu'elles avaient victorieusement subi l'épreuve des contradictions les plus redoutables. Théodore Claparède savait en qui il avait cru ; il vivait sous le regard de Dieu. Le coup inattendu qui l'a frappé au commencement de janvier 1888 et auquel il a succombé le 15 février ne l'a pas pris au dépourvu : ses reins étaient ceints et sa lampe allumée.

Son souvenir demeurera cher à tous ceux qui l'ont connu ; il restera associé pour eux à cette parole biblique : *La sagesse qui vient d'en haut est premièrement pure, ensuite paisible, douce, traitable, pleine de miséricorde et de bons fruits, sans partialité, sans hypocrisie : le fruit de justice se sème dans la paix par ceux qui apportent la paix.* (Jacques III, 17. 18).



## ERRATUM

---

Nous avons dit (p. 231), d'après les notes autobiographiques de Th. Borel, qu'il avait été, avec MM. Ernest Cramer et Léonard Gentin, le « fondateur » de la Société de Belles-Lettres. Or, la liste des membres de cette Société, imprimée à la fin du volume publié en souvenir du *Soixantième Anniversaire* de sa fondation (1884), nous montre que la Société fut créée en 1824 et qu'elle compta une trentaine de membres avant que Borel y entrât, en 1826, avec ses deux amis. — Le *lapsus memoriae* que nous venons de signaler est un exemple de plus de ce pouvoir qu'avait notre défunt collègue — il brûlait sa correspondance et ne gardait presque point de papiers — de « transfigurer, à son insu, dans sa mémoire, en les idéalisant en bien ou en mal, les faits qu'il était appelé à décrire ou à raconter. »

---

## TABLE DES MATIÈRES

---

	PAGES
AVANT-PROPOS. . . . .	I
LUCIUS LUTSCHER . . . . .	1
CHARLES BARDE . . . . .	9
AUGUSTE THOMAS . . . . .	26
J.-ADRIEN NAVILLE. . . . .	36
THÉODORE NECKER. . . . .	55
FRANÇOIS BORDIER . . . . .	70
EMILE GUERS . . . . .	88
CHARLES-O. VIGUET . . . . .	99
FRÉDÉRIC SIORDET . . . . .	119
LOUIS SEGOND. . . . .	132
LOUIS VALLETTE . . . . .	177
J.-ÉTIENNE DUBY. . . . .	194
THÉODORE BOREL . . . . .	227
ALEXANDRE LOMBARD. . . . .	297
ANDRÉ-J. DUVAL . . . . .	346
THÉODORE CLAPARÈDE . . . . .	356

---





PRINCETON UNIVERSITY LIBRARY PAIR>



32101 018113702

